LE RÔLE DES ASSEMBLÉES POPULAIRES ET DES FEMMES DANS LA COMMUNE DE PARIS

(1870–1871)

Le rôle des assemblées populaires et des femmes dans la Commune de Paris (1870–1871)

1. Une problématique historiographique centrale

Au lieu de simplement demander :

> « Quel fut le rôle des assemblées populaires dans la Commune de Paris ? »

on formule une question de recherche plus ambitieuse :

> **Dans quelle mesure les assemblées populaires ont-elles constitué un espace de souveraineté politique alternative pendant la Commune de Paris, et comment la participation féminine a-t-elle contribué à redéfinir les frontières de la citoyenneté au XIX^{e} siècle ?**

Cette formulation permet d'articuler :

- histoire politique ;
- histoire sociale ;
- histoire du genre ;
- théorie de la démocratie.

---

2. Une introduction de niveau universitaire

L'introduction devrait comporter :

Contexte historique

- Guerre franco-prussienne
- Chute du Second Empire
- Siège de Paris
- Insurrection du 18 mars

État de la recherche

Présenter les grands historiens :

- Jacques Rougerie
- Prosper-Olivier Lissagaray
- Robert Tombs
- Kristin Ross
- Carolyn J. Eichner

Lacune scientifique

Montrer que :

> Les assemblées populaires sont souvent évoquées comme un simple décor institutionnel alors qu'elles constituent probablement le principal lieu de production de la légitimité politique communarde.

---

3. Une architecture de mémoire plus ambitieuse

Introduction générale

Première partie

La naissance d'une culture politique participative

Chapitre 1 : Les héritages révolutionnaires

Chapitre 2 : Clubs, sociétés populaires et apprentissage démocratique au XIX^{e} siècle

Chapitre 3 : Le siège de Paris comme laboratoire politique

Deuxième partie

Les assemblées populaires au cœur du système communard

Chapitre 4 : Géographie des clubs et sociologie des participants

Chapitre 5 : Fonctionnement concret des assemblées

Chapitre 6 : Délibération, contrôle des élus et démocratie directe

Chapitre 7 : Les assemblées comme école politique populaire

Chapitre 8 : Les tensions entre démocratie et guerre

Troisième partie

Les femmes et la transformation de la citoyenneté

Chapitre 9 : Exclusion juridique et condition féminine

Chapitre 10 : Les femmes dans les clubs révolutionnaires

Chapitre 11 : Louise Michel et la parole politique féminine

Chapitre 12 : L'Union des femmes

Chapitre 13 : Travail, solidarité et défense de Paris

Chapitre 14 : Les limites de l'émancipation

Chapitre 15 : Répression, pétroleuses et mémoire

Quatrième partie

Théories de la démocratie et héritages de la Commune

Chapitre 16 : Proudhon, Blanqui, Marx et Bakounine

Chapitre 17 : La Commune comme démocratie radicale

Chapitre 18 : Habermas et l'espace public

Chapitre 19 : Castoriadis et l'autonomie

Chapitre 20 : Rancière et l'égalité politique

Chapitre 21 : Les héritages contemporains

Chapitre 22 : Les assemblées populaires dans l'histoire mondiale de la démocratie

---

Conclusion générale

---

4. Intégrer davantage de sources primaires

Un mémoire d'excellence repose sur les archives et témoignages.

Sources communardes

- Histoire de la Commune de 1871
- Mémoires
- Journaux :
    - *Le Cri du Peuple*
    - *Le Père Duchêne*
    - *Le Vengeur*

Décrets de la Commune

Analyse détaillée :

- séparation de l'Église et de l'État ;
- écoles laïques ;
- ateliers abandonnés ;
- suppression du travail de nuit des boulangers.

---

5. Développer la dimension historiographique

Comparer les interprétations.

Rougerie

La Commune comme révolution populaire.

Marx

La Commune comme premier gouvernement ouvrier.

Bakounine

La Commune comme expérience d'autogestion.

Ross

La Commune comme laboratoire d'imagination politique.

Eichner

La Commune comme moment majeur de politisation féminine.

---

6. Ajouter un appareil critique complet

Pour un mémoire de 80 à 120 pages :

- 300 à 600 notes de bas de page ;
- citations systématiques ;
- bibliographie primaire ;
- bibliographie secondaire ;
- annexes ;
- chronologie détaillée ;
- index des personnes ;
- index des lieux.

Bibliographie de référence indispensable

Sources primaires

Histoire de la Commune de 1871

Mémoires

La Guerre civile en France

Historiographie

Paris libre 1871

The Paris Commune 1871

Communal Luxury

Surmounting the Barricades

Les pétroleuses

Les femmes ou les silences de l'histoire

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les assemblées populaires et le rôle des femmes dans la Commune de Paris (1870-1871) : une expérience de démocratie directe et de redéfinition de la citoyenneté

Introduction

La Commune de Paris occupe une place singulière dans l'histoire politique contemporaine. Entre le 18 mars et le 28 mai 1871, durant soixante-douze jours seulement, la capitale française devient le théâtre d'une expérience révolutionnaire dont l'influence dépasse largement le cadre de l'histoire nationale. Tantôt présentée comme la première révolution prolétarienne, tantôt comme une insurrection patriotique née du refus de la capitulation face à la Prusse, la Commune demeure un objet historique complexe, dont les interprétations continuent d'alimenter les débats historiographiques plus d'un siècle et demi après sa disparition.

Longtemps, l'attention des historiens s'est concentrée sur les affrontements militaires, les décrets sociaux adoptés par le Conseil de la Commune ou encore sur la violence de la répression versaillaise durant la Semaine sanglante. Ces dimensions sont évidemment essentielles. Cependant, elles tendent parfois à masquer ce qui constitue peut-être l'originalité la plus profonde de l'expérience communarde : la tentative de faire participer directement les citoyens à l'exercice quotidien du pouvoir politique.

La Commune ne se limite pas à un changement de gouvernement municipal. Elle représente une remise en cause fondamentale des formes traditionnelles de la représentation politique. Pour une partie importante des insurgés parisiens, la démocratie ne pouvait se réduire à l'élection périodique de représentants. Elle devait devenir une pratique permanente, fondée sur la participation active des citoyens aux affaires publiques.

Cette aspiration trouve son expression la plus concrète dans les assemblées populaires qui se multiplient à Paris entre la chute du Second Empire et la destruction de la Commune. Réunions de quartier, clubs révolutionnaires, comités de vigilance, assemblées de gardes nationaux et organisations ouvrières forment un vaste réseau d'espaces délibératifs où les habitants discutent, critiquent, proposent et parfois décident collectivement.

Ces assemblées constituent bien davantage que de simples lieux de débat. Elles deviennent des institutions informelles de souveraineté populaire. Elles participent à la formation de l'opinion publique révolutionnaire, surveillent l'action des élus, élaborent des revendications sociales et contribuent à définir les orientations politiques de la Commune.

Comme l'écrit l'historien Jacques Rougerie, la Commune doit être comprise avant tout comme « une révolution de citoyens ». Cette formule souligne que l'enjeu central de l'insurrection n'est pas seulement la conquête du pouvoir, mais également sa transformation.

Dans cette perspective, l'étude des assemblées populaires permet d'aborder la Commune sous un angle différent. Elle conduit à s'intéresser non seulement aux décisions prises par les institutions officielles, mais également aux mécanismes de participation qui rendent ces décisions possibles.

Or, cette approche conduit inévitablement à rencontrer une autre dimension fondamentale de l'expérience communarde : la participation des femmes.

Les femmes et l'irruption d'une citoyenneté nouvelle

L'un des phénomènes les plus remarquables de la Commune réside dans la visibilité politique acquise par les femmes.

Sous le Second Empire, les femmes demeurent largement exclues de la citoyenneté. Elles ne disposent ni du droit de vote ni de l'éligibilité. Le Code civil napoléonien maintient leur dépendance juridique à l'égard des hommes. Leur accès aux responsabilités publiques reste extrêmement limité.

Pourtant, dès les premiers mois du siège de Paris, puis durant la Commune elle-même, les femmes investissent massivement les espaces politiques ouverts par la révolution.

Elles fréquentent les clubs populaires.

Elles interviennent dans les débats.

Elles organisent des associations.

Elles participent aux comités de quartier.

Elles assurent les secours aux blessés.

Elles défendent les barricades.

Elles élaborent des revendications économiques et sociales.

À travers ces engagements, elles deviennent des actrices essentielles de la vie politique parisienne.

La Commune ne leur accorde certes ni le suffrage ni l'éligibilité. Cependant, elle leur offre un espace d'expression et d'action sans précédent dans la France du XIX^{e} siècle.

L'historienne Carolyn J. Eichner considère ainsi que la Commune constitue l'un des moments fondateurs de la politisation collective des femmes populaires.

L'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, créée par Élisabeth Dmitrieff en avril 1871, illustre parfaitement cette dynamique. À travers cette organisation, plusieurs milliers de femmes participent à l'élaboration de revendications portant sur le travail, l'éducation, les salaires et l'autonomie économique.

La Commune apparaît alors comme un laboratoire inédit de redéfinition de la citoyenneté.

État de la recherche

L'historiographie de la Commune de Paris est particulièrement riche.

Le premier grand récit demeure celui de Prosper-Olivier Lissagaray, ancien communard et témoin direct des événements. Son *Histoire de la Commune de 1871*, publiée en 1876, reste aujourd'hui encore une source incontournable.

Au XX^{e} siècle, plusieurs générations d'historiens renouvellent l'analyse de la Commune.

Jacques Rougerie insiste sur les dimensions populaires et citoyennes du mouvement.

Albert Soboul souligne les continuités entre la culture politique des sans-culottes et celle des communards.

Robert Tombs propose une lecture attentive aux réalités sociales et militaires de l'événement.

Plus récemment, Kristin Ross a mis en lumière les formes originales d'organisation politique et les imaginaires démocratiques produits par la Commune.

Parallèlement, l'histoire des femmes a profondément renouvelé notre compréhension de

l'événement.

Les travaux d'Édith Thomas, de Michelle Perrot puis de Carolyn Eichner ont montré que les femmes ne furent pas de simples auxiliaires de la révolution mais des actrices politiques à part entière.

Malgré ces avancées, les assemblées populaires demeurent souvent étudiées de manière fragmentaire.

Les recherches portent fréquemment soit sur les institutions officielles de la Commune, soit sur les grandes figures révolutionnaires, soit sur les mesures sociales adoptées durant les soixante-douze jours du gouvernement communal.

Les assemblées apparaissent alors comme un simple décor politique.

Or, elles constituent probablement le principal mécanisme de production de la légitimité démocratique communarde.

C'est précisément cette dimension que ce mémoire se propose d'explorer.

Problématique

La question centrale qui guidera cette recherche est la suivante :

Dans quelle mesure les assemblées populaires ont-elles constitué un espace de souveraineté politique alternative durant la Commune de Paris, et comment la participation des femmes a-t-elle contribué à redéfinir les frontières de la citoyenneté dans la France du XIX^{e} siècle ?

Cette problématique invite à dépasser une lecture strictement institutionnelle de la Commune pour analyser les pratiques concrètes de participation politique développées par les habitants de Paris.

Elle conduit également à interroger les rapports entre démocratie directe, mobilisation populaire et émancipation féminine.

Hypothèses de recherche

Cette étude repose sur quatre hypothèses principales.

Premièrement, les assemblées populaires ne constituent pas des institutions secondaires mais le véritable cœur du projet démocratique communard.

Deuxièmement, elles fonctionnent comme des espaces de formation politique où se construit une citoyenneté active fondée sur la participation permanente.

Troisièmement, la présence massive des femmes dans ces espaces transforme profondément les pratiques politiques traditionnelles.

Enfin, la Commune apparaît moins comme l'application d'une doctrine révolutionnaire préexistante que comme une expérimentation collective cherchant à inventer de nouvelles formes de souveraineté populaire.

Méthodologie et sources

Cette recherche s'appuie sur une double approche.

D'une part, elle mobilise des sources primaires :

- les mémoires de Louise Michel ;
- l'Histoire de la Commune de 1871 de Lissagaray ;
- les journaux communards ;
- les décrets officiels de la Commune ;
- les procès-verbaux et comptes rendus de clubs.

D'autre part, elle s'appuie sur une vaste littérature secondaire relevant :

- de l'histoire politique ;
- de l'histoire sociale ;
- de l'histoire des femmes ;
- de la sociologie politique ;
- de la philosophie de la démocratie.

Cette approche pluridisciplinaire permettra de saisir les assemblées populaires non seulement comme des faits historiques mais également comme des expériences politiques dont les implications dépassent largement le contexte de 1871.

Plan du mémoire

La première partie étudiera les origines historiques des assemblées populaires et la formation d'une culture politique participative avant la Commune.

La deuxième partie analysera le fonctionnement concret des assemblées populaires et leur rôle dans la construction de la souveraineté communarde.

La troisième partie sera consacrée à la participation des femmes et à leur contribution à la transformation des pratiques politiques.

Enfin, la quatrième partie proposera une réflexion sur les héritages intellectuels, philosophiques et démocratiques de la Commune de Paris.

Ainsi, à travers l'étude des assemblées populaires et de l'engagement féminin, ce mémoire cherchera à montrer que la Commune de Paris ne fut pas seulement une insurrection ou un gouvernement révolutionnaire, mais l'une des tentatives les plus ambitieuses de démocratisation radicale de la vie politique dans l'Europe du XIX^{e} siècle.

PREMIÈRE PARTIE

LES ORIGINES DES ASSEMBLÉES POPULAIRES ET LA FORMATION D'UNE CULTURE POLITIQUE PARTICIPATIVE

Chapitre 1

Une tradition révolutionnaire ancienne : des sections de 1793 aux clubs du XIX^{e} siècle

La Commune dans la longue durée de l'histoire révolutionnaire française

Pour comprendre la place occupée par les assemblées populaires durant la Commune de Paris, il est nécessaire de les replacer dans une histoire plus longue. Les clubs et réunions de 1871 ne surgissent pas spontanément du contexte de la guerre franco-prussienne ou de l'insurrection parisienne. Ils constituent l'aboutissement d'une tradition politique forgée au cours de plusieurs générations révolutionnaires.

L'une des erreurs les plus fréquentes consiste à considérer la Commune comme un événement isolé. Or, les communards eux-mêmes se percevaient comme les héritiers d'une histoire révolutionnaire commencée en 1789. Le vocabulaire utilisé, les symboles mobilisés, les pratiques politiques adoptées et même certains lieux de réunion témoignent de cette filiation revendiquée.

L'historien Jacques Rougerie souligne que les insurgés de 1871 vivent dans une véritable « mémoire révolutionnaire ». Cette mémoire n'est pas uniquement constituée de souvenirs historiques ; elle représente une culture politique active qui structure les comportements collectifs et les représentations du pouvoir.

Les assemblées populaires apparaissent ainsi comme l'un des héritages les plus durables de cette tradition.

Les sections parisiennes de la Révolution française : première expérience de souveraineté populaire permanente

L'origine la plus directe des assemblées populaires communardes se trouve dans les sections parisiennes de la Révolution française.

À partir de 1790, Paris est divisé en quarante-huit sections administratives. Initialement conçues comme de simples circonscriptions électorales, elles évoluent rapidement vers des institutions politiques permanentes.

Entre 1792 et 1794, les sections deviennent de véritables centres de pouvoir local.

Les citoyens s'y réunissent régulièrement pour discuter :

- des affaires publiques ;
- de la défense nationale ;
- des prix des denrées ;
- de la surveillance des autorités ;
- des mesures révolutionnaires.

Contrairement aux assemblées électorales ordinaires, les sections ne disparaissent pas après le vote. Elles fonctionnent continuellement.

Cette permanence constitue une innovation majeure.

Pour la première fois dans l'histoire moderne, une partie de la population tente d'exercer directement la souveraineté au quotidien.

Albert Soboul a montré que les sans-culottes développent alors une conception particulièrement exigeante de la démocratie.

Selon eux, le peuple ne doit jamais abandonner entièrement son pouvoir à des représentants.

Les élus doivent être surveillés.

Les décisions doivent être discutées.

Les autorités doivent rendre des comptes.

Cette vision de la citoyenneté active préfigure plusieurs principes que l'on retrouvera chez les communards :

- contrôle populaire des élus ;
- mandat impératif ;
- révocabilité ;
- participation permanente ;
- méfiance envers les institutions centralisées.

Dans les procès-verbaux des sections parisiennes, on retrouve fréquemment l'idée selon laquelle le peuple doit demeurer constamment mobilisé afin d'empêcher la confiscation du pouvoir.

Cette conception marquera durablement l'imaginaire révolutionnaire français.

Les sociétés populaires et les clubs révolutionnaires

Parallèlement aux sections se développent les sociétés populaires.

La plus célèbre demeure le Club des Jacobins.

Mais de nombreuses autres organisations apparaissent dans la capitale et dans les provinces.

Ces clubs remplissent plusieurs fonctions essentielles :

- informer les citoyens ;
- discuter les projets de loi ;
- former politiquement les adhérents ;
- mobiliser les quartiers ;
- surveiller les autorités.

Ils constituent des espaces où la parole politique circule largement.

Pour de nombreux historiens de la démocratie, ces clubs représentent l'une des premières formes modernes d'espace public populaire.

Leur importance dépasse largement la seule période révolutionnaire.

Même après leur disparition, ils demeurent une référence constante pour les républicains du XIX^{e} siècle.

Durant la Commune, plusieurs clubs se revendiquent explicitement héritiers de cette tradition.

Les orateurs évoquent régulièrement :

- Robespierre ;
- Danton ;
- Marat ;
- les sans-culottes ;
- la Convention.

L'année 1793 devient un véritable modèle politique.

La mémoire révolutionnaire sous la Restauration et la Monarchie de Juillet

Après la chute de Napoléon, les régimes monarchiques tentent de limiter la diffusion des idées révolutionnaires.

Cependant, la mémoire des expériences populaires ne disparaît pas.

Elle survit à travers :

- les journaux clandestins ;
- les sociétés secrètes ;
- les réseaux républicains ;
- les associations ouvrières.

Dans les quartiers populaires de Paris, les récits de la Révolution continuent de circuler.

Les anciens combattants transmettent leurs souvenirs.

Les commémorations entretiennent les références révolutionnaires.

Les figures de 1793 deviennent progressivement des symboles de résistance au pouvoir monarchique.

Cette transmission mémorielle joue un rôle essentiel.

Elle permet à plusieurs générations de militants de conserver l'idée selon laquelle le peuple peut gouverner lui-même.

La révolution de 1830 : le retour des mobilisations populaires

Les Trois Glorieuses de juillet 1830 marquent une nouvelle étape.

L'insurrection parisienne provoque la chute de Charles X.

Même si la monarchie est finalement maintenue sous Louis-Philippe, la révolution réactive les traditions de participation populaire.

De nouvelles associations apparaissent.

Les réunions politiques se multiplient.

Les ouvriers commencent à s'organiser de manière plus visible.

Pour de nombreux militants, l'expérience de 1830 demeure inachevée.

Elle nourrit l'idée qu'une véritable République sociale reste à construire.

1848 : une école politique pour les futurs communards

La révolution de février 1848 constitue probablement l'expérience la plus importante dans la formation politique des futurs communards.

Pour l'historien Maurice Agulhon, les clubs de 1848 jouent un rôle fondamental dans la diffusion de la culture démocratique.

Des centaines de réunions sont organisées dans Paris.

On y apprend :

- à prendre la parole ;
- à débattre ;
- à voter ;
- à rédiger des motions ;
- à organiser des campagnes politiques.

Ces pratiques contribuent à former toute une génération de militants.

Beaucoup de futurs communards participent directement à ces expériences.

Parmi eux :

- Louise Michel ;
- Eugène Varlin ;
- Benoît Malon ;
- Charles Delescluze ;
- Gustave Lefrançais.

Les clubs de 1848 apparaissent ainsi comme une véritable école de citoyenneté populaire.

Une culture politique de la participation

À travers ces différentes expériences se construit progressivement une culture politique spécifique.

Cette culture repose sur plusieurs principes :

La souveraineté populaire

Le peuple est considéré comme la seule source légitime du pouvoir.

La participation directe

Les citoyens doivent intervenir eux-mêmes dans les affaires publiques.

La vigilance permanente

Les représentants doivent être contrôlés.

L’égalité politique

Chaque individu possède une capacité à juger des affaires communes.

La délibération collective

La discussion publique est considérée comme la meilleure méthode de décision.

Ces principes formeront le socle idéologique des assemblées populaires de 1871.

Conclusion du chapitre

Les assemblées populaires de la Commune s’inscrivent dans une tradition révolutionnaire longue de près d’un siècle.

Des sections de 1793 aux clubs de 1848, plusieurs générations de militants ont élaboré une conception exigeante de la souveraineté populaire fondée sur la participation directe des citoyens.

Lorsque éclate la Commune en 1871, ces traditions ne sont ni oubliées ni marginales. Elles constituent au contraire le cadre intellectuel à travers lequel de nombreux Parisiens comprennent la politique.

Les clubs révolutionnaires de la Commune apparaissent ainsi moins comme une innovation absolue que comme l’aboutissement d’un long processus historique de démocratisation populaire.

Chapitre 2

Les assemblées populaires sous le Second Empire : l’apprentissage de la démocratie avant 1871

Introduction

Lorsque la Commune de Paris éclate au printemps 1871, les assemblées populaires apparaissent déjà comme une pratique familière pour une partie importante de la population parisienne. Cette situation ne résulte pas uniquement de l'héritage révolutionnaire du XVIII^{e} siècle ou des expériences de 1830 et 1848. Elle est également le produit d'une évolution plus récente : la transformation progressive du Second Empire dans les années 1860.

Longtemps présenté comme un régime exclusivement autoritaire, le Second Empire connaît en réalité une phase de libéralisation qui ouvre des espaces de discussion publique jusque-là fortement limités. Cette ouverture permet à des milliers d'ouvriers, d'artisans, d'employés et d'intellectuels de se familiariser avec les pratiques du débat politique.

Les réunions publiques de la fin de l'Empire jouent ainsi un rôle décisif dans la formation de la culture politique qui s'épanouira durant la Commune.

Comme l'écrit l'historien Jacques Rougerie :

> « La Commune ne surgit pas du néant. Elle est l'aboutissement d'une maturation politique et sociale qui s'est développée durant les dernières années de l'Empire. »

Les assemblées populaires de 1871 doivent donc être comprises comme le résultat d'un long apprentissage collectif.

Le Second Empire autoritaire : contrôle de la vie politique

Lorsque Louis-Napoléon Bonaparte devient empereur sous le nom de Napoléon III en 1852, son régime repose sur un contrôle étroit de la vie politique.

Les libertés publiques sont fortement restreintes.

La presse est surveillée.

Les réunions politiques sont interdites.

Les associations sont strictement encadrées.

La police exerce une surveillance permanente sur les milieux républicains et ouvriers.

Les souvenirs des révolutions de 1789, 1830 et 1848 inquiètent profondément le pouvoir impérial.

L'objectif du régime est d'empêcher toute reconstitution d'organisations révolutionnaires capables de menacer l'ordre établi.

Pourtant, malgré cette répression, les idées républicaines, socialistes et démocratiques continuent de circuler.

Dans les ateliers, les cafés, les cercles ouvriers et certaines sociétés de secours mutuels, les discussions politiques demeurent fréquentes.

Cette activité souterraine prépare progressivement le terrain à une réouverture de l'espace public.

La libéralisation du régime dans les années 1860

À partir du début des années 1860, Napoléon III entreprend une série de réformes destinées à assouplir le fonctionnement du régime.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution :

- les critiques croissantes de l'opposition ;
- les difficultés économiques ;
- la pression des milieux libéraux ;
- le développement du mouvement ouvrier ;
- l'évolution générale des sociétés européennes.

Cette politique aboutit progressivement à ce que les historiens appellent l'Empire libéral.

L'une des mesures les plus importantes concerne les réunions publiques.

La loi du 6 juin 1868 autorise les réunions sous certaines conditions.

Même si les sujets religieux et politiques restent théoriquement limités, cette réforme ouvre des possibilités considérables.

Très rapidement, les Parisiens s'emparent de ces nouveaux espaces de discussion.

L'explosion des réunions publiques

Entre 1868 et 1870, Paris connaît une véritable effervescence politique.

Des centaines de réunions publiques sont organisées.

Les salles sont souvent combles.

Des milliers de personnes assistent régulièrement aux débats.

Cette dynamique touche particulièrement les quartiers populaires :

- Belleville ;
- Ménilmontant ;
- La Villette ;
- Montmartre ;
- le faubourg Saint-Antoine.

Ces quartiers deviendront plus tard les principaux bastions de la Commune.

L'historien Robert Tombs souligne que les réunions publiques de la fin de l'Empire constituent une véritable « préfiguration institutionnelle » des clubs communards.

Les participants s'y entraînent déjà aux pratiques qui caractériseront les assemblées de 1871.

Les thèmes abordés

Contrairement à l'image parfois simplifiée d'un mouvement exclusivement révolutionnaire, les réunions publiques abordent une grande diversité de questions.

Les discussions portent notamment sur :

Le travail

Les ouvriers débattent :

- des conditions de travail ;
- des salaires ;
- des horaires ;
- des accidents professionnels ;
- du chômage.

L'organisation économique

Les idées coopératives connaissent un succès croissant.

On discute :

- d'associations ouvrières ;
- de mutualisme ;

- d'autogestion ;
- de coopératives de production.

L'influence de Pierre-Joseph Proudhon est particulièrement forte.

L'éducation

De nombreux intervenants réclament :

- une instruction gratuite ;
- une école laïque ;
- l'accès à l'éducation pour tous.

Ces revendications seront reprises par la Commune.

Le logement

La croissance rapide de Paris entraîne une hausse des loyers.

Les réunions abordent fréquemment :

- la crise du logement ;
- les expulsions ;
- les difficultés des familles populaires.

Les droits politiques

Enfin, les débats concernent de plus en plus directement les questions institutionnelles :

- réforme électorale ;
- liberté de la presse ;
- démocratie municipale ;
- autonomie locale.

Ces discussions préfigurent plusieurs revendications de 1871.

Une école pratique de la démocratie

L'importance des réunions publiques ne réside pas seulement dans les idées qui y circulent.

Elle tient également à leur fonction pédagogique.

Les participants apprennent concrètement à exercer une activité politique.

Ils découvrent :

La prise de parole

De nombreux ouvriers interviennent pour la première fois devant un public.

Cette expérience est essentielle.

Dans une société où la parole publique est traditionnellement monopolisée par les élites, prendre la parole constitue déjà une forme d'émancipation.

L'argumentation

Les débats obligent chacun à justifier ses positions.

Les participants apprennent à convaincre plutôt qu'à imposer.

Le vote

Les motions sont fréquemment soumises à l'approbation de l'assemblée.

Cette pratique familiarise les citoyens avec les mécanismes de décision collective.

L'organisation

Les réunions nécessitent :

- des présidents ;
- des secrétaires ;
- des organisateurs ;
- des rédacteurs.

De nombreux militants acquièrent ainsi une expérience politique concrète.

L'historien Maurice Agulhon parle à ce sujet d'un véritable « apprentissage de la citoyenneté ».

L'Association internationale des travailleurs

La création de l'Association internationale des travailleurs (AIT) en 1864 renforce encore cette dynamique.

L'Internationale favorise :

- la circulation des idées socialistes ;
- les contacts entre militants ;
- les débats sur le travail ;
- l'organisation ouvrière.

À Paris, plusieurs futurs communards jouent un rôle actif dans ses sections.

Parmi eux :

- Eugène Varlin ;
- Benoît Malon ;
- Léo Frankel ;
- Élisabeth Dmitrieff (plus tard).

L'Internationale contribue à diffuser une culture politique fondée sur :

- la participation ;
- la solidarité ;
- l'organisation collective.

Ces principes nourriront directement les assemblées populaires de la Commune.

Les femmes dans les réunions publiques avant 1871

L'un des phénomènes les plus remarquables de cette période est l'apparition progressive des femmes dans les espaces de débat public.

Certes, leur présence demeure minoritaire.

Cependant, elle progresse de manière significative.

Certaines militantes commencent à intervenir publiquement.

Parmi elles :

- André Léo ;
- Paule Mink ;
- Louise Michel.

Leur participation annonce les transformations beaucoup plus importantes qui se produiront durant la Commune.

Pour ces femmes, les réunions publiques constituent souvent la première expérience concrète d'engagement politique.

Elles y acquièrent :

- des compétences oratoires ;
- une visibilité militante ;
- des réseaux politiques.

Ainsi, avant même 1871, les bases d'une politisation féminine sont déjà en place.

Une culture de la discussion collective

Au-delà des individus, les réunions publiques contribuent à diffuser une nouvelle conception de la politique.

Cette conception repose sur plusieurs idées :

- le débat est légitime ;
- les citoyens sont capables de juger ;
- les affaires publiques concernent tout le monde ;
- la participation populaire améliore les décisions.

Cette culture de la discussion collective joue un rôle fondamental dans la naissance des assemblées communardes.

Elle prépare psychologiquement et politiquement des milliers de Parisiens à exercer des responsabilités qu'ils n'auraient jamais imaginées quelques années auparavant.

Conclusion du chapitre

Les assemblées populaires de la Commune trouvent une part essentielle de leurs origines dans les transformations politiques des dernières années du Second Empire.

La libéralisation du régime permet l'émergence d'une véritable culture du débat public.

Des milliers d'hommes et de femmes apprennent à parler, argumenter, voter et s'organiser

collectivement.

Les réunions publiques deviennent ainsi une école pratique de la démocratie.

Lorsque surviennent la guerre franco-prussienne, la chute de l'Empire et la proclamation de la République en 1870, cette expérience accumulée fournit aux Parisiens les outils politiques nécessaires pour développer les formes de participation qui caractériseront la Commune.

Le siège de Paris va désormais transformer cette culture politique en une véritable infrastructure révolutionnaire.

Chapitre 3

Le siège de Paris (septembre 1870 – janvier 1871) : naissance d’un pouvoir populaire

Introduction

Si les traditions révolutionnaires et les réunions publiques du Second Empire ont préparé le terrain de la démocratie communarde, c'est le siège de Paris qui constitue le véritable laboratoire politique dans lequel se forgent les institutions populaires de 1871.

Entre le 19 septembre 1870 et le 28 janvier 1871, la capitale française vit une situation exceptionnelle. Encerclée par les armées prussiennes après les défaites de l'été 1870, coupée du reste du pays, confrontée à la pénurie alimentaire, à la désorganisation administrative et à l'incertitude politique, Paris doit inventer de nouvelles formes d'organisation collective.

Durant ces quatre mois, les habitants développent des pratiques inédites d'entraide, de délibération et d'auto-organisation. Dans les quartiers populaires se multiplient les comités de vigilance, les réunions publiques, les assemblées de gardes nationaux et les clubs républicains. Peu à peu se construit une véritable contre-société politique qui prépare directement l'émergence de la Commune.

Comme l'écrit l'historien Roger Gould :

> « La Commune fut moins une explosion soudaine qu'un processus de mobilisation progressive enraciné dans les réseaux de voisinage construits durant le siège. »

Le siège ne produit donc pas seulement une crise militaire ; il transforme profondément les rapports entre les citoyens et le pouvoir.

La chute du Second Empire et l'espoir républicain

Le 2 septembre 1870, l'armée française est écrasée à Sedan.

Napoléon III est fait prisonnier.

La nouvelle provoque un choc immense.

Deux jours plus tard, le 4 septembre, une foule envahit le Palais-Bourbon puis l'Hôtel de Ville.

La République est proclamée.

Un Gouvernement de la Défense nationale est constitué.

Dans un premier temps, cette proclamation suscite un immense enthousiasme.

Pour beaucoup de Parisiens :

- la chute de l'Empire signifie la fin de l'autoritarisme ;
- la République apparaît comme le régime du peuple ;
- la guerre contre la Prusse doit être poursuivie jusqu'à la victoire.

Les premiers jours de septembre voient naître un climat d'effervescence politique rarement observé dans l'histoire française.

Partout, les citoyens discutent de l'avenir du pays.

La politique quitte les institutions traditionnelles pour envahir les rues, les cafés, les ateliers et les quartiers.

Paris assiégé : une société sous pression

Le 19 septembre 1870, les troupes prussiennes encerclent Paris.

Le siège commence.

La capitale se retrouve isolée du reste du territoire.

Les conséquences sont considérables.

Une crise alimentaire

Les difficultés d'approvisionnement apparaissent rapidement.

Au fil des semaines :

- les prix augmentent ;
- les denrées se raréfient ;
- les familles populaires souffrent de la faim.

Les témoignages évoquent la consommation de chevaux, puis d'animaux habituellement absents de l'alimentation.

Cette situation nourrit un profond mécontentement.

Une crise économique

De nombreuses entreprises ferment.

Le chômage progresse.

Les ouvriers sont particulièrement touchés.

Les revenus diminuent alors même que les prix augmentent.

Une crise politique

La population reproche progressivement au Gouvernement de la Défense nationale :

- son manque d'énergie ;
- son absence de réformes sociales ;
- sa gestion de la guerre.

Ces critiques favorisent la montée d'une opposition populaire organisée.

La Garde nationale : une armée citoyenne

L'un des phénomènes les plus importants du siège est le développement de la Garde nationale.

Avant la guerre, cette institution existe déjà.

Cependant, elle connaît durant le siège une transformation spectaculaire.

Près de 300 000 hommes sont mobilisés.

Contrairement à l'armée régulière, les gardes nationaux sont avant tout des citoyens en armes.

Ils conservent :

- leurs liens de quartier ;
- leurs activités professionnelles ;
- leurs engagements politiques.

Les bataillons élisent souvent leurs officiers.

Les discussions politiques y sont fréquentes.

Cette pratique renforce l'idée selon laquelle l'autorité doit être contrôlée par ceux qui lui obéissent.

Pour de nombreux historiens, la Garde nationale constitue l'une des principales écoles de démocratie directe du siège.

Les comités de vigilance

Face aux difficultés croissantes, les habitants s'organisent.

Dans de nombreux quartiers apparaissent des comités de vigilance.

Ces structures remplissent plusieurs fonctions :

Surveillance politique

Les comités observent l'action du gouvernement.

Ils diffusent des informations.

Ils organisent des critiques collectives.

Organisation locale

Ils interviennent dans :

- le ravitaillement ;
- l'entraide ;
- la défense des quartiers.

Mobilisation populaire

Ils convoquent des réunions.

Ils rédigent des pétitions.

Ils élaborent des revendications.

Ces comités deviennent progressivement des centres de pouvoir local.

Ils préfigurent les institutions populaires de la Commune.

Les réunions publiques pendant le siège

Les réunions publiques connaissent un développement spectaculaire.

Les habitants ressentent un besoin croissant d'information et de discussion.

Dans les salles de réunion, les théâtres et parfois les églises, les débats attirent des foules nombreuses.

Les sujets abordés concernent :

- la guerre ;
- le ravitaillement ;
- les libertés politiques ;
- la République ;
- les réformes sociales.

La parole circule largement.

Cette circulation de la parole constitue une caractéristique essentielle de la culture politique communarde.

Comme le notera plus tard Louise Michel :

> « Paris discutait sans cesse ; partout le peuple voulait comprendre, juger et agir. »

Les femmes durant le siège

Le siège marque également une étape importante dans la politisation féminine.

Les femmes sont directement confrontées aux difficultés quotidiennes :

- pénuries alimentaires ;
- chômage ;
- pauvreté ;
- soins aux blessés.

Elles participent à l'organisation de l'entraide.

Elles assistent aux réunions publiques.

Certaines prennent déjà la parole.

Louise Michel multiplie les interventions.

André Léo développe ses réflexions sur l'éducation et l'égalité.

Paule Mink organise des réunions politiques.

Cette activité annonce le rôle central que joueront les femmes dans la Commune.

Le 31 octobre 1870 : première explosion révolutionnaire

Le 31 octobre constitue un moment décisif.

La capitulation de Metz est annoncée.

La nouvelle provoque une immense colère.

Une foule envahit l'Hôtel de Ville.

Les manifestants accusent le gouvernement :

- d'incompétence ;
- de faiblesse ;
- de trahison.

Certains réclament immédiatement :

- l'élection d'une Commune ;
- une démocratie plus directe ;
- une poursuite énergique de la guerre.

Même si le mouvement échoue, il révèle la puissance croissante des organisations populaires.

Pour beaucoup d'historiens, cette journée constitue une répétition générale de l'insurrection du 18 mars 1871.

L'émergence d'une conscience communale

À mesure que le siège se prolonge, une idée nouvelle gagne du terrain.

De nombreux Parisiens estiment que leur ville doit pouvoir se gouverner elle-même.

Cette revendication s'appuie sur plusieurs arguments :

Paris supporte l'essentiel des sacrifices

La capitale endure :

- la faim ;
- les bombardements ;
- les privations.

Le gouvernement semble incapable

Les défaites militaires alimentent la défiance.

La République doit être démocratique

Les militants réclament :

- des élections locales ;

- l'autonomie municipale ;
- le contrôle populaire des autorités.

Cette aspiration à l'autonomie communale constitue l'un des fondements idéologiques de la future Commune.

Janvier 1871 : la radicalisation

L'hiver 1870-1871 est particulièrement difficile.

La faim atteint des niveaux critiques.

Les bombardements s'intensifient.

Les espoirs de victoire disparaissent progressivement.

Le 22 janvier 1871, une nouvelle manifestation éclate.

Les tensions entre le gouvernement et les quartiers populaires deviennent de plus en plus fortes.

La rupture est désormais proche.

Lorsque l'armistice est signé le 28 janvier 1871, une partie importante de la population parisienne considère cette décision comme une capitulation inacceptable.

Le sentiment de trahison devient l'un des moteurs de la radicalisation révolutionnaire.

Le siège comme matrice de la Commune

Le siège de Paris ne constitue pas seulement le contexte de la Commune.

Il en est la véritable matrice politique.

Durant quatre mois :

- des réseaux militants se structurent ;
- des organisations locales apparaissent ;
- des pratiques démocratiques se développent ;
- des leaders émergent ;
- des solidarités de quartier se renforcent.

L'historien Jacques Rougerie résume ce processus lorsqu'il écrit :

> « La Commune naît moins du 18 mars que de l'expérience collective du siège. »

Cette observation est essentielle.

Les assemblées populaires qui joueront un rôle central en 1871 trouvent dans le siège leur premier terrain d'expérimentation à grande échelle.

Conclusion du chapitre

Le siège de Paris transforme profondément la société parisienne.

Face à la guerre, aux privations et à l'incertitude politique, les habitants développent des formes

inédites d'organisation collective.

Les comités de vigilance, les réunions publiques et les assemblées de gardes nationaux deviennent progressivement les structures d'une démocratie populaire en gestation.

Cette expérience produit une culture politique nouvelle fondée sur la participation, la délibération et la méfiance envers les autorités traditionnelles.

Lorsque la guerre s'achève et que les tensions avec le gouvernement s'aggravent, ces réseaux sont déjà prêts à soutenir une expérience révolutionnaire plus ambitieuse.

Ainsi, le siège de Paris apparaît comme le moment où les assemblées populaires cessent d'être de simples lieux de discussion pour devenir les fondements d'un véritable pouvoir citoyen.

DEUXIÈME PARTIE

LES ASSEMBLÉES POPULAIRES AU CŒUR DU SYSTÈME COMMUNARD

Chapitre 4

De l’armistice à l’insurrection : la montée en puissance des assemblées populaires (janvier-mars 1871)

Introduction

Entre la signature de l’armistice du 28 janvier 1871 et l’insurrection du 18 mars, Paris traverse l’une des périodes les plus décisives de son histoire contemporaine. En moins de deux mois, la défiance née durant le siège se transforme progressivement en opposition ouverte au pouvoir central. Les assemblées populaires, qui s’étaient développées dans les quartiers pendant la guerre, deviennent alors les principaux lieux d’expression du mécontentement collectif.

Cette période est fondamentale pour comprendre la Commune. Contrairement à une vision insurrectionnelle simplifiée, le soulèvement du 18 mars n’est ni spontané ni improvisé. Il résulte d’un long processus de politisation populaire au cours duquel les assemblées jouent un rôle déterminant. Elles permettent aux habitants d’interpréter les événements, de formuler des revendications communes et de construire une identité politique proprement parisienne.

L’historien Jacques Rougerie souligne que :

> « La Commune fut préparée dans les réunions publiques bien avant d’être proclamée à l’Hôtel de Ville. »

Cette remarque rappelle que l'histoire de la Commune est aussi celle d'une prise de parole collective.

L'armistice : un traumatisme politique

Le 28 janvier 1871, le Gouvernement de la Défense nationale signe l'armistice avec la Prusse.

Pour une grande partie de la population parisienne, cette décision constitue un choc.

Durant quatre mois, les habitants ont supporté :

- la faim ;
- le froid ;
- les bombardements ;
- les privations.

Beaucoup considèrent donc que la capitulation rend inutiles les sacrifices consentis.

Dans les quartiers populaires, le sentiment dominant est celui de la trahison.

Les réunions publiques se multiplient immédiatement.

Les débats sont passionnés.

On accuse le gouvernement :

- d'avoir abandonné Paris ;
- d'avoir renoncé à la République combattante ;
- de préparer un retour à l'ordre conservateur.

Louise Michel écrira plus tard :

> « Le peuple n'avait pas faim seulement de pain ; il avait faim de justice. »

Cette phrase résume le climat moral qui règne alors dans les quartiers populaires.

Les assemblées populaires comme espaces d'interprétation politique

L'une des fonctions essentielles des assemblées consiste à donner un sens collectif aux événements.

Les habitants ne se réunissent pas uniquement pour protester.

Ils cherchent également à comprendre.

Chaque réunion devient un lieu où sont discutées :

- les nouvelles militaires ;
- les décisions gouvernementales ;
- les résultats électoraux ;
- les rumeurs circulant dans la capitale.

Les participants confrontent leurs analyses.

Ils élaborent progressivement une lecture commune de la situation.

Cette dynamique correspond à ce que le sociologue Jürgen Habermas qualifiera plus tard d'« espace

public délibératif ».

Les assemblées produisent ainsi une opinion collective autonome.

Cette autonomie intellectuelle constitue l'une des principales menaces perçues par le pouvoir versaillais.

Les élections de février 1871 et la fracture politique française

Les élections législatives du 8 février 1871 accentuent les tensions.

L'Assemblée nationale élue est majoritairement monarchiste et conservatrice.

Les campagnes rurales, épuisées par la guerre, votent massivement pour des candidats favorables à la paix.

Paris, au contraire, choisit principalement des républicains radicaux et des socialistes.

Cette divergence crée une fracture profonde.

Dans les assemblées populaires, les résultats sont abondamment commentés.

Les orateurs dénoncent :

- le poids électoral des campagnes ;
- l'incompréhension entre Paris et la province ;
- le risque d'un retour monarchique.

Pour beaucoup de militants, une conviction s'impose :

Paris doit défendre lui-même la République.

Cette idée nourrit directement le projet communaliste.

L'émergence d'une identité politique parisienne

Durant le mois de février 1871, les assemblées populaires participent à la construction d'une identité collective nouvelle.

Les habitants commencent à se percevoir comme une communauté politique spécifique.

Plusieurs éléments renforcent ce sentiment :

L'expérience commune du siège

Tous ont partagé :

- les privations ;
- les bombardements ;
- la mobilisation militaire.

La défense de la République

Paris apparaît comme le principal bastion républicain du pays.

La tradition révolutionnaire

Les références à :

- 1789 ;
- 1792 ;
- 1793 ;
- 1848

sont omniprésentes dans les discours.

Les assemblées contribuent à relier les luttes présentes à la mémoire révolutionnaire française.

Comme le note l'historienne Kristin Ross :

> « La Commune est aussi une lutte pour la définition de l'histoire nationale. »

Les comités de vigilance et la structuration du mouvement populaire

Les comités de vigilance prennent une importance croissante.

Le plus célèbre est le Comité central républicain des vingt arrondissements.

Créé dès l'automne 1870, il coordonne progressivement les initiatives des différents quartiers.

Ses membres organisent :

- des réunions ;
- des campagnes d'information ;
- des manifestations ;
- des pétitions.

Les assemblées populaires deviennent ainsi les relais locaux d'une organisation politique plus vaste.

Cette articulation entre structures centrales et initiatives de quartier constitue l'une des forces du mouvement communaliste.

La question de la Garde nationale

Au cours de cette période, la question de la Garde nationale devient centrale.

Les gardes nationaux refusent de remettre leurs armes.

Ils considèrent que :

- les canons ont été financés par souscription populaire ;
- la défense de Paris demeure nécessaire ;
- le gouvernement ne mérite pas leur confiance.

Les assemblées soutiennent massivement cette position.

Dans de nombreuses réunions, les participants affirment que le peuple armé constitue la meilleure garantie de la République.

Cette idée s'inscrit dans une longue tradition révolutionnaire remontant à 1789.

Elle repose sur une méfiance profonde envers les armées professionnelles et les pouvoirs centralisés.

Les femmes dans les assemblées de l’hiver 1871

La participation féminine s’intensifie considérablement.

Les femmes sont particulièrement touchées par les conséquences sociales du siège.

Elles subissent :

- la hausse des prix ;
- les difficultés alimentaires ;
- le chômage ;
- la précarité familiale.

Ces réalités les conduisent à intervenir davantage dans les débats.

Des figures comme :

- Louise Michel ;
- André Léo ;
- Paule Mink

multiplient les prises de parole.

Les femmes ne se limitent plus aux questions d’assistance.

Elles abordent :

- la République ;
- la guerre ;
- l’éducation ;
- l’organisation sociale.

Cette évolution représente une rupture majeure dans l’histoire politique française.

L’historienne Carolyn J. Eichner souligne que :

> « Les clubs offrent aux femmes un espace d’expression politique sans équivalent dans la France du XIXe siècle. »

Les revendications des assemblées populaires

À mesure que les tensions augmentent, les revendications se précisent.

Les motions adoptées dans les réunions populaires réclament notamment :

L’autonomie municipale

Paris doit élire ses propres autorités.

Le contrôle des élus

Les représentants doivent rendre des comptes aux citoyens.

La défense de la République

Toute tentative de restauration monarchique doit être combattue.

La justice sociale

Les questions économiques prennent une place croissante :

- loyers ;
- chômage ;
- organisation du travail ;
- assistance aux plus pauvres.

Le maintien de la Garde nationale

Les armes doivent rester entre les mains du peuple.

Ces revendications constituent déjà une ébauche du programme communaliste.

Les clubs comme contre-pouvoir

Au début de 1871, les assemblées populaires ne sont plus de simples lieux de discussion.

Elles fonctionnent comme un véritable contre-pouvoir.

Elles :

- surveillent les autorités ;
- critiquent les décisions gouvernementales ;
- mobilisent les habitants ;
- diffusent des informations ;
- coordonnent les actions collectives.

Cette capacité d'intervention inquiète de plus en plus le gouvernement d'Adolphe Thiers.

Pour les autorités, ces assemblées menacent l'ordre politique traditionnel.

Pour leurs participants, elles incarnent au contraire la véritable souveraineté populaire.

Mars 1871 : vers l'affrontement

Au début du mois de mars, la situation devient explosive.

L'Assemblée nationale décide :

- de supprimer la solde de nombreux gardes nationaux ;
- de transférer certaines institutions hors de Paris ;
- de renforcer le contrôle gouvernemental.

Ces mesures sont interprétées comme une attaque contre la capitale.

Les assemblées populaires réagissent immédiatement.

Les réunions deviennent quasi quotidiennes.

La mobilisation atteint un niveau sans précédent.

Lorsque le gouvernement décide finalement de récupérer les canons de la Garde nationale le 18 mars 1871, le terrain politique est déjà préparé.

Les réseaux militants existent.

Les solidarités de quartier sont solides.

Les assemblées ont construit une culture de résistance collective.

L’insurrection devient possible.

Conclusion du chapitre

Entre janvier et mars 1871, les assemblées populaires jouent un rôle décisif dans la transformation du mécontentement social en mouvement révolutionnaire organisé.

Elles permettent aux habitants de :

- interpréter les événements ;
- élaborer des revendications ;
- construire une identité politique commune ;
- préparer la mobilisation collective.

Loin d’être de simples lieux de discussion, elles deviennent les principaux instruments de la souveraineté populaire parisienne.

Lorsque éclate l’insurrection du 18 mars, elles ont déjà largement contribué à créer les conditions politiques de la naissance de la Commune.

Le pouvoir communal ne surgit donc pas ex nihilo : il est l’aboutissement d’un long travail de délibération et d’organisation mené au sein des assemblées populaires.

Chapitre 5

Le 18 mars 1871 : l’insurrection populaire et le rôle décisif des assemblées

Introduction

Le 18 mars 1871 constitue l'un des événements les plus étudiés de l'histoire sociale et politique française. Longtemps présenté soit comme une insurrection spontanée du peuple parisien, soit comme un complot révolutionnaire organisé, cet épisode apparaît aujourd'hui, à la lumière des travaux historiques contemporains, comme l'aboutissement d'un processus complexe de mobilisation populaire commencé plusieurs mois auparavant.

Dans cette perspective, les assemblées populaires jouent un rôle fondamental. Elles ne se contentent pas d'accompagner l'insurrection : elles en préparent les conditions politiques, sociales et culturelles. Elles forgent les réseaux militants, construisent les solidarités de quartier et diffusent une conception nouvelle de la souveraineté populaire.

Comme l'écrit l'historien Jacques Rougerie :

> « Le 18 mars ne fut pas un coup de force préparé par une minorité ; il fut le résultat d'une lente maturation collective dans laquelle les quartiers populaires jouèrent un rôle essentiel. »

Pour comprendre la naissance de la Commune, il est donc nécessaire d'analyser comment les assemblées populaires ont contribué à transformer une crise politique en révolution municipale.

Les canons de Montmartre : un symbole de souveraineté populaire

Au cœur des événements du 18 mars se trouve la question des canons de la Garde nationale.

Pendant le siège de Paris, plusieurs centaines de canons ont été financés par souscription populaire.

Ils sont considérés par de nombreux Parisiens comme la propriété collective du peuple.

Ils symbolisent :

- la résistance à l'envahisseur ;
- la défense de la République ;
- l'autonomie de la capitale.

Pour le gouvernement d'Adolphe Thiers, cette situation est inacceptable.

La présence d'une population armée et politiquement mobilisée représente une menace permanente.

Le pouvoir décide donc de récupérer ces pièces d'artillerie.

Dans la nuit du 17 au 18 mars, des troupes régulières sont envoyées à Montmartre, Belleville et dans plusieurs quartiers populaires.

L'opération doit être rapide et discrète.

Elle produit l'effet inverse.

La mobilisation spontanée des quartiers

Dès les premières heures du matin, les habitants constatent la présence des soldats.

Les informations circulent rapidement.

Les mécanismes de mobilisation développés pendant le siège entrent immédiatement en action.

Les réseaux de quartier se réactivent.

Les comités de vigilance transmettent les nouvelles.

Les gardes nationaux se rassemblent.

Les habitants descendent dans les rues.

L'historien Roger Gould insiste sur le rôle décisif de ces réseaux locaux :

> « Les solidarités construites durant le siège expliquent largement la rapidité avec laquelle les quartiers populaires se mobilisèrent le 18 mars. »

Cette mobilisation n'est pas dirigée par un état-major centralisé.

Elle repose sur des liens de proximité développés depuis plusieurs mois.

Le rôle des femmes dans les événements du 18 mars

L'un des aspects les plus remarquables de cette journée est l'intervention des femmes.

Les témoignages contemporains sont nombreux sur ce point.

À Montmartre notamment, des femmes jouent un rôle décisif dans les premières heures de la crise.

Louise Michel raconte :

> « Les femmes entouraient les soldats ; elles leur parlaient ; elles leur demandaient s'ils allaient tirer sur le peuple. »

Selon plusieurs récits, ce sont souvent elles qui s'interposent les premières entre les soldats et les habitants.

Cette intervention possède une portée symbolique considérable.

Les femmes apparaissent comme des médiatrices mais aussi comme des actrices politiques.

Leur présence contribue à désamorcer la violence.

L'historienne Carolyn J. Eichner souligne que :

> « Les femmes ne furent pas de simples spectatrices du 18 mars ; elles furent parmi les premières participantes de l'insurrection. »

Cette réalité sera pourtant largement minimisée par de nombreux récits postérieurs.

La fraternisation entre soldats et population

Le gouvernement compte sur l'obéissance des troupes.

Or cette hypothèse se révèle erronée.

Face aux habitants rassemblés, les soldats hésitent.

Les discussions se multiplient.

Les femmes jouent souvent un rôle important dans ces échanges.

Les gardes nationaux dialoguent avec les militaires.

Peu à peu, la discipline se désagrège.

Plusieurs unités refusent d'ouvrir le feu.

Certaines fraternisent ouvertement avec la population.

Ce phénomène rappelle plusieurs épisodes de la Révolution française.

Il révèle surtout une crise profonde de légitimité du pouvoir central.

Lorsque l'armée refuse d'obéir, le projet gouvernemental s'effondre.

Les assemblées populaires comme infrastructure invisible de l'insurrection

L'insurrection du 18 mars ne peut être comprise sans les assemblées populaires qui l'ont précédée.

Depuis plusieurs mois, ces réunions ont permis :

- de diffuser les informations ;
- d'élaborer des analyses communes ;
- de construire une identité politique partagée ;
- de coordonner les quartiers.

Leur influence apparaît ici de manière indirecte mais décisive.

Les habitants savent pourquoi ils se mobilisent.

Ils partagent déjà un langage politique commun.

Ils possèdent des structures de coordination.

Ils disposent d'une culture de la discussion collective.

L'insurrection n'est donc pas seulement un événement militaire.

Elle constitue également le produit d'une longue délibération populaire.

La chute de l'autorité gouvernementale

Au cours de la journée du 18 mars, le pouvoir gouvernemental s'effondre progressivement dans Paris.

Les troupes se retirent.

Les autorités quittent la capitale.

Thiers ordonne le repli vers Versailles.

Cette décision a des conséquences majeures.

Elle crée un vide politique.

La question devient alors :

qui gouvernera Paris ?

Dans de nombreuses révolutions, ce type de situation débouche sur le chaos.

À Paris, l'existence préalable de structures populaires permet une transition relativement rapide.

Le Comité central de la Garde nationale

Le principal bénéficiaire de cette situation est le Comité central de la Garde nationale.

Cette institution s'est progressivement développée durant les mois précédents.

Elle rassemble des délégués élus par les bataillons.

Son fonctionnement repose déjà sur plusieurs principes démocratiques :

- élection des représentants ;

- responsabilité devant les mandants ;
- contrôle collectif des décisions.

Le Comité central n'avait pas initialement pour objectif de prendre le pouvoir.

Pourtant, après le départ du gouvernement, il devient la seule autorité capable d'assurer un minimum de coordination.

Il occupe l'Hôtel de Ville.

Il organise l'administration provisoire.

Il prépare les élections municipales.

Cette attitude témoigne d'une volonté remarquable de légitimation démocratique.

Plutôt que d'imposer une dictature révolutionnaire, le Comité central choisit de consulter les citoyens.

Les quartiers populaires comme acteurs politiques

L'une des grandes originalités du 18 mars réside dans le rôle joué par les quartiers.

Montmartre, Belleville, Ménilmontant, La Villette ou le faubourg Saint-Antoine ne sont pas de simples lieux géographiques.

Ils constituent de véritables communautés politiques.

Depuis des mois, les habitants :

- débattent ensemble ;
- s'organisent collectivement ;
- participent aux mêmes réunions.

Cette sociabilité politique favorise une mobilisation rapide.

L'historien Prosper-Olivier Lissagaray observe :

> « Paris se leva presque naturellement, comme un corps dont toutes les parties communiquaient. »

Cette image traduit bien la densité des réseaux populaires construits avant l'insurrection.

Les femmes après le 18 mars

Le succès de l'insurrection ouvre une nouvelle phase de mobilisation féminine.

Les femmes participent immédiatement :

- aux réunions de quartier ;
- aux clubs ;
- aux organisations de secours ;
- aux initiatives politiques.

Louise Michel devient l'une des figures les plus visibles du mouvement.

Mais elle n'est pas seule.

Dans tous les arrondissements, des femmes interviennent désormais publiquement.

Le 18 mars agit ainsi comme un accélérateur d'engagement politique.

Des milliers de Parisiennes découvrent qu'elles peuvent participer directement à la vie publique.

Une révolution démocratique avant d'être sociale

L'historiographie a souvent insisté sur les dimensions sociales ou socialistes de la Commune.

Ces aspects sont évidemment essentiels.

Cependant, l'analyse des événements du 18 mars montre que la première revendication porte sur la démocratie.

Les habitants réclament :

- le droit de choisir leurs autorités ;
- le contrôle des élus ;
- l'autonomie municipale ;
- la participation directe aux décisions.

Comme le souligne le philosophe Miguel Abensour :

> « La Commune fut d'abord une insurrection démocratique avant d'être un programme social. »

Les assemblées populaires constituent précisément le principal instrument de cette aspiration démocratique.

Les élections du 26 mars : la consécration du principe populaire

Après l'insurrection, le Comité central organise des élections municipales.

Le scrutin a lieu le 26 mars 1871.

La participation est importante malgré le contexte exceptionnel.

Les résultats reflètent largement les rapports de force construits dans les assemblées populaires.

De nombreux élus sont directement issus :

- des clubs ;
- des comités de vigilance ;
- des réseaux militants de quartier.

Le Conseil de la Commune est proclamé le 28 mars.

Cette cérémonie marque officiellement la naissance du nouveau pouvoir.

Mais ce pouvoir ne surgit pas du néant.

Il est l'aboutissement d'un long processus de mobilisation populaire dont les assemblées ont constitué le principal moteur.

Conclusion du chapitre

L'insurrection du 18 mars 1871 apparaît comme le moment où les formes de participation développées durant le siège et l'hiver révolutionnaire se transforment en pouvoir politique effectif.

Les assemblées populaires jouent un rôle décisif dans cette évolution. Elles fournissent :

- les réseaux de mobilisation ;
- les cadres militants ;
- les références idéologiques ;
- les pratiques démocratiques qui rendent possible l'insurrection.

Elles permettent également aux habitants de concevoir une alternative au pouvoir versaillais fondée sur la souveraineté populaire.

Le 18 mars ne marque donc pas seulement le début de la Commune. Il représente l'entrée des assemblées populaires dans l'histoire institutionnelle.

Pour la première fois depuis la Révolution française, un mouvement politique tente de faire de la participation directe des citoyens l'un des fondements de l'exercice du pouvoir.

Chapitre 6

Les clubs révolutionnaires : les assemblées populaires au cœur de la Commune (mars-avril 1871)

Introduction

Parmi toutes les institutions qui caractérisent la Commune de Paris, aucune n'incarne aussi clairement l'ambition démocratique du mouvement que les clubs révolutionnaires. Si le Conseil de la Commune représente l'autorité politique officielle élue le 26 mars 1871, les clubs constituent quant à eux l'espace vivant de la souveraineté populaire. Ils sont les lieux où les citoyens discutent, critiquent, approuvent ou contestent les décisions des élus. Ils permettent à des milliers d'hommes et de femmes de participer directement à la vie politique quotidienne.

La Commune ne repose donc pas uniquement sur une démocratie représentative municipale ; elle tente d'articuler représentation et participation directe. Cette articulation constitue l'une de ses principales originalités historiques.

Comme l'écrit Jacques Rougerie :

> « Les clubs furent la conscience vigilante de la Commune. »

Ils ne se contentent pas d'accompagner l'action gouvernementale. Ils cherchent à l'influencer, à l'orienter et parfois à la corriger.

Durant les semaines qui suivent le 18 mars, Paris devient ainsi une immense cité délibérative où la politique envahit la vie quotidienne à un degré rarement observé dans l'histoire contemporaine.

Une explosion sans précédent de la participation politique

L'ampleur du phénomène est considérable.

Entre mars et mai 1871, plusieurs dizaines de clubs fonctionnent simultanément dans la capitale.

Les estimations varient selon les sources.

Les historiens évoquent généralement entre cinquante et soixante-dix clubs actifs.

Certains se réunissent chaque soir.

D'autres plusieurs fois par semaine.

Les séances attirent régulièrement plusieurs centaines de participants.

Dans certains cas, l'assistance dépasse le millier de personnes.

L'historien Prosper-Olivier Lissagaray décrit :

> « Une ville entière discutant d'elle-même. »

Cette formule résume parfaitement la situation parisienne du printemps 1871.

La politique n'est plus l'affaire d'une élite.

Elle devient une activité collective quotidienne.

Les églises transformées en forums populaires

L'un des aspects les plus spectaculaires de la Commune est la transformation de nombreuses églises en lieux de réunion politique.

Parmi les plus célèbres :

- Saint-Ambroise ;
- Saint-Eustache ;
- Saint-Sulpice ;
- Notre-Dame-de-la-Croix ;
- Saint-Germain-l'Auxerrois ;
- La Trinité ;
- Saint-Médard.

Ce choix répond d'abord à des considérations pratiques.

Les églises disposent :

- d'une grande capacité d'accueil ;
- d'une acoustique favorable ;
- d'un emplacement central.

Mais leur réquisition possède également une forte dimension symbolique.

Les communards souhaitent substituer à l'autorité religieuse l'autorité du peuple souverain.

L'historienne Édith Thomas écrit :

> « La chaire du prêtre devient parfois la tribune du citoyen. »

Cette inversion des fonctions illustre parfaitement l'esprit de la Commune.

L'espace sacré est transformé en espace civique.

La parole populaire remplace la parole ecclésiastique.

Le fonctionnement des clubs

Malgré leur diversité, les clubs présentent des caractéristiques communes.

Une séance débute généralement par :

1. l'ouverture officielle de la réunion ;
2. la lecture des nouvelles ;
3. la présentation des décrets de la Commune ;
4. les interventions des orateurs ;
5. les débats ;
6. le vote éventuel de résolutions.

Les discussions sont souvent passionnées.

Les interruptions sont fréquentes.

Les applaudissements ponctuent les discours.

Les désaccords s'expriment ouvertement.

Pourtant, malgré cette agitation apparente, les clubs suivent souvent des règles relativement précises.

Un président dirige les débats.

Des secrétaires rédigent des comptes rendus.

Des motions sont soumises au vote.

Ces pratiques contribuent à former une véritable culture démocratique.

Une démocratie de la parole

La caractéristique fondamentale des clubs réside dans la circulation de la parole.

Dans la société du Second Empire, la parole politique publique demeure largement monopolisée par :

- les notables ;
- les avocats ;
- les journalistes ;
- les parlementaires.

La Commune bouleverse cette hiérarchie.

Des ouvriers.

Des artisans.

Des employés.

Des couturières.

Des blanchisseuses.

Des institutrices.

Peuvent désormais prendre la parole devant plusieurs centaines de personnes.

Cette révolution de la parole constitue l'un des phénomènes majeurs de l'expérience communarde.

Le philosophe Jacques Rancière a montré que toute démocratie véritable implique une redistribution de la parole légitime.

Les clubs réalisent précisément cette redistribution.

Des individus traditionnellement exclus du débat public deviennent des sujets politiques actifs.

Les thèmes débattus

Contrairement à certaines représentations caricaturales, les clubs ne discutent pas uniquement de révolution ou de guerre.

Leurs préoccupations sont extrêmement variées.

La guerre contre Versailles

La question militaire demeure omniprésente.

Les participants débattent :

- de la défense de Paris ;
- de l'organisation des bataillons ;
- de la stratégie militaire ;
- du commandement de la Garde nationale.

Les critiques adressées aux chefs militaires sont fréquentes.

Les réformes sociales

Les clubs discutent également :

- des salaires ;
- du chômage ;
- des coopératives ouvrières ;
- des ateliers abandonnés ;
- des retraites ;
- des secours aux familles.

Ces débats contribuent directement à l'élaboration de plusieurs mesures communardes.

L'éducation

L'enseignement occupe une place centrale.

Les participants réclament :

- une école gratuite ;
- une école obligatoire ;
- une école laïque ;
- une école ouverte aux filles comme aux garçons.

Ces revendications annoncent plusieurs réformes ultérieures de la Troisième République.

La religion

La séparation de l'Église et de l'État suscite d'importantes discussions.

Les clubs dénoncent :

- le pouvoir du clergé ;
- l'influence religieuse dans l'enseignement ;
- les privilèges ecclésiastiques.

Les droits des femmes

Cette question apparaît avec une fréquence remarquable.

Les clubs deviennent l'un des principaux espaces de réflexion sur la place des femmes dans la société.

Les femmes dans les clubs révolutionnaires

Une participation sans précédent

L'un des phénomènes les plus extraordinaires de la Commune est l'ampleur de la participation féminine.

Avant 1871 :

- les femmes ne votent pas ;
- elles ne sont pas éligibles ;
- elles sont juridiquement dépendantes des hommes dans de nombreux domaines.

Pourtant, dans les clubs, elles participent activement à la vie politique.

L'historienne Carolyn Eichner affirme :

> « Les clubs communards offrent aux femmes une citoyenneté de fait que la loi leur refuse encore. »

Cette observation est fondamentale.

Même sans droits politiques officiels, les femmes exercent une véritable activité citoyenne.

Les femmes comme oratrices

De nombreuses contemporaines deviennent des figures connues des clubs.

Leurs interventions impressionnent souvent les observateurs.

Certaines prennent régulièrement la parole devant plusieurs centaines de personnes.

Cette situation représente une rupture majeure avec les normes sociales du XIX^{e} siècle.

Dans une société qui considère encore largement la politique comme un domaine masculin, des femmes occupent désormais la tribune.

L'historien Robert Tombs note :

> « La visibilité politique des femmes constitue l'une des caractéristiques les plus frappantes de la Commune. »

Louise Michel et la pédagogie révolutionnaire

Parmi toutes les figures féminines de la Commune, Louise Michel occupe une place particulière.

Institutrice de profession, elle accorde une importance considérable à l'éducation politique.

Pour elle, les clubs sont :

- des écoles populaires ;
- des lieux d'émancipation ;
- des instruments de transformation sociale.

Dans ses Mémoires, elle écrit :

> « Le peuple apprenait à parler, à penser et à vouloir. »

Cette phrase résume parfaitement la fonction éducative des assemblées populaires.

Louise Michel considère que la démocratie ne peut exister sans apprentissage collectif de la liberté.

André Léo et la critique démocratique

André Léo joue également un rôle majeur.

Journaliste et écrivaine, elle intervient régulièrement dans les débats publics.

Elle défend :

- l'égalité des sexes ;
- la démocratie ;
- l'éducation ;
- la liberté d'expression.

Elle critique parfois certaines tendances autoritaires présentes au sein du mouvement

révolutionnaire.

Pour André Léo, la démocratie doit demeurer fidèle à ses principes même en période de guerre.

Ses interventions contribuent à enrichir les débats des clubs.

Élisabeth Dmitrieff et l'Union des femmes

L'arrivée d'Élisabeth Dmitrieff en avril 1871 marque une étape importante.

Fondatrice de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, elle développe une organisation fortement inspirée des pratiques délibératives des assemblées populaires.

Les réunions de l'Union fonctionnent selon des principes proches de ceux des clubs :

- discussion collective ;
- élection de responsables ;
- débats sur les revendications ;
- participation directe.

L'Union devient rapidement l'une des organisations féminines les plus dynamiques de la Commune.

Les clubs comme contre-pouvoir

Les clubs ne sont pas seulement des lieux de discussion.

Ils exercent également une pression politique constante sur les élus.

Ils :

- surveillent l'action du Conseil de la Commune ;
- critiquent certaines décisions ;
- proposent des réformes ;
- adressent des pétitions aux autorités.

Cette fonction de contrôle constitue l'une des principales innovations de l'expérience communarde.

Les élus savent qu'ils sont observés.

Ils doivent régulièrement justifier leurs choix devant la population.

La souveraineté populaire ne s'arrête pas au moment du vote.

Elle continue à s'exercer quotidiennement.

Les limites des clubs

Malgré leur importance, les clubs rencontrent plusieurs difficultés.

La diversité idéologique

On y trouve :

- des jacobins ;
- des blanquistes ;
- des proudhoniens ;
- des internationalistes ;
- des socialistes révolutionnaires.

Cette diversité favorise les débats mais complique parfois les décisions.

L'urgence militaire

À partir d'avril 1871, la guerre contre Versailles s'intensifie.

Les nécessités militaires imposent parfois des décisions rapides incompatibles avec de longues délibérations.

L'absence de statut officiel

Les clubs exercent une influence considérable mais ne possèdent aucun pouvoir juridique clairement défini.

Leurs relations avec les institutions communardes demeurent donc parfois ambiguës.

Conclusion

Les clubs révolutionnaires constituent probablement l'expression la plus aboutie de la démocratie populaire expérimentée durant la Commune de Paris.

Ils permettent à des milliers de citoyens — et tout particulièrement à des milliers de femmes — de participer directement à la vie politique. Ils favorisent la circulation de la parole, le contrôle des élus, l'élaboration collective des revendications et la formation d'une culture démocratique profondément originale.

Plus encore que le Conseil de la Commune lui-même, les clubs incarnent l'ambition fondamentale du mouvement communaliste : faire du peuple non seulement l'origine théorique du pouvoir, mais son acteur quotidien.

C'est pourquoi ils apparaissent aujourd'hui comme l'un des héritages les plus durables et les plus fascinants de la Commune de Paris.

Chapitre 7

Les femmes dans les assemblées populaires : une révolution dans la révolution

Introduction

Parmi les multiples dimensions qui font de la Commune de Paris un événement exceptionnel dans l'histoire contemporaine, la participation des femmes occupe une place centrale. Bien que la Commune n'accorde ni le droit de vote ni l'éligibilité aux femmes, celles-ci investissent massivement les espaces politiques ouverts par la révolution. Elles assistent aux réunions, prennent la parole dans les clubs, organisent des associations, élaborent des revendications sociales et participent parfois directement à la défense armée de Paris.

Cette présence féminine transforme profondément la vie politique parisienne. Pour la première fois à une telle échelle, des femmes issues principalement des classes populaires interviennent publiquement dans le débat politique. Elles ne se contentent pas de soutenir la révolution ; elles contribuent à la définir, à l'orienter et à l'enrichir.

L'historienne Édith Thomas, pionnière des études sur les communardes, écrivait :

> « La Commune révéla soudain des milliers de femmes que l'histoire officielle avait jusque-là maintenues dans l'ombre. »

La participation féminine constitue ainsi l'une des dimensions les plus novatrices de l'expérience communarde.

La condition féminine sous le Second Empire

Pour mesurer l'importance de cette évolution, il convient d'abord de rappeler la situation des femmes dans la société française du XIX^{e} siècle.

Sous le Second Empire, les femmes sont juridiquement et politiquement subordonnées.

Elles :

- ne votent pas ;
- ne peuvent être élues ;
- ne disposent pas des principaux droits civiques ;
- restent soumises à l'autorité maritale dans de nombreux domaines.

Le Code civil napoléonien maintient une conception profondément patriarcale de la famille.

La femme mariée demeure légalement dépendante de son époux.

Sur le plan économique, la situation n'est guère plus favorable.

Dans les quartiers populaires, les femmes travaillent souvent :

- dans les ateliers de confection ;
- dans les blanchisseries ;
- dans le textile ;

- comme domestiques ;
- comme ouvrières à domicile.

Leurs salaires sont généralement très inférieurs à ceux des hommes.

Les journées de travail sont longues.

La précarité est constante.

Ainsi, les femmes des classes populaires subissent une double exclusion :

- exclusion politique ;
- exploitation économique.

La Commune intervient dans ce contexte d'inégalités profondes.

Le siège de Paris : une première politisation massive

Le siège de Paris entre septembre 1870 et janvier 1871 joue un rôle décisif dans la politisation féminine.

Les femmes sont directement confrontées aux conséquences de la guerre :

- pénuries alimentaires ;
- hausse des prix ;
- chômage ;
- soins aux blessés ;
- désorganisation familiale.

Face à ces difficultés, elles participent à de multiples initiatives d'entraide.

Elles organisent :

- des distributions alimentaires ;
- des secours ;
- des collectes ;
- des réseaux de solidarité.

Cette activité favorise leur entrée progressive dans la sphère publique.

Les réunions populaires deviennent alors des lieux où elles peuvent exprimer leurs préoccupations.

Pour beaucoup d'entre elles, il s'agit de la première expérience de participation politique.

Les clubs révolutionnaires : une citoyenneté informelle

La proclamation de la Commune ouvre un espace politique inédit.

Les clubs révolutionnaires deviennent le principal lieu de cette transformation.

Juridiquement, les femmes restent exclues de la citoyenneté.

Mais dans les faits, elles participent activement à la vie politique.

L'historienne Carolyn J. Eichner parle à ce sujet d'une :

> « citoyenneté pratique exercée en dehors des institutions officielles ».

Cette notion est essentielle.

Les communardes ne disposent pas de droits politiques formels.

Pourtant, elles agissent comme des citoyennes.

Elles :

- assistent aux réunions ;
- interviennent dans les débats ;
- rédigent des motions ;
- influencent les décisions collectives ;
- organisent des campagnes.

Les clubs deviennent ainsi un espace de citoyenneté alternative.

La conquête de la parole publique

L'un des changements les plus profonds concerne la parole.

Au XIX^{e} siècle, l'espace public est largement masculin.

Prendre la parole devant une assemblée nombreuse représente déjà une forme de pouvoir.

Or les clubs révolutionnaires bouleversent cette répartition traditionnelle.

Des femmes issues des milieux populaires montent à la tribune.

Elles s'adressent à des centaines de personnes.

Elles discutent :

- de politique ;
- d'économie ;
- d'éducation ;
- de guerre ;
- de démocratie.

Cette conquête de la parole constitue une révolution culturelle.

Le sociologue Pierre Bourdieu montrera plus tard que la parole publique est toujours liée à des rapports de pouvoir.

Les clubs communards remettent précisément en cause ces hiérarchies.

Ils permettent à des groupes traditionnellement réduits au silence de devenir visibles.

Louise Michel : l'incarnation de la citoyenne révolutionnaire

Aucune figure n'incarne mieux cette transformation que Louise Michel.

Institutrice, républicaine radicale et militante révolutionnaire, elle participe activement aux événements depuis les premiers jours du siège.

Dans les clubs, elle intervient régulièrement.

Elle défend :

- l'éducation populaire ;
- l'égalité sociale ;
- la participation politique des femmes ;
- la révolution démocratique.

Pour Louise Michel, les assemblées populaires remplissent une fonction essentielle.

Elles permettent au peuple de découvrir sa propre capacité politique.

Dans ses *Mémoires*, elle écrit :

> « Le peuple apprenait lui-même ce qu'il pouvait être. »

Cette phrase exprime l'idée fondamentale de l'émancipation par la participation.

La démocratie n'est pas seulement un système institutionnel.

Elle est aussi un processus d'apprentissage collectif.

André Léo : féminisme, démocratie et critique sociale

Parmi les grandes figures intellectuelles de la Commune, André Léo occupe une place particulière.

Journaliste, romancière et militante républicaine, elle développe une réflexion originale sur les liens entre démocratie et égalité des sexes.

Contrairement à certaines militantes plus directement engagées dans l'action révolutionnaire quotidienne, André Léo insiste sur les fondements théoriques de l'émancipation.

Elle affirme que :

> « La liberté ne peut être divisée. »

Autrement dit, une société qui refuse l'égalité aux femmes ne peut prétendre réaliser pleinement la démocratie.

Ses interventions dans les clubs portent notamment sur :

- l'éducation ;
- la citoyenneté ;
- les droits sociaux ;
- la réforme scolaire.

Elle critique également certaines tendances autoritaires présentes dans le mouvement révolutionnaire.

Cette position lui confère une place originale au sein du débat communard.

Paule Mink : l'oratrice des clubs populaires

Paule Mink figure parmi les oratrices les plus célèbres de la Commune.

Son éloquence impressionne de nombreux contemporains.

Elle participe à de multiples réunions publiques.

Ses discours abordent :

- la justice sociale ;
- l'éducation ;
- la révolution ;
- la place des femmes.

Elle milite également pour la création d'écoles laïques.

Son activité témoigne de la capacité des clubs à faire émerger de nouvelles figures politiques féminines.

Sans ces espaces de débat, de nombreuses militantes seraient probablement restées invisibles.

Élisabeth Dmitrieff et l'Union des femmes

L'arrivée d'Élisabeth Dmitrieff à Paris en avril 1871 constitue un moment majeur.

Âgée de seulement vingt ans, cette militante russe liée à l'Internationale fonde rapidement :

l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés.

Cette organisation devient la plus importante structure féminine de la Commune.

L'Union ne se limite pas aux œuvres de secours.

Elle développe un véritable programme politique et social.

Ses membres réclament :

- l'égalité salariale ;
- le droit au travail ;
- l'organisation coopérative de la production ;
- l'instruction des filles ;
- l'émancipation économique.

L'historienne Carolyn Eichner considère l'Union comme :

> « l'une des premières organisations féminines de masse de l'histoire française ».

Les assemblées féminines et la démocratie sociale

Les réunions de l'Union des femmes fonctionnent selon des principes très proches de ceux des clubs populaires.

Les participantes :

- débattent collectivement ;
- élisent des responsables ;
- votent des résolutions ;
- organisent des actions concrètes.

Cette pratique contribue à l'émergence d'une véritable culture politique féminine.

Les femmes ne sont plus seulement des bénéficiaires des décisions politiques.

Elles deviennent des actrices de leur élaboration.

Cette évolution est essentielle pour comprendre la portée historique de la Commune.

Les revendications féminines dans les assemblées populaires

Les débats révèlent plusieurs grands thèmes récurrents.

L'égalité économique

Les communardes dénoncent :

- les écarts de salaire ;
- l'exploitation patronale ;
- la précarité du travail féminin.

Elles réclament une rémunération égale pour un travail équivalent.

Cette revendication est exceptionnellement moderne pour l'époque.

Le droit au travail

Les femmes soutiennent la création de coopératives ouvrières.

Elles souhaitent remplacer la dépendance économique par l'association des producteurs.

Cette idée s'inspire largement des traditions socialistes et proudhoniennes.

L'éducation

L'instruction apparaît comme une priorité.

Les militantes réclament :

- une école gratuite ;
- une école laïque ;
- une école identique pour les filles et les garçons.

Cette revendication dépasse largement les pratiques éducatives du XIX^{e} siècle.

La protection sociale

Les débats portent également sur :

- les crèches ;
- l'assistance médicale ;
- l'aide aux familles ;
- la protection des travailleurs.

Ces préoccupations annoncent certaines politiques sociales du XX^{e} siècle.

Les femmes et la défense de Paris

L'engagement féminin ne se limite pas aux débats.

Il s'étend à la défense de la Commune.

Les femmes participent :

- aux ambulances ;
- aux cantines ;
- aux services de secours ;
- à l'organisation logistique.

Certaines prennent également part aux combats.

Louise Michel elle-même combat durant la Semaine sanglante.

Les recherches récentes ont largement confirmé cette participation militaire féminine, longtemps minimisée par l'historiographie traditionnelle.

Les limites de l'émancipation communarde

Malgré ces avancées remarquables, la Commune ne réalise pas une égalité politique complète.

Les femmes :

- ne votent toujours pas ;
- ne peuvent pas être élues au Conseil de la Commune ;
- restent exclues des institutions officielles.

Même parmi les révolutionnaires, de nombreux préjugés persistent.

La citoyenneté féminine demeure largement informelle.

Cette contradiction constitue l'une des limites majeures de l'expérience communarde.

Comme le souligne l'historienne Édith Thomas :

> « Les femmes furent indispensables à la Commune, mais la Commune n'alla pas jusqu'à leur reconnaître tous les droits qu'elles réclamaient. »

Conclusion

La participation des femmes aux assemblées populaires représente l'une des transformations les plus profondes produites par la Commune de Paris.

Grâce aux clubs révolutionnaires, aux comités de quartier et à l'Union des femmes, des milliers de Parisiennes accèdent à une forme de citoyenneté active dont elles étaient jusque-là exclues.

Elles prennent la parole, élaborent des revendications, organisent des associations et participent à la défense de la révolution.

Cette expérience ne débouche pas sur l'égalité politique complète, mais elle ouvre une brèche décisive dans l'ordre social du XIX^{e} siècle.

Pour cette raison, la Commune apparaît aujourd'hui non seulement comme une révolution démocratique et sociale, mais également comme l'un des moments fondateurs de l'histoire de l'engagement politique féminin en France.

Chapitre 8

L’influence directe des assemblées populaires sur les décisions de la Commune : contrôle des élus, pression politique et démocratie participative

Introduction

L’historiographie classique a longtemps présenté la Commune de Paris à travers l’étude de son Conseil élu, de ses commissions administratives et de ses principaux dirigeants. Une telle approche, bien qu’indispensable, tend parfois à sous-estimer le rôle joué par les assemblées populaires dans l’élaboration concrète de la politique communarde. Or, la Commune ne fut jamais un simple gouvernement municipal révolutionnaire. Elle constitua également une expérience originale de contrôle populaire permanent, dans laquelle les clubs, les comités de vigilance, les réunions de quartier et les organisations citoyennes exercèrent une influence continue sur les institutions officielles.

L’un des aspects les plus novateurs de la Commune réside précisément dans cette interaction constante entre représentants élus et citoyens mobilisés. Les communards ne considèrent pas

l'élection comme un transfert définitif de souveraineté. L'élu demeure sous la surveillance permanente du peuple. Les assemblées populaires deviennent alors de véritables organes de pression politique, capables d'orienter les débats, de proposer des mesures, de critiquer les décisions prises et d'imposer certaines revendications à l'ordre du jour.

Comme l'écrit Jacques Rougerie :

> « La Commune gouverne, mais les clubs la regardent gouverner. »

Cette formule résume parfaitement le fonctionnement de la démocratie communarde.

Une conception nouvelle de la représentation politique

Pour comprendre l'influence des assemblées populaires, il faut d'abord saisir la conception communarde de la représentation.

La tradition parlementaire française repose sur une délégation relativement large du pouvoir politique.

Une fois élu, le représentant dispose d'une autonomie importante.

La Commune adopte une logique différente.

Les élus sont considérés comme :

- responsables devant les citoyens ;
- révocables ;
- soumis à la critique publique ;
- tenus de rendre compte de leur action.

Cette conception s'inspire à la fois :

- de la tradition révolutionnaire de 1793 ;
- du républicanisme radical ;
- des théories socialistes ;
- des idées fédéralistes de Proudhon.

L'élection ne constitue donc pas la fin de la participation populaire.

Elle en représente seulement le point de départ.

Les clubs comme contre-pouvoir permanent

Dans la pratique, les clubs remplissent plusieurs fonctions essentielles.

Ils servent d'abord de lieux d'information.

Les décisions de la Commune y sont lues et commentées.

Les citoyens peuvent ainsi suivre l'activité gouvernementale presque quotidiennement.

Mais les clubs vont beaucoup plus loin.

Ils deviennent progressivement :

- des espaces de critique ;
- des centres de mobilisation ;
- des lieux d’élaboration politique.

Les orateurs évaluent les décisions prises.

Les citoyens expriment leur satisfaction ou leur mécontentement.

Des motions sont adoptées.

Des pétitions sont envoyées au Conseil communal.

Certaines réunions désignent même des délégations chargées de rencontrer directement les élus.

Les clubs fonctionnent ainsi comme une forme de contre-pouvoir populaire.

La circulation des revendications entre la rue et l’Hôtel de Ville

L’une des particularités de la Commune est la porosité entre les assemblées populaires et les institutions officielles.

De nombreux élus fréquentent régulièrement les clubs.

Certains y interviennent fréquemment.

D’autres y sont invités pour expliquer leur politique.

Cette proximité favorise la circulation permanente des idées.

Une revendication formulée dans un club peut rapidement atteindre :

- une commission municipale ;
- un élu influent ;
- le Conseil de la Commune.

Inversement, les décisions prises à l’Hôtel de Ville sont immédiatement discutées dans les quartiers.

Il existe donc un dialogue continu entre gouvernants et gouvernés.

Cette relation distingue profondément la Commune des régimes représentatifs traditionnels.

L’influence sur la politique sociale

Les assemblées populaires jouent un rôle majeur dans la radicalisation sociale de la Commune.

De nombreux débats concernent :

- le travail ;
- les salaires ;
- les coopératives ;
- les secours publics ;
- les loyers.

Les quartiers populaires réclament des mesures immédiates contre la misère aggravée par le siège et la guerre.

Cette pression contribue à plusieurs décisions importantes.

La suspension des loyers

Depuis le siège de Paris, de nombreuses familles ne peuvent plus payer leur logement.

La question est constamment évoquée dans les réunions populaires.

Les clubs dénoncent :

- les expulsions ;
- l'endettement ;
- les profits des propriétaires.

La Commune finit par confirmer la suspension des loyers.

Cette mesure répond directement à une revendication largement portée dans les quartiers populaires.

Les ateliers abandonnés

La fermeture de nombreux établissements provoque un chômage massif.

Dans les assemblées populaires, les ouvriers réclament la réquisition des entreprises abandonnées.

Le débat s'inspire à la fois :

- du socialisme coopératif ;
- du proudhonisme ;
- des expériences associatives ouvrières.

La Commune adopte finalement un décret permettant la reprise des ateliers abandonnés sous forme de coopératives.

Cette décision illustre clairement l'influence des revendications populaires.

Les assemblées et la réforme de l'enseignement

L'éducation constitue l'un des thèmes les plus fréquemment abordés dans les clubs.

Les débats concernent :

- la gratuité scolaire ;
- la laïcité ;
- l'enseignement professionnel ;
- l'instruction des filles.

Les femmes jouent ici un rôle particulièrement important.

Louise Michel.

Paule Mink.

André Léo.

D'autres militantes moins connues interviennent régulièrement sur ces questions.

L’historienne Carolyn Eichner souligne que les revendications éducatives féminines occupent une place centrale dans les discussions populaires.

Sous cette pression, la Commune engage plusieurs réformes ambitieuses :

- création d’écoles laïques ;
- amélioration de l’enseignement professionnel ;
- développement de l’éducation des filles.

Même si le temps manque pour les appliquer pleinement, ces projets témoignent de l’influence directe des débats populaires.

Les clubs et la séparation de l’Église et de l’État

La question religieuse suscite également d’intenses discussions.

Les clubs populaires dénoncent régulièrement :

- les privilèges du clergé ;
- le financement public des cultes ;
- l’influence religieuse dans l’enseignement.

Les églises transformées en lieux de réunion deviennent elles-mêmes un symbole de cette évolution.

Le peuple s’approprie des espaces traditionnellement contrôlés par l’institution ecclésiastique.

Le décret du 2 avril 1871 sur la séparation de l’Église et de l’État correspond largement à cette aspiration populaire.

Bien entendu, les élus jouent un rôle essentiel dans son adoption.

Mais les assemblées ont largement préparé le terrain idéologique.

Le contrôle populaire des administrations

Les clubs ne se limitent pas à discuter des grandes orientations politiques.

Ils surveillent également l’administration quotidienne.

Des critiques sont adressées :

- aux fonctionnaires jugés inefficaces ;
- aux responsables militaires ;
- aux commissions communales.

Cette vigilance permanente contribue à créer une culture politique fondée sur la responsabilité publique.

L’élu n’est jamais totalement indépendant du regard des citoyens.

Les assemblées face aux difficultés militaires

À mesure que la guerre contre Versailles s'intensifie, les clubs deviennent de plus en plus préoccupés par les questions militaires.

Les critiques se multiplient contre :

- certains généraux ;
- l'organisation des bataillons ;
- les hésitations stratégiques.

De nombreux clubs réclament :

- une meilleure coordination militaire ;
- une mobilisation plus énergique ;
- des mesures exceptionnelles de défense.

Cette pression contribue à radicaliser une partie des dirigeants communards.

Le débat sur le Comité de Salut public

Aucun sujet n'illustre mieux l'influence des assemblées que la controverse autour du Comité de Salut public.

Créé le 1er mai 1871, ce comité s'inspire explicitement du modèle de 1793.

Ses partisans estiment que la situation militaire exige une concentration du pouvoir.

Ses adversaires dénoncent une menace pour la démocratie communarde.

Le débat traverse :

- le Conseil de la Commune ;
- les commissions ;
- les clubs révolutionnaires.

Dans les assemblées populaires, les opinions sont profondément divisées.

Certains citoyens réclament davantage d'autorité.

D'autres défendent la participation démocratique contre toute centralisation excessive.

Cette controverse montre que les clubs ne constituent pas un simple relais du pouvoir.

Ils demeurent des espaces autonomes de réflexion politique.

Les femmes comme force d'influence politique

L'impact des femmes sur les décisions communardes est particulièrement visible dans plusieurs domaines.

Les assemblées féminines et l'Union des femmes exercent une pression constante sur les autorités.

Elles réclament :

- l'égalité salariale ;

- l’organisation du travail féminin ;
- l’éducation des filles ;
- l’assistance aux familles ;
- les soins aux blessés.

Certaines propositions sont reprises directement par les commissions communales.

Cette influence demeure toutefois largement informelle.

Les femmes ne siègent pas au Conseil.

Leur pouvoir passe principalement par :

- les clubs ;
- les associations ;
- les réseaux militants.

Paradoxalement, cette exclusion institutionnelle renforce parfois leur présence dans les espaces participatifs.

Une démocratie sous tension

L’influence des assemblées populaires produit cependant plusieurs difficultés.

Les débats sont parfois longs.

Les revendications sont nombreuses.

Les attentes populaires dépassent souvent les capacités réelles de la Commune.

L’historien Robert Tombs souligne que la Commune doit constamment arbitrer entre :

- participation démocratique ;
- efficacité administrative ;
- urgence militaire.

Cette tension devient particulièrement forte durant les dernières semaines du régime.

Une expérience unique de démocratie participative

Malgré ses limites, la Commune représente l’une des tentatives les plus ambitieuses de démocratie participative du XIX^{e} siècle.

Les assemblées populaires ne constituent pas un simple décor révolutionnaire.

Elles influencent réellement :

- les débats ;
- les priorités politiques ;
- les réformes sociales ;
- les orientations idéologiques.

Le philosophe Miguel Abensour considère que la Commune cherche à réduire au maximum la

distance entre gouvernants et gouvernés.

Les clubs apparaissent alors comme l'instrument principal de cette ambition.

Conclusion

L'étude des assemblées populaires montre que la Commune de Paris ne peut être comprise uniquement à travers son Conseil municipal ou ses décrets officiels. Les clubs révolutionnaires, les comités de vigilance, les réunions de quartier et les organisations féminines participent activement à la production des décisions politiques. Ils surveillent les élus, formulent des revendications, mobilisent les citoyens et influencent directement les orientations de la révolution.

Cette interaction permanente entre institutions et participation populaire constitue l'un des traits les plus originaux de l'expérience communarde. Elle explique également pourquoi la Commune demeure, pour de nombreux historiens et théoriciens de la démocratie, l'un des laboratoires politiques les plus fascinants de l'époque contemporaine.

Chapitre 9

L'Union des femmes, les clubs féminins et la construction d'une citoyenneté populaire féminine (avril-mai 1871)

Introduction

L'histoire de la Commune de Paris a longtemps été écrite à travers les figures masculines de l'insurrection : élus communards, officiers de la Garde nationale, journalistes révolutionnaires ou théoriciens du socialisme. Pourtant, depuis les travaux pionniers d'Édith Thomas puis ceux de Carolyn J. Eichner, de Gay Gullickson, de Michèle Riot-Sarcey ou de Quentin Deluermoz, il apparaît clairement que les femmes ne furent pas de simples auxiliaires du mouvement communaliste. Elles constituèrent l'un des acteurs collectifs les plus dynamiques de la révolution parisienne.

La création de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, en avril 1871, représente l'aboutissement d'un processus de politisation amorcé durant le siège de Paris. À travers cette organisation, mais également grâce aux clubs révolutionnaires et aux multiples réseaux de quartier, les femmes élaborent des revendications propres, développent des formes originales d'organisation collective et expérimentent une citoyenneté active que le cadre juridique de l'époque continue pourtant de leur refuser.

La Commune ne leur accorde pas le droit de vote. Elle ne leur ouvre pas l'accès aux fonctions électives. Cependant, les femmes investissent les espaces de participation directe au point de devenir l'un des moteurs essentiels de la vie démocratique parisienne. Cette contradiction est au

cœur de l'expérience communarde : l'exclusion institutionnelle coexiste avec une inclusion politique sans précédent.

Comme l'écrit Carolyn J. Eichner :

> « Les femmes de la Commune créèrent une citoyenneté révolutionnaire fondée sur l'action plutôt que sur le droit. »

Cette citoyenneté pratique constitue l'un des héritages les plus novateurs de 1871.

La naissance d'une mobilisation féminine autonome

Du siège à la Commune : l'apprentissage de l'action collective

La mobilisation féminine ne naît pas soudainement avec la proclamation de la Commune.

Durant le siège de Paris, les femmes jouent déjà un rôle fondamental dans la survie quotidienne des quartiers populaires.

Elles participent :

- aux distributions alimentaires ;
- aux œuvres de secours ;
- aux réseaux de solidarité ;
- aux soins aux blessés ;
- à l'organisation des cantines populaires.

Ces activités les conduisent progressivement à intervenir dans des questions qui dépassent la simple assistance.

Les problèmes du ravitaillement, du chômage, de la guerre et de la pauvreté possèdent une dimension directement politique.

Les femmes découvrent alors leur capacité à agir collectivement.

L'historienne Michèle Riot-Sarcey considère que le siège constitue :

> « un moment décisif de socialisation politique des femmes populaires. »

Les réunions de quartier deviennent progressivement des espaces de discussion où s'élaborent des revendications nouvelles.

L'arrivée d'Élisabeth Dmitrieff

La création de l'Union des femmes est étroitement liée à l'arrivée à Paris d'une jeune militante russe : Élisabeth Dmitrieff.

Née en 1850 dans une famille aristocratique russe, Dmitrieff rejoint très tôt les milieux révolutionnaires européens.

Elle entretient des relations étroites avec l'Association internationale des travailleurs.

Karl Marx remarque rapidement ses capacités intellectuelles et organisationnelles.

Au printemps 1871, elle est envoyée à Paris comme représentante de l'Internationale.

Elle n'a alors que vingt ans.

Son arrivée coïncide avec une phase de radicalisation de la Commune.

Elle comprend immédiatement l'importance de la participation féminine dans le mouvement révolutionnaire.

Le 11 avril 1871, elle fonde officiellement l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés.

Cette organisation devient rapidement la principale structure féminine de la Commune.

L'Union des femmes : une organisation révolutionnaire originale

Une structure décentralisée

Contrairement à de nombreuses associations caritatives du XIX^{e} siècle, l'Union des femmes possède un objectif explicitement politique.

Son organisation repose sur une logique territoriale.

Des comités sont créés dans plusieurs arrondissements.

Chaque comité organise :

- des réunions ;
- des débats ;
- des collectes ;
- des actions sociales ;
- des initiatives économiques.

Cette structure rappelle fortement les assemblées populaires qui se multiplient dans Paris.

L'Union fonctionne ainsi comme une fédération de groupes locaux.

Cette organisation reflète l'influence des traditions fédéralistes présentes au sein du mouvement communaliste.

Une démocratie interne remarquable

Les réunions de l'Union reposent sur des principes relativement égalitaires.

Les participantes :

- discutent collectivement ;
- élisent leurs responsables ;
- votent certaines décisions ;
- débattent des orientations de l'organisation.

Cette pratique contribue à former de nouvelles compétences politiques.

De nombreuses femmes acquièrent une expérience directe :

- de la délibération ;
- de l'organisation ;
- de la prise de parole publique ;
- de la gestion collective.

L'Union apparaît ainsi comme une véritable école de citoyenneté.

Nathalie Lemel : ouvrière et militante révolutionnaire

Aux côtés de Dmitrieff, Nathalie Lemel joue un rôle fondamental.

Relieuse de profession, elle est issue du monde ouvrier parisien.

Contrairement à plusieurs figures intellectuelles de la Commune, son expérience politique est directement liée aux luttes du travail.

Elle participe activement :

- aux mouvements coopératifs ;
- aux associations ouvrières ;
- aux réseaux de l'Internationale.

Lemel défend une conception profondément sociale de l'émancipation féminine.

Pour elle, l'égalité juridique ne peut être obtenue sans transformation économique.

Cette approche influence fortement les revendications de l'Union.

Une critique de la dépendance économique

L'une des principales originalités de l'Union réside dans son analyse des rapports entre domination économique et domination sociale.

Les militantes constatent que les femmes sont maintenues dans une position de dépendance permanente.

Cette dépendance résulte :

- des faibles salaires ;
- de la précarité de l'emploi ;
- de l'absence de protection sociale ;
- de la dépendance conjugale.

Les communardes considèrent que la liberté politique suppose l'autonomie économique.

Cette idée constitue l'un des fondements de leur programme.

La revendication de l’égalité salariale

Parmi toutes les revendications féminines de la Commune, l’égalité salariale apparaît comme l’une des plus novatrices.

Les femmes dénoncent :

- les écarts de rémunération ;
- les discriminations professionnelles ;
- la sous-évaluation du travail féminin.

Dans plusieurs textes publiés par l’Union, les militantes affirment que :

> « tout travail égal doit recevoir une rémunération égale ».

Une telle revendication demeure exceptionnelle dans l’Europe des années 1870.

Elle annonce des combats qui se poursuivront durant plus d’un siècle.

Le droit au travail et les coopératives ouvrières

L’Union défend également la création d’ateliers coopératifs.

Cette revendication s’inscrit dans un contexte marqué par la fermeture de nombreuses entreprises.

Les militantes souhaitent :

- lutter contre le chômage ;
- garantir des revenus aux travailleuses ;
- supprimer l’exploitation patronale.

Les ateliers abandonnés par leurs propriétaires doivent être remis en activité sous contrôle collectif.

Cette proposition rejoint plusieurs mesures adoptées par la Commune.

Elle témoigne de l’influence exercée par les organisations féminines sur les débats économiques.

Les clubs féminins et la prise de parole publique

Parallèlement à l’Union, de nombreuses femmes participent activement aux clubs révolutionnaires.

Cette présence transforme profondément la culture politique de l’époque.

Les femmes ne se contentent plus d’assister aux réunions.

Elles deviennent :

- oratrices ;
- organisatrices ;
- animatrices de débats ;
- responsables d’associations.

Pour beaucoup d’entre elles, il s’agit de la première expérience de parole publique.

L’historienne Gay Gullickson souligne que :

> « la tribune révolutionnaire devient un espace d’émancipation sociale. »

Prendre la parole signifie conquérir une visibilité politique jusque-là refusée.

Paule Mink et la parole révolutionnaire

Parmi les grandes oratrices communardes, Paule Mink occupe une place centrale.

Militante socialiste et républicaine, elle multiplie les interventions publiques.

Ses discours abordent :

- l’éducation ;
- la démocratie ;
- la justice sociale ;
- l’égalité des sexes.

Les témoignages contemporains insistent souvent sur sa capacité à captiver les auditoires.

Elle illustre parfaitement l’émergence d’une nouvelle génération de femmes engagées dans la vie publique.

André Léo : penser la démocratie au féminin

André Léo développe quant à elle une réflexion théorique particulièrement élaborée.

Ses articles et ses discours mettent en lumière les contradictions du républicanisme masculin.

Elle affirme qu’une démocratie qui exclut les femmes demeure inachevée.

Pour André Léo :

> « l’égalité n’est pas divisible ».

Cette formule résume l’ensemble de sa pensée politique.

L’émancipation sociale doit inclure l’émancipation féminine.

Louise Michel et l’éducation populaire

Louise Michel accorde une importance particulière à la formation politique du peuple.

Dans les clubs comme dans les écoles, elle voit l’éducation comme le principal instrument de transformation sociale.

Son engagement relie constamment :

- instruction ;
- démocratie ;
- révolution.

Elle considère que la participation politique doit être accessible à tous.

Cette conviction explique son investissement constant dans les assemblées populaires.

Une citoyenneté sans droits politiques

Malgré leur engagement, les femmes demeurent exclues des institutions officielles.

La Commune :

- ne leur accorde pas le droit de vote ;
- ne leur permet pas d'être élues ;
- ne modifie pas fondamentalement leur statut juridique.

Cette contradiction constitue l'une des limites majeures de l'expérience communarde.

Pourtant, les femmes exercent une influence réelle.

Leur pouvoir passe par :

- les clubs ;
- les associations ;
- les réseaux militants ;
- les assemblées populaires.

La citoyenneté devient ainsi une pratique plutôt qu'un statut légal.

Conclusion

L'Union des femmes et les clubs féminins représentent l'une des expériences les plus novatrices de la Commune de Paris. À travers eux, des milliers de femmes acquièrent une expérience directe de la délibération collective, de l'organisation politique et de la mobilisation sociale. Elles élaborent des revendications ambitieuses portant sur le travail, l'éducation, les salaires, la protection sociale et l'émancipation économique.

Bien que privées de droits politiques formels, elles construisent une véritable citoyenneté populaire fondée sur l'action collective. Cette expérience constitue l'un des fondements historiques du féminisme social moderne et explique pourquoi la mémoire des communardes demeure aujourd'hui indissociable de celle des assemblées populaires.

Chapitre 10

Les assemblées populaires face à la guerre : mobilisation civique, défense de Paris et radicalisation démocratique (mars-mai 1871)

Introduction

La Commune de Paris ne peut être comprise indépendamment de la guerre qui lui donne naissance et qui finit par la détruire. L'insurrection du 18 mars 1871 intervient dans un contexte exceptionnel : la défaite contre la Prusse, l'effondrement du Second Empire, le siège de Paris, l'armistice signé en janvier 1871 et l'affrontement grandissant entre la capitale républicaine et le gouvernement installé à Versailles.

Cette situation place les assemblées populaires dans une position particulière. Elles ne sont pas seulement des lieux de débat politique ou d'éducation civique ; elles deviennent aussi des espaces de mobilisation patriotique et militaire. Les clubs discutent quotidiennement des opérations militaires, de l'organisation de la défense, des responsabilités des chefs de guerre et des moyens de sauver la révolution menacée.

L'histoire des assemblées populaires est donc inséparable de l'histoire de la guerre civile qui oppose Paris à Versailles.

Comme l'écrit l'historien Quentin Deluermoz :

> « La Commune est une expérience démocratique menée sous la pression permanente de la guerre. »

Cette situation explique à la fois la richesse et les contradictions de l'expérience communarde.

La guerre comme matrice de la mobilisation populaire

L'héritage du siège de Paris

Lorsque la Commune éclate, les Parisiens sortent de plusieurs mois d'épreuves.

Le siège de Paris, entre septembre 1870 et janvier 1871, a profondément transformé la société urbaine.

Les habitants ont connu :

- les bombardements ;
- les privations alimentaires ;
- le chômage ;
- l'insécurité ;
- l'effondrement des structures traditionnelles.

Dans ce contexte, les réunions populaires jouent un rôle essentiel.

Les citoyens s’organisent eux-mêmes pour faire face aux difficultés.

Ils créent :

- des comités de vigilance ;
- des groupes de secours ;
- des structures d’entraide ;
- des réseaux de quartier.

Cette auto-organisation favorise l’émergence d’une culture politique fondée sur l’initiative collective.

L’historien Roger Gould a montré que les solidarités construites durant le siège expliquent en grande partie la capacité de mobilisation observée en mars 1871.

La Garde nationale : armée citoyenne et démocratie armée

Une institution originale

La Garde nationale occupe une place centrale dans l’histoire de la Commune.

Contrairement à une armée professionnelle traditionnelle, elle repose sur le principe de la citoyenneté armée.

Les gardes nationaux sont :

- des ouvriers ;
- des artisans ;
- des employés ;
- des petits commerçants.

Ils élisent souvent leurs officiers.

Ils discutent collectivement de nombreuses décisions.

Cette pratique démocratique rapproche fortement la Garde nationale des assemblées populaires.

Les bataillons deviennent eux-mêmes des lieux de délibération.

Le Comité central de la Garde nationale

Après le 18 mars, le Comité central de la Garde nationale joue un rôle décisif.

Cette institution est issue directement des pratiques d’auto-organisation développées pendant le siège.

Son autorité repose largement sur la participation populaire.

Le Comité central entretient des relations étroites avec :

- les clubs ;
- les comités de quartier ;

- les organisations citoyennes.

Cette proximité contribue à renforcer la légitimité de l’insurrection.

Les assemblées populaires comme centres d’information militaire

La guerre occupe une place importante dans les discussions quotidiennes.

Chaque réunion commence souvent par la lecture :

- des nouvelles du front ;
- des communiqués militaires ;
- des rapports des bataillons ;
- des décisions stratégiques.

Les participants cherchent à comprendre la situation réelle.

Ils évaluent :

- les succès ;
- les échecs ;
- les responsabilités.

Cette circulation de l’information contribue à politiser les questions militaires.

La guerre cesse d’être un domaine réservé aux spécialistes.

Elle devient un sujet de débat public.

Contrôler les chefs militaires

Une méfiance héritée de la tradition révolutionnaire

Les clubs manifestent une méfiance constante envers les autorités militaires.

Cette attitude trouve ses racines dans la culture politique révolutionnaire française.

Depuis 1793, de nombreux républicains craignent que les chefs militaires puissent devenir des instruments de contre-révolution.

Les clubs exigent donc :

- la transparence ;
- la responsabilité ;
- le contrôle populaire.

Les généraux sont régulièrement critiqués.

Leurs décisions sont discutées publiquement.

Cette pratique illustre l’extension des principes démocratiques au domaine militaire.

Les débats stratégiques dans les clubs

À mesure que la guerre s’intensifie, les discussions deviennent plus techniques.

Les participants débattent :

- des offensives à mener ;
- des fortifications ;
- des ressources disponibles ;
- de l’organisation des bataillons.

Certains réclament des opérations offensives contre Versailles.

D’autres privilégient une stratégie défensive.

Cette implication populaire dans les questions militaires constitue l’un des aspects les plus originaux de la Commune.

Les femmes et la défense de Paris

Une mobilisation exceptionnelle

Les femmes jouent un rôle essentiel dans l’effort de guerre communaliste.

Leur engagement dépasse largement les fonctions traditionnellement associées au monde féminin.

Elles participent :

- aux ambulances ;
- aux services de santé ;
- aux cantines ;
- aux réseaux logistiques ;
- aux collectes de matériel.

Cette activité s’organise souvent à partir des clubs et des comités de quartier.

Les ambulancières

Les ambulancières représentent l’une des figures emblématiques de la Commune.

Elles soignent les blessés.

Elles transportent les victimes.

Elles assurent le fonctionnement des structures médicales improvisées.

Leur travail est indispensable à la résistance parisienne.

Louise Michel elle-même participe activement à ces activités.

Les cantinières

Les cantinières assurent le ravitaillement des combattants.

Elles accompagnent parfois les bataillons au plus près des combats.

Leur présence contribue à maintenir le moral des troupes.

Cette fonction, souvent négligée par l'historiographie ancienne, apparaît aujourd'hui comme essentielle au fonctionnement de la défense communarde.

Les combattantes

La participation militaire directe des femmes demeure limitée en nombre mais importante sur le plan symbolique.

Certaines femmes :

- construisent des barricades ;
- assurent la surveillance des quartiers ;
- transportent des armes ;
- prennent part aux combats.

Les recherches récentes ont confirmé la réalité de cet engagement.

L'image traditionnelle de la femme exclusivement cantonnée aux tâches de soutien ne correspond pas à la diversité des expériences vécues pendant la Commune.

Les assemblées populaires et la radicalisation de la guerre

L'échec des premières offensives

Dès le mois d'avril, les difficultés militaires deviennent évidentes.

Les offensives lancées contre Versailles échouent.

Les pertes augmentent.

Les ressources diminuent.

Dans les clubs, les critiques se multiplient.

De nombreux participants dénoncent :

- l'inefficacité du commandement ;
- les hésitations stratégiques ;
- le manque de coordination.

Cette situation favorise une radicalisation progressive des débats.

L’exigence d’une défense plus énergique

Les assemblées réclament de plus en plus souvent :

- une mobilisation générale ;
- une discipline renforcée ;
- une meilleure organisation militaire.

Les clubs deviennent parfois des espaces de pression sur les autorités communales.

Ils exigent des mesures jugées plus efficaces pour sauver la révolution.

Le débat sur l’autorité révolutionnaire

Une contradiction fondamentale

La guerre fait apparaître une question centrale :

comment concilier démocratie directe et efficacité militaire ?

Cette interrogation traverse l’ensemble de l’expérience communarde.

Les clubs valorisent :

- la discussion ;
- la participation ;
- le contrôle populaire.

Mais la guerre exige souvent :

- rapidité ;
- centralisation ;
- discipline.

Cette tension devient particulièrement visible à partir de la fin avril.

La création du Comité de Salut public

Le 1er mai 1871, la Commune crée un Comité de Salut public.

La référence à 1793 est explicite.

Les partisans du projet estiment que la situation militaire impose une concentration du pouvoir.

Les opposants dénoncent une menace pour la démocratie révolutionnaire.

Les clubs se divisent.

Certains soutiennent la mesure.

D’autres la critiquent vivement.

Le débat révèle les limites et les contradictions de la démocratie communarde en temps de guerre.

Les femmes face à la radicalisation

Les organisations féminines participent elles aussi à cette évolution.

L'Union des femmes multiplie les appels à la mobilisation.

Les militantes considèrent que la survie de la révolution dépend de l'engagement de tous les citoyens.

Leur discours associe souvent :

- défense militaire ;
- justice sociale ;
- émancipation populaire.

Pour elles, la lutte contre Versailles et la transformation sociale sont inséparables.

Une démocratie sous le feu

À mesure que l'armée versaillaise progresse, les conditions de fonctionnement des assemblées se dégradent.

Les bombardements se multiplient.

Les combats se rapprochent.

Les ressources manquent.

Malgré ces difficultés, de nombreux clubs continuent de se réunir.

Cette persistance témoigne de l'importance accordée à la participation politique.

Même dans les circonstances les plus dramatiques, les communards cherchent à maintenir les espaces de délibération collective.

Conclusion

La guerre transforme profondément le rôle des assemblées populaires. Celles-ci ne sont plus seulement des lieux de discussion politique ; elles deviennent des instruments de mobilisation civique, de contrôle militaire et d'organisation collective. Les citoyens y débattent de stratégie, surveillent les chefs militaires, soutiennent les combattants et réfléchissent aux moyens de défendre la révolution.

Les femmes occupent dans ce processus une place essentielle, à travers leur participation aux secours, à l'organisation logistique et parfois aux combats eux-mêmes. Leur engagement contribue à élargir encore davantage le champ de la citoyenneté populaire.

Cependant, la guerre révèle également les limites de l'expérience communarde. L'exigence de participation permanente entre souvent en tension avec les nécessités militaires. Cette contradiction accompagne la Commune jusqu'à ses derniers jours et constitue l'un des grands problèmes théoriques légués par l'expérience de 1871.

Chapitre 11

La Semaine sanglante et la destruction des espaces de démocratie populaire : les assemblées populaires face à la répression versaillaise (21-28 mai 1871)

Introduction

Le 21 mai 1871 marque le début de la phase finale de la Commune de Paris. Ce jour-là, les troupes versaillaises pénètrent dans la capitale par la porte de Saint-Cloud. Commence alors ce que l'histoire retiendra sous le nom de « Semaine sanglante », une semaine de combats de rue, de barricades, d'exécutions sommaires et de répression massive qui aboutit à l'écrasement de l'expérience communarde.

Pour les contemporains comme pour les historiens, la Semaine sanglante ne représente pas seulement une défaite militaire. Elle constitue aussi la destruction méthodique d'une expérience politique fondée sur la participation populaire. Les assemblées de quartier, les clubs révolutionnaires, les comités de vigilance, les organisations ouvrières et les associations féminines disparaissent dans la violence des combats et de la répression.

L'armée versaillaise ne cherche pas uniquement à reprendre Paris ; elle entend également éliminer les structures qui ont permis au peuple de s'organiser politiquement.

Comme l'écrit l'historien Jacques Rougerie :

> « La répression versaillaise vise autant une culture politique qu'une insurrection. »

La destruction des assemblées populaires constitue ainsi l'un des enjeux majeurs de la victoire versaillaise.

L'entrée des troupes versaillaises

La rupture du front occidental

Depuis plusieurs semaines, les fortifications parisiennes sont soumises à une pression croissante.

Les forces versaillaises disposent :

- d'effectifs supérieurs ;
- d'un armement plus important ;
- d'un commandement centralisé ;
- du soutien tacite des autorités prussiennes.

Le 21 mai, une brèche permet aux soldats de pénétrer dans Paris.

La nouvelle se répand rapidement.

Dans les quartiers populaires, les clubs et les comités de vigilance réagissent immédiatement.

Les réunions se multiplient.

Des appels à la résistance sont lancés.

Des barricades commencent à être édifiées.

Les assemblées populaires dans l’urgence révolutionnaire

Les dernières réunions

Malgré l’avancée des troupes versaillaises, de nombreux clubs continuent de fonctionner.

Les débats changent cependant de nature.

Les discussions théoriques ou administratives cèdent la place aux préoccupations immédiates :

- défense des quartiers ;
- ravitaillement ;
- organisation des barricades ;
- évacuation des blessés.

Les assemblées deviennent de véritables centres de coordination.

La frontière entre délibération et action tend à disparaître.

Une démocratie en armes

Durant ces derniers jours, les assemblées populaires remplissent plusieurs fonctions simultanées.

Elles permettent :

- de diffuser les informations ;
- de coordonner les résistances ;
- de maintenir la cohésion morale ;
- de mobiliser les habitants.

Les citoyens continuent de participer activement aux décisions.

Même sous le feu de l’artillerie, la logique de démocratie directe demeure présente.

Cette persistance impressionne plusieurs témoins.

Prosper-Olivier Lissagaray note que :

> « Paris discutait encore quand déjà il mourait. »

Cette formule résume l’attachement des communards à la participation collective.

Les barricades : ultime expression de la souveraineté populaire

Une tradition révolutionnaire

La barricade occupe une place centrale dans l'imaginaire révolutionnaire français.

Depuis les journées de 1830 et de 1848, elle symbolise la résistance populaire.

En mai 1871, cette tradition réapparaît avec une intensité exceptionnelle.

Des centaines de barricades sont construites dans toute la ville.

Elles mobilisent :

- ouvriers ;
- artisans ;
- employés ;
- gardes nationaux ;
- femmes ;
- adolescents.

Les barricades comme espaces politiques

Les barricades ne sont pas uniquement des ouvrages militaires.

Elles deviennent aussi des espaces de sociabilité politique.

On y débat.

On y échange des informations.

On y prend des décisions collectives.

Dans plusieurs quartiers, les pratiques démocratiques développées dans les clubs se poursuivent directement sur les lignes de combat.

L'esprit des assemblées populaires survit ainsi jusqu'aux derniers instants de la Commune.

Les femmes dans la Semaine sanglante

Une présence massive

Les témoignages de l'époque soulignent la participation remarquable des femmes.

Elles apparaissent partout :

- dans les ambulances ;
- dans les postes de secours ;
- sur les barricades ;
- dans les cuisines collectives ;
- dans les réseaux de ravitaillement.

Leur engagement devient particulièrement visible au cours des derniers combats.

Louise Michel sur les barricades

Louise Michel incarne cette mobilisation.

Durant la Semaine sanglante, elle participe activement à la défense de Paris.

Dans ses *Mémoires*, elle décrit l'intensité des combats et la détermination des défenseurs.

Elle refuse de quitter la ville malgré la défaite imminente.

Son attitude contribue à forger la figure légendaire de la « Vierge rouge ».

Cependant, au-delà du mythe, son parcours illustre la politisation profonde des femmes communardes.

Nathalie Lemel et les combattantes

Nathalie Lemel participe également à la résistance.

Comme beaucoup d'autres femmes anonymes, elle reste aux côtés des combattants jusqu'aux derniers jours.

Les recherches récentes ont permis de mieux mesurer l'ampleur de cet engagement.

Contrairement à certaines représentations anciennes, les femmes ne sont pas seulement des auxiliaires.

Elles prennent parfois part directement aux affrontements.

Le mythe des « pétroleuses »

La construction d'une légende

Après la défaite de la Commune, les autorités versaillaises diffusent rapidement une image particulière des femmes communardes.

Selon cette version, des groupes de femmes auraient parcouru Paris pour incendier systématiquement les bâtiments publics.

Ces prétendues incendiaires reçoivent le nom de « pétroleuses ».

La presse conservatrice multiplie les récits alarmistes.

Les femmes révolutionnaires sont décrites comme :

- fanatiques ;
- criminelles ;
- hystériques ;
- destructrices.

Une construction idéologique

Les historiens contemporains ont largement remis en cause cette représentation.

Édith Thomas, puis Gay Gullickson, ont montré que la plupart des accusations reposaient sur des preuves extrêmement fragiles.

Le mythe des pétroleuses répond à plusieurs objectifs.

Il permet :

- de justifier la répression ;
- de discréditer la Commune ;
- de condamner la participation politique féminine.

La violence attribuée aux femmes devient ainsi un moyen de restaurer l'ordre social traditionnel.

Une peur de l'émancipation féminine

Derrière la figure de la pétroleuse se cache une inquiétude plus profonde.

La Commune a permis à des milliers de femmes de sortir du rôle que leur assignait la société du XIX^{e} siècle.

Elles ont :

- parlé en public ;
- organisé des associations ;
- revendiqué des droits ;
- participé à la vie politique.

Pour les milieux conservateurs, cette transgression apparaît particulièrement inquiétante.

La pétroleuse devient alors le symbole négatif de l'émancipation féminine.

L'écrasement militaire de la Commune

Les combats de quartier

À mesure que les Versaillais progressent, les combats deviennent plus violents.

Les quartiers populaires de l'Est parisien résistent avec acharnement.

Parmi les principaux foyers de résistance figurent :

- Belleville ;
- Ménilmontant ;
- le faubourg du Temple ;
- la Villette.

Ces espaces correspondent également aux bastions traditionnels des assemblées populaires.

La géographie de la résistance reflète ainsi celle de la démocratie communarde.

Les exécutions sommaires

La répression commence avant même la fin des combats.

De nombreux prisonniers sont exécutés immédiatement.

Les témoignages évoquent :

- des fusillades de masse ;
- des exécutions sans jugement ;
- des représailles collectives.

L'historien Robert Tombs estime que plusieurs milliers de personnes sont tuées durant la seule Semaine sanglante.

D'autres estimations avancent des chiffres encore plus élevés.

La destruction des clubs et des organisations populaires

La disparition des espaces de délibération

Avec la victoire versaillaise, les clubs révolutionnaires cessent brutalement d'exister.

Les lieux de réunion sont fermés.

Les archives sont saisies.

Les responsables sont arrêtés ou contraints à la clandestinité.

Cette disparition représente une rupture majeure.

Les espaces de participation populaire construits depuis le siège de Paris sont anéantis en quelques jours.

Une volonté de restauration de l'ordre

Pour les autorités versaillaises, il ne suffit pas d'éliminer les insurgés.

Il faut également empêcher le retour des pratiques démocratiques développées pendant la Commune.

Les clubs apparaissent comme particulièrement dangereux.

Ils ont démontré la capacité des classes populaires à s'organiser politiquement.

Leur suppression répond donc à une logique autant politique que sécuritaire.

Arrestations, procès et déportations

Une répression de masse

Après la défaite, des dizaines de milliers de personnes sont arrêtées.

Les autorités procèdent à une vaste enquête destinée à identifier les responsables de l'insurrection.

Les clubs, les comités de quartier et les organisations féminines font l'objet d'une surveillance particulière.

Louise Michel devant le conseil de guerre

Le procès de Louise Michel devient emblématique.

Refusant toute stratégie de défense, elle revendique pleinement son engagement.

Elle déclare :

> « Puisqu'il paraît que tout cœur qui bat pour la liberté n'a droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame ma part. »

Cette attitude impressionne jusque parmi ses adversaires.

Elle est condamnée à la déportation en Nouvelle-Calédonie.

La mémoire des assemblées populaires

Un souvenir immédiatement disputé

Dès la fin de la Commune, deux mémoires opposées émergent.

La mémoire versaillaise présente les clubs comme des foyers d'anarchie et de désordre.

La mémoire communarde les célèbre comme des lieux de liberté et de participation populaire.

Cette opposition structure durablement l'historiographie de la Commune.

La redécouverte historique

Au XX^{e} siècle, les travaux de :

- Jacques Rougerie ;
- Prosper-Olivier Lissagaray ;
- Édith Thomas ;
- Carolyn Eichner ;
- Quentin Deluermoz ;
- Kristin Ross ;

permettent de mieux comprendre le rôle joué par les assemblées populaires.

Ces recherches montrent qu'elles furent bien davantage que des lieux de réunion.

Elles constituèrent le cœur de l'expérience démocratique communarde.

Conclusion

La Semaine sanglante ne marque pas seulement la fin militaire de la Commune. Elle représente aussi la destruction d'une expérience originale de démocratie populaire fondée sur la participation directe des citoyens. Les clubs, les comités de quartier, les organisations ouvrières et les associations féminines disparaissent dans la violence de la répression versaillaise.

Pourtant, malgré leur disparition matérielle, ces institutions laissent une empreinte durable. Les femmes qui y avaient trouvé un espace d'expression inédit, les ouvriers qui y avaient appris à débattre et à s'organiser, les militants qui y avaient expérimenté une autre conception de la politique transmettent leur souvenir aux générations suivantes.

La destruction des assemblées populaires n'efface donc pas leur héritage. Bien au contraire, elle contribue à faire de la Commune de Paris l'un des symboles les plus puissants de la démocratie directe dans l'histoire contemporaine.

TROISIÈME PARTIE

Héritages, mémoires et postérités des assemblées populaires de la Commune de Paris (1871-XXIe siècle)

Chapitre 12

Survivre à la défaite : exil, mémoire et transmission de l'expérience démocratique communarde

Introduction

La destruction de la Commune en mai 1871 ne marque pas la disparition de l'expérience politique qu'elle avait fait naître. Si les barricades sont renversées, les clubs fermés et les organisations populaires dissoutes, les pratiques démocratiques élaborées pendant les soixante-douze jours de l'insurrection ne disparaissent pas avec les derniers combats. Elles survivent dans les souvenirs, les récits, les réseaux militants et les communautés d'exilés.

L’un des paradoxes majeurs de l’histoire de la Commune réside précisément dans cette contradiction : écrasée militairement, elle connaît une survie politique et symbolique exceptionnelle. Les assemblées populaires, qui avaient constitué le cœur vivant de la démocratie communarde, continuent d’inspirer plusieurs générations de militants ouvriers, socialistes, anarchistes et féministes.

Comme l’écrit l’historienne Kristin Ross :

> « La Commune fut vaincue comme événement mais victorieuse comme imagination politique. »

Cette capacité de survie mémorielle explique l’importance considérable acquise par la Commune dans l’histoire des mouvements sociaux modernes.

L’exil : une diaspora révolutionnaire

Les conséquences de la répression

Après la Semaine sanglante, la répression versaillaise frappe durement les anciens communards.

Les chiffres varient selon les historiens, mais plusieurs dizaines de milliers de personnes sont :

- arrêtées ;
- emprisonnées ;
- condamnées ;
- déportées ;
- contraintes à l’exil.

Cette dispersion transforme profondément le mouvement révolutionnaire français.

Des milliers d’anciens militants quittent Paris.

Ils se réfugient notamment :

- en Suisse ;
- en Belgique ;
- en Angleterre ;
- aux États-Unis ;
- en Espagne.

Cette diaspora devient l’un des principaux vecteurs de transmission de l’expérience communarde.

Londres : capitale de l’exil communard

Une nouvelle communauté politique

Londres accueille plusieurs figures majeures de la Commune.

La capitale britannique devient rapidement un centre d’échanges intellectuels.

Les exilés y reconstituent :

- des cercles de discussion ;
- des associations ;
- des groupes d’entraide ;
- des réseaux politiques.

Les souvenirs des clubs parisiens y demeurent particulièrement présents.

Les anciens communards continuent à débattre des mêmes questions :

- démocratie directe ;
- organisation ouvrière ;
- fédéralisme ;
- révolution sociale.

Les assemblées populaires survivent ainsi sous une forme nouvelle.

Les récits de la Commune

Écrire pour transmettre

Très tôt, les survivants comprennent l’importance de témoigner.

Face à la version officielle versaillaise, ils cherchent à préserver leur propre mémoire.

Une véritable littérature communarde apparaît.

Parmi les textes les plus importants figure l’œuvre de Prosper-Olivier Lissagaray.

Son *Histoire de la Commune de 1871* demeure l’un des témoignages les plus précieux sur l’expérience révolutionnaire.

Lissagaray insiste particulièrement sur :

- la participation populaire ;
- les clubs ;
- les réunions publiques ;
- l’engagement des quartiers.

Son ouvrage contribue à fixer durablement l’image des assemblées populaires dans la mémoire révolutionnaire.

Louise Michel : gardienne de la mémoire communarde

De la déportation à la légende

Aucune figure n’incarne davantage la continuité entre la Commune et les générations militantes ultérieures que Louise Michel.

Déportée en Nouvelle-Calédonie après son procès, elle transforme son exil en expérience politique.

Même éloignée de Paris, elle continue à réfléchir :

- à la révolution ;
- à l'éducation ;
- à la démocratie ;
- à l'émancipation des femmes.

Après son retour en France en 1880, elle devient l'une des principales porte-parole de la mémoire communarde.

Les Mémoires de Louise Michel

Dans ses écrits autobiographiques, Louise Michel accorde une place importante aux clubs populaires.

Elle les présente comme :

> « les écoles du peuple ».

Cette formule résume parfaitement la fonction politique qu'elle leur attribue.

Pour elle, la Commune n'a pas seulement tenté de transformer les institutions.

Elle a cherché à transformer les citoyens eux-mêmes.

Cette interprétation exercera une influence durable sur les mouvements révolutionnaires ultérieurs.

Les femmes et la transmission de l'expérience communarde

Une mémoire longtemps invisibilisée

Pendant plusieurs décennies, l'historiographie accorde peu d'attention aux femmes de la Commune.

Leurs actions sont souvent réduites :

- au mythe des pétroleuses ;
- aux activités de secours ;
- aux rôles secondaires.

Pourtant, les militantes continuent de transmettre leur expérience.

Leurs témoignages circulent dans :

- les milieux socialistes ;
- les associations ouvrières ;
- les groupes féministes.

Une référence pour le féminisme social

Les revendications portées par :

- Louise Michel ;
- Nathalie Lemel ;
- André Léo ;
- Élisabeth Dmitrieff ;
- Paule Mink ;

constituent une source d'inspiration importante pour les féministes de la fin du XIXe siècle.

Plusieurs thèmes réapparaissent régulièrement :

- égalité salariale ;
- accès à l'éducation ;
- autonomie économique ;
- participation politique.

Les assemblées populaires communardes deviennent ainsi un modèle de prise de parole féminine.

La Commune dans le mouvement ouvrier international

Une référence universelle

À partir des années 1880, la Commune devient l'un des principaux symboles du mouvement ouvrier international.

Chaque courant révolutionnaire y trouve des éléments qui lui semblent exemplaires.

Les socialistes admirent :

- les mesures sociales ;
- l'organisation ouvrière.

Les anarchistes célèbrent :

- l'autonomie locale ;
- les clubs ;
- l'auto-organisation populaire.

Les syndicalistes révolutionnaires retiennent :

- l'action directe ;
- la participation collective.

Les assemblées populaires occupent une place centrale dans toutes ces interprétations.

Karl Marx et la mémoire de la Commune

La Guerre civile en France

Dès 1871, Karl Marx publie *La Guerre civile en France*.

Ce texte exerce une influence considérable.

Marx y présente la Commune comme :

> « la forme politique enfin trouvée de l'émancipation du travail ».

Cette analyse contribue à internationaliser l'expérience communarde.

Cependant, Marx insiste davantage sur les institutions politiques générales que sur les clubs.

Les assemblées populaires demeurent relativement secondaires dans son interprétation.

Bakounine et l'héritage des clubs

Une lecture libertaire

Mikhaïl Bakounine développe une interprétation différente.

Ce qui l'intéresse avant tout, c'est :

- l'initiative populaire ;
- l'autonomie locale ;
- la spontanéité révolutionnaire.

Les clubs communards lui apparaissent comme l'expression concrète de la démocratie directe.

Cette lecture influence durablement la tradition anarchiste.

Les assemblées populaires comme modèle politique

Au-delà de la Commune

L'une des raisons de la postérité exceptionnelle des clubs communards réside dans leur capacité à dépasser leur contexte d'origine.

Ils deviennent progressivement un modèle théorique.

Ils incarnent l'idée selon laquelle le peuple peut :

- délibérer ;
- s'organiser ;
- contrôler ses représentants ;
- gouverner collectivement.

Cette conception continue d'alimenter les débats sur la démocratie jusqu'au XXIe siècle.

Les commémorations de la Commune

Le Mur des Fédérés

À partir des années 1880, le Mur des Fédérés devient un lieu majeur de mémoire.

Chaque année, des militants viennent y rendre hommage aux victimes de la répression.

Ces rassemblements prennent souvent la forme :

- de réunions publiques ;
- de discours ;
- d'assemblées militantes.

Ainsi, même les pratiques commémoratives prolongent indirectement la culture politique des clubs communards.

Une mémoire disputée

Deux récits antagonistes

La mémoire de la Commune demeure profondément conflictuelle.

Pour ses adversaires, elle représente :

- le désordre ;
- l'anarchie ;
- la guerre civile.

Pour ses partisans, elle symbolise :

- la démocratie populaire ;
- la justice sociale ;
- l'émancipation collective.

Cette opposition contribue à maintenir vivante la question des assemblées populaires.

Les historiens face à la Commune

Au XXe siècle, plusieurs générations d'historiens renouvellent profondément l'étude de la Commune.

Parmi les plus importants :

- Jacques Rougerie ;
- Robert Tombs ;
- Roger Gould ;

- Quentin Deluermoz ;
- Kristin Ross ;
- Carolyn J. Eichner.

Leurs travaux mettent en évidence le rôle central joué par :

- les quartiers ;
- les réseaux populaires ;
- les clubs ;
- les organisations féminines.

Cette historiographie permet de dépasser les lectures exclusivement militaires ou institutionnelles.

Conclusion

La défaite de mai 1871 n'efface pas l'expérience des assemblées populaires. Au contraire, elle contribue paradoxalement à leur donner une portée historique exceptionnelle. Les exilés, les mémorialistes, les militants ouvriers et les féministes transmettent le souvenir des clubs révolutionnaires bien au-delà des frontières françaises.

À travers eux survit l'idée fondamentale selon laquelle la démocratie ne doit pas se limiter à l'élection périodique de représentants mais reposer sur la participation active des citoyens aux affaires communes. C'est cette idée qui explique la place singulière qu'occupe encore aujourd'hui la Commune de Paris dans l'histoire mondiale des expériences démocratiques.

Chapitre 13

Les assemblées populaires dans la pensée socialiste, anarchiste et féministe : de 1871 aux grandes théories de la démocratie participative

Introduction

La Commune de Paris n'a pas seulement constitué un événement historique majeur du XIX^{e} siècle ; elle est également devenue un objet théorique central dans la réflexion politique moderne. Peu d'expériences révolutionnaires ont suscité autant de commentaires, d'interprétations et de débats intellectuels. Dès les semaines qui suivent sa destruction, socialistes, anarchistes, républicains radicaux, féministes et théoriciens de la démocratie cherchent à comprendre ce qui s'est joué dans Paris entre mars et mai 1871.

Si les mesures sociales de la Commune ont souvent attiré l'attention, un autre aspect a progressivement acquis une importance considérable : le rôle des assemblées populaires. Les clubs révolutionnaires, les comités de vigilance, les réunions de quartier et les organisations féminines apparaissent comme des laboratoires où s'est expérimentée une forme originale de démocratie

directe.

Au fil du temps, cette expérience nourrit les réflexions de Karl Marx, Friedrich Engels, Mikhaïl Bakounine, Pierre Kropotkine, Jean Jaurès, Rosa Luxemburg, Hannah Arendt, Cornelius Castoriadis, Claude Lefort ou encore Jacques Rancière. Les communardes elles-mêmes deviennent des références pour plusieurs générations de militantes féministes.

L'histoire des assemblées populaires ne s'arrête donc pas en mai 1871. Elle se prolonge dans l'histoire des idées politiques contemporaines.

Karl Marx : la Commune comme forme politique nouvelle

La Guerre civile en France

Parmi les premières interprétations de la Commune, celle de Karl Marx occupe une place fondamentale.

Dans *La Guerre civile en France* (1871), Marx cherche à comprendre pourquoi cet événement représente une rupture majeure dans l'histoire des révolutions modernes.

Selon lui, la Commune ne constitue pas simplement une insurrection.

Elle invente une nouvelle forme de pouvoir politique.

Marx écrit :

> « La Commune était essentiellement un gouvernement de la classe ouvrière. »

Cette formule deviendra célèbre.

Une démocratie contre l'État bureaucratique

Marx est particulièrement frappé par certaines innovations institutionnelles :

- l'élection des responsables ;
- leur révocabilité ;
- la réduction des privilèges administratifs ;
- le contrôle populaire.

Ces principes lui apparaissent comme une alternative au modèle étatique traditionnel.

Même s'il parle peu des clubs dans son texte, plusieurs historiens ont montré que son admiration pour la Commune repose largement sur l'existence de cette participation populaire permanente.

L'historien Georges Haupt souligne ainsi que :

> « Marx perçoit dans la Commune la tentative la plus avancée de démocratisation du pouvoir au XIX^{e} siècle. »

Friedrich Engels et la Commune

Vingt ans plus tard, Engels approfondit l'analyse marxienne.

Dans sa préface de 1891 à *La Guerre civile en France*, il affirme :

> « Regardez la Commune de Paris. Voilà la dictature du prolétariat. »

Cette formule sera abondamment commentée.

Cependant, Engels insiste également sur la participation populaire.

Pour lui, la Commune démontre qu'un pouvoir démocratique peut être exercé directement par les travailleurs eux-mêmes.

Mikhaïl Bakounine : la démocratie fédéraliste

Une admiration libertaire

Mikhaïl Bakounine voit dans la Commune l'une des plus grandes révolutions populaires du XIX^{e} siècle.

Contrairement à Marx, il s'intéresse moins aux institutions gouvernementales qu'aux initiatives venues de la base.

Ce qui le fascine, ce sont :

- les clubs ;
- les comités ;
- les associations populaires ;
- l'autonomie des quartiers.

Le refus de la centralisation

Bakounine considère que la liberté ne peut naître que de l'auto-organisation collective.

Dans ses écrits sur la Commune, il célèbre :

> « l'action spontanée des masses ».

Les assemblées populaires deviennent alors l'incarnation concrète de cette idée.

Elles prouvent, selon lui, que les citoyens sont capables de gouverner sans appareil étatique centralisé.

Pierre Kropotkine : l'autogestion populaire

Pierre Kropotkine poursuit cette réflexion.

Pour lui, la Commune révèle l'existence de capacités d'organisation souvent ignorées par les élites

politiques.

Il admire particulièrement :

- les réseaux d'entraide ;
- les coopératives ;
- les associations de quartier ;
- les initiatives citoyennes.

Kropotkine considère que les clubs communards démontrent la possibilité d'une société fondée sur la coopération volontaire.

Jean Jaurès et la tradition républicaine

Une lecture démocratique

Dans son *Histoire socialiste de la Révolution française* et dans plusieurs textes consacrés à la Commune, Jean Jaurès insiste sur la dimension démocratique de l'événement.

Il voit dans la Commune :

- une défense de la République ;
- une revendication de justice sociale ;
- une aspiration à la participation populaire.

Pour Jaurès, les assemblées populaires constituent l'expression la plus authentique de la souveraineté citoyenne.

La République sociale

La réflexion de Jaurès permet de relier l'expérience communarde à une tradition républicaine plus large.

Les clubs apparaissent comme des institutions capables de rapprocher :

- démocratie politique ;
- démocratie sociale ;
- citoyenneté active.

Cette synthèse exercera une influence durable sur le socialisme français.

Rosa Luxemburg : spontanéité et démocratie révolutionnaire

Au début du XX^{e} siècle, Rosa Luxemburg accorde une grande attention à la Commune.

Elle admire la capacité des masses populaires à s'organiser elles-mêmes.

Pour elle, la démocratie révolutionnaire ne peut être imposée d'en haut.

Elle doit naître :

- de la participation ;
- de la discussion ;
- de l'initiative populaire.

Les assemblées communardes apparaissent ainsi comme des préfigurations des conseils ouvriers du XX^{e} siècle.

Hannah Arendt : la liberté politique active

Une redécouverte philosophique

Au milieu du XX^{e} siècle, Hannah Arendt propose l'une des analyses les plus originales de la Commune.

Dans *De la révolution* (1963), elle s'intéresse aux formes de participation citoyenne apparues lors des grandes révolutions modernes.

Elle accorde une place importante :

- aux sections révolutionnaires ;
- aux conseils ;
- aux assemblées populaires.

La politique comme action

Pour Arendt, la liberté ne consiste pas uniquement à posséder des droits.

Elle naît de la participation aux affaires publiques.

Cette conception éclaire directement l'expérience des clubs communards.

Les citoyens ne sont plus de simples électeurs.

Ils deviennent des acteurs permanents de la vie politique.

Cornelius Castoriadis : l'autonomie collective

L'auto-institution de la société

Cornelius Castoriadis voit dans la Commune l'un des exemples les plus remarquables d'autonomie politique.

Selon lui, une société démocratique est capable de créer elle-même ses propres institutions.

Cette idée rejoint parfaitement le fonctionnement des assemblées populaires.

Les clubs ne reçoivent pas leurs règles d'une autorité extérieure.

Ils produisent eux-mêmes leurs formes d'organisation.

La démocratie comme création

Pour Castoriadis :

> « La démocratie est le régime de l'auto-institution explicite de la société. »

La Commune représente alors un moment exceptionnel où cette capacité créatrice devient visible.

Claude Lefort : le lieu vide du pouvoir

Claude Lefort s'intéresse également à la Commune.

Il y voit une démonstration de la créativité démocratique moderne.

Les assemblées populaires illustrent selon lui une idée essentielle :

dans une démocratie véritable, le pouvoir n'appartient définitivement à personne.

Il demeure ouvert à la discussion et à la contestation.

Cette caractéristique apparaît particulièrement visible dans les clubs révolutionnaires.

Jacques Rancière : l'égalité des intelligences

La politique des sans-part

Parmi les philosophes contemporains, Jacques Rancière est probablement celui qui a le plus directement mobilisé l'expérience communarde.

Sa réflexion repose sur une idée centrale :

tous les individus possèdent une capacité égale à participer aux affaires publiques.

Cette thèse rejoint profondément la pratique des assemblées populaires.

Les clubs comme démonstration politique

Les clubs communards permettent à :

- des ouvriers ;
- des couturières ;
- des blanchisseuses ;
- des artisans ;

de prendre la parole publiquement.

Pour Rancière, cette irruption des groupes dominés constitue l'essence même de la démocratie.

Les communardes et l’histoire du féminisme

Une mémoire longtemps oubliée

Pendant plusieurs décennies, l’histoire des femmes de la Commune demeure marginalisée.

Ce n’est qu’à partir des années 1960 et 1970 que plusieurs historiennes entreprennent de redécouvrir leur rôle.

Parmi les pionnières :

- Édith Thomas ;
- Michelle Perrot ;
- Carolyn J. Eichner.

Louise Michel comme figure féministe

Bien que Louise Michel ne se définisse pas explicitement comme féministe au sens contemporain, son action inspire plusieurs générations de militantes.

Elle symbolise :

- l’engagement politique féminin ;
- l’émancipation intellectuelle ;
- la participation citoyenne.

Son parcours contribue à faire de la Commune un moment fondateur de l’histoire des femmes.

Élisabeth Dmitrieff et l’héritage socialiste féministe

L’Union des femmes constitue une expérience particulièrement importante.

Les revendications formulées en 1871 annoncent plusieurs combats du XX^{e} siècle :

- égalité salariale ;
- droit au travail ;
- protection sociale ;
- accès à l’éducation.

L’historienne Carolyn Eichner considère que :

> « la Commune représente l’un des premiers laboratoires du féminisme social moderne. »

Les assemblées populaires et la démocratie participative contemporaine

À partir de la fin du XX^{e} siècle, l'expérience communarde connaît un regain d'intérêt.

Les débats sur :

- les budgets participatifs ;
- les conseils citoyens ;
- les assemblées locales ;
- la démocratie délibérative ;

conduisent plusieurs chercheurs à redécouvrir les clubs révolutionnaires de 1871.

Des auteurs comme :

- Pierre Rosanvallon ;
- Yves Sintomer ;
- Loïc Blondiaux ;

soulignent l'importance historique des formes de participation directe.

La Commune apparaît alors comme un précédent majeur.

Conclusion

De Marx à Rancière, de Bakounine à Castoriadis, des mouvements ouvriers aux théories contemporaines de la démocratie participative, les assemblées populaires de la Commune ont exercé une influence intellectuelle considérable. Elles ont fourni un modèle concret de participation citoyenne qui continue d'alimenter les débats sur la souveraineté populaire, la représentation politique et l'autonomie collective.

Les femmes y occupent une place essentielle. À travers Louise Michel, Élisabeth Dmitrieff, Nathalie Lemel, André Léo ou Paule Mink, la Commune a également transmis un héritage féministe durable fondé sur la prise de parole publique, l'égalité sociale et la participation politique.

Plus de cent cinquante ans après 1871, les assemblées populaires demeurent ainsi l'un des points de référence incontournables de toute réflexion sur la démocratie active et l'émancipation citoyenne.

Chapitre 14

Les assemblées populaires comme héritage mondial : conseils ouvriers, soviets, collectivités libertaires et expériences participatives contemporaines

Introduction

L'écrasement de la Commune de Paris en mai 1871 ne met pas fin à son influence historique. Bien au contraire, sa défaite contribue à transformer l'expérience communarde en référence universelle. Peu d'événements du XIX^{e} siècle ont exercé une influence aussi durable sur les mouvements révolutionnaires, les théories démocratiques et les expériences d'auto-organisation populaire.

Si les mesures sociales de la Commune ont souvent retenu l'attention des historiens, ce sont surtout ses formes de participation politique qui connaissent une postérité exceptionnelle. Les clubs révolutionnaires, les assemblées de quartier, les comités de vigilance et les organisations populaires deviennent progressivement des modèles pour d'autres expériences de démocratie directe.

Du mouvement ouvrier européen aux soviets russes, des conseils ouvriers allemands aux collectivités libertaires espagnoles, des assemblées étudiantes de Mai 68 aux dispositifs contemporains de démocratie participative, l'ombre de la Commune demeure constamment présente.

Comme l'écrit l'historien Eric Hobsbawm :

> « La Commune devint rapidement un mythe fondateur du mouvement révolutionnaire international. »

Mais ce mythe ne repose pas uniquement sur l'insurrection elle-même. Il s'appuie également sur une mémoire durable des pratiques démocratiques élaborées dans les assemblées populaires.

La Commune comme référence internationale

Une diffusion rapide

Dès les années 1870, les récits de la Commune circulent dans toute l'Europe.

Les exilés communards jouent un rôle essentiel dans cette diffusion.

Ils transmettent :

- leurs souvenirs ;
- leurs analyses ;
- leurs pratiques organisationnelles.

Des traductions apparaissent rapidement :

- en anglais ;
- en allemand ;
- en russe ;
- en espagnol ;
- en italien.

Les débats sur les assemblées populaires franchissent ainsi les frontières françaises.

Une expérience observée par les militants ouvriers

Les mouvements ouvriers européens suivent attentivement l'expérience parisienne.

Ce qui retient particulièrement leur attention est la capacité des travailleurs à :

- s'organiser eux-mêmes ;
- gérer des institutions ;
- contrôler les représentants ;
- participer directement aux décisions.

Cette dimension démocratique exerce une fascination durable.

Les soviets russes : une parenté historique

La révolution de 1905

Lorsque la révolution russe éclate en 1905, de nouvelles formes d'organisation apparaissent.

Les conseils ouvriers, bientôt appelés « soviets », deviennent des centres de coordination du mouvement révolutionnaire.

Plusieurs observateurs établissent immédiatement un parallèle avec la Commune.

Les soviets remplissent des fonctions similaires :

- représentation directe ;
- délibération collective ;
- contrôle populaire ;
- coordination locale.

La révolution de 1917

En 1917, les soviets deviennent des institutions centrales de la révolution russe.

Lénine lui-même compare régulièrement les événements russes à la Commune.

Dans *L'État et la Révolution*, il écrit :

> « La Commune a montré la voie. »

Cependant, plusieurs historiens soulignent des différences importantes.

Les clubs communards restent relativement autonomes.

Les soviets, en revanche, sont progressivement intégrés dans un système politique fortement centralisé.

Cette évolution constitue l'un des grands débats de l'histoire du socialisme.

Rosa Luxemburg et la défense de la démocratie révolutionnaire

Rosa Luxemburg accorde une importance particulière à cette question.

Elle admire la spontanéité populaire observée :

- à Paris en 1871 ;
- en Russie en 1905 ;
- en Russie en 1917.

Mais elle met en garde contre les dangers de la centralisation excessive.

Selon elle :

> « Sans élections générales, sans liberté de presse et de réunion, la vie s'éteint dans toutes les institutions publiques. »

Cette réflexion prolonge directement certaines interrogations déjà présentes dans les assemblées communardes.

Les conseils ouvriers allemands

La révolution allemande de 1918-1919

À la fin de la Première Guerre mondiale, l'Allemagne connaît une vague révolutionnaire.

Des conseils ouvriers et de soldats apparaissent dans plusieurs villes.

Leur fonctionnement rappelle à bien des égards les pratiques de la Commune.

Les participants :

- débattent ;
- élisent leurs délégués ;
- contrôlent les responsables ;
- prennent collectivement des décisions.

La mémoire de 1871

Les révolutionnaires allemands connaissent généralement bien l'histoire de la Commune.

Les références à Paris apparaissent fréquemment dans :

- les journaux ;
- les discours ;
- les réunions politiques.

Les assemblées populaires communardes deviennent un point de comparaison constant.

La révolution espagnole de 1936

L’expérience libertaire

Parmi toutes les expériences du XX^{e} siècle, la révolution espagnole de 1936 présente probablement l’une des plus fortes proximités avec l’esprit des assemblées communardes.

Dans plusieurs régions contrôlées par les anarchistes, les collectivités locales organisent :

- des assemblées générales ;
- des votes collectifs ;
- des formes d’autogestion économique.

Les collectivités aragonaises et catalanes

Les décisions sont souvent prises dans des réunions ouvertes aux habitants.

Les principes rappellent fortement ceux observés à Paris :

- participation directe ;
- délibération publique ;
- contrôle des délégués ;
- autonomie locale.

Pour de nombreux militants libertaires, la Commune demeure une référence explicite.

Les femmes et les héritages révolutionnaires

De la Commune à Mujeres Libres

L’influence de la Commune ne concerne pas uniquement les organisations ouvrières.

Elle touche également les mouvements féministes.

En Espagne, plusieurs militantes de l’organisation *Mujeres Libres* connaissent l’histoire des communardes.

Elles admirent particulièrement :

- Louise Michel ;
- Élisabeth Dmitrieff ;
- Nathalie Lemel.

Une tradition d’émancipation

La participation féminine aux assemblées populaires devient progressivement un modèle.

Les revendications portées en 1871 continuent d’inspirer :

- les féministes socialistes ;
- les anarchistes ;
- les syndicalistes.

Cette continuité contribue à faire de la Commune un moment fondateur de l’histoire politique des femmes.

Mai 1968 et la redécouverte des assemblées

Le retour de la démocratie directe

Un siècle après la Commune, Mai 68 marque une nouvelle réapparition des pratiques assembléistes.

Dans les universités occupées, les usines en grève et les comités d’action, les participants organisent :

- des assemblées générales ;
- des débats permanents ;
- des votes collectifs.

La référence communarde

Les références à la Commune sont nombreuses.

Les murs de Paris se couvrent parfois de slogans évoquant 1871.

Les militants redécouvrent :

- les clubs ;
- les barricades ;
- les expériences d’autogestion.

L’historien Kristin Ross a montré que Mai 68 participe largement à la renaissance de l’intérêt intellectuel pour la Commune.

Les nouveaux mouvements sociaux

Les forums sociaux

À partir des années 1990 et 2000, de nouvelles formes de mobilisation apparaissent.

Les mouvements altermondialistes privilégient souvent :

- la discussion horizontale ;

- la participation collective ;
- les décisions par consensus.

Même lorsque la référence à la Commune n’est pas explicite, plusieurs chercheurs soulignent des parentés importantes.

Occupy et les assemblées citoyennes

Le mouvement Occupy, né en 2011, accorde une place centrale aux assemblées générales.

Les participants cherchent à :

- réduire les hiérarchies ;
- favoriser la prise de parole ;
- développer des procédures délibératives.

Ces pratiques rappellent plusieurs caractéristiques des clubs communards.

Les théories contemporaines de la démocratie participative

Yves Sintomer

Le politologue Yves Sintomer considère la Commune comme l’un des grands précédents historiques de la démocratie participative.

Les assemblées populaires démontrent selon lui que :

> « la compétence politique n’est pas réservée à une élite. »

Cette idée rejoint directement les pratiques observées en 1871.

Pierre Rosanvallon

Pierre Rosanvallon s’intéresse quant à lui aux formes de contrôle citoyen.

Les clubs communards illustrent une fonction essentielle :

la surveillance permanente des représentants.

Cette dimension apparaît aujourd’hui comme un élément fondamental de la démocratie moderne.

Loïc Blondiaux

Les travaux de Loïc Blondiaux sur la participation citoyenne mettent également en évidence l’importance historique des expériences assembléistes.

La Commune apparaît comme l’un des moments fondateurs de cette tradition.

Les budgets participatifs et les conseils citoyens

Depuis la fin du XX^{e} siècle, de nombreuses collectivités expérimentent :

- des budgets participatifs ;
- des jurys citoyens ;
- des conseils de quartier ;
- des conventions citoyennes.

Ces dispositifs diffèrent profondément des clubs de 1871.

Cependant, ils partagent une même ambition :

associer directement les citoyens aux décisions publiques.

Les limites des héritages contemporains

Il convient néanmoins d'éviter toute assimilation simpliste.

Les dispositifs participatifs contemporains fonctionnent généralement dans des cadres institutionnels stables.

La Commune, au contraire, se développe :

- dans un contexte révolutionnaire ;
- sous la menace militaire ;
- dans une situation de guerre civile.

Les différences sont donc considérables.

Cependant, la question fondamentale demeure la même :

comment permettre aux citoyens de participer réellement aux affaires communes ?

Conclusion

Des soviets russes aux conseils ouvriers allemands, des collectivités libertaires espagnoles aux assemblées de Mai 68, des mouvements altermondialistes aux dispositifs participatifs contemporains, l'influence des assemblées populaires de la Commune traverse plus d'un siècle et demi d'histoire politique.

Cette postérité exceptionnelle s'explique par la force d'une idée simple mais profondément révolutionnaire : la démocratie ne doit pas être seulement un régime représentatif ; elle doit permettre aux citoyens de participer activement à la définition de leur destin collectif.

Les femmes occupent une place centrale dans cet héritage. Leur engagement dans les clubs, les organisations populaires et les luttes sociales a contribué à inscrire durablement la Commune dans l'histoire mondiale de l'émancipation politique.

Loin d’être un épisode isolé, les assemblées populaires communardes apparaissent ainsi comme l’un des grands laboratoires historiques de la démocratie participative moderne.

Chapitre 15

Conclusion générale : les assemblées populaires et les femmes au cœur de l’expérience démocratique de la Commune de Paris (1870-1871)

Repenser la Commune à travers la participation populaire

Depuis plus d’un siècle et demi, la Commune de Paris demeure l’un des événements les plus étudiés, débattus et controversés de l’histoire contemporaine. Successivement interprétée comme une révolution ouvrière, une guerre civile, une insurrection patriotique, une expérience socialiste ou encore une matrice des mouvements révolutionnaires modernes, elle a suscité une abondante production historiographique qui témoigne de sa richesse et de sa complexité.

Pourtant, derrière la diversité des interprétations, une réalité apparaît aujourd’hui avec une force particulière : la Commune ne peut être comprise uniquement à travers ses institutions officielles, ses décrets ou ses combats militaires. Son originalité fondamentale réside dans l’irruption de milliers d’hommes et de femmes ordinaires dans la sphère politique.

L’objet central de cette étude était précisément de comprendre comment les assemblées populaires ont contribué à façonner l’expérience communarde et dans quelle mesure elles ont constitué le véritable moteur de la démocratie révolutionnaire parisienne.

L’analyse des clubs révolutionnaires, des comités de vigilance, des réunions de quartier, des assemblées de la Garde nationale et des organisations féminines conduit à une conclusion essentielle : les assemblées populaires ne furent pas un simple accompagnement de la Commune ; elles en furent l’un des fondements les plus importants.

Elles constituèrent le lieu où la souveraineté populaire cessa d’être une abstraction juridique pour devenir une pratique quotidienne.

Une longue maturation historique

L’étude des origines des assemblées populaires montre que la Commune ne surgit pas dans un vide historique.

Elle s’inscrit dans une tradition révolutionnaire profondément enracinée dans l’histoire française.

Des sections parisiennes de 1793 aux clubs de 1848, des sociétés républicaines clandestines du Second Empire aux réunions publiques des années 1860, plusieurs générations de militants avaient progressivement élaboré une culture politique fondée sur :

- la participation ;
- la délibération ;
- le contrôle des élus ;
- la mobilisation populaire.

La Commune apparaît ainsi moins comme une rupture absolue que comme l'aboutissement provisoire d'un long processus historique.

L'historien Jacques Rougerie a montré que les communards ne furent pas des révolutionnaires surgis spontanément en mars 1871.

Ils étaient les héritiers de traditions politiques multiples :

- républicaines ;
- socialistes ;
- jacobines ;
- proudhoniennes ;
- internationalistes.

Les assemblées populaires constituent précisément le point de rencontre de ces différentes influences.

Le siège de Paris : laboratoire de la démocratie populaire

Le contexte exceptionnel du siège de Paris entre septembre 1870 et janvier 1871 joue un rôle décisif.

L'effondrement du Second Empire, la guerre contre la Prusse, les difficultés du ravitaillement et les tensions croissantes avec le gouvernement favorisent l'émergence de formes nouvelles d'organisation collective.

Face à l'incertitude, les habitants prennent progressivement en charge une partie des responsabilités autrefois assumées par les autorités.

Dans les quartiers apparaissent :

- des comités de vigilance ;
- des commissions locales ;
- des réunions citoyennes ;
- des réseaux d'entraide.

Ces structures préfigurent directement les institutions populaires de la Commune.

Comme l'a montré Roger Gould, les solidarités construites durant le siège constituent l'une des conditions essentielles de la mobilisation révolutionnaire du printemps 1871.

Les assemblées populaires comme institutions démocratiques

L'un des principaux enseignements de cette étude réside dans la nature profondément politique des

assemblées populaires.

Les clubs ne sont pas de simples lieux de discussion.

Ils remplissent plusieurs fonctions simultanément.

Ils sont :

- des espaces de délibération ;
- des centres d'information ;
- des lieux de mobilisation ;
- des instances de contrôle ;
- des écoles de citoyenneté.

Leur importance est telle que plusieurs contemporains les décrivent comme de véritables parlements populaires.

Chaque soir, des centaines ou parfois des milliers de personnes s'y réunissent afin de débattre :

- de la guerre ;
- de l'éducation ;
- du travail ;
- des réformes sociales ;
- de la stratégie militaire ;
- du fonctionnement de la Commune elle-même.

Cette activité politique intense transforme profondément le rapport entre gouvernants et gouvernés.

Pour la première fois dans l'histoire contemporaine française, une fraction importante des classes populaires participe quotidiennement aux affaires publiques.

Une remise en cause du gouvernement représentatif

Les assemblées populaires révèlent également une critique profonde de la démocratie représentative traditionnelle.

La plupart des communards ne rejettent pas le principe électoral.

Cependant, ils refusent que les citoyens soient réduits au rôle d'électeurs passifs.

L'élection doit être complétée par :

- la participation permanente ;
- la surveillance des représentants ;
- la révocabilité des mandats ;
- la transparence des décisions.

Cette conception rejoint certaines intuitions formulées par Jean-Jacques Rousseau au XVIII^{e} siècle.

Elle annonce également plusieurs débats contemporains sur la démocratie participative.

Comme l'écrit Miguel Abensour, la Commune représente l'une des tentatives historiques les plus ambitieuses pour réduire la séparation entre gouvernants et gouvernés.

L’apprentissage collectif de la citoyenneté

L’un des aspects les plus remarquables de l’expérience communarde réside dans sa dimension pédagogique.

Les assemblées populaires constituent de véritables écoles politiques.

Des milliers de personnes apprennent à :

- prendre la parole ;
- argumenter ;
- écouter ;
- rédiger des motions ;
- organiser des réunions ;
- élaborer des revendications collectives.

Cette fonction éducative est fondamentale.

Elle permet l’émergence de nouvelles compétences politiques parmi des populations traditionnellement exclues des centres de décision.

Comme l’a montré Jacques Rancière, la démocratie communarde repose implicitement sur une conviction fondamentale :

aucune catégorie sociale ne possède naturellement le monopole de l’intelligence politique.

Les femmes : une révolution dans la révolution

L’un des résultats les plus importants de cette étude concerne la place des femmes.

Longtemps marginalisées par l’historiographie traditionnelle, elles apparaissent aujourd’hui comme des actrices centrales de l’expérience communarde.

La Commune se déroule dans une société où les femmes :

- ne votent pas ;
- ne sont pas éligibles ;
- disposent de droits civiques extrêmement limités ;
- demeurent largement exclues des institutions politiques.

Pourtant, les assemblées populaires leur ouvrent un espace inédit d’intervention.

Cette rupture est considérable.

Pour la première fois à une telle échelle, des femmes des classes populaires participent activement à la vie politique publique.

La conquête de la parole publique

La prise de parole féminine constitue sans doute l’un des phénomènes les plus novateurs de la Commune.

Dans les clubs révolutionnaires, les femmes :

- interviennent dans les débats ;

- présentent des motions ;
- contestent les décisions ;
- formulent des revendications ;
- mobilisent les habitants.

Le simple fait qu'une ouvrière ou une blanchisseuse puisse monter à la tribune devant plusieurs centaines de personnes représente une remise en cause spectaculaire des normes sociales du XIX^{e} siècle.

Cette conquête de la parole publique constitue déjà une forme d'émancipation.

Comme l'a montré Michelle Perrot, la Commune marque l'une des premières apparitions massives des femmes populaires sur la scène politique moderne.

Louise Michel et les figures de l'engagement féminin

Parmi les nombreuses femmes engagées dans la Commune, certaines acquièrent une notoriété durable.

Louise Michel devient rapidement le symbole de la femme révolutionnaire.

Son engagement dans :

- les clubs ;
- les comités ;
- les ambulances ;
- les combats ;

incarne une nouvelle conception de la citoyenneté.

À ses côtés, André Léo, Nathalie Lemel, Paule Mink ou Élisabeth Dmitrieff jouent également un rôle essentiel.

Leurs interventions contribuent à élargir le champ des revendications communardes.

L'Union des femmes : une innovation politique majeure

Fondée par Élisabeth Dmitrieff en avril 1871, l'Union des femmes constitue probablement l'organisation féminine la plus importante de la Commune.

Son fonctionnement repose largement sur des mécanismes proches de ceux des assemblées populaires.

Les participantes y débattent :

- du travail ;
- des salaires ;
- de l'instruction ;
- de la défense de Paris ;

- des coopératives ouvrières.

L’Union des femmes apparaît ainsi comme l’une des premières expériences modernes d’auto-organisation féminine de masse.

Carolyn J. Eichner y voit à juste titre un moment fondateur du féminisme social contemporain.

Les limites de l’expérience communarde

L’analyse historique impose cependant de reconnaître les limites de cette expérience.

La Commune n’instaure pas l’égalité politique complète entre les sexes.

Les femmes :

- ne votent pas ;
- ne siègent pas au Conseil de la Commune ;
- restent exclues de nombreuses responsabilités officielles.

Par ailleurs, les assemblées populaires elles-mêmes connaissent plusieurs difficultés :

- faible coordination ;
- divergences idéologiques ;
- lenteur des débats ;
- concurrence entre clubs.

Enfin, la guerre contre Versailles limite considérablement les possibilités de développement institutionnel.

La Commune dispose de seulement soixante-douze jours pour expérimenter ses projets.

La répression et la construction de la mémoire

La destruction de la Commune lors de la Semaine sanglante interrompt brutalement cette expérience démocratique.

La répression frappe particulièrement les femmes.

Le mythe des « pétroleuses » permet aux autorités versaillaises de délégitimer leur engagement politique.

Des milliers de communards sont :

- exécutés ;
- emprisonnés ;
- déportés ;
- contraints à l’exil.

Pourtant, malgré cette violence, la mémoire des assemblées populaires survit.

Elle est entretenue :

- par les exilés ;
- par les mouvements ouvriers ;
- par les organisations socialistes ;

- par les milieux anarchistes ;
- par les militantes féministes.

Une influence durable sur la pensée politique

L'héritage intellectuel de la Commune dépasse largement le cadre français.

Marx, Engels, Bakounine, Kropotkine, Luxemburg, Arendt, Castoriadis, Lefort ou Rancière ont tous trouvé dans l'expérience communarde matière à réflexion.

Les assemblées populaires deviennent progressivement un modèle pour penser :

- la démocratie directe ;
- l'autogestion ;
- l'autonomie collective ;
- la participation citoyenne.

Cette influence se retrouve dans :

- les soviets russes ;
- les conseils ouvriers allemands ;
- les collectivités espagnoles ;
- les mouvements de 1968 ;
- les expériences participatives contemporaines.

Réponse à la problématique

La question centrale de cette recherche était la suivante :

Dans quelle mesure les assemblées populaires ont-elles contribué à façonner la Commune de Paris et quel rôle les femmes ont-elles joué dans cette expérience démocratique ?

L'analyse permet d'apporter une réponse claire.

Les assemblées populaires ont constitué l'infrastructure politique fondamentale de la Commune.

Elles ont :

- favorisé la mobilisation révolutionnaire ;
- assuré la circulation de l'information ;
- exercé une pression constante sur les élus ;
- formé des milliers de citoyens à la pratique politique.

Parallèlement, les femmes ont joué un rôle beaucoup plus important que ne l'a longtemps admis l'historiographie.

Leur participation aux clubs, aux organisations sociales, aux structures de secours et aux combats fait d'elles des actrices essentielles de l'expérience communarde.

Conclusion finale

La Commune de Paris fut bien davantage qu'une insurrection ou qu'un gouvernement municipal révolutionnaire. Elle constitua l'une des tentatives les plus ambitieuses de l'histoire moderne pour faire du peuple un acteur permanent de la vie politique.

Au cœur de cette expérience se trouvaient les assemblées populaires. Dans les clubs, les réunions de quartier, les comités de vigilance et les organisations féminines, des milliers d'individus expérimentèrent concrètement la délibération collective, le contrôle des élus et la participation directe aux affaires publiques.

Les femmes y occupèrent une place particulièrement novatrice. Malgré leur exclusion juridique de la citoyenneté, elles investirent massivement ces espaces de discussion et contribuèrent à élargir les horizons démocratiques de la Commune.

C'est sans doute là que réside l'héritage le plus durable de 1871. Plus encore que ses décrets ou ses combats, la Commune a laissé l'image d'une société cherchant à faire de la souveraineté populaire une réalité vécue. Dans cette tentative, les assemblées populaires et les femmes ne furent pas des acteurs secondaires : elles en constituèrent l'un des cœurs battants.

Épilogue historiographique

Les assemblées populaires et les femmes dans l'historiographie contemporaine

L'histoire de la Commune de Paris a connu plusieurs phases d'interprétation successives. Longtemps dominée par des lectures politiques ou militaires, elle a progressivement intégré les dimensions sociales, culturelles et genrées de l'événement.

La première historiographie : mémoire militante et combat politique

Dans les décennies qui suivent 1871, l'histoire de la Commune est principalement écrite par des acteurs ou des témoins directs.

L'œuvre majeure demeure celle de Prosper-Olivier Lissagaray :

> « L'histoire de la Commune ne doit pas être écrite pour flatter les vainqueurs, mais pour instruire les vaincus. »

Cette première génération insiste surtout sur :

- les combats ;
- la répression ;
- les dirigeants ;
- les décisions du Conseil de la Commune.

Les assemblées populaires apparaissent déjà dans les récits, mais souvent comme un arrière-plan de l'événement.

Les femmes sont encore plus marginalisées.

Lorsqu'elles sont mentionnées, c'est souvent à travers les stéréotypes diffusés par la propagande

versaillaise.

L’historiographie marxiste du XX^{e} siècle

Au XX^{e} siècle, l’influence du marxisme modifie profondément l’interprétation de la Commune.

Des historiens comme :

- Jean Bruhat ;
- Albert Soboul ;
- Jacques Droz ;

s’intéressent davantage :

- à la composition sociale ;
- aux classes populaires ;
- aux organisations ouvrières.

La Commune devient alors :

> « la première révolution prolétarienne moderne ».

Cette approche permet de mieux comprendre les dynamiques sociales de l’événement.

Cependant, les assemblées populaires restent souvent étudiées comme des structures secondaires par rapport aux institutions officielles.

Les femmes demeurent encore relativement absentes.

Le tournant de Jacques Rougerie

À partir des années 1960 et 1970, les travaux de Jacques Rougerie renouvellent profondément l’histoire de la Commune.

Rougerie déplace le regard.

Au lieu d’étudier uniquement :

- les dirigeants ;
- les décisions politiques ;
- les institutions centrales ;

il s’intéresse aux quartiers populaires.

Cette démarche met en lumière :

- les sociabilités révolutionnaires ;
- les réseaux militants ;
- les clubs ;
- les assemblées populaires.

La Commune apparaît alors comme :

> « une révolution de citoyens ».

Cette formule devient centrale dans l’historiographie contemporaine.

L’apport de l’histoire sociale

Dans les années 1980 et 1990, plusieurs historiens approfondissent cette perspective.

Roger Gould montre notamment que les solidarités de voisinage jouent un rôle décisif dans la mobilisation révolutionnaire.

Selon lui :

> les quartiers ne sont pas seulement des espaces géographiques mais des communautés politiques.

Cette approche confirme l’importance des assemblées populaires.

Elles apparaissent désormais comme des institutions fondamentales de la mobilisation communarde.

Le tournant culturel

L’histoire culturelle contribue également à renouveler les recherches.

Des historiens s’intéressent :

- aux discours ;
- aux symboles ;
- aux représentations ;
- aux pratiques de parole.

Les clubs deviennent alors des objets d’étude à part entière.

Ils sont analysés comme :

- des espaces de sociabilité ;
- des lieux de construction de l’opinion ;
- des laboratoires démocratiques.

La parole populaire devient elle-même un sujet historique.

Les femmes dans le renouvellement historiographique

Une invisibilisation ancienne

Pendant longtemps, les femmes occupent une place marginale dans l’histoire de la Commune.

Cette invisibilité résulte de plusieurs facteurs :

- domination masculine du champ historique ;
- focalisation sur les dirigeants ;
- poids des représentations versaillaises.

Le mythe des « pétroleuses » contribue durablement à discréditer leur engagement.

Édith Thomas : une pionnière

La première grande réhabilitation des communardes est réalisée par Édith Thomas.

En 1963, elle publie :

Les Pétroleuses.

Cet ouvrage constitue une rupture majeure.

Thomas démontre que :

- les femmes ont participé activement à la révolution ;
- leur engagement fut politique ;
- leur rôle a été largement minimisé.

Cette publication ouvre un champ de recherche entièrement nouveau.

Michelle Perrot et l'histoire des femmes

Michelle Perrot approfondit cette démarche.

Elle montre que la Commune constitue :

> « un moment exceptionnel d'irruption féminine dans l'espace public ».

Les clubs apparaissent alors comme des lieux d'émancipation.

Les femmes y conquièrent :

- la parole ;
- la visibilité ;
- l'expérience politique.

Carolyn J. Eichner

Les travaux de Carolyn Eichner ont profondément renouvelé l'étude des communardes.

Son analyse de :

- Louise Michel ;
- André Léo ;
- Élisabeth Dmitrieff ;

montre que la Commune ne constitue pas seulement un épisode révolutionnaire.

Elle représente également :

> un laboratoire de réflexion sur l'émancipation des femmes.

Les assemblées populaires dans les débats contemporains

Démocratie représentative et démocratie participative

Les recherches actuelles accordent une importance croissante aux formes de participation citoyenne.

Dans ce contexte, les assemblées populaires communardes suscitent un nouvel intérêt.

Les politistes s'interrogent sur :

- le contrôle citoyen ;
- la participation directe ;
- les dispositifs délibératifs ;
- la démocratie locale.

La Commune apparaît comme un précédent historique majeur.

Les limites de la participation

Les historiens contemporains soulignent toutefois plusieurs difficultés :

- faible représentativité de certaines assemblées ;
- domination possible des orateurs expérimentés ;
- dispersion des initiatives ;
- tensions avec les exigences de gouvernement.

Ces limites n'annulent pas l'intérêt de l'expérience.

Elles permettent au contraire d'en comprendre toute la complexité.

Ouverture générale

L'étude des assemblées populaires et du rôle des femmes dans la Commune de Paris révèle finalement une réalité fondamentale.

La Commune ne fut pas seulement une tentative de transformation sociale.

Elle fut également une tentative de transformation démocratique.

Pour quelques semaines, des milliers de personnes ordinaires cherchèrent à exercer directement leur souveraineté politique.

Des ouvriers, des artisans, des employés, mais aussi des femmes longtemps exclues de la citoyenneté participèrent activement à la définition du bien commun.

Cette expérience demeura inachevée.

Elle fut écrasée par la violence de la répression.

Pourtant, elle continua d'alimenter les réflexions sur :

- la démocratie ;
- l'égalité ;

- la participation ;
- l’émancipation.

C’est pourquoi les assemblées populaires de la Commune et l’engagement des femmes communardes demeurent aujourd’hui encore des références essentielles pour comprendre l’histoire des pratiques démocratiques modernes.

Annexe I

Chronologie détaillée des assemblées populaires et de la participation féminine (juillet 1870 – décembre 1880)

Juillet 1870 : le déclenchement de la guerre franco-prussienne

Le 19 juillet 1870, le Second Empire déclare la guerre à la Prusse.

Cette décision, prise dans un contexte de rivalités diplomatiques européennes, est initialement accueillie avec enthousiasme dans certains milieux patriotiques. Toutefois, les défaites militaires françaises se succèdent rapidement.

Dès cette période apparaissent dans plusieurs quartiers de Paris des discussions collectives concernant :

- l’organisation de la défense ;
- les responsabilités du gouvernement ;
- l’avenir du régime impérial.

Les premières réunions politiques prennent souvent la forme de rassemblements spontanés.

Août 1870 : les premières inquiétudes populaires

Les revers militaires se multiplient.

Les habitants de Paris commencent à remettre en cause :

- la compétence du gouvernement ;
- la stratégie militaire ;
- la légitimité du régime impérial.

Les réunions publiques deviennent plus fréquentes.

Des militants républicains organisent :

- des conférences ;
- des clubs ;
- des comités de vigilance informels.

Les femmes assistent déjà à certaines de ces réunions.

---

2 septembre 1870 : Sedan

La capitulation de Napoléon III à Sedan provoque un choc immense.

La nouvelle se répand rapidement dans Paris.

Des rassemblements populaires se forment immédiatement.

Les discussions portent désormais sur :

- la chute du régime ;
- la proclamation de la République ;
- la poursuite de la guerre.

---

4 septembre 1870 : proclamation de la République

La foule envahit le Palais-Bourbon.

La République est proclamée.

Un Gouvernement de Défense nationale est constitué.

Partout dans Paris se créent :

- des comités républicains ;
- des réunions de quartier ;
- des groupes de vigilance.

Les assemblées populaires connaissent alors un premier essor majeur.

Septembre 1870 : naissance des réseaux populaires

Le siège de Paris commence.

Les habitants s’organisent.

Dans les arrondissements apparaissent :

- des comités de vigilance ;
- des associations de secours ;
- des groupes de discussion politique.

Les femmes participent déjà activement :

- à l’aide alimentaire ;
- aux soins ;
- aux œuvres de solidarité.

Certaines prennent également la parole lors des réunions.

Octobre 1870 : radicalisation politique

Les difficultés du siège aggravent les tensions.

Le ravitaillement devient plus difficile.

Les critiques contre le Gouvernement de Défense nationale augmentent.

Les assemblées populaires réclament :

- davantage de transparence ;
- l'élection des autorités locales ;
- une guerre plus énergique.

---

31 octobre 1870 : première insurrection parisienne

Après l'annonce de la capitulation de Metz, une manifestation envahit l'Hôtel de Ville.

Les clubs révolutionnaires jouent un rôle important dans la mobilisation.

Cet événement révèle l'influence croissante des réseaux populaires.

Novembre – décembre 1870

Le siège se poursuit.

Les réunions deviennent presque quotidiennes dans certains quartiers.

Les débats concernent :

- le ravitaillement ;
- la défense ;
- la République ;
- les réformes sociales.

Les femmes interviennent de plus en plus régulièrement.

Janvier 1871 : l'armistice

Le 28 janvier 1871, l'armistice est signé avec la Prusse.

Cette décision provoque une immense colère.

Dans les clubs populaires :

- les critiques se multiplient ;
- les discours se radicalisent ;
- l'idée d'autonomie municipale progresse.

Février 1871 : élections nationales

L'Assemblée nationale nouvellement élue est majoritairement monarchiste et conservatrice.

À Paris, beaucoup considèrent qu'elle ne représente pas la capitale.

Les assemblées populaires dénoncent :

- la domination des campagnes ;
- le conservatisme de l'Assemblée ;
- les menaces pesant sur la République.

Mars 1871 : naissance de la Commune

18 mars

La tentative du gouvernement de récupérer les canons de la Garde nationale déclenche l'insurrection.

Les habitants des quartiers populaires se mobilisent massivement.

Dans plusieurs arrondissements :

- des assemblées spontanées se réunissent ;
- des décisions sont prises collectivement ;
- les gardes nationaux reçoivent l'appui des habitants.

Le rôle des femmes est particulièrement visible.

Certaines s'interposent entre soldats et population.

Louise Michel évoquera plus tard cette journée comme l'un des moments fondateurs de la révolution.

---

26 mars

Élection du Conseil de la Commune.

La campagne électorale est largement animée par les clubs populaires.

---

28 mars

Proclamation officielle de la Commune de Paris.

Les assemblées populaires deviennent l'un des principaux espaces de débat politique.

Avril 1871 : apogée des clubs

Les clubs révolutionnaires connaissent leur développement maximal.

Plus de cinquante clubs fonctionnent régulièrement.

Parmi les plus célèbres :

- Club de Saint-Ambroise ;
- Club de Saint-Eustache ;
- Club de Notre-Dame-de-la-Croix ;
- Club de Saint-Sulpice ;
- Club de la Trinité.

Chaque soir, plusieurs milliers de personnes participent aux débats.

---

11 avril 1871

Création de l'Union des femmes par Élisabeth Dmitrieff.

Cette organisation devient rapidement :

- un réseau d'entraide ;
- une structure de mobilisation ;
- un espace politique féminin.

Avril – mai 1871

Les femmes participent activement :

- aux clubs ;
- aux ambulances ;
- aux coopératives ;
- aux commissions locales.

Les revendications portent notamment sur :

- l'égalité salariale ;
- le droit au travail ;
- l'instruction ;
- la protection sociale.

Mai 1871 : la crise finale

L'avancée des troupes versaillaises fragilise la Commune.

Les clubs continuent pourtant de fonctionner.

Les discussions portent désormais principalement sur :

- la défense militaire ;
- les barricades ;
- la résistance.

---

21 mai 1871

Entrée des troupes versaillaises dans Paris.

Début de la Semaine sanglante.

21–28 mai 1871

Les derniers clubs cessent progressivement leurs activités.

De nombreuses femmes participent :

- aux secours ;
- à l'organisation des barricades ;
- à certains combats.

---

28 mai 1871

Fin officielle de la Commune.

Les dernières barricades tombent.

Juin 1871 – 1873 : la répression

Des milliers de communards sont :

- exécutés ;
- emprisonnés ;
- déportés ;
- exilés.

Les femmes sont particulièrement visées.

Le mythe des « pétroleuses » se développe dans la presse conservatrice.

1873–1880 : l'exil et la mémoire

Les anciens communards entretiennent la mémoire des clubs populaires.

À Londres, Genève, Bruxelles ou Lausanne, plusieurs exilés continuent à organiser :

- des réunions ;
- des conférences ;
- des associations politiques.

Louise Michel devient progressivement une figure internationale.

1880 : l’amnistie

L’amnistie générale permet le retour de nombreux exilés.

La mémoire de la Commune entre dans une nouvelle phase.

Les anciens clubs n’existent plus.

Mais leur souvenir continue d’influencer :

- le mouvement ouvrier ;
- le socialisme ;
- l’anarchisme ;
- le féminisme.

Annexe II

Répertoire analytique des principaux clubs révolutionnaires de Paris (mars-mai 1871)

Les clubs révolutionnaires constituent l'expression la plus visible et la plus dynamique de la démocratie populaire durant la Commune. Ils ne sont pas de simples lieux de réunion. Ils remplissent simultanément plusieurs fonctions :

- délibération politique ;
- information des citoyens ;
- contrôle des élus ;
- mobilisation révolutionnaire ;
- formation civique ;
- expression des revendications sociales.

L'historien Jacques Rougerie les décrit comme de véritables « assemblées souveraines locales », tandis que Prosper-Olivier Lissagaray parle de « parlements populaires ».

Leur nombre exact demeure difficile à établir.

Les estimations varient généralement entre cinquante et quatre-vingts clubs actifs au printemps 1871.

Certains fonctionnent presque chaque soir.

D'autres se réunissent plusieurs fois par semaine.

La majorité est implantée dans les arrondissements populaires de l'Est parisien.

---

1. Le Club de la Révolution sociale

Église Saint-Ambroise (XI^{e} arrondissement)

Localisation

Église Saint-Ambroise

Quartier ouvrier particulièrement actif durant la Commune.

Fréquentation

Entre 1 000 et 2 000 participants selon les périodes.

L'un des clubs les plus importants de Paris.

Composition sociale

On y rencontre principalement :

- ouvriers métallurgistes ;
- mécaniciens ;
- menuisiers ;
- artisans ;
- employés ;
- instituteurs ;
- militantes révolutionnaires.

Les femmes y sont particulièrement nombreuses.

Principaux thèmes débattus

- organisation du travail ;
- instruction publique ;
- séparation de l'Église et de l'État ;
- défense militaire ;
- droits des travailleurs ;
- égalité sociale.

Importance historique

Le Club de Saint-Ambroise apparaît comme l'un des centres intellectuels majeurs de la Commune.

Plusieurs motions adoptées dans ce club sont transmises directement au Conseil de la Commune.

Il joue également un rôle important dans la mobilisation des femmes.

---

2. Club de Notre-Dame-de-la-Croix

XX^{e} arrondissement (Ménilmontant)

Localisation

Église Notre-Dame-de-la-Croix.

Située dans l'un des bastions populaires les plus radicaux de Paris.

Fréquentation

Souvent supérieure à 1 500 personnes.

Certaines séances attirent plusieurs milliers d'habitants.

Composition sociale

Majoritairement :

- ouvriers ;
- journaliers ;
- artisans ;
- blanchisseuses ;
- couturières ;
- gardes nationaux.

Débats principaux

- défense de Paris ;
- organisation des barricades ;
- démocratie directe ;
- politique militaire ;
- contrôle des élus.

Particularités

Le club est réputé pour son radicalisme.

Les discussions y sont souvent très animées.

Plusieurs oratrices populaires y interviennent régulièrement.

---

3. Club de Saint-Eustache

Ier arrondissement

Localisation

Église Saint-Eustache.

Quartier mêlant population populaire et activités commerciales.

Fréquentation

Entre 800 et 1 200 participants.

Composition sociale

- employés ;
- artisans ;
- commerçants ;
- ouvriers qualifiés ;
- instituteurs.

Sujets abordés

- réformes administratives ;
- instruction ;
- finances de la Commune ;
- politique municipale ;
- démocratie locale.

Importance

Ce club se distingue par un niveau élevé de discussion politique.

Plusieurs interventions témoignent d'une réflexion approfondie sur les institutions républicaines.

---

4. Club de Saint-Sulpice

VI^{e} arrondissement

Localisation

Église Saint-Sulpice.

Fréquentation

Variable selon les séances.

Environ 500 à 1 000 participants.

Particularité

L'occupation de cette immense église possède une forte portée symbolique.

Les communards y affirment la primauté de la souveraineté populaire sur l'autorité religieuse.

Thèmes débattus

- laïcisation ;
- enseignement ;
- rôle du clergé ;
- réformes sociales ;
- citoyenneté.

---

5. Club de la Trinité

IX^{e} arrondissement

Composition

Population plus diversifiée socialement.

Présence :

- d'employés ;
- de petits commerçants ;
- d'artisans ;
- d'intellectuels.

Débats

- éducation ;
- organisation administrative ;
- guerre ;
- presse ;
- libertés publiques.

Intérêt historique

Le club constitue un lieu d'échanges entre différents courants révolutionnaires.

---

6. Club des Prolétaires

XVIII^{e} arrondissement

Implantation

Quartiers populaires proches de Montmartre.

Composition sociale

Principalement :

- ouvriers ;
- travailleurs du bâtiment ;
- femmes salariées ;
- gardes nationaux.

Orientation

Très fortement marquée par les revendications sociales.

Revendications

- limitation des inégalités ;
- droit au travail ;
- coopératives ouvrières ;
- contrôle populaire de l'économie.

---

7. Club des Libres Penseurs

Objectifs

Promotion :

- de la laïcité ;
- de la liberté de conscience ;
- de l'instruction scientifique.

Influence

Particulièrement importante dans les débats concernant l'école.

---

8. Club de l'École mutuelle

Particularité

Consacré principalement aux questions éducatives.

Revendications

- école gratuite ;
- école obligatoire ;
- école laïque ;
- égalité d'accès entre filles et garçons.

Les femmes y jouent un rôle particulièrement visible.

Les principales oratrices des clubs

Louise Michel (1830-1905)

Louise Michel

Figure emblématique de la Commune.

Intervient dans de nombreux clubs.

Défend :

- l'instruction populaire ;
- l'égalité sociale ;
- la participation politique des femmes ;
- la défense révolutionnaire.

Elle décrit les clubs comme :

> « les écoles vivantes de la liberté ».

André Léo (1824-1900)

André Léo

Journaliste et théoricienne politique.

Ses interventions portent notamment sur :

- la démocratie ;
- l'éducation ;
- l'égalité des sexes ;
- la citoyenneté.

Paule Mink (1839-1901)

Paule Mink

Oratrice particulièrement réputée.

Très active dans plusieurs clubs.

Elle contribue à populariser les revendications sociales et féminines.

Élisabeth Dmitrieff (1850-1910 ?)

Élisabeth Dmitrieff

Fondatrice de l'Union des femmes.

Participe à plusieurs réunions publiques.

Développe une réflexion originale sur :

- le travail féminin ;
- l'organisation ouvrière ;
- l'égalité économique.

Nathalie Lemel (1827-1921)

Nathalie Lemel

Relieuse de profession.

Très engagée dans :

- les coopératives ;
- les organisations ouvrières ;
- les clubs populaires.

Fonctionnement concret d'une séance de club

Une réunion typique suit généralement plusieurs étapes.

1. Ouverture

Lecture :

- des nouvelles militaires ;
- des journaux ;
- des décrets de la Commune.

2. Interventions

Les citoyens prennent la parole.

Les orateurs ne sont généralement pas professionnels.

Cette caractéristique favorise une large participation.

3. Débats

Les discussions peuvent durer plusieurs heures.

Les interruptions sont fréquentes.

Les applaudissements également.

4. Motions

Des résolutions sont proposées.

Elles peuvent être :

- adoptées ;
- amendées ;
- rejetées.

5. Transmission

Certaines motions sont envoyées :

- aux élus ;
- aux commissions ;
- aux journaux communards.

Influence réelle des clubs sur la Commune

Les clubs ne disposent d'aucun pouvoir légal officiel.

Pourtant leur influence est considérable.

Ils permettent :

- de mobiliser la population ;
- de surveiller les élus ;
- d'orienter certains débats ;
- d'exercer une pression permanente sur le Conseil de la Commune.

L'historien Jacques Rougerie écrit :

> « Les clubs furent la conscience critique permanente de la Commune. »

Ils représentent probablement la forme la plus avancée de démocratie populaire apparue durant les soixante-douze jours de l'expérience communarde.

Annexe III

Prosopographie des femmes communardes : trajectoires sociales, engagements politiques et participation aux assemblées populaires

Introduction : pourquoi une prosopographie des communardes ?

L'étude des femmes de la Commune a longtemps été dominée par quelques figures devenues emblématiques, au premier rang desquelles Louise Michel. Pourtant, l'histoire des assemblées populaires et de la participation féminine ne peut être réduite à quelques personnalités exceptionnelles.

La prosopographie, méthode consistant à étudier collectivement les trajectoires individuelles d'un groupe social, permet de dépasser l'histoire héroïque pour comprendre les caractéristiques générales des femmes engagées dans la Commune.

Les travaux de Michelle Perrot, Édith Thomas, Carolyn J. Eichner, Ludivine Bantigny et Quentin Deluermoz ont montré que les communardes forment un groupe extrêmement divers.

On y trouve :

- des ouvrières ;
- des institutrices ;
- des artisanes ;
- des employées ;
- des journalistes ;
- des militantes socialistes ;
- quelques femmes issues des classes moyennes.

Cependant, plusieurs traits communs émergent :

- une forte expérience du travail ;
- une proximité avec les quartiers populaires ;
- une participation aux réseaux associatifs ;
- un engagement dans les réunions publiques ;
- une volonté d'émancipation sociale.

Les assemblées populaires constituent précisément l'espace où ces trajectoires individuelles convergent.

I. Louise Michel : la pédagogie révolutionnaire

Origines sociales

Louise Michel

Née en 1830 à Vroncourt-la-Côte.

Fille naturelle d'une domestique.

Éduquée dans un milieu relativement cultivé.

Formation d'institutrice.

Avant la Commune

Sous le Second Empire :

- enseignante ;
- poétesse ;
- militante républicaine.

Elle fréquente :

- les réunions publiques ;
- les cercles révolutionnaires ;
- les réseaux d'opposition.

Dans les assemblées populaires

Louise Michel considère les clubs comme :

> « l'école du peuple ».

Elle intervient régulièrement :

- à Montmartre ;
- à Saint-Bernard ;
- à Saint-Ambroise ;
- dans plusieurs clubs de quartier.

Ses discours portent principalement sur :

- l'éducation ;
- la démocratie ;
- la révolution sociale ;
- la participation féminine.

Apport historique

Louise Michel contribue à faire des femmes :

non plus seulement des auxiliaires de la révolution,

mais des actrices politiques à part entière.

II. Élisabeth Dmitrieff : l'internationalisme révolutionnaire

Origines

Élisabeth Dmitrieff

Née en Russie en 1850.

Issue d'une famille aristocratique.

Très jeune, elle se rapproche des milieux révolutionnaires.

Rencontre avec l'Internationale

Elle entre en contact avec :

Karl Marx

et les réseaux de l'Association internationale des travailleurs.

Arrivée à Paris

Avril 1871.

Elle rejoint immédiatement la Commune.

L'Union des femmes

Le 11 avril 1871, elle fonde :

l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés.

Cette organisation constitue probablement la structure féminine la plus importante de toute la Commune.

Rapport aux assemblées populaires

L'Union fonctionne selon des mécanismes proches des clubs :

- débats ;
- motions ;
- votes ;
- délégations ;
- comptes rendus.

Elle transpose ainsi la démocratie populaire dans un cadre spécifiquement féminin.

III. André Léo : la théoricienne de l'égalité

Parcours intellectuel

André Léo

Nom de plume de Léodile Béra.

Journaliste.

Romancière.

Républicaine.

Avant 1871

Elle participe aux débats :

- sur l'éducation ;
- sur le suffrage ;
- sur les droits des femmes.

Pendant la Commune

Elle écrit dans plusieurs journaux.

Intervient dans des réunions publiques.

Originalité

Contrairement à certaines figures plus insurrectionnelles,

elle développe une véritable théorie démocratique.

Selon elle :

> la révolution sociale est impossible sans égalité des sexes.

IV. Nathalie Lemel : la militante ouvrière

Origines populaires

Nathalie Lemel

Née en Bretagne.

Relieuse de profession.

Expérience syndicale

Avant 1871, elle participe :

- aux grèves ;
- aux coopératives ;
- aux organisations ouvrières.

Dans la Commune

Elle collabore étroitement avec Élisabeth Dmitrieff.

Participe à :

- l'Union des femmes ;
- plusieurs clubs ;
- l'organisation des ateliers coopératifs.

Importance

Elle représente parfaitement l'articulation entre :

- mouvement ouvrier ;
- démocratie populaire ;
- émancipation féminine.

V. Paule Mink : la grande oratrice

Parcours

Paule Mink

Née en 1839.

Très tôt engagée dans les milieux socialistes.

Une figure des clubs

Paule Mink est connue pour ses talents oratoires.

Elle intervient devant :

- plusieurs centaines ;
- parfois plusieurs milliers d'auditeurs.

Thèmes de prédilection

- instruction ;
- égalité ;
- justice sociale ;
- République démocratique.

Influence

Les témoignages contemporains soulignent sa capacité exceptionnelle à mobiliser les foules.

VI. Victorine Brocher : la mémoire ouvrière

Origines

Victorine Brocher

Issue d'un milieu ouvrier.

Engagement

Cantinière.

Militante.

Participante aux réseaux révolutionnaires.

Témoignage

Ses mémoires constituent aujourd'hui l'une des sources les plus précieuses sur :

- la vie quotidienne ;
- les assemblées populaires ;
- l'engagement féminin.

VII. Les anonymes : la majorité silencieuse de la Commune

L'historien ne doit pas seulement s'intéresser aux figures célèbres.

La plupart des participantes demeurent anonymes.

Les archives révèlent pourtant leur présence constante.

Professions les plus représentées

Les dossiers judiciaires montrent une forte présence de :

- couturières ;
- blanchisseuses ;
- lingères ;
- relieuses ;
- institutrices ;
- ouvrières du vêtement ;
- employées.

Âge moyen

La majorité des militantes identifiées ont :

entre 20 et 45 ans.

Situation familiale

Beaucoup sont :

- célibataires ;
- veuves ;
- épouses d'ouvriers.

Certaines doivent assurer seules l'entretien de leur famille.

Niveau d'instruction

Très variable.

Mais souvent supérieur à ce que supposait la littérature conservatrice de l'époque.

Les clubs jouent d'ailleurs un rôle important de formation politique.

Analyse collective

Une forte présence des classes populaires

Les femmes engagées dans les assemblées populaires proviennent principalement :

- des milieux ouvriers ;
- de l'artisanat ;

- des couches modestes urbaines.

Cette caractéristique distingue fortement la Commune de nombreux mouvements politiques du XIX^{e} siècle.

Une politisation par le travail

Le travail constitue souvent la première expérience de domination sociale.

Les revendications féminines émergent directement :

- des ateliers ;
- des manufactures ;
- des conditions salariales.

Une citoyenneté sans droit de vote

Paradoxalement, les femmes deviennent des actrices majeures de la vie publique alors qu'elles restent exclues du suffrage.

Les clubs compensent partiellement cette exclusion.

Ils offrent :

- une tribune ;
- une visibilité ;
- une capacité d'action.

Une révolution culturelle

L'événement majeur n'est pas seulement politique.

Il est également symbolique.

Pour la première fois à une telle échelle :

des femmes populaires prennent publiquement la parole sur les affaires de la cité.

Cette rupture explique en partie la violence des réactions versaillaises après la défaite.

Conclusion de l'annexe

L'étude prosopographique des communardes confirme une idée centrale de ce mémoire :

les assemblées populaires furent non seulement un instrument de démocratie directe mais également un puissant vecteur d'émancipation féminine.

Elles transformèrent temporairement des femmes privées de citoyenneté en participantes actives à la délibération publique.

L'expérience fut brève.

Mais elle ouvrit une brèche durable dans l'histoire politique française.

Annexe IV

Les sources primaires des assemblées populaires : archives, témoignages, presse et documents de la Commune

Introduction : écrire l'histoire des assemblées populaires

L'étude des assemblées populaires de la Commune de Paris pose un problème historiographique majeur. Contrairement aux institutions officielles, les clubs révolutionnaires ont laissé relativement peu d'archives organisées. Beaucoup de documents ont disparu durant la Semaine sanglante, ont été détruits volontairement pour éviter la répression ou se trouvent dispersés dans différents fonds d'archives.

L'historien doit donc reconstruire leur fonctionnement à partir d'un ensemble de sources fragmentaires :

- procès-verbaux ;
- comptes rendus de presse ;
- affiches ;
- correspondances ;
- mémoires ;
- dossiers judiciaires ;
- rapports de police ;
- archives militaires ;
- témoignages d'exilés.

Cette diversité documentaire constitue à la fois une richesse et une difficulté. Chaque source possède ses propres biais et doit être confrontée aux autres.

Comme l'écrit Jacques Rougerie :

> « L'histoire de la Commune est une histoire d'archives brisées qu'il faut continuellement reconstituer. »

I. Les archives officielles de la Commune

Les procès-verbaux du Conseil de la Commune

La première catégorie de sources est constituée par les procès-verbaux officiels du Conseil de la Commune.

Ils permettent de suivre :

- les débats institutionnels ;
- les votes ;
- les décrets ;
- les discussions administratives.

Ces documents montrent que les élus sont constamment soumis aux pressions des clubs populaires.

De nombreuses interventions mentionnent :

- des pétitions ;
- des délégations ;
- des motions issues des assemblées.

Ces archives permettent donc de mesurer indirectement l'influence des clubs.

Les commissions communales

La Commune fonctionne à travers plusieurs commissions :

- Guerre ;
- Finances ;
- Travail ;
- Enseignement ;
- Sûreté générale ;
- Relations extérieures.

Les archives de ces commissions contiennent parfois :

- des demandes de clubs ;
- des résolutions populaires ;
- des comptes rendus de délégations citoyennes.

Elles montrent que la frontière entre institutions officielles et participation populaire demeure particulièrement poreuse.

II. La presse communarde

Une source fondamentale

Les journaux constituent probablement la source la plus riche pour étudier les assemblées populaires.

De nombreux clubs font publier :

- leurs motions ;
- leurs résolutions ;
- leurs appels ;
- leurs comptes rendus.

Les principaux journaux

Le Journal officiel de la Commune

Organe officiel.

Publie :

- les décrets ;
- les nominations ;
- les proclamations.

Source indispensable pour suivre l'action gouvernementale.

Le Cri du Peuple

Fondé par :

Jules Vallès

C'est l'un des journaux les plus diffusés.

Il accorde une large place :

- aux réunions publiques ;
- aux revendications populaires ;
- aux débats des clubs.

Le Père Duchêne

Dirigé par :

Eugène Vermersch

Journal extrêmement populaire.

Son ton est volontairement provocateur.

Il reflète souvent l'atmosphère des assemblées les plus radicales.

La Sociale

Journal proche des milieux ouvriers.

Particulièrement intéressant pour étudier :

- les revendications sociales ;
- le rôle des femmes ;
- les coopératives.

Limites de la presse

Les journaux sont des acteurs politiques.

Ils ne sont jamais neutres.

Chaque titre défend :

- une orientation idéologique ;
- un courant révolutionnaire ;
- une stratégie particulière.

L'historien doit donc croiser systématiquement leurs informations.

III. Les mémoires des communards

Prosper-Olivier Lissagaray

Prosper-Olivier Lissagaray

Son ouvrage :

Histoire de la Commune de 1871

demeure l'une des principales sources narratives.

Il décrit de nombreux clubs.

On lui doit plusieurs témoignages précieux sur :

- l'ambiance des réunions ;
- les interventions populaires ;
- les débats publics.

Louise Michel

Louise Michel

Ses mémoires constituent une source majeure.

Elle évoque :

- les clubs ;
- les femmes ;
- les assemblées ;
- la mobilisation populaire.

On y trouve une réflexion profonde sur la fonction éducative des réunions publiques.

Elle écrit :

> « Le peuple apprenait à parler en apprenant à être libre. »

Victorine Brocher

Victorine Brocher

Son témoignage est particulièrement précieux.

Contrairement à de nombreux récits rédigés par des dirigeants, elle décrit la vie quotidienne des milieux populaires.

Elle permet de saisir :

- l'expérience féminine ;
- les solidarités de quartier ;
- le fonctionnement concret des assemblées.

IV. Les archives de la répression

Les dossiers judiciaires

Après la défaite, des milliers de communards sont arrêtés.

Les tribunaux militaires ouvrent d'immenses enquêtes.

Les dossiers contiennent :

- interrogatoires ;
- témoignages ;
- dénonciations ;
- rapports de police.

Ils permettent souvent de retrouver la trace de participants ordinaires aux clubs.

Une source paradoxale

Ces archives sont produites par les vainqueurs.

Elles sont donc marquées par un fort biais politique.

Cependant, elles conservent des informations uniques.

L'historienne Édith Thomas a largement utilisé ces dossiers pour reconstituer le rôle des femmes.

V. Les archives policières

Les rapports de surveillance

Avant même la Commune, la police surveille les réunions publiques.

Les agents rédigent régulièrement :

- des rapports ;

- des listes de participants ;
- des résumés de discours.

Un regard hostile mais précieux

Les policiers sont généralement hostiles aux révolutionnaires.

Pourtant leurs observations fournissent souvent des détails introuvables ailleurs.

Elles permettent notamment :

- d'identifier certains orateurs ;
- d'évaluer la fréquentation des clubs ;
- de reconstituer les réseaux militants.

VI. Les affiches et proclamations

Une démocratie de l'affiche

Paris est alors couvert d'affiches.

La Commune en publie plusieurs centaines.

Les clubs également.

Ces documents renseignent sur :

- les appels à réunion ;
- les revendications ;
- les campagnes de mobilisation.

Une source essentielle

Les affiches permettent d'observer directement :

- le langage politique ;
- les priorités du moment ;
- l'évolution des débats.

Elles constituent souvent le lien entre les assemblées populaires et la population.

VII. Les archives relatives aux femmes

L'Union des femmes

Les documents conservés concernant :

l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés

sont relativement rares.

Cependant plusieurs textes subsistent :

- appels ;
- circulaires ;
- correspondances ;
- comptes rendus.

Ils permettent de comprendre l'organisation interne du mouvement.

Les dossiers de déportation

Après 1871, de nombreuses communardes sont :

- jugées ;
- emprisonnées ;
- déportées.

Les dossiers administratifs contiennent souvent :

- leur profession ;
- leur âge ;
- leur situation familiale ;
- leur engagement politique.

Ces archives sont aujourd'hui essentielles pour la prosopographie des communardes.

VIII. Les débats historiographiques sur les sources

Une histoire longtemps écrite par les vainqueurs

Durant plusieurs décennies, l'histoire de la Commune repose largement sur :

- les rapports militaires ;
- les archives versaillaises ;
- les récits conservateurs.

Cette situation contribue à marginaliser :

- les clubs ;
- les femmes ;
- les militants anonymes.

Le renouvellement des recherches

À partir des années 1960, plusieurs historiens entreprennent de réexaminer les sources.

Parmi eux :

- Jacques Rougerie ;
- Michelle Perrot ;
- Robert Tombs ;
- Carolyn Eichner ;
- Quentin Deluermoz ;
- Ludivine Bantigny.

Leur travail permet de replacer au centre :

- les quartiers ;
- les assemblées ;
- les femmes ;
- les pratiques démocratiques.

Conclusion générale sur les sources

L'histoire des assemblées populaires repose sur un vaste ensemble documentaire fragmenté mais exceptionnellement riche.

Aucune source ne suffit à elle seule.

C'est leur confrontation qui permet de reconstituer :

- les pratiques démocratiques ;
- les formes de mobilisation ;
- les mécanismes de participation ;
- l'engagement féminin.

L'étude des archives montre finalement que les assemblées populaires ne furent pas des institutions marginales.

Elles constituèrent l'un des principaux lieux où se construisit la souveraineté populaire communarde.

Annexe V

Les femmes dans les assemblées populaires : analyse quantitative, sociologique et politique

Introduction : une présence longtemps sous-estimée

Pendant plusieurs décennies, l'histoire de la Commune de Paris a accordé une attention limitée à la

participation des femmes. Les récits traditionnels privilégiaient les dirigeants, les débats institutionnels et les opérations militaires, reléguant souvent les communardes à un rôle secondaire.

Or, les recherches menées depuis les travaux pionniers d'Édith Thomas, puis de Michelle Perrot, Carolyn J. Eichner, Laure Godineau et Ludivine Bantigny ont profondément renouvelé cette vision.

Les femmes n'ont pas seulement accompagné la Commune.

Elles ont contribué à son élaboration politique.

Les assemblées populaires constituent précisément l'un des espaces où cette transformation est la plus visible.

Pour la première fois dans l'histoire politique française moderne, des milliers de femmes participent de manière régulière à la discussion publique des affaires collectives.

Cette participation ne doit pas être considérée comme marginale.

Elle représente l'un des aspects les plus novateurs de l'expérience communarde.

I. Mesurer la présence féminine : un défi méthodologique

L'absence de statistiques officielles

La Commune ne réalise aucun recensement systématique des participants aux clubs.

Les historiens doivent donc travailler à partir :

- des témoignages ;
- des rapports de police ;
- des journaux ;
- des mémoires ;
- des dossiers judiciaires.

Cette situation rend impossible toute quantification parfaitement exacte.

Les estimations disponibles

Les études de Jacques Rougerie et de Robert Tombs suggèrent que les femmes représentent fréquemment :

entre 20 % et 40 % des participants aux clubs.

Dans certains quartiers populaires, leur proportion peut être encore plus élevée.

Certaines réunions consacrées :

- à l'éducation ;
- au travail ;
- à l'assistance ;
- aux coopératives ;

sont même majoritairement féminines.

Une fréquentation régulière

Les témoignages montrent que les femmes ne participent pas seulement de manière occasionnelle.

Beaucoup assistent :

- à plusieurs réunions par semaine ;
- parfois quotidiennement.

Cette assiduité témoigne d'une véritable appropriation de l'espace politique.

II. Profil sociologique des participantes

Les ouvrières

Le groupe le plus représenté est constitué des ouvrières.

On retrouve notamment :

- couturières ;
- blanchisseuses ;
- lingères ;
- brodeuses ;
- relieuses ;
- ouvrières du vêtement.

Ces professions sont parmi les plus précaires du Paris du XIX^{e} siècle.

Les artisanes

Les archives révèlent également la présence :

- de petites commerçantes ;
- d'artisanes ;
- de travailleuses indépendantes.

Leur participation témoigne du caractère relativement large du mouvement.

Les institutrices

Les enseignantes jouent un rôle important.

Leur niveau d'instruction leur permet souvent :

- de prendre la parole ;
- de rédiger des motions ;
- d'organiser des réunions.

Louise Michel constitue l'exemple le plus célèbre de cette catégorie.

Les veuves

Les dossiers judiciaires montrent une forte proportion de veuves.

Cette situation s'explique notamment par :

- les conditions de travail ;
- la guerre ;
- la mortalité élevée des milieux populaires.

Beaucoup sont responsables seules de leur foyer.

III. La conquête de la parole publique

Un monopole masculin traditionnel

Sous le Second Empire, la parole politique publique est largement réservée aux hommes.

Les femmes disposent de très peu d'espaces d'expression.

La politique est généralement considérée comme une activité masculine.

Les clubs comme espaces d'émancipation

Les assemblées populaires modifient profondément cette situation.

Pour la première fois :

- des ouvrières ;
- des employées ;
- des artisanes ;

peuvent s'adresser publiquement à plusieurs centaines de personnes.

Cette évolution constitue une véritable révolution culturelle.

Une nouvelle légitimité

Dans les clubs, la légitimité ne repose plus uniquement sur :

- le sexe ;
- la fortune ;
- la position sociale.

Elle dépend également :

- de la capacité d'argumentation ;

- de l'expérience ;
- de l'engagement.

Cette transformation favorise l'émergence de nouvelles figures féminines.

IV. Les thèmes privilégiés par les interventions féminines

Le travail

Le travail constitue probablement le sujet le plus fréquemment abordé.

Les femmes dénoncent :

- les bas salaires ;
- le chômage ;
- la concurrence déloyale ;
- l'exploitation.

L'égalité économique

Plusieurs interventions réclament :

- l'égalité salariale ;
- la reconnaissance du travail féminin ;
- l'accès aux coopératives.

Ces revendications apparaissent remarquablement modernes.

L'éducation

L'instruction constitue une priorité constante.

Les communardes réclament :

- la gratuité scolaire ;
- la laïcité ;
- l'égalité entre filles et garçons.

L'assistance sociale

Les débats concernent également :

- les crèches ;
- les orphelinats ;
- les soins ;

- l'aide aux familles.

Les femmes jouent souvent un rôle moteur dans ces discussions.

V. Les femmes et la démocratie communarde

Une citoyenneté paradoxale

Les femmes ne votent pas.

Elles ne sont pas éligibles.

Pourtant elles participent activement à la vie politique.

Cette situation crée une contradiction majeure.

Une citoyenneté de fait

Même privées de droits formels, elles exercent :

- une influence ;
- une capacité de mobilisation ;
- une fonction délibérative.

Les clubs leur permettent d'accéder à une forme de citoyenneté pratique.

Une expérience politique fondatrice

Pour beaucoup de participantes, la Commune constitue :

la première expérience de participation directe aux affaires publiques.

Cette expérience laissera une empreinte durable.

VI. Les résistances à l'émancipation féminine

Les préjugés persistants

Même dans les milieux révolutionnaires, les mentalités demeurent largement marquées par les normes du XIX^{e} siècle.

Beaucoup d'hommes soutiennent la participation féminine tout en refusant :

- le suffrage des femmes ;
- leur accès aux fonctions dirigeantes.

Les débats internes

Les clubs eux-mêmes ne sont pas unanimes.

Certaines interventions féminines sont applaudies.

D'autres suscitent :

- critiques ;
- moqueries ;
- interruptions.

Cette réalité rappelle les limites de l'émancipation communarde.

VII. Les femmes et l'Union des femmes

Une innovation organisationnelle majeure

Fondée par Élisabeth Dmitrieff et Nathalie Lemel, l'Union des femmes représente l'organisation féminine la plus structurée de la Commune.

Elle fonctionne selon des principes proches des assemblées populaires.

Une démocratie interne

Les participantes :

- débattent ;
- élisent des déléguées ;
- élaborent des revendications ;
- coordonnent des actions.

L'Union apparaît comme un prolongement spécialisé des clubs.

Une politisation accélérée

L'organisation permet à de nombreuses femmes d'acquérir :

- une expérience militante ;
- des compétences organisationnelles ;
- une conscience politique renforcée.

VIII. Comparaison avec 1789, 1830 et 1848

1789

Les femmes participent aux journées révolutionnaires.

Cependant elles disposent de peu d'espaces permanents de délibération.

1830

La participation féminine demeure relativement limitée.

Les structures de débat restent essentiellement masculines.

1848

Les clubs féminins se développent davantage.

Mais leur durée de vie reste courte.

1871

La Commune constitue un saut qualitatif.

Pour la première fois :

- participation massive ;
- présence quotidienne ;
- organisations autonomes ;
- influence réelle sur les débats publics.

Cette combinaison demeure exceptionnelle dans l'Europe du XIX^{e} siècle.

IX. Les femmes comme productrices de démocratie

L'un des apports majeurs des recherches récentes consiste à dépasser une vision uniquement revendicative de l'engagement féminin.

Les communardes ne sont pas seulement des bénéficiaires potentielles de réformes.

Elles participent à la construction même de la démocratie communarde.

Elles contribuent :

- à organiser les réunions ;
- à diffuser l'information ;

- à formuler des propositions ;
- à mobiliser les quartiers ;
- à structurer les réseaux populaires.

Elles apparaissent ainsi comme de véritables actrices de la souveraineté populaire.

Conclusion générale de l'annexe

L'étude de la participation féminine confirme que les assemblées populaires constituent l'un des principaux laboratoires d'émancipation de la Commune de Paris.

Elles permettent à des milliers de femmes issues majoritairement des classes populaires d'accéder à la parole publique, à la délibération politique et à l'action collective.

Cette expérience demeure limitée par l'absence du droit de vote et par la persistance de nombreux préjugés.

Néanmoins, elle représente une rupture majeure dans l'histoire de la citoyenneté moderne.

À travers les clubs, les comités de quartier et l'Union des femmes, les communardes contribuent à inventer des formes inédites de participation démocratique qui influenceront durablement les mouvements socialistes, syndicalistes, anarchistes et féministes des décennies suivantes.

Annexe VI

Les assemblées populaires comme laboratoire de démocratie directe : analyse politique, philosophique et comparée

Introduction : pourquoi la Commune demeure une référence démocratique

Parmi les nombreux événements révolutionnaires du XIX^{e} siècle, la Commune de Paris occupe une place singulière. Son originalité ne réside pas uniquement dans ses réformes sociales, son insurrection contre le gouvernement de Versailles ou sa dimension ouvrière. Elle réside surtout dans l'expérimentation d'une forme de démocratie fondée sur la participation directe des citoyens aux affaires publiques.

Les assemblées populaires constituent le cœur de cette expérience.

Elles permettent de poser une question qui demeure centrale dans les démocraties contemporaines :

comment faire en sorte que le peuple gouverne réellement, et non seulement de manière périodique par l'élection de représentants ?

Cette interrogation traverse toute l'histoire de la pensée politique moderne.

Les clubs communards apparaissent ainsi comme un point de rencontre entre plusieurs traditions

intellectuelles :

- le républicanisme révolutionnaire ;
- le socialisme ;
- l'anarchisme ;
- le fédéralisme ;
- la démocratie participative.

I. Rousseau et la souveraineté populaire

Le problème de la représentation

La réflexion sur la démocratie directe commence bien avant la Commune.

Dans son ouvrage :

Du contrat social

publié en 1762,

Jean-Jacques Rousseau

développe une critique célèbre de la représentation politique.

Selon lui :

> « Le peuple anglais pense être libre ; il se trompe fort ; il ne l'est que durant l'élection des membres du Parlement. »

Pour Rousseau, la souveraineté ne peut être entièrement déléguée.

Les communards et Rousseau

Peu de communards ont lu Rousseau de manière approfondie.

Pourtant beaucoup partagent intuitivement cette idée.

Les clubs reposent sur plusieurs principes similaires :

- contrôle permanent des élus ;
- publicité des décisions ;
- participation citoyenne ;
- mandat révocable.

La démocratie ne doit pas s'arrêter aux élections.

Elle doit devenir une pratique quotidienne.

II. Les sections révolutionnaires de 1793 : le précédent historique

La démocratie des sans-culottes

Les historiens comme Albert Soboul ont montré que les sections parisiennes de 1793 constituent le principal ancêtre des clubs communards.

Les citoyens y :

- délibèrent ;
- pétitionnent ;
- surveillent les élus ;
- participent aux décisions.

Une souveraineté active

Pour les sans-culottes :

la citoyenneté est une activité.

Cette conception réapparaît clairement en 1871.

Les assemblées populaires communardes prolongent cette tradition révolutionnaire.

III. Proudhon et le fédéralisme communal

L'influence proudhonienne

Parmi les penseurs du XIX^{e} siècle, l'influence de :

Pierre-Joseph Proudhon

est probablement la plus importante dans les milieux ouvriers parisiens.

Les principes fondamentaux

Proudhon défend :

- l'autonomie locale ;
- les associations ouvrières ;
- le fédéralisme ;
- la méfiance envers l'État centralisé.

Les clubs comme cellules fédératives

Les assemblées populaires fonctionnent selon une logique proche.

Chaque quartier développe :

- ses débats ;
- ses initiatives ;
- ses revendications.

La démocratie remonte ainsi de la base vers le sommet.

IV. Marx et la Commune

Une admiration rétrospective

Karl Marx n'est pas l'inspirateur principal de la Commune.

Cependant, après sa défaite, il lui consacre :

La Guerre civile en France

ouvrage majeur publié en 1871.

La Commune comme État nouveau

Marx voit dans la Commune :

> « la forme politique enfin trouvée de l'émancipation du travail ».

Ce qui l'intéresse particulièrement :

- les mandats révocables ;
- le contrôle populaire ;
- la suppression de certaines hiérarchies bureaucratiques.

Limites de l'interprétation marxienne

Les historiens contemporains soulignent toutefois que la Commune est plus diverse que la lecture proposée par Marx.

Elle est :

- socialiste ;
- républicaine ;
- fédéraliste ;
- jacobine ;
- anarchisante.

Aucune doctrine ne l'explique entièrement.

V. Bakounine et l'autogestion populaire

Une proximité importante

Mikhaïl Bakounine admire profondément la Commune.

L'autonomie populaire

Pour Bakounine :

la révolution doit être produite par le peuple lui-même.

Les clubs illustrent parfaitement cette idée.

Ils montrent une société capable :

- de discuter ;
- de décider ;
- de s'organiser.

Sans direction centralisée permanente.

VI. Hannah Arendt : la liberté comme participation

Une lecture du XX^{e} siècle

Hannah Arendt n'a évidemment pas connu la Commune.

Pourtant ses travaux permettent d'en éclairer plusieurs dimensions.

L'espace public

Selon Arendt :

la liberté apparaît lorsque les individus participent aux affaires communes.

Les assemblées populaires correspondent précisément à cette définition.

Elles créent :

- un espace de parole ;
- un espace d'action ;
- un espace de visibilité.

Les conseils révolutionnaires

Arendt s'intéresse également aux :

- soviets ;
- conseils ouvriers ;
- conseils révolutionnaires.

Elle considère ces formes de démocratie comme des expériences particulièrement fécondes.

La Commune appartient à cette tradition.

VII. Castoriadis : l'autonomie collective

L'auto-institution de la société

Pour Cornelius Castoriadis :

une société démocratique est une société capable de produire elle-même ses règles.

La Commune comme exemple d'autonomie

Les clubs incarnent précisément cette capacité.

Les citoyens :

- élaborent des normes ;
- discutent les décisions ;
- contrôlent les institutions.

Ils deviennent collectivement auteurs de leur propre vie politique.

VIII. Rancière et l'égalité des intelligences

Une critique des élites

Jacques Rancière insiste sur une idée fondamentale :

aucun groupe social ne possède naturellement le monopole de la compétence politique.

Les clubs comme preuve de l'égalité politique

La Commune illustre parfaitement cette thèse.

Des personnes ordinaires :

- ouvriers ;

- ouvrières ;
- artisans ;
- employées ;

participent à des discussions complexes.

Cette expérience contredit les théories élitistes dominantes du XIX^{e} siècle.

IX. Les femmes et la démocratie participative

Une dimension souvent oubliée

Les théories classiques de la démocratie ont longtemps ignoré les femmes.

Or les assemblées populaires montrent que leur participation est essentielle.

Une citoyenneté en pratique

Bien qu'exclues du suffrage :

les communardes exercent :

- la parole publique ;
- l'action collective ;
- la délibération.

Elles contribuent directement à la vie politique.

Une innovation historique

Cette participation annonce plusieurs combats ultérieurs :

- suffrage féminin ;
- égalité civique ;
- féminisme social ;
- démocratie inclusive.

X. Héritages contemporains

Les assemblées populaires de la Commune influencent indirectement :

- les conseils ouvriers russes ;
- les expériences autogestionnaires ;
- certains mouvements anarchistes ;
- les conseils de la révolution espagnole ;
- les assemblées citoyennes contemporaines ;

- les mouvements participatifs du XXIe siècle.

Leur héritage dépasse largement le cadre français.

Conclusion générale de l'annexe VI

Les assemblées populaires de la Commune de Paris constituent l'une des expériences les plus ambitieuses de démocratie directe de l'histoire contemporaine.

Elles mettent en pratique plusieurs principes fondamentaux :

- souveraineté populaire ;
- participation permanente ;
- contrôle des élus ;
- délibération collective ;
- égalité politique.

Leur importance ne réside pas seulement dans ce qu'elles ont accompli entre mars et mai 1871.

Elle réside également dans les questions qu'elles continuent de poser :

- Comment articuler démocratie directe et représentation ?
- Comment associer les citoyens aux décisions publiques ?
- Comment garantir l'égalité réelle de participation ?
- Comment inclure les groupes traditionnellement exclus, notamment les femmes ?

Plus de cent cinquante ans après la Commune, ces interrogations demeurent au cœur des débats sur la démocratie.

Conclusion générale de l'ouvrage

L'étude des assemblées populaires et du rôle des femmes dans la Commune de Paris révèle que l'événement ne peut être réduit à une simple insurrection urbaine ni à une tentative précoce de gouvernement ouvrier.

La Commune constitue avant tout une expérience de démocratisation radicale de la vie politique.

Les clubs révolutionnaires, les comités de vigilance, les réunions de quartier et l'Union des femmes ont permis à des milliers de citoyens ordinaires de participer directement aux affaires publiques.

Cette participation fut particulièrement importante pour les femmes, qui, malgré leur exclusion du suffrage, accédèrent à une forme inédite de citoyenneté active.

Ainsi, les assemblées populaires apparaissent comme le véritable cœur battant de la démocratie communarde.

Elles furent à la fois :

- des lieux de débat ;
- des écoles de citoyenneté ;
- des instruments de mobilisation ;
- des espaces d'émancipation féminine ;
- des laboratoires de démocratie directe.

C'est dans ces espaces que se construisit, pendant quelques semaines, l'une des expériences les plus audacieuses de souveraineté populaire de l'histoire moderne. Cette expérience fut vaincue militairement, mais elle continua d'inspirer les mouvements ouvriers, socialistes, anarchistes, féministes et démocratiques bien au-delà de 1871. Elle demeure aujourd'hui encore une référence incontournable pour comprendre les formes de participation politique et les aspirations à une démocratie plus directe et plus inclusive.

Postface historiographique

Les assemblées populaires et les femmes dans la Commune : débats, controverses et renouvellements de la recherche

Aucun aspect de la Commune de Paris n'a suscité autant de débats historiographiques que la question de la participation populaire. Depuis 1871, les interprétations de la Commune ont profondément évolué. Selon les périodes, les assemblées populaires ont été perçues comme des foyers d'anarchie, comme des embryons de démocratie socialiste, comme des espaces d'autogestion ou encore comme des laboratoires de citoyenneté. De même, la place des femmes a connu une relecture radicale, passant d'une représentation largement caricaturale à une reconnaissance de leur rôle politique central.

Comprendre les assemblées populaires implique donc de comprendre également la manière dont elles ont été interprétées par les générations successives d'historiens.

La mémoire immédiate : entre condamnation et héroïsation

Dès la fin de la Commune, deux récits antagonistes se construisent.

Le premier est celui des vainqueurs versaillais.

Dans cette perspective, les clubs populaires apparaissent comme des lieux de désordre, de violence verbale et d'agitation permanente. Les journaux conservateurs décrivent fréquemment les assemblées comme des espaces dominés par l'irrationalité des foules.

Les femmes y occupent une place particulière.

Elles sont souvent présentées comme des figures de désordre social.

Cette image culmine avec la légende des « pétroleuses ».

Selon cette représentation, des femmes fanatisées auraient parcouru Paris pour incendier systématiquement les bâtiments de la capitale.

Les recherches historiques modernes ont largement démontré l'exagération, voire l'invention, d'une grande partie de ces accusations.

Comme l'a montré Édith Thomas dans *Les Pétroleuses* (1963), cette figure constitue avant tout une construction politique destinée à discréditer l'engagement féminin.

Face à ce récit conservateur se développe un récit militant.

Les anciens communards exilés ou déportés présentent au contraire les assemblées populaires comme l'incarnation de la souveraineté du peuple.

Dans son ouvrage majeur *Histoire de la Commune de 1871*, Prosper-Olivier Lissagaray insiste sur l'intensité de la participation populaire et sur le caractère profondément démocratique des clubs.

Ces deux mémoires opposées vont durablement structurer les débats historiographiques.

L'interprétation marxiste : la Commune comme gouvernement ouvrier

À partir de la fin du XIX^{e} siècle, l'interprétation marxiste acquiert une influence considérable.

Dans *La Guerre civile en France*, Karl Marx présente la Commune comme la première expérience historique d'un gouvernement des travailleurs.

Cette lecture sera reprise et développée par de nombreux historiens socialistes et communistes.

Selon cette approche, les assemblées populaires apparaissent principalement comme des instruments de mobilisation de la classe ouvrière.

L'accent est mis sur :

- l'émancipation du travail ;
- la lutte contre la bourgeoisie ;
- les formes nouvelles d'organisation politique.

Cette interprétation contribue fortement à la renommée internationale de la Commune.

Cependant, elle tend parfois à réduire la diversité des expériences communardes à une seule logique de classe.

Or les recherches plus récentes montrent que les assemblées populaires rassemblent également :

- des artisans ;
- des petits commerçants ;
- des employés ;
- des instituteurs ;
- des militantes féministes ;
- des républicains radicaux.

La réalité apparaît donc plus complexe que ne le suggère une lecture exclusivement marxiste.

Jacques Rougerie et la redécouverte du peuple communard

Un tournant historiographique majeur intervient dans les années 1960 et 1970 avec les travaux de l'historien Jacques Rougerie.

Rougerie s'intéresse moins aux doctrines qu'aux acteurs eux-mêmes.

À travers une étude minutieuse des quartiers populaires parisiens, il montre que la Commune ne peut être comprise uniquement comme une révolution idéologique.

Elle est aussi le produit d'une culture populaire spécifique.

Selon lui, les assemblées populaires prolongent des pratiques anciennes :

- sociabilité de quartier ;
- traditions républicaines ;

- expériences associatives ;
- engagement dans la Garde nationale.

Cette approche renouvelle profondément la compréhension de la Commune.

Le peuple n'apparaît plus simplement comme un soutien passif de la révolution.

Il devient l'un de ses principaux producteurs.

La « nouvelle histoire sociale » et les réseaux populaires

À partir des années 1980, les historiens influencés par la sociologie développent une approche davantage centrée sur les pratiques collectives.

Les travaux de Roger Gould jouent ici un rôle important.

Dans ses recherches sur les réseaux sociaux de la Commune, il montre que l'insurrection repose largement sur des solidarités locales préexistantes.

Les assemblées populaires ne surgissent pas du néant.

Elles s'appuient sur :

- les voisinages ;
- les ateliers ;
- les associations ;
- les bataillons de la Garde nationale.

Cette approche permet d'expliquer comment une mobilisation aussi vaste a pu se développer en quelques mois.

Le tournant féministe

L'un des renouvellements les plus importants concerne la place des femmes.

Pendant longtemps, leur rôle est resté marginal dans les récits historiques.

Cette invisibilisation reflète largement les biais de l'historiographie traditionnelle.

À partir des années 1960, plusieurs chercheuses entreprennent de réexaminer les sources.

Édith Thomas ouvre la voie avec ses travaux sur les communardes.

Puis Michelle Perrot, Carolyn J. Eichner, Laure Godineau et d'autres approfondissent cette perspective.

Leurs recherches montrent que les femmes ne sont pas de simples auxiliaires de la révolution.

Elles participent :

- aux clubs ;
- aux manifestations ;
- aux organisations de secours ;
- aux coopératives ;
- aux débats politiques.

L'Union des femmes apparaît désormais comme l'une des organisations les plus novatrices de la Commune.

Cette relecture transforme profondément notre compréhension de l'événement.

Les assemblées populaires comme objet de philosophie politique

Parallèlement aux historiens, plusieurs philosophes se sont intéressés à la Commune.

Pour Miguel Abensour, la Commune représente une expérience de « démocratie insurgée ».

Elle démontre que la démocratie ne se réduit pas aux institutions établies.

Elle peut émerger directement de l'action collective.

Cornelius Castoriadis voit dans les assemblées populaires un exemple remarquable d'autonomie sociale.

Les citoyens y produisent eux-mêmes leurs règles et leurs institutions.

Jacques Rancière insiste quant à lui sur la dimension égalitaire de l'expérience.

Les clubs prouvent que les capacités politiques ne sont pas réservées à une élite.

Ils illustrent ce qu'il appelle l'égalité fondamentale des intelligences.

Une histoire toujours ouverte

Malgré plus d'un siècle et demi de recherches, la Commune continue de susciter de nouvelles interrogations.

Les historiens s'intéressent aujourd'hui à des thèmes encore peu explorés :

- les émotions politiques ;
- les pratiques quotidiennes ;
- les cultures orales ;
- les réseaux féminins ;
- les formes locales de démocratie.

Les assemblées populaires demeurent au cœur de ces recherches.

Elles apparaissent désormais comme un observatoire privilégié des mécanismes de participation politique.

Conclusion de la postface

L'histoire des assemblées populaires est aussi celle de leur interprétation.

Longtemps perçues comme des lieux de désordre ou réduites à leur seule dimension révolutionnaire, elles sont aujourd'hui reconnues comme l'un des éléments les plus originaux de l'expérience communarde.

Les recherches contemporaines soulignent leur rôle dans :

- la formation d'une citoyenneté active ;
- la diffusion de la culture politique ;

- l'émancipation des classes populaires ;
- l'engagement des femmes ;
- l'invention de nouvelles formes démocratiques.

À travers elles, la Commune apparaît moins comme un simple épisode insurrectionnel que comme une tentative exceptionnelle de réinventer la participation politique. C'est cette ambition démocratique qui explique la fascination durable qu'elle exerce encore sur les historiens, sociologues, philosophes et théoriciens de la démocratie du XXIe siècle.

Bibliographie critique commentée

Les assemblées populaires, la Commune de Paris et l'engagement des femmes (1870-1871)

Introduction méthodologique

Toute recherche universitaire consacrée aux assemblées populaires de la Commune de Paris doit s'appuyer sur un double corpus documentaire :

- les sources primaires produites par les contemporains ;
- les travaux historiographiques ultérieurs.

L'étude des clubs révolutionnaires et de la participation féminine a connu un profond renouvellement depuis les années 1960. Longtemps dominée par les récits politiques et militaires, l'historiographie s'est progressivement ouverte à l'histoire sociale, à l'histoire culturelle, à la sociologie politique et aux études de genre.

La bibliographie suivante est organisée selon une logique critique afin de mettre en évidence les principaux apports de chaque auteur.

I. Sources primaires fondamentales

Prosper-Olivier Lissagaray

Lissagaray, Prosper-Olivier. *Histoire de la Commune de 1871*. Bruxelles, Kistemaeckers, 1876.

Il s'agit sans doute de la source narrative la plus importante sur la Commune.

Journaliste et ancien communard, Lissagaray participe directement aux événements.

Son ouvrage demeure indispensable pour comprendre :

- l'atmosphère des clubs ;
- les débats politiques ;
- la vie quotidienne de Paris insurgé ;
- les tensions internes de la Commune.

Bien que militant, son témoignage est considéré comme l'un des plus fiables.

Jacques Rougerie le qualifie souvent de « meilleure histoire contemporaine de la Commune ».

Louise Michel

Michel, Louise. *Mémoires*. Paris, Stock, 1886.

Source essentielle pour l'étude :

- des assemblées populaires ;
- de la participation féminine ;
- des réseaux militants.

Louise Michel décrit avec précision :

- les réunions publiques ;
- les clubs ;
- les barricades ;
- l'engagement des femmes.

Ses mémoires constituent également une source majeure pour l'histoire de la mémoire communarde.

Journal officiel de la Commune

***Journal officiel de la Commune de Paris* (mars-mai 1871).**

Source institutionnelle fondamentale.

Permet d'étudier :

- les décrets ;
- les débats ;
- les commissions ;
- les relations entre la Commune et les clubs.

Indispensable pour toute analyse scientifique.

Procès-verbaux de clubs

Les archives de plusieurs clubs ont été partiellement conservées.

Elles permettent d'observer :

- les modalités de délibération ;
- les thèmes débattus ;
- les interventions féminines.

Ces documents sont particulièrement précieux pour l'histoire de la démocratie populaire.

II. Les grands classiques de l'historiographie

Jacques Rougerie

Ouvrage principal

Rougerie, Jacques. *Paris libre 1871*. Paris, Seuil, 1971.

Ouvrage fondateur.

Rougerie rompt avec les lectures exclusivement idéologiques.

Il étudie :

- les quartiers ;
- les sociabilités populaires ;
- les acteurs ordinaires.

Son approche place les assemblées populaires au centre de la dynamique révolutionnaire.

Autre référence majeure

Rougerie, Jacques. *La Commune de 1871*. Paris, PUF, collection « Que sais-je ? », plusieurs éditions.

Excellente synthèse universitaire.

Particulièrement utile pour :

- la chronologie ;
- les structures politiques ;
- les débats historiographiques.

Robert Tombs

Tombs, Robert. *The Paris Commune 1871*. Londres, Longman, 1999.

L'un des meilleurs travaux anglophones.

Tombs insiste davantage sur :

- les contraintes militaires ;
- les difficultés administratives ;
- les contradictions internes.

Il apporte une vision plus nuancée que certaines lectures militantes.

Roger V. Gould

Gould, Roger V. *Insurgent Identities: Class, Community and Protest in Paris from 1848 to the Commune*. Chicago, University of Chicago Press, 1995.

Ouvrage majeur pour comprendre :

- les réseaux sociaux ;
- les solidarités de quartier ;
- les mécanismes de mobilisation.

Gould démontre que les relations locales jouent un rôle fondamental dans l'émergence des assemblées populaires.

III. Historiographie des femmes et du genre

Édith Thomas

Thomas, Édith. *Les Pétroleuses*. Paris, Gallimard, 1963.

Travail pionnier.

Premier ouvrage important consacré aux femmes de la Commune.

Thomas démonte la légende versaillaise des pétroleuses.

Elle montre :

- l'ampleur de la participation féminine ;
- l'engagement politique des communardes ;
- le rôle des clubs.

Ouvrage fondateur de l'historiographie féminine de la Commune.

Michelle Perrot

Perrot, Michelle. *Les Femmes ou les silences de l'histoire*. Paris, Flammarion, 1998.

Bien que portant sur une période plus large, cet ouvrage fournit des outils méthodologiques essentiels.

Perrot montre comment les femmes ont souvent été invisibilisées par l'histoire traditionnelle.

Carolyn J. Eichner

Eichner, Carolyn J. *Surmounting the Barricades: Women in the Paris Commune*. Bloomington, Indiana University Press, 2004.

Probablement l'étude la plus importante sur les femmes communardes.

L'autrice analyse :

- les clubs ;
- l'Union des femmes ;
- les pratiques politiques féminines.

Elle démontre que les femmes participent pleinement à la construction de la démocratie communarde.

Laure Godineau

Godineau, Laure. *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*. Paris, Albin Michel, 2004.

Bien que consacré à la Révolution française, cet ouvrage éclaire les racines historiques de la participation féminine observée en 1871.

IV. Approches philosophiques et théoriques

Karl Marx

Marx, Karl. *La Guerre civile en France*. Londres, 1871.

Texte fondamental pour la réception internationale de la Commune.

Marx y voit :

> « la forme politique enfin trouvée de l'émancipation du travail ».

Sa lecture influence durablement l'historiographie socialiste.

Mikhaïl Bakounine

Bakounine, Mikhaïl. *La Commune de Paris et la notion de l'État*. 1871.

Texte essentiel pour comprendre l'interprétation anarchiste.

Bakounine insiste sur :

- l'autonomie populaire ;
- le fédéralisme ;
- la démocratie directe.

Miguel Abensour

Abensour, Miguel. *La Démocratie contre l'État*. Paris, Le Félin, 2004.

Analyse philosophique majeure.

Abensour considère la Commune comme une expérience de « démocratie insurgée ».

Cornelius Castoriadis

Castoriadis, Cornelius. *L'Institution imaginaire de la société*. Paris, Seuil, 1975.

Même si l'ouvrage ne porte pas exclusivement sur la Commune, ses concepts permettent d'analyser :

- l'autonomie collective ;
- l'auto-institution populaire ;
- les assemblées démocratiques.

Jacques Rancière

Rancière, Jacques. *La Mésentente*. Paris, Galilée, 1995.

Ouvrage fondamental pour comprendre :

- l'égalité politique ;
- la parole populaire ;
- la capacité des dominés à intervenir dans l'espace public.

Les clubs communards illustrent parfaitement plusieurs de ses concepts.

V. Historiographie récente

Kristin Ross

Ross, Kristin. *L'Imaginaire de la Commune*. Paris, La Fabrique, 2015.

Travail novateur.

Ross montre que la Commune ne doit pas être réduite à un événement français.

Elle met en lumière :

- ses dimensions internationales ;
- ses expérimentations démocratiques ;
- ses héritages politiques.

Ludivine Bantigny

Bantigny, Ludivine. *La Commune au présent*. Paris, La Découverte, 2021.

Étude récente particulièrement utile pour comprendre les réappropriations contemporaines de la Commune.

Conclusion bibliographique

L'étude des assemblées populaires exige une approche interdisciplinaire mobilisant :

- l'histoire sociale ;
- l'histoire politique ;
- la sociologie ;
- la philosophie politique ;

- les études de genre.

Les travaux de Rougerie, Gould, Eichner, Ross et Bantigny constituent aujourd'hui le socle le plus solide pour analyser la démocratie communarde.

Leur apport commun est d'avoir montré que la Commune ne fut pas seulement un événement révolutionnaire ou un gouvernement municipal, mais également une expérience exceptionnelle de participation populaire, au sein de laquelle les assemblées et les femmes occupèrent une place décisive.

Annexe VII

Dictionnaire biographique des principales figures des assemblées populaires, des clubs révolutionnaires et de l'engagement féminin dans la Commune de Paris

Introduction

L'étude des assemblées populaires ne peut se limiter à l'analyse des structures collectives. Elle implique également l'examen des individus qui animèrent ces espaces de délibération et contribuèrent à leur développement. Contrairement à l'image d'une révolution entièrement spontanée, les clubs reposaient sur un ensemble de militants, d'orateurs, de journalistes, d'instituteurs, d'ouvriers qualifiés et de militantes qui jouèrent un rôle essentiel dans la diffusion des idées et l'organisation des débats.

Cette prosopographie met particulièrement l'accent sur les figures dont l'action fut directement liée aux assemblées populaires et à la participation des femmes.

Louise Michel (1830-1905)

Une institutrice devenue figure révolutionnaire

Née en 1830 au château de Vroncourt en Haute-Marne, Louise Michel reçoit une éducation relativement approfondie pour une femme de son époque.

Très tôt influencée par les idéaux républicains, elle s'installe à Paris où elle exerce le métier d'institutrice.

Sous le Second Empire, elle participe activement aux réunions politiques qui se développent dans les dernières années du régime.

Son rôle dans les assemblées populaires

Avant même le déclenchement de la Commune, Louise Michel est une participante régulière des réunions publiques parisiennes.

Pendant la Commune, elle intervient dans plusieurs clubs.

Ses discours abordent principalement :

- l'éducation populaire ;
- l'égalité sociale ;
- la défense de Paris ;
- la participation politique des femmes.

Elle considère les clubs comme des instruments d'émancipation collective.

Dans ses Mémoires, elle décrit les assemblées populaires comme des lieux où le peuple découvre sa propre capacité politique.

Son héritage

Déportée en Nouvelle-Calédonie après la Commune, elle devient l'une des principales figures du mouvement révolutionnaire français.

Son image symbolise encore aujourd'hui la participation féminine à la démocratie communarde.

Élisabeth Dmitrieff (1850-après 1910)

Une révolutionnaire internationale

Née dans l'Empire russe, Élisabeth Dmitrieff rejoint très jeune les milieux socialistes européens.

Elle fréquente les réseaux de l'Association internationale des travailleurs.

Au printemps 1871, elle est envoyée à Paris.

L'Union des femmes

Dmitrieff fonde l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés.

Cette organisation constitue probablement la plus importante structure féminine de la Commune.

Elle fonctionne selon des principes proches des assemblées populaires :

- réunions régulières ;
- discussions collectives ;
- déléguées élues ;
- coordination locale.

Une pensée politique originale

Contrairement à une image parfois réductrice, Dmitrieff ne se limite pas à des activités de secours.

Elle défend :

- l'égalité économique ;
- l'organisation coopérative du travail ;
- l'autonomie des travailleuses.

Son action contribue à politiser des milliers de femmes.

André Léo (1824-1900)

Une intellectuelle engagée

De son vrai nom Léodile Béra, André Léo est journaliste, romancière et militante républicaine.

Avant la Commune, elle participe déjà aux combats pour :

- l'instruction ;
- les droits civiques ;
- l'émancipation féminine.

Son rôle dans les clubs

André Léo intervient dans plusieurs assemblées populaires.

Ses prises de position concernent notamment :

- la démocratie ;
- l'éducation ;
- l'égalité des sexes.

Elle insiste sur l'idée que la révolution sociale ne peut réussir sans transformation des rapports entre hommes et femmes.

Son importance historiographique

Les historiens contemporains considèrent André Léo comme l'une des principales théoriciennes politiques de la Commune.

Nathalie Lemel (1827-1921)

Une ouvrière militante

Relieuse de profession, Nathalie Lemel appartient au mouvement ouvrier parisien depuis les années 1860.

Elle participe activement aux réseaux de l'Internationale.

Son action pendant la Commune

Elle travaille aux côtés d'Élisabeth Dmitrieff dans l'Union des femmes.

Son expérience ouvrière lui permet d'organiser efficacement les travailleuses parisiennes.

Elle défend :

- l'égalité salariale ;
- les coopératives ;
- les droits des ouvrières.

Une figure du féminisme social

Lemel incarne l'articulation entre mouvement ouvrier et revendications féminines.

Paule Mink (1839-1901)

Une oratrice exceptionnelle

Paule Mink figure parmi les femmes les plus actives dans les clubs révolutionnaires.

Son talent oratoire est largement reconnu par les contemporains.

Les clubs révolutionnaires

Elle intervient dans de nombreuses réunions publiques.

Ses discours abordent :

- la République sociale ;
- l'éducation ;
- les droits des femmes ;
- la défense nationale.

Une pionnière

Elle contribue à légitimer la présence féminine dans les espaces de parole publique.

Eugène Varlin (1839-1871)

L'ouvrier organisateur

Relieur de profession, Varlin est l'une des figures majeures du mouvement ouvrier parisien.

Membre de l'Internationale, il participe activement aux expériences coopératives.

Les assemblées populaires

Varlin considère les clubs comme des instruments essentiels de démocratie populaire.

Il défend :

- l'autogestion ;
- la coopération ;
- la participation citoyenne.

Son exécution

Arrêté pendant la Semaine sanglante, il est exécuté sans jugement.

Il devient l'un des martyrs de la Commune.

Jules Vallès (1832-1885)

Journaliste et écrivain

Fondateur du journal *Le Cri du Peuple*, Jules Vallès joue un rôle central dans la diffusion des idées communardes.

La parole populaire

Vallès accorde une importance particulière aux clubs.

Il voit dans les assemblées populaires :

- une école politique ;
- une expression authentique du peuple ;

- un correctif aux institutions représentatives.

Une mémoire durable

Ses écrits constituent aujourd'hui encore une source majeure pour l'histoire de la Commune.

Léo Frankel (1844-1896)

Un internationaliste hongrois

Ouvrier bijoutier d'origine hongroise, Frankel est membre de l'Internationale.

Commission du Travail

Durant la Commune, il dirige la Commission du Travail et de l'Échange.

Ses projets s'inspirent largement des revendications discutées dans les assemblées populaires.

Importance politique

Il représente le lien entre les clubs et les institutions communardes.

Charles Delescluze (1809-1871)

Le vétéran républicain

Delescluze participe aux luttes révolutionnaires depuis les années 1830.

Son expérience lui confère une grande autorité morale.

Rapport aux assemblées

Bien qu'appartenant à une génération plus ancienne, il soutient largement la participation populaire.

Il voit dans les clubs une expression légitime de la souveraineté citoyenne.

Mort sur les barricades

Il est tué lors des combats de mai 1871.

Sa mort devient l'un des symboles de la résistance communarde.

Prosper-Olivier Lissagaray (1838-1901)

Le témoin de référence

Journaliste et combattant de la Commune, Lissagaray est l'auteur du récit le plus important sur l'événement.

Son regard sur les clubs

Ses descriptions constituent une source irremplaçable pour comprendre :

- l'ambiance des assemblées ;
- la diversité des participants ;
- la place des femmes ;
- les débats politiques.

Une œuvre fondatrice

Son Histoire de la Commune demeure aujourd'hui encore une référence incontournable.

Conclusion de l'annexe VII

L'analyse biographique montre que les assemblées populaires reposaient sur une remarquable diversité d'acteurs.

On y rencontre :

- des ouvriers ;
- des journalistes ;
- des institutrices ;
- des militantes féministes ;
- des artisans ;
- des intellectuels.

Cette diversité explique en grande partie la richesse des débats et l'originalité de la démocratie communarde.

Plus encore, l'étude de ces trajectoires confirme que les femmes ne furent pas de simples participantes périphériques. Elles contribuèrent directement à la construction des espaces de délibération qui firent des assemblées populaires le cœur politique de la Commune.

Annexe VIII

Chronologie analytique complète des assemblées populaires, des clubs révolutionnaires et de l'engagement féminin

Du 4 septembre 1870 au 28 mai 1871

Introduction

La Commune de Paris ne surgit pas soudainement le 18 mars 1871. Elle constitue l'aboutissement d'un processus de radicalisation politique commencé plusieurs mois auparavant, dès la chute du Second Empire. Les assemblées populaires jouent un rôle déterminant dans cette évolution.

Entre septembre 1870 et mai 1871, elles deviennent progressivement :

- des lieux de discussion ;
- des centres de mobilisation ;
- des espaces d'organisation ;
- des instances de contrôle politique ;
- des laboratoires de démocratie directe.

La chronologie suivante vise à montrer comment ces assemblées se développent, se structurent et influencent directement le cours des événements.

SEPTEMBRE 1870

La naissance d'un espace public révolutionnaire

4 septembre 1870

Chute du Second Empire

La défaite de Sedan entraîne la capture de Napoléon III.

À Paris, une immense mobilisation populaire conduit à la proclamation de la République.

Dès cette journée apparaissent les premiers rassemblements spontanés.

Les places publiques deviennent des lieux de discussion politique permanente.

Des milliers de Parisiens débattent :

- de la guerre ;
- de la République ;
- de la défense nationale.

5–15 septembre 1870

Dans plusieurs quartiers populaires émergent :

- comités de vigilance ;
- comités républicains ;
- groupes de citoyens.

Ces structures préfigurent les futurs clubs de la Commune.

Les réunions se multiplient dans :

- les cafés ;
- les salles associatives ;
- les locaux municipaux.

---

19 septembre 1870

Début du siège de Paris

L'encerclement de la capitale par les armées prussiennes transforme profondément la vie politique.

Les réunions prennent désormais un caractère quasi quotidien.

Les principaux sujets sont :

- l'approvisionnement ;
- la défense ;
- l'organisation de la Garde nationale.

OCTOBRE 1870

L'émergence d'une opposition populaire

Première quinzaine d'octobre

Les assemblées deviennent plus critiques à l'égard du Gouvernement de la Défense nationale.

Les habitants dénoncent :

- le manque de transparence ;
- les hésitations militaires ;
- l'absence de consultation populaire.

---

31 octobre 1870

L'annonce de la capitulation de Metz provoque une explosion de colère.

Une manifestation envahit l'Hôtel de Ville.

Les clubs réclament :

- des élections ;
- une guerre plus énergique ;
- un contrôle populaire renforcé.

Cet épisode marque une étape importante dans la politisation des assemblées.

NOVEMBRE 1870

Les clubs deviennent permanents

Dans de nombreux arrondissements :

- les réunions se régularisent ;
- des présidences sont élues ;
- des commissions sont créées.

On assiste à une véritable institutionnalisation des assemblées populaires.

Les femmes commencent à apparaître plus fréquemment dans les débats.

DÉCEMBRE 1870

Radicalisation politique

L'aggravation des conditions de vie provoque une montée des tensions.

Les assemblées discutent désormais :

- des prix alimentaires ;
- des réquisitions ;
- de l'organisation du travail.

Les critiques contre le gouvernement deviennent plus virulentes.

JANVIER 1871

De la contestation à la rupture

5–20 janvier

Les bombardements prussiens accentuent la misère.

Les réunions deviennent particulièrement fréquentées.

Les habitants réclament :

- davantage de démocratie ;

- une résistance prolongée ;
- des mesures sociales.

---

22 janvier 1871

Nouvelle manifestation contre le gouvernement.

Les clubs jouent un rôle important dans la mobilisation.

Les tensions entre Paris populaire et les autorités républicaines s'aggravent.

---

28 janvier 1871

Signature de l'armistice

L'annonce provoque une immense indignation.

Dans les quartiers populaires :

les assemblées se multiplient.

Les participants dénoncent :

- la capitulation ;
- la faim ;
- l'abandon de Paris.

C'est à partir de ce moment que l'idée d'une autonomie municipale gagne du terrain.

FÉVRIER 1871

La crise de représentation

8 février 1871

Élections législatives

L'Assemblée nationale élue est majoritairement monarchiste et conservatrice.

Les clubs considèrent rapidement qu'elle ne représente pas Paris.

Mi-février

Les débats portent sur :

- l'autonomie communale ;
- la République sociale ;
- la défense des libertés républicaines.

Les clubs deviennent des centres d'opposition à Versailles.

MARS 1871

Les assemblées dans l'insurrection

1er–17 mars

L'activité politique est extrêmement intense.

Les réunions se succèdent chaque soir.

Les débats concernent :

- les canons de la Garde nationale ;
- les relations avec Versailles ;
- l'avenir politique de Paris.

---

18 mars 1871

Tentative de saisie des canons de Montmartre.

Les habitants se rassemblent immédiatement.

Dans plusieurs quartiers :

les décisions sont prises collectivement.

Les femmes jouent un rôle important dans les rassemblements.

Les réunions improvisées facilitent la mobilisation populaire.

19–25 mars

Les assemblées soutiennent activement le Comité central de la Garde nationale.

Les clubs réclament :

- des élections rapides ;
- une démocratie municipale ;
- des réformes sociales.

---

26 mars 1871

Élections communales

Les assemblées participent à :

- l'information des électeurs ;

- la mobilisation politique ;
- les débats sur les candidats.

---

28 mars 1871

Proclamation officielle de la Commune

Une foule immense assiste à la cérémonie.

Les clubs considèrent cette journée comme une victoire de la souveraineté populaire.

AVRIL 1871

L'apogée des assemblées populaires

Première semaine d'avril

Les clubs connaissent une fréquentation exceptionnelle.

On estime que plusieurs dizaines de milliers de personnes assistent régulièrement aux réunions.

Les églises transformées en forums

Parmi les principaux lieux :

- Saint-Ambroise ;
- Saint-Eustache ;
- Saint-Sulpice ;
- Notre-Dame-de-la-Croix ;
- La Trinité.

Ces bâtiments deviennent de véritables parlements populaires.

Les thèmes dominants

Les discussions portent sur :

- la guerre ;
- l'éducation ;
- le travail ;
- les loyers ;
- les coopératives ;
- la séparation de l'Église et de l'État.

---

11 avril 1871

Création de l'Union des femmes par Élisabeth Dmitrieff.

Cette organisation multiplie les réunions locales.

Elle constitue un réseau parallèle d'assemblées féminines.

Deuxième quinzaine d'avril

Les interventions féminines deviennent particulièrement visibles.

Les femmes prennent la parole sur :

- les salaires ;
- l'éducation ;
- les secours ;
- l'organisation du travail.

MAI 1871

Une démocratie sous la pression de la guerre

Début mai

Les revers militaires occupent une place croissante dans les débats.

Les clubs discutent :

- de la défense ;
- des fortifications ;
- du commandement militaire.

1er mai

Création du Comité de Salut public.

Cette décision provoque d'importantes controverses.

De nombreux clubs s'interrogent :

- sur le risque d'autoritarisme ;
- sur l'équilibre entre efficacité et démocratie.

10–20 mai

Les assemblées continuent à fonctionner malgré l'aggravation de la situation militaire.

La participation demeure élevée.

LA SEMAINE SANGLANTE

21 mai 1871

Les troupes versaillaises pénètrent dans Paris.

Les assemblées populaires cessent progressivement leurs activités ordinaires.

22–25 mai

Les clubs deviennent des centres d'organisation de la résistance.

Les femmes participent :

- aux secours ;
- aux barricades ;
- à la logistique ;
- aux soins.

26–27 mai

La plupart des lieux de réunion disparaissent sous les combats.

Les réseaux construits pendant des mois sont démantelés.

---

28 mai 1871

Fin de la Commune.

La dernière barricade tombe.

Les assemblées populaires disparaissent avec l'écrasement militaire du mouvement.

Analyse rétrospective

Cette chronologie montre que les assemblées populaires ne furent jamais de simples lieux de discussion.

Elles remplissent successivement plusieurs fonctions :

Fonction informative

Diffusion des nouvelles politiques et militaires.

Fonction délibérative

Discussion collective des décisions.

Fonction mobilisatrice

Organisation des manifestations et des actions collectives.

Fonction de contrôle

Surveillance des élus et des institutions.

Fonction éducative

Formation politique des citoyens.

Fonction émancipatrice

Accès des femmes et des classes populaires à la parole publique.

Conclusion de l'annexe VIII

Entre septembre 1870 et mai 1871, les assemblées populaires deviennent progressivement l'une des principales structures politiques de la capitale.

Elles accompagnent chaque étape de la radicalisation révolutionnaire :

- chute de l'Empire ;
- siège ;
- armistice ;
- rupture avec Versailles ;
- naissance de la Commune ;
- défense de Paris.

Elles constituent ainsi le véritable fil conducteur de l'expérience communarde.

Sans elles, la Commune n'aurait probablement été qu'une insurrection municipale de plus dans l'histoire française.

Grâce à elles, elle devient une expérience inédite de démocratie populaire dans laquelle les femmes jouent un rôle essentiel et durable.

Annexe IX

Géographie politique des assemblées populaires

Cartographie des clubs révolutionnaires et des espaces de participation populaire dans le Paris de la Commune

Introduction

L'étude des assemblées populaires ne peut être dissociée de leur inscription dans l'espace urbain parisien. La Commune est profondément enracinée dans la géographie sociale de la capitale. Les clubs révolutionnaires ne se répartissent pas de manière uniforme sur le territoire : ils se concentrent principalement dans les quartiers populaires de l'Est parisien, là où les traditions républicaines, ouvrières et insurrectionnelles sont les plus fortes.

Comme l'ont montré Jacques Rougerie, Roger Gould et Quentin Deluermoz, la révolution communarde possède une dimension territoriale fondamentale. Les réseaux de voisinage, les solidarités professionnelles et les sociabilités locales jouent un rôle déterminant dans la mobilisation populaire.

Les assemblées populaires apparaissent ainsi comme l'expression politique d'une géographie sociale particulière.

I. Paris en 1871 : une ville politiquement fragmentée

Les effets de l'haussmannisation

Sous le Second Empire, les transformations urbaines conduites par le préfet Haussmann modifient profondément la capitale.

Les grands travaux :

- détruisent certains quartiers anciens ;
- déplacent les populations modestes ;
- accentuent la séparation sociale entre l'ouest et l'est parisien.

À la veille de la Commune, Paris présente déjà une géographie politique contrastée.

L'ouest parisien

Les quartiers occidentaux regroupent davantage :

- de propriétaires ;

- de rentiers ;
- de commerçants aisés ;
- de professions libérales.

Ils sont généralement plus modérés politiquement.

Les clubs y sont moins nombreux.

L'est parisien

Les quartiers de l'Est concentrent :

- ouvriers ;
- artisans ;
- petits employés ;
- journaliers.

On y trouve également une forte tradition républicaine et révolutionnaire.

C'est dans ces secteurs que les assemblées populaires connaissent leur développement le plus spectaculaire.

II. Les grands foyers de la démocratie populaire

Le XIe arrondissement

Le cœur révolutionnaire de Paris

Le XIe arrondissement constitue l'un des principaux centres politiques de la Commune.

La densité ouvrière y est particulièrement élevée.

Les métiers représentés comprennent :

- ébénistes ;
- mécaniciens ;
- relieurs ;
- bronziers ;
- menuisiers.

Les principaux clubs

Parmi les plus actifs :

- Club Saint-Ambroise ;
- Club de la rue Popincourt ;
- réunions du quartier de la Roquette.

Ces assemblées réunissent parfois plusieurs centaines de participants.

Place des femmes

Le XIe arrondissement se distingue par une forte présence féminine dans les clubs.

De nombreuses ouvrières y prennent régulièrement la parole.

Le XIIe arrondissement

Un espace populaire en mutation

Le XIIe arrondissement accueille plusieurs clubs particulièrement actifs.

Les réunions portent souvent sur :

- le travail ;
- les coopératives ;
- les questions alimentaires.

Les femmes participent activement aux débats relatifs au ravitaillement.

Le XIIIe arrondissement

Entre industrie et engagement révolutionnaire

Le XIIIe arrondissement possède une importante population ouvrière.

Les assemblées y discutent fréquemment :

- des conditions de travail ;
- des loyers ;
- des salaires.

L'influence de l'Internationale y est relativement forte.

Le XIVe arrondissement

Un laboratoire politique

Les clubs du XIVe arrondissement se caractérisent par une forte activité délibérative.

Les discussions concernent notamment :

- l'enseignement ;
- les services publics ;

- la citoyenneté.

Les femmes y interviennent fréquemment sur les questions scolaires.

Le XVIIIe arrondissement

Montmartre : symbole révolutionnaire

Montmartre occupe une place particulière dans l'histoire de la Commune.

C'est ici que débute l'insurrection du 18 mars.

Les réseaux locaux

Les assemblées y sont particulièrement dynamiques.

Les solidarités de voisinage jouent un rôle essentiel.

Les habitants se connaissent souvent depuis plusieurs années.

Le rôle des femmes

Montmartre constitue l'un des principaux foyers d'engagement féminin.

Les témoignages évoquent :

- blanchisseuses ;
- couturières ;
- ouvrières ;
- institutrices.

Celles-ci participent activement aux mobilisations populaires.

Le XIXe arrondissement

Une forte implantation ouvrière

Le XIXe arrondissement accueille de nombreux travailleurs industriels.

Les clubs y connaissent une fréquentation importante.

Principaux thèmes débattus

- organisation du travail ;
- défense nationale ;

- éducation ;
- logement.

Engagement féminin

Les femmes interviennent régulièrement dans les débats sociaux.

Le XXe arrondissement

Belleville : capitale populaire de la Commune

Aucun quartier n'incarne davantage l'esprit des assemblées populaires que Belleville.

Pour Jacques Rougerie, Belleville représente le principal bastion social et politique de la révolution communarde.

Une culture politique ancienne

Belleville possède une longue tradition :

- républicaine ;
- démocratique ;
- insurrectionnelle.

Les révolutions de 1830 et 1848 y ont laissé une empreinte profonde.

Les clubs révolutionnaires

Les réunions y sont particulièrement nombreuses.

Les débats sont souvent passionnés.

On y trouve :

- blanquistes ;
- internationalistes ;
- jacobins ;
- socialistes.

Les femmes de Belleville

Les femmes jouent un rôle exceptionnel.

Elles participent :

- aux assemblées ;
- aux coopératives ;

- aux secours ;
- aux barricades.

III. Les églises transformées en espaces démocratiques

Une transformation symbolique majeure

L'un des phénomènes les plus remarquables de la Commune est la transformation de nombreuses églises en lieux de réunion politique.

Cette pratique dépasse largement les considérations pratiques.

Elle possède une forte dimension symbolique.

Saint-Ambroise

Probablement le club le plus célèbre de la Commune.

Les réunions y attirent parfois plus d'un millier de personnes.

Les débats concernent :

- la guerre ;
- l'éducation ;
- les réformes sociales.

Notre-Dame-de-la-Croix

Située à Ménilmontant.

Elle devient l'un des principaux centres de mobilisation populaire.

Saint-Eustache

Lieu de réunions particulièrement fréquenté.

Les discussions y sont souvent très animées.

Saint-Sulpice

Club influent où les femmes interviennent régulièrement.

La Trinité

Autre exemple de réappropriation politique de l'espace religieux.

IV. Sociologie des participants

Les ouvriers

Ils constituent le groupe le plus représenté.

Parmi eux :

- métallurgistes ;
- relieurs ;
- mécaniciens ;
- menuisiers ;
- imprimeurs.

Les artisans

Le monde artisanal joue un rôle central.

Ces travailleurs possèdent souvent :

- une culture politique développée ;
- une expérience associative importante.

Les employés

Les employés urbains participent également aux assemblées.

Leur présence témoigne du caractère socialement diversifié des clubs.

Les femmes

Les femmes représentent la catégorie dont la progression est la plus spectaculaire.

Leur présence est particulièrement visible dans :

- Belleville ;
- Montmartre ;
- Ménilmontant ;
- La Villette.

V. Une géographie de l'engagement féminin

Les quartiers les plus actifs

Les recherches récentes montrent que l'engagement féminin est particulièrement fort dans :

- XVIIIe arrondissement ;
- XIXe arrondissement ;
- XXe arrondissement ;
- XIe arrondissement.

Facteurs explicatifs

Plusieurs éléments contribuent à cette mobilisation :

La proximité des réseaux ouvriers

Les femmes sont intégrées aux solidarités de quartier.

Les conditions économiques

La précarité favorise la politisation.

La culture républicaine

Les traditions militantes locales facilitent l'engagement.

Conclusion de l'annexe IX

La géographie des assemblées populaires révèle que la Commune n'est pas seulement un événement politique ; elle constitue également un phénomène profondément enraciné dans l'espace social parisien.

Les clubs révolutionnaires apparaissent comme l'expression institutionnelle des quartiers populaires de l'Est de la capitale.

Ils permettent :

- l'organisation collective ;
- la délibération démocratique ;
- la mobilisation révolutionnaire.

Les femmes y trouvent un espace inédit d'expression politique, particulièrement dans les arrondissements ouvriers où les solidarités de voisinage favorisent leur participation.

L'analyse spatiale confirme ainsi une idée essentielle : la démocratie communarde s'est construite autant dans les rues, les quartiers et les lieux de réunion que dans les institutions officielles de la Commune.

Annexe X

Les assemblées populaires et les femmes dans les sources contemporaines

Témoignages, mémoires, journaux et archives de 1871

I. Prosper-Olivier Lissagaray : chroniqueur privilégié de la démocratie communarde

Parmi toutes les sources contemporaines, l'ouvrage de Prosper-Olivier Lissagaray occupe une place particulière. Journaliste, combattant puis exilé après la défaite, il rédige dès les années 1870 ce qui demeure l'un des récits les plus détaillés de l'événement : *Histoire de la Commune de 1871*.

Son témoignage présente un intérêt majeur car il est à la fois :

- acteur ;
- observateur ;
- enquêteur.

Lissagaray a fréquenté plusieurs clubs et décrit avec précision leur fonctionnement.

Il évoque un Paris où :

> « Les clubs étaient ouverts chaque soir ; la parole y circulait librement ; le peuple y discutait ses propres affaires. »

Cette formule résume bien la fonction politique des assemblées populaires.

Pour Lissagaray, les clubs ne sont pas de simples réunions militantes.

Ils constituent :

- des lieux de souveraineté ;
- des espaces d'éducation politique ;
- des centres de mobilisation révolutionnaire.

Il souligne également la diversité sociale des participants :

> « L'ouvrier y rencontrait l'instituteur, le journaliste, le soldat, la blanchisseuse ou l'employé. »

Cette mixité contribue à faire des clubs un laboratoire inédit de citoyenneté populaire.

II. Louise Michel et la mémoire des clubs révolutionnaires

Les *Mémoires* de Louise Michel constituent une autre source fondamentale.

Rédigées après sa déportation, elles offrent un regard intérieur sur l'expérience révolutionnaire.

Louise Michel insiste particulièrement sur la dimension éducative des assemblées populaires.

Elle écrit :

> « Dans les clubs, chacun apprenait à parler, à réfléchir, à comprendre les affaires publiques. »

Cette remarque est essentielle.

Les assemblées ne servent pas seulement à produire des décisions.

Elles transforment également les individus.

Louise Michel décrit les réunions comme des lieux où les habitants prennent conscience de leur capacité politique.

Elle évoque fréquemment :

- l'enthousiasme des participants ;
- la liberté de parole ;
- l'intensité des débats.

Pour elle, les clubs représentent une école de démocratie.

III. La presse communarde

La Commune bénéficie d'une remarquable activité journalistique.

Parmi les principaux titres figurent :

- *Le Cri du Peuple* ;
- *Le Père Duchêne* ;
- *Le Mot d'Ordre* ;
- *La Sociale* ;
- *Le Vengeur.*

Ces journaux rendent compte quotidiennement des réunions publiques.

Le Cri du Peuple

Dirigé par Jules Vallès, ce journal accorde une place importante aux assemblées populaires.

Les comptes rendus décrivent :

- les débats ;
- les motions ;
- les critiques adressées aux élus.

Vallès considère les clubs comme une manifestation authentique de la souveraineté populaire.

Le Père Duchêne

Le journal de Vermersch adopte un ton plus radical.

Il célèbre souvent l'énergie des clubs révolutionnaires.

Les assemblées y apparaissent comme l'expression directe de la volonté populaire.

Les journaux féminins et les femmes dans la presse communarde

Plusieurs publications évoquent régulièrement les interventions féminines.

Les articles soulignent :

- leur présence croissante ;
- leur capacité oratoire ;
- leur engagement dans les débats sociaux.

Ces témoignages contredisent l'image traditionnelle d'une sphère politique exclusivement masculine.

IV. Les rapports de police

Les archives policières constituent une source précieuse.

La police impériale puis versaillaise surveille attentivement les réunions publiques.

Les rapports décrivent :

- le nombre de participants ;
- les thèmes abordés ;
- les principaux orateurs.

Une source à utiliser avec prudence

Ces documents présentent naturellement des biais.

Les autorités considèrent souvent les clubs comme des foyers de désordre.

Néanmoins, leur richesse descriptive demeure considérable.

Les policiers notent fréquemment :

- la durée des réunions ;
- la composition du public ;
- la participation des femmes.

Les femmes vues par la police

Plusieurs rapports soulignent la présence féminine.

Les rédacteurs semblent souvent surpris par cette participation.

Certaines femmes sont décrites comme :

- « très influentes » ;
- « particulièrement écoutées » ;
- « capables d'entraîner l'assemblée ».

Ces observations confirment indirectement l'importance politique des communardes.

V. Les archives judiciaires versaillaises

Après la défaite de la Commune, des milliers de dossiers judiciaires sont constitués.

Ces archives permettent aujourd'hui de reconstituer :

- les parcours militants ;
- les réseaux de quartier ;
- la fréquentation des clubs.

Les interrogatoires

De nombreux accusés mentionnent leur participation aux assemblées populaires.

Les témoignages révèlent que beaucoup de citoyens ordinaires considéraient les clubs comme :

- un droit ;
- un devoir civique ;
- un moyen de défendre leurs intérêts.

Les femmes devant les tribunaux

Les dossiers concernant les femmes sont particulièrement révélateurs.

Beaucoup d'entre elles expliquent :

- avoir assisté à des réunions ;
- avoir participé à des discussions ;
- avoir organisé des collectes ;
- avoir pris la parole publiquement.

Ces déclarations démontrent que leur engagement dépasse largement les fonctions traditionnellement attribuées aux femmes.

VI. Les observateurs étrangers

La Commune attire l'attention du monde entier.

Journalistes et militants étrangers se rendent à Paris ou suivent les événements depuis l'étranger.

Karl Marx

Dans *La Guerre civile en France*, Marx souligne l'importance de la participation populaire.

Il considère la Commune comme :

> « la forme politique enfin trouvée de l'émancipation du travail. »

Même si son analyse porte principalement sur les institutions communardes, elle repose également sur l'observation des formes de démocratie directe qui se développent dans les quartiers.

Les observateurs britanniques

Plusieurs correspondants anglais remarquent la vitalité des réunions populaires.

Ils sont frappés par :

- la fréquence des débats ;
- la liberté d'expression ;
- l'engagement des femmes.

Les observateurs américains

Les journalistes américains décrivent souvent les clubs comme des expériences démocratiques radicales.

Certains établissent des comparaisons avec les traditions locales d'assemblées citoyennes.

VII. Les femmes dans les témoignages contemporains

L'une des caractéristiques les plus remarquables des sources de 1871 est la place accordée aux femmes.

Les observateurs mentionnent régulièrement :

- leur présence ;
- leurs interventions ;
- leur influence.

Admiration et inquiétude

Les réactions sont souvent ambivalentes.

Les sympathisants de la Commune admirent leur engagement.

Les adversaires du mouvement y voient au contraire une remise en cause dangereuse de l'ordre social.

Les oratrices

Plusieurs témoignages évoquent :

- Louise Michel ;
- Paule Mink ;
- Nathalie Lemel ;
- André Léo.

Leur éloquence impressionne même certains adversaires politiques.

VIII. Le mythe des « pétroleuses »

Une construction politique

Après la défaite de la Commune, la presse versaillaise diffuse largement l'image des « pétroleuses ».

Selon cette légende, des femmes auraient parcouru Paris pour incendier systématiquement les bâtiments de la capitale.

Les recherches historiques

Les travaux de :

- Édith Thomas ;
- Carolyn Eichner ;
- Quentin Deluermoz ;
- Robert Tombs ;

ont montré que cette représentation repose largement sur des exagérations.

Le mythe des pétroleuses sert avant tout à discréditer la participation politique féminine.

Une répression genrée

Les femmes sont particulièrement visées.

Leur présence dans les clubs est interprétée comme une transgression sociale.

La figure de la pétroleuse devient ainsi un instrument de réaffirmation de l'ordre patriarcal après la défaite.

IX. Ce que les sources révèlent sur les assemblées populaires

L'ensemble des témoignages contemporains permet de dégager plusieurs caractéristiques

fondamentales.

Les clubs apparaissent comme :

Des espaces de délibération

Les citoyens y discutent librement des affaires publiques.

Des espaces de contrôle

Les élus y sont constamment surveillés et critiqués.

Des espaces de formation

Les participants acquièrent une véritable culture politique.

Des espaces d'émancipation

Les femmes et les classes populaires y accèdent à la parole publique.

Des espaces de mobilisation

Les décisions prises collectivement débouchent souvent sur des actions concrètes.

Conclusion générale de l'annexe X

Les sources contemporaines confirment pleinement l'importance des assemblées populaires dans l'expérience communarde.

Loin d'être marginales, elles apparaissent comme l'un des principaux lieux où s'élabore la politique révolutionnaire.

Elles permettent de comprendre pourquoi la Commune continue d'occuper une place centrale dans l'histoire des expériences démocratiques modernes.

Les témoignages montrent également que les femmes jouent un rôle beaucoup plus important qu'on ne l'a longtemps cru. Leur présence dans les clubs, les associations et les réseaux de quartier constitue l'une des innovations les plus remarquables de 1871.

Annexe XI

Historiographie des assemblées populaires et de la participation féminine

De 1871 à nos jours : évolution des interprétations historiques

Introduction

L'historiographie de la Commune de Paris constitue un champ de recherche particulièrement riche et conflictuel. Peu d'événements de l'histoire contemporaine française ont suscité autant de débats, de controverses idéologiques et de réinterprétations successives.

Les assemblées populaires occupent une place centrale dans ces discussions. Selon les auteurs et les périodes, elles ont été décrites comme :

- des foyers d'anarchie ;
- des instruments de propagande révolutionnaire ;
- des organes de démocratie directe ;
- des embryons d'autogestion ;
- des laboratoires de citoyenneté ;
- des espaces publics délibératifs.

L'histoire de la participation féminine a connu une évolution comparable. Longtemps marginalisées dans les récits historiques, les femmes sont aujourd'hui reconnues comme des actrices essentielles de l'expérience communarde.

L'étude historiographique permet ainsi de comprendre non seulement la Commune elle-même, mais également la manière dont chaque génération d'historiens a projeté ses propres interrogations sur l'événement.

I. L'historiographie immédiate : entre condamnation et défense (1871-1900)

Les récits versaillais

Les premiers récits de la Commune sont rédigés dans le contexte de la répression.

Ils émanent principalement :

- des militaires ;
- des magistrats ;
- des journalistes conservateurs ;
- des responsables politiques versaillais.

Pour ces auteurs, les assemblées populaires apparaissent comme des foyers de désordre social.

La démocratie directe est assimilée à :

- l'instabilité ;
- l'indiscipline ;
- l'utopie révolutionnaire.

Les clubs sont décrits comme des lieux de démagogie où des orateurs irresponsables manipuleraient les foules.

La question des femmes

La participation féminine suscite une inquiétude particulière.

Les femmes engagées sont souvent présentées comme :

- hystériques ;
- fanatiques ;
- dangereuses.

Cette vision atteint son apogée avec le mythe des « pétroleuses ».

Comme l'a montré Édith Thomas, cette figure imaginaire vise à délégitimer l'engagement politique féminin.

La femme révolutionnaire est alors représentée comme une menace pour :

- la famille ;
- la religion ;
- l'ordre social.

Prosper-Olivier Lissagaray

Face à cette littérature hostile, Lissagaray entreprend de défendre la mémoire communarde.

Son *Histoire de la Commune de 1871* devient rapidement l'ouvrage de référence.

Pour lui, les assemblées populaires incarnent :

- l'énergie démocratique ;
- l'intelligence collective ;
- la souveraineté populaire.

Il insiste sur leur caractère profondément politique.

Selon Lissagaray :

> « Le peuple discutait ses propres affaires et apprenait à se gouverner lui-même. »

Cette interprétation influencera durablement les générations suivantes.

II. La lecture socialiste et marxiste (1880-1950)

Karl Marx

Bien que Marx n'ait jamais assisté aux événements, son interprétation exerce une influence immense.

Dans *La Guerre civile en France* (1871), il présente la Commune comme :

> « la forme politique enfin trouvée de l'émancipation du travail ».

Pour Marx, l'intérêt principal de la Commune réside dans :

- la suppression de la séparation entre gouvernants et gouvernés ;
- le contrôle populaire des institutions ;
- l'élection et la révocabilité des représentants.

Les assemblées populaires apparaissent comme l'expression concrète de ces principes.

Friedrich Engels

Engels approfondit cette lecture dans ses préfaces ultérieures.

Il voit dans la Commune :

- un modèle d'État démocratique ;
- une alternative à la bureaucratie centralisée.

Cette interprétation contribue à faire de la Commune une référence majeure du mouvement ouvrier international.

Jean Jaurès

Dans son *Histoire socialiste de la Révolution française* et ses écrits sur la Commune, Jaurès adopte une perspective plus nuancée.

Il insiste sur :

- la dimension démocratique ;
- l'héritage républicain ;
- la participation populaire.

Pour lui, les clubs prolongent les traditions révolutionnaires de 1793.

III. L'école historique marxiste française

Georges Lefebvre et Albert Soboul

Après la Seconde Guerre mondiale, les historiens marxistes développent une analyse plus sociale.

Albert Soboul établit un parallèle entre :

- les sans-culottes de 1793 ;
- les communards de 1871.

Selon lui, les assemblées populaires expriment les aspirations des classes populaires urbaines.

Elles constituent :

- des organes de pression politique ;
- des instruments de mobilisation ;
- des lieux de construction d'une conscience collective.

Les limites de cette approche

Cette lecture met fortement l'accent sur :

- les classes sociales ;
- les conflits économiques ;
- les mouvements populaires.

En revanche, elle accorde encore relativement peu d'attention :

- aux femmes ;
- aux pratiques démocratiques ;
- aux dimensions culturelles.

IV. Jacques Rougerie et le renouveau de l'histoire de la Commune

Une révolution historiographique

À partir des années 1960, Jacques Rougerie transforme profondément l'étude de la Commune.

Ses travaux reposent sur :

- les archives judiciaires ;
- les dossiers individuels ;
- les réseaux locaux.

La Commune comme révolution citoyenne

Rougerie insiste sur la diversité sociale des communards.

Il refuse de réduire la Commune à une simple révolution ouvrière.

Selon lui :

> « La Commune est aussi une révolution de citoyens. »

Cette formule devient fondamentale.

Elle permet de replacer les assemblées populaires au centre de l'analyse.

Les clubs dans l'interprétation de Rougerie

Les clubs apparaissent comme :

- des lieux d'apprentissage politique ;
- des espaces de discussion ;
- des formes d'auto-gouvernement.

Ils incarnent une démocratie vécue au quotidien.

V. Le tournant des sciences sociales

Roger Gould

Le sociologue Roger Gould renouvelle l'analyse à travers l'étude des réseaux sociaux.

Dans *Insurgent Identities* (1995), il montre que :

- les solidarités de quartier ;
- les relations de voisinage ;
- les liens associatifs

jouent un rôle essentiel dans la mobilisation révolutionnaire.

Les assemblées populaires sont ainsi interprétées comme des lieux de production d'identités collectives.

Jürgen Habermas

Bien qu'il ne travaille pas directement sur la Commune, le concept d'« espace public » permet d'éclairer les clubs.

Les assemblées apparaissent comme :

- des lieux de discussion critique ;
- des espaces de formation de l'opinion.

Cette lecture influence fortement les historiens contemporains.

VI. Le renouveau de l'histoire des femmes

Édith Thomas

La publication de *Les Pétroleuses* (1963) constitue une étape décisive.

Pour la première fois, les femmes sont étudiées comme des actrices historiques à part entière.

Thomas démonte méthodiquement le mythe versaillais des pétroleuses.

Carolyn J. Eichner

Les travaux de Carolyn Eichner marquent un tournant majeur.

Elle montre que les communardes :

- ne sont pas de simples auxiliaires ;
- participent aux débats ;
- développent leurs propres revendications.

Les assemblées populaires deviennent alors des objets centraux de l'histoire du genre.

Kristen Ross

Dans *L'Imaginaire de la Commune*, Ross insiste sur :

- la créativité politique ;
- l'expérimentation sociale ;
- les formes nouvelles de citoyenneté.

Elle accorde une attention particulière à la participation féminine.

VII. Les approches philosophiques contemporaines

Miguel Abensour

Abensour voit dans la Commune une manifestation exemplaire de la « démocratie insurgée ».

Les assemblées populaires incarnent selon lui :

- l'autonomie collective ;
- l'initiative citoyenne ;
- la souveraineté active.

Claude Lefort

Lefort s'intéresse à la créativité démocratique.

Il souligne la capacité des sociétés à produire elles-mêmes leurs formes politiques.

Les clubs illustrent parfaitement ce processus.

Jacques Rancière

Pour Rancière, la Commune représente une irruption des dominés dans la sphère politique.

Les assemblées populaires manifestent ce qu'il appelle :

> « l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui ».

Cette lecture réhabilite fortement l'expérience démocratique communarde.

Cornelius Castoriadis

Castoriadis interprète la Commune comme une expérience d'autonomie.

Les assemblées deviennent :

- des lieux d'auto-institution ;
- des espaces de création politique.

Cette approche influence de nombreux travaux récents.

VIII. Les recherches du XXIe siècle

Quentin Deluermoz

Deluermoz étudie la Commune dans une perspective transnationale.

Il montre que les pratiques démocratiques communardes s'inscrivent dans un contexte mondial de transformations politiques.

Les nouvelles approches

Les recherches contemporaines explorent :

- le genre ;
- l'espace urbain ;
- les émotions politiques ;
- les pratiques de mobilisation ;
- les cultures populaires.

Les assemblées populaires apparaissent désormais comme un objet d'étude à part entière.

IX. État actuel des connaissances

Un large consensus existe aujourd'hui sur plusieurs points.

Les assemblées populaires ne furent pas :

- des institutions marginales ;
- de simples organes de propagande.

Elles constituèrent :

- des centres de discussion ;
- des lieux de contrôle démocratique ;
- des espaces de formation politique ;
- des instruments de mobilisation populaire.

De même, les femmes sont désormais reconnues comme :

- des militantes ;
- des organisatrices ;
- des oratrices ;
- des actrices politiques majeures.

Conclusion générale de l'annexe XI

L'évolution historiographique révèle un déplacement majeur du regard porté sur la Commune.

Alors que les premiers récits privilégiaient :

- l'insurrection ;
- la violence ;
- les affrontements militaires,

les recherches récentes mettent davantage l'accent sur :

- les pratiques démocratiques ;
- les formes de participation populaire ;
- les expériences d'émancipation.

Les assemblées populaires occupent désormais une place centrale dans l'interprétation de la Commune.

Elles apparaissent comme l'une des expériences les plus ambitieuses de démocratie directe du XIX^{e} siècle.

Quant aux femmes, longtemps reléguées à la marge des récits historiques, elles sont aujourd'hui reconnues comme des protagonistes essentielles de cette expérience politique.

Annexe XII

Les assemblées populaires comme laboratoire de la démocratie moderne

Approches théoriques, comparaisons historiques et héritages contemporains

Introduction

Parmi les nombreuses dimensions de la Commune de Paris, les assemblées populaires constituent sans doute celle qui a le plus durablement marqué la réflexion politique moderne. Les décrets adoptés par la Commune furent souvent annulés ou interrompus par la répression. Les institutions communardes elles-mêmes ne survécurent que soixante-douze jours. Pourtant, les clubs révolutionnaires, les réunions de quartier, les comités populaires et les organisations féminines continuèrent longtemps à nourrir l'imaginaire démocratique européen.

La raison en est simple : ces assemblées ne se limitaient pas à réclamer davantage de démocratie ; elles cherchaient à en inventer une forme nouvelle.

Elles posaient plusieurs questions fondamentales :

- Comment limiter la séparation entre gouvernants et gouvernés ?
- Comment empêcher la professionnalisation de la politique ?
- Comment associer les citoyens aux décisions quotidiennes ?
- Comment articuler représentation et participation ?
- Comment intégrer les femmes et les classes populaires à la vie publique ?

Ces interrogations demeurent au cœur des débats contemporains.

I. Les assemblées populaires comme expérience de démocratie directe

Une rupture avec le modèle représentatif classique

Depuis la Révolution française, la vie politique française repose essentiellement sur le principe représentatif.

Les citoyens élisent des représentants qui gouvernent en leur nom.

La Commune remet partiellement en cause ce modèle.

Les clubs révolutionnaires affirment que le peuple doit intervenir en permanence dans les affaires publiques.

Cette conception repose sur plusieurs principes :

- participation continue ;

- contrôle des élus ;
- publicité des débats ;
- responsabilité politique permanente.

Une démocratie active

Les communards ne considèrent pas la citoyenneté comme un simple statut juridique.

Ils la conçoivent comme une activité.

Être citoyen signifie :

- participer ;
- débattre ;
- surveiller ;
- décider.

Cette conception rejoint ce que Hannah Arendt appellera plus tard la « liberté politique active ».

Pour Arendt, la liberté n'existe pleinement que lorsque les individus participent aux affaires communes.

Les assemblées populaires incarnent précisément cette idée.

II. Le mandat impératif et la révocabilité des élus

Une méfiance envers les représentants

Les assemblées populaires témoignent d'une profonde défiance envers les mécanismes traditionnels de représentation.

Cette méfiance s'explique par plusieurs expériences historiques :

- les déceptions de 1848 ;
- les pratiques autoritaires du Second Empire ;
- l'éloignement des élites politiques.

Les communards redoutent qu'une fois élus, les représentants échappent au contrôle des citoyens.

Le principe de révocabilité

La Commune affirme que les élus doivent pouvoir être révoqués.

Ce principe constitue l'une de ses innovations majeures.

Selon cette logique :

- le mandat appartient au peuple ;
- l'élu n'en est que le dépositaire temporaire.

Les assemblées populaires jouent alors un rôle essentiel de surveillance.

Une idée toujours actuelle

Les débats contemporains sur :

- le référendum révocatoire ;
- les procédures de rappel des élus ;
- les mécanismes de démocratie participative

s'inscrivent en partie dans cet héritage.

III. Les clubs comme espaces publics délibératifs

L'apport de Jürgen Habermas

Le philosophe allemand Jürgen Habermas développe la notion d'espace public.

Selon lui, la démocratie suppose des lieux où les citoyens peuvent :

- échanger des arguments ;
- confronter leurs opinions ;
- élaborer des jugements collectifs.

Les clubs communards apparaissent comme une illustration remarquable de ce concept.

Une circulation libre de la parole

Les réunions fonctionnent selon des règles relativement ouvertes.

La parole circule entre :

- ouvriers ;
- artisans ;
- journalistes ;
- instituteurs ;
- militantes.

Cette diversité favorise la formation d'une opinion collective.

La construction du jugement politique

Les assemblées ne produisent pas seulement des décisions.

Elles produisent également :

- des arguments ;
- des diagnostics ;
- des interprétations.

Elles participent ainsi à la formation d'une culture politique populaire.

IV. Les sections révolutionnaires de 1793 et les clubs de 1871

Des héritages évidents

Les contemporains eux-mêmes établissent souvent un parallèle entre :

- les sections de la Révolution française ;
- les clubs communards.

Les deux institutions présentent plusieurs caractéristiques communes :

- réunions régulières ;
- participation populaire ;
- contrôle des élus ;
- mobilisation citoyenne.

Des différences importantes

Cependant, les assemblées de 1871 se distinguent sur plusieurs points.

Elles apparaissent dans :

- une société plus industrialisée ;
- un monde ouvrier développé ;
- un contexte marqué par la question sociale.

Les revendications économiques y occupent donc une place beaucoup plus importante.

V. Les assemblées populaires et les soviets russes

Une comparaison souvent évoquée

Après la révolution russe de 1905 puis celle de 1917, de nombreux observateurs rapprochent les soviets des assemblées communardes.

Les similitudes sont réelles :

- représentation locale ;

- participation directe ;
- contrôle populaire.

Les différences fondamentales

Les clubs communards restent essentiellement des espaces de délibération.

Les soviets deviennent progressivement des institutions gouvernementales.

La comparaison éclaire donc autant les différences que les ressemblances.

L'interprétation de Lénine

Dans *L'État et la Révolution*, Lénine présente la Commune comme un modèle.

Il admire notamment :

- la révocabilité ;
- l'élection des responsables ;
- la limitation des privilèges.

Cette lecture contribue à la diffusion internationale de l'expérience communarde.

VI. Conseils ouvriers et autogestion au XXe siècle

Les conseils allemands de 1918-1919

Lors de la révolution allemande, apparaissent des conseils ouvriers qui rappellent certains aspects de la Commune.

Comme les assemblées populaires :

- ils reposent sur la participation directe ;
- ils cherchent à réduire la distance entre dirigeants et exécutants.

Les expériences d'autogestion

Au XXe siècle, plusieurs mouvements revendiquent l'héritage communard :

- conseils ouvriers ;
- coopératives autogérées ;
- expériences municipales participatives.

Tous s'inspirent, à des degrés divers, de la volonté de démocratiser l'exercice du pouvoir.

VII. Les assemblées populaires et les héritages féministes

Une rupture historique

L'une des innovations majeures de la Commune réside dans la participation féminine.

Les femmes interviennent :

- dans les clubs ;
- dans les comités ;
- dans les associations ;
- dans les organisations de secours.

Cette présence constitue une rupture importante avec les pratiques politiques du XIXe siècle.

Une citoyenneté sans droit de vote

Paradoxalement, les femmes participent activement à la vie publique alors qu'elles restent exclues de la citoyenneté électorale.

Cette contradiction intéresse particulièrement les historiennes contemporaines.

L'influence sur les mouvements féministes

Plusieurs revendications portées par les communardes annoncent les combats ultérieurs :

- égalité salariale ;
- éducation des filles ;
- autonomie économique ;
- participation politique.

Les clubs révolutionnaires apparaissent ainsi comme des espaces précurseurs du féminisme social.

VIII. Les théories contemporaines de la démocratie participative

La crise de la représentation

Depuis plusieurs décennies, de nombreux chercheurs soulignent les limites des démocraties représentatives.

Les critiques portent notamment sur :

- l'abstention ;
- la professionnalisation politique ;

- la défiance envers les institutions.

Le retour de la participation

Face à cette situation, plusieurs dispositifs sont développés :

- budgets participatifs ;
- assemblées citoyennes ;
- conventions délibératives ;
- jurys citoyens.

Les observateurs établissent souvent des parallèles avec les expériences communardes.

La Commune comme référence

Les assemblées populaires de 1871 apparaissent aujourd'hui comme l'une des premières tentatives modernes de participation politique intensive.

Elles servent fréquemment de point de comparaison dans les débats contemporains.

IX. Les limites du modèle communard

La question du temps

Participer activement exige du temps.

Or tous les citoyens ne disposent pas des mêmes ressources.

Cette difficulté apparaît déjà en 1871.

La question de la compétence

Les adversaires de la Commune reprochent souvent aux clubs leur manque d'expertise.

Les communards répondent que la compétence politique s'acquiert par la pratique.

Ce débat demeure actuel.

La question de l'efficacité

Comment concilier :

- délibération ;
- urgence ;
- administration ;
- guerre ?

Cette tension traverse toute l'histoire de la Commune.

Une contradiction permanente

Comme l'écrit Miguel Abensour, la démocratie insurgée est toujours confrontée à un dilemme :

> comment préserver l'initiative populaire sans compromettre la capacité d'action collective ?

La Commune n'a jamais résolu complètement cette question.

X. Les assemblées populaires comme expérience fondatrice

Au-delà de leurs succès ou de leurs limites, les assemblées populaires ont laissé un héritage durable.

Elles démontrent que :

- les classes populaires peuvent produire leurs propres institutions ;
- la citoyenneté peut dépasser le simple vote ;
- les femmes peuvent devenir des actrices centrales de la vie publique ;
- la démocratie peut être pensée comme une pratique quotidienne.

Conclusion générale de l'annexe XII

Les assemblées populaires de la Commune ne constituent pas seulement un épisode du passé.

Elles représentent l'une des premières tentatives modernes de transformation radicale de la démocratie.

Leur originalité tient à la combinaison de plusieurs dimensions :

- démocratie directe ;
- contrôle populaire ;
- délibération collective ;
- participation féminine ;
- expérimentation sociale.

C'est pourquoi elles continuent d'alimenter les réflexions des historiens, des sociologues, des philosophes et des théoriciens de la démocratie.

Plus de cent cinquante ans après 1871, elles demeurent un laboratoire intellectuel dont les questions fondamentales n'ont rien perdu de leur actualité.

Annexe XIII

Les femmes et les assemblées populaires : vers une citoyenneté sans suffrage

Genre, parole publique et révolution démocratique dans la Commune de Paris

I. La condition féminine sous le Second Empire : les fondements d'une exclusion politique

Pour mesurer l'importance de la participation féminine à la Commune, il est nécessaire de rappeler la place occupée par les femmes dans la société française du milieu du XIXe siècle.

Sous le Second Empire, les femmes demeurent exclues de presque tous les droits politiques.

Elles ne peuvent :

- voter ;
- être élues ;
- exercer des fonctions publiques ;
- participer aux institutions représentatives.

Le Code civil napoléonien maintient leur dépendance juridique.

La femme mariée reste soumise à l'autorité de son époux.

L'historienne Michelle Perrot résume cette situation en parlant d'une véritable « citoyenneté amputée ».

La contradiction est frappante.

Alors même que les femmes participent activement à la vie économique, elles demeurent absentes de la citoyenneté officielle.

Les travailleuses parisiennes

Dans les quartiers populaires de Paris, les femmes constituent une part essentielle du monde du travail.

Elles sont présentes :

- dans la confection ;
- dans les ateliers de couture ;
- dans les blanchisseries ;
- dans les manufactures ;
- dans le travail à domicile ;
- dans les services domestiques.

Leurs conditions de travail sont souvent extrêmement difficiles.

Les journées dépassent fréquemment :

- douze heures ;
- quatorze heures ;
- parfois davantage.

Les rémunérations demeurent nettement inférieures à celles des hommes.

Cette double domination, économique et politique, constitue l'un des facteurs expliquant l'engagement féminin de 1871.

Une culture politique déjà présente

Contrairement à une idée longtemps répandue, les femmes n'entrent pas brutalement en politique en mars 1871.

Depuis plusieurs décennies, elles participent déjà :

- aux mouvements républicains ;
- aux réseaux socialistes ;
- aux associations d'entraide ;
- aux cercles ouvriers.

La révolution de 1848 avait déjà vu apparaître plusieurs figures féminines engagées.

La Commune s'inscrit donc dans une continuité plus longue.

II. L'entrée des femmes dans les assemblées populaires

Une présence massive et visible

Les témoignages contemporains soulignent tous l'importance numérique des femmes dans les clubs.

Prosper-Olivier Lissagaray écrit :

> « Les femmes remplissaient les tribunes et souvent dominaient les discussions. »

Cette présence surprend profondément les observateurs de l'époque.

La vie politique française demeure alors presque entièrement masculine.

Les clubs communards bouleversent cet ordre établi.

De spectatrices à actrices

Les femmes ne se contentent pas d'assister aux réunions.

Elles :

- interviennent ;

- questionnent les orateurs ;
- présentent des motions ;
- participent aux votes symboliques ;
- organisent certaines séances.

Cette évolution constitue une rupture majeure.

L'historienne Carolyn Eichner souligne que les clubs offrent aux femmes :

> « un espace politique dont elles étaient traditionnellement exclues ».

Les clubs comme espaces d'émancipation

Les assemblées populaires jouent un rôle comparable à celui d'une école politique.

Elles permettent aux participantes :

- d'acquérir une expérience militante ;
- de développer leur éloquence ;
- d'apprendre les procédures collectives ;
- de construire des réseaux.

La citoyenneté devient une pratique avant d'être un statut.

III. La conquête de la parole publique

Le monopole masculin de la parole politique

Au XIX^{e} siècle, prendre la parole en public constitue un privilège essentiellement masculin.

Comme l'a montré Pierre Bourdieu, la parole publique est une forme de pouvoir.

Or ce pouvoir est inégalement distribué.

Les femmes des classes populaires en sont presque totalement exclues.

Une révolution symbolique

Lorsque des ouvrières montent à la tribune d'un club pour s'adresser à plusieurs centaines de personnes, il se produit une véritable révolution culturelle.

La hiérarchie traditionnelle des légitimités est remise en cause.

Celles qui étaient censées :

- écouter ;
- obéir ;
- rester dans la sphère domestique,

deviennent soudain des sujets politiques.

Les témoignages contemporains

De nombreux rapports de police évoquent avec étonnement l'éloquence des intervenantes.

Certains observateurs hostiles reconnaissent eux-mêmes la qualité des discours prononcés.

Les femmes interviennent sur :

- la guerre ;
- l'éducation ;
- le travail ;
- la pauvreté ;
- les institutions ;
- les droits sociaux.

Leur parole n'est pas cantonnée aux questions dites féminines.

IV. Louise Michel : la pédagogie révolutionnaire

Une figure exceptionnelle

Parmi toutes les femmes de la Commune, Louise Michel occupe une place singulière.

Institutrice, militante républicaine puis révolutionnaire, elle participe activement à la vie politique parisienne avant même 1871.

Ses interventions dans les clubs sont nombreuses.

L'éducation comme émancipation

Pour Louise Michel, l'instruction constitue la condition fondamentale de la liberté.

Elle écrit dans ses *Mémoires* :

> « Le peuple doit apprendre pour être libre. »

Les assemblées populaires participent précisément de cette éducation politique.

Les clubs comme écoles de démocratie

Louise Michel considère les réunions populaires comme des lieux où chacun peut :

- apprendre ;
- réfléchir ;
- débattre ;
- décider.

Cette vision rejoint l'idée moderne d'éducation populaire.

La démocratie ne repose pas sur une élite éclairée mais sur la participation du plus grand nombre.

Une parole radicale

Louise Michel défend également :

- l'égalité sociale ;
- la justice économique ;
- l'engagement des femmes ;
- la révolution démocratique.

Ses discours contribuent fortement à la politisation des participantes.

V. L'Union des femmes : une contre-société démocratique

La fondation

L'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés est créée en avril 1871.

Sa fondatrice, Élisabeth Dmitrieff, est une jeune militante de l'Association internationale des travailleurs.

Une organisation originale

L'Union fonctionne à travers :

- des comités d'arrondissement ;
- des réunions régulières ;
- des déléguées locales.

Son organisation rappelle fortement celle des assemblées populaires.

Les décisions sont discutées collectivement.

Une démocratie féminine

Les femmes y débattent :

- des salaires ;
- du travail ;
- de l'éducation ;
- de l'organisation économique ;
- de la défense de Paris.

L'Union apparaît comme une véritable sphère publique féminine.

Une innovation majeure

Carolyn Eichner considère cette organisation comme :

> « l'une des premières expériences modernes d'organisation politique autonome des femmes ».

L'Union dépasse largement le cadre de l'assistance ou de la charité.

Elle devient un acteur politique.

VI. Les revendications féminines dans les assemblées populaires

L'égalité économique

La question salariale occupe une place centrale.

Les femmes dénoncent :

- les écarts de rémunération ;
- la précarité ;
- l'exploitation.

Plusieurs clubs réclament explicitement l'égalité de traitement entre travailleurs et travailleuses.

Pour l'époque, cette revendication est particulièrement novatrice.

Le droit au travail

Les communardes réclament également :

- la création d'ateliers coopératifs ;
- la suppression du chômage ;
- la réorganisation collective de la production.

Ces revendications rejoignent les débats plus larges sur l'économie sociale.

L'éducation

L'instruction constitue un thème récurrent.

Les participantes défendent :

- l'école gratuite ;
- l'école laïque ;
- l'égalité scolaire entre filles et garçons.

Cette revendication apparaît dans de nombreuses motions de clubs.

Les services sociaux

Les débats portent également sur :

- les crèches ;
- les soins ;
- l'aide aux familles ;
- la protection de l'enfance.

Les femmes jouent un rôle moteur dans ces discussions.

VII. Les résistances masculines à l'égalité

Les limites de la culture révolutionnaire

Malgré leur engagement, les femmes se heurtent à de nombreuses résistances.

La plupart des communards demeurent influencés par les représentations traditionnelles du rôle féminin.

Une citoyenneté inachevée

La Commune n'accorde pas :

- le droit de vote ;
- l'éligibilité ;
- l'égalité politique complète.

Cette contradiction est importante.

Les femmes participent activement à la vie publique sans accéder à la pleine citoyenneté.

Les ambiguïtés du mouvement révolutionnaire

Même parmi les militants les plus avancés, beaucoup continuent à considérer que les principales responsabilités politiques doivent rester masculines.

La révolution sociale avance donc plus vite que la révolution des rapports de genre.

VIII. La Semaine sanglante et la répression des femmes

Une violence particulière

Après la reprise de Paris par les troupes versaillaises, les femmes sont particulièrement visées.

Leur engagement politique choque profondément les défenseurs de l'ordre conservateur.

Le mythe des pétroleuses

La légende des pétroleuses apparaît immédiatement après la défaite.

Selon cette version, des femmes auraient incendié systématiquement Paris.

Les recherches modernes ont largement démonté cette accusation.

Édith Thomas a montré son caractère essentiellement fantasmatique.

Arrestations et déportations

Des milliers de femmes sont :

- arrêtées ;
- emprisonnées ;
- condamnées ;
- déportées.

Louise Michel est envoyée en Nouvelle-Calédonie.

La répression vise autant leurs actes que leur transgression des normes sociales.

IX. Les communardes dans l'histoire du féminisme

Une mémoire longtemps oubliée

Pendant plusieurs décennies, l'histoire de la Commune est racontée essentiellement au masculin.

Les femmes apparaissent peu dans les récits historiques.

La redécouverte

À partir des années 1960, plusieurs historiennes entreprennent de réhabiliter leur rôle.

Parmi elles :

- Édith Thomas ;
- Michelle Perrot ;
- Carolyn Eichner.

Un héritage durable

Les communardes deviennent progressivement des références pour :

- le mouvement ouvrier ;
- le féminisme social ;
- les luttes pour l'égalité.

Leurs revendications annoncent plusieurs combats du XX^{e} siècle.

Conclusion générale de l'annexe XIII

Les assemblées populaires ont offert aux femmes de la Commune un espace d'expression politique sans précédent dans la France du XIX^{e} siècle.

Bien qu'exclues du suffrage, elles y ont exercé une forme de citoyenneté active fondée sur :

- la parole ;
- l'organisation ;
- la délibération ;
- l'action collective.

Cette expérience ne débouche pas sur l'égalité politique complète, mais elle constitue une étape majeure dans l'histoire de l'émancipation féminine.

À travers les clubs, les comités et l'Union des femmes, les communardes démontrent que la participation politique ne dépend pas seulement des droits formels mais également de la capacité des individus à s'organiser collectivement et à intervenir dans l'espace public.

C'est pourquoi leur action demeure aujourd'hui l'un des aspects les plus novateurs et les plus étudiés de l'expérience communarde.

Annexe XIV

Les sources de l'histoire des assemblées populaires

Archives, témoignages, presse et mémoires de la Commune

Introduction

Toute étude sérieuse des assemblées populaires de la Commune de Paris se heurte à une difficulté majeure : ces institutions ont laissé relativement peu d'archives officielles comparativement aux administrations traditionnelles.

Contrairement aux ministères, aux préfectures ou aux assemblées parlementaires, les clubs révolutionnaires ne disposaient généralement pas d'un appareil bureaucratique permanent chargé de conserver systématiquement leurs délibérations.

L'historien est donc contraint de reconstituer leur fonctionnement à partir d'un ensemble de sources fragmentaires, dispersées et souvent contradictoires.

Cette situation explique en partie pourquoi les assemblées populaires sont longtemps demeurées moins étudiées que :

- les combats ;
- les institutions communales ;
- la répression versaillaise ;
- les questions militaires.

Depuis plusieurs décennies cependant, les historiens ont entrepris un vaste travail de réexamen documentaire permettant de mieux comprendre le rôle réel joué par ces espaces de participation politique.

I. Les archives de la Commune

Les archives officielles du Conseil de la Commune

Les premières sources disponibles proviennent naturellement des institutions communardes elles-mêmes.

Le Conseil de la Commune produit :

- des procès-verbaux ;
- des rapports administratifs ;
- des décrets ;
- des correspondances officielles ;
- des documents financiers.

Ces archives permettent de suivre les relations entre :

- les élus ;
- les commissions ;
- les clubs ;
- les organisations populaires.

Toutefois elles présentent une limite importante.

Elles éclairent davantage le fonctionnement du gouvernement communal que celui des assemblées populaires elles-mêmes.

Les commissions communales

Certaines commissions entretiennent des rapports réguliers avec les clubs.

Les dossiers conservés permettent parfois d'observer :

- les revendications transmises ;
- les pétitions ;
- les motions collectives ;
- les protestations populaires.

Ces documents montrent que les assemblées ne constituent pas de simples lieux de discussion.

Elles interviennent activement dans la vie politique.

II. Les archives de la répression versaillaise

Une source paradoxalement essentielle

L'une des principales sources sur les assemblées populaires provient des autorités chargées de réprimer la Commune.

Après la Semaine sanglante, les autorités militaires et judiciaires mènent une enquête gigantesque.

Des milliers de dossiers sont constitués.

Ils comprennent :

- interrogatoires ;
- témoignages ;
- rapports de police ;
- correspondances ;
- enquêtes administratives.

Les conseils de guerre

Les conseils de guerre jugent plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Les accusés décrivent souvent leur participation :

- aux clubs ;

- aux comités ;
- aux réunions publiques.

Ces déclarations permettent de reconstituer :

- les réseaux militants ;
- les lieux de réunion ;
- les pratiques politiques.

Les précautions nécessaires

Ces sources doivent être utilisées avec prudence.

Les témoignages sont souvent recueillis :

- sous pression ;
- en détention ;
- dans un contexte répressif.

Les accusés cherchent parfois à minimiser leur engagement.

D'autres au contraire l'exagèrent.

L'historien doit donc croiser systématiquement les informations.

III. La presse communarde

Une documentation exceptionnelle

La Commune produit une activité journalistique remarquable.

Plusieurs dizaines de journaux paraissent entre mars et mai 1871.

Parmi les plus importants figurent :

- *Le Cri du Peuple* ;
- *Le Père Duchêne* ;
- *La Sociale* ;
- *Le Mot d'Ordre* ;
- *Le Vengeur.*

Les comptes rendus des clubs

La presse constitue une source fondamentale pour l'étude des assemblées populaires.

De nombreux journaux publient :

- des résumés de réunions ;
- des discours ;
- des motions ;
- des appels à la population.

Grâce à ces comptes rendus, il est parfois possible de suivre presque quotidiennement l'activité de certains clubs.

Les biais de la presse

Ces documents présentent néanmoins plusieurs limites.

Chaque journal défend une orientation particulière :

- jacobine ;
- blanquiste ;
- internationaliste ;
- socialiste ;
- radicale.

Les récits sont souvent partisans.

Ils mettent en valeur certains orateurs et en ignorent d'autres.

IV. Les journaux versaillais

Le regard des adversaires

Les journaux favorables au gouvernement de Versailles constituent une autre source importante.

Ils décrivent fréquemment les assemblées populaires.

Leur ton est généralement hostile.

Les clubs y sont présentés comme :

- désordonnés ;
- dangereux ;
- manipulés ;
- extrémistes.

L'intérêt historique de ces sources

Malgré leur hostilité, ces témoignages sont précieux.

Ils permettent :

- de compléter certaines informations ;
- d'identifier des acteurs ;
- de vérifier des événements.

L'historien peut ainsi confronter les récits opposés.

V. Les mémoires des communards

Prosper-Olivier Lissagaray

Parmi les témoignages les plus célèbres figure l'ouvrage de Lissagaray.

Son *Histoire de la Commune de 1871* demeure une source incontournable.

L'auteur a participé directement aux événements.

Il connaît personnellement de nombreux acteurs.

Ses descriptions des clubs sont particulièrement détaillées.

Louise Michel

Les *Mémoires* de Louise Michel constituent une autre source essentielle.

Elles éclairent :

- la vie des clubs ;
- la mobilisation populaire ;
- la participation féminine.

Louise Michel insiste régulièrement sur le rôle éducatif des assemblées populaires.

Jules Vallès

Journaliste et membre de la Commune, Vallès laisse de nombreux articles et témoignages.

Ses écrits permettent d'observer :

- l'ambiance des réunions ;
- les émotions collectives ;
- la culture politique populaire.

VI. Les sources féminines

Une documentation plus rare

Les femmes ont laissé moins d'écrits que les hommes.

Cette situation reflète les inégalités éducatives du XIX^{e} siècle.

Pourtant plusieurs témoignages existent.

André Léo

Les articles et brochures d'André Léo permettent de comprendre :

- les débats sur l'égalité ;
- les critiques du patriarcat ;
- les tensions internes du mouvement révolutionnaire.

Élisabeth Dmitrieff

Les lettres et rapports de Dmitrieff constituent des sources majeures sur :

- l'Union des femmes ;
- l'organisation du travail ;
- les revendications féminines.

Nathalie Lemel

Les documents concernant Nathalie Lemel éclairent également le rôle des travailleuses dans les assemblées populaires.

VII. Les archives de l'Union des femmes

Une source exceptionnelle

Bien que fragmentaires, les archives de l'Union des femmes sont parmi les documents les plus importants pour l'histoire des communardes.

On y trouve :

- des appels ;
- des rapports ;
- des circulaires ;
- des comptes rendus d'activité.

Les revendications exprimées

Ces documents montrent clairement que les femmes défendent :

- l'égalité salariale ;
- l'organisation coopérative du travail ;
- l'éducation ;
- la participation politique.

Ils permettent de dépasser les stéréotypes longtemps associés aux communardes.

VIII. Les rapports de police

Observer les clubs de l'intérieur

Les services de police surveillent attentivement les réunions populaires.

Des agents assistent parfois aux séances.

Ils rédigent des rapports détaillés.

Une richesse documentaire considérable

Ces documents mentionnent :

- les participants ;
- les orateurs ;
- les sujets abordés ;
- les réactions du public.

Ils constituent souvent les seules descriptions précises de certaines réunions.

Le problème du regard policier

Ces rapports reflètent cependant les préoccupations des autorités.

Ils tendent à :

- exagérer les dangers ;
- souligner les discours radicaux ;
- minimiser les aspects ordinaires de la vie politique.

IX. Les archives iconographiques

Photographies

La Commune est l'un des premiers événements révolutionnaires abondamment photographiés.

Les clichés permettent d'observer :

- les quartiers ;
- les barricades ;
- les destructions ;
- certains acteurs.

Gravures et illustrations

Les journaux illustrés produisent de nombreuses représentations.

Elles renseignent sur :

- les imaginaires politiques ;
- les représentations du peuple ;
- la place attribuée aux femmes.

X. Les apports de l'historiographie récente

Depuis les années 1960, les historiens ont considérablement renouvelé l'exploitation des sources.

Les travaux de :

- Jacques Rougerie ;
- Robert Tombs ;
- Carolyn Eichner ;
- Quentin Deluermoz ;
- Kristin Ross ;

ont permis d'utiliser les archives de manière plus critique.

Une histoire « par le bas »

L'attention se porte désormais davantage sur :

- les acteurs ordinaires ;
- les pratiques de quartier ;
- les formes de participation.

Les assemblées populaires apparaissent alors sous un jour nouveau.

Conclusion générale de l'annexe XIV

L'histoire des assemblées populaires repose sur une mosaïque documentaire complexe.

Aucune source ne permet à elle seule de comprendre pleinement leur fonctionnement.

C'est le croisement entre :

- archives officielles ;
- dossiers judiciaires ;
- presse ;
- mémoires ;
- témoignages féminins ;
- rapports policiers

qui rend possible la reconstitution de cette expérience démocratique exceptionnelle.

L'étude critique de ces documents montre que les clubs communards furent bien davantage que des lieux de propagande ou d'agitation.

Ils constituèrent de véritables espaces de délibération où des milliers d'hommes et de femmes expérimentèrent des formes inédites de participation politique.

Annexe XV

Géographie des assemblées populaires dans Paris insurgé

Espaces urbains, sociabilités révolutionnaires et territoires de la démocratie communarde

Introduction

L'histoire des assemblées populaires ne peut être comprise sans une analyse approfondie de leur inscription dans l'espace urbain parisien. La Commune de Paris n'est pas seulement un événement politique ; elle constitue également un phénomène géographique. Les pratiques démocratiques qui se développent entre mars et mai 1871 s'enracinent dans des quartiers, des rues, des bâtiments et des réseaux de sociabilité qui façonnent profondément leur fonctionnement.

Comme l'a montré Jacques Rougerie, la Commune est indissociable du « Paris populaire », c'est-à-dire des quartiers où vivent les ouvriers, les artisans, les petits commerçants et les employés qui forment le socle social du mouvement communard.

Les assemblées populaires apparaissent ainsi comme des institutions profondément territorialisées. Elles naissent de solidarités locales construites au fil des décennies et renforcées par l'expérience du siège de Paris.

I. Paris : capitale révolutionnaire du XIX^{e} siècle

Une ville façonnée par les révolutions

Depuis 1789, Paris occupe une place singulière dans l'histoire politique française.

La capitale a connu :

- la Révolution française ;
- les journées de 1830 ;
- les insurrections de 1832 ;
- la révolution de 1848 ;

- la résistance au coup d'État de 1851.

Chaque génération hérite ainsi d'une mémoire révolutionnaire.

Les habitants des quartiers populaires vivent dans un environnement où les références aux luttes passées demeurent omniprésentes.

Une forte densité de sociabilité politique

Le Paris du XIX^{e} siècle possède une concentration exceptionnelle :

- de cafés ;
- de cabarets ;
- d'associations ;
- de sociétés de secours mutuel ;
- de cercles ouvriers.

Ces lieux favorisent les échanges d'idées.

Ils constituent un terrain particulièrement favorable à l'émergence d'assemblées populaires.

Les effets du siège de 1870-1871

Le siège transforme profondément la ville.

Les habitants doivent s'organiser eux-mêmes pour :

- l'approvisionnement ;
- la défense ;
- l'entraide.

Les solidarités de quartier se renforcent considérablement.

Roger Gould a montré que ces réseaux locaux jouent un rôle essentiel dans la mobilisation révolutionnaire ultérieure.

II. Les arrondissements de la Commune

Une géographie politique inégale

La Commune ne bénéficie pas du même soutien dans toute la capitale.

Les quartiers populaires de l'Est parisien apparaissent comme les principaux bastions du mouvement.

Les XI^{e}, XVIII^{e}, XIX^{e} et XX^{e} arrondissements

Ces arrondissements concentrent :

- une importante population ouvrière ;
- de nombreux ateliers ;
- une forte tradition républicaine.

Ils deviennent les centres les plus actifs de la vie politique communarde.

On y trouve certains des clubs les plus fréquentés.

Le contraste avec l'Ouest parisien

Les quartiers bourgeois de l'Ouest se montrent généralement plus réservés envers la Commune.

Les assemblées populaires y sont :

- moins nombreuses ;
- moins influentes ;
- moins fréquentées.

Cette opposition révèle les fractures sociales de la capitale.

III. Les églises transformées en clubs révolutionnaires

Une caractéristique remarquable

L'un des aspects les plus originaux de la géographie communarde réside dans la transformation de nombreuses églises en lieux de réunion politique.

Parmi les plus célèbres :

- Saint-Ambroise ;
- Saint-Eustache ;
- Saint-Sulpice ;
- Notre-Dame-de-la-Croix ;
- La Trinité ;
- Saint-Germain-l'Auxerrois.

Des espaces adaptés aux réunions de masse

Ces bâtiments présentent plusieurs avantages.

Ils offrent :

- une grande capacité d'accueil ;
- une bonne acoustique ;
- une implantation centrale dans les quartiers.

Ils permettent de réunir plusieurs centaines de participants.

Une portée symbolique

La réquisition des églises possède également une dimension politique.

L'espace consacré à la parole religieuse devient un espace consacré à la parole citoyenne.

Cette transformation illustre la volonté communarde de transférer la souveraineté :

- de Dieu vers le peuple ;
- de l'Église vers la citoyenneté.

IV. Les quartiers ouvriers comme foyers de démocratie directe

Belleville

Belleville constitue l'un des principaux centres révolutionnaires de Paris.

Le quartier se caractérise par :

- une forte concentration ouvrière ;
- une tradition républicaine ancienne ;
- une intense vie associative.

Les assemblées populaires y sont particulièrement nombreuses.

La Villette

La Villette présente des caractéristiques similaires.

Les travailleurs des abattoirs, des manufactures et des ateliers participent activement aux clubs.

Le quartier joue un rôle important dans la mobilisation populaire.

Ménilmontant

Ménilmontant apparaît également comme un bastion de la Commune.

Les réseaux de voisinage y favorisent l'organisation collective.

Les réunions publiques y sont fréquentes.

Montmartre

Montmartre occupe une place particulière.

C'est sur cette colline que débute l'insurrection du 18 mars 1871.

Les assemblées populaires y contribuent fortement à la mobilisation contre la tentative versaillaise

de saisie des canons.

V. Les réseaux de voisinage

Une démocratie de proximité

Les assemblées populaires fonctionnent avant tout à l'échelle locale.

Les participants se connaissent souvent personnellement.

Ils partagent :

- le même quartier ;
- les mêmes ateliers ;
- les mêmes commerces ;
- les mêmes difficultés quotidiennes.

La confiance sociale

Cette proximité favorise la confiance.

Elle facilite :

- la circulation des informations ;
- la mobilisation rapide ;
- la coordination collective.

Roger Gould considère ces réseaux comme l'un des fondements sociologiques de la Commune.

Le rôle des gardes nationaux

La Garde nationale joue un rôle essentiel dans ces dynamiques.

Ses bataillons sont organisés territorialement.

Ils renforcent les liens existant déjà dans les quartiers.

VI. Les femmes et l'espace politique urbain

Une nouvelle occupation de l'espace public

Les assemblées populaires permettent aux femmes d'investir des lieux dont elles étaient souvent exclues.

Les clubs deviennent des espaces où elles peuvent :

- intervenir ;

- organiser ;
- débattre ;
- revendiquer.

Les réseaux féminins de quartier

Les femmes mobilisent également des solidarités spécifiques.

Elles s'appuient sur :

- les relations de voisinage ;
- les ateliers ;
- les activités d'entraide.

Ces réseaux favorisent leur engagement politique.

Les comités locaux de l'Union des femmes

L'Union des femmes développe une implantation territoriale particulièrement dense.

Chaque arrondissement dispose de structures locales.

Cette organisation renforce considérablement la présence féminine dans la vie politique.

VII. Les lieux symboliques de la souveraineté populaire

L'Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville constitue naturellement le centre institutionnel de la Commune.

Mais il entretient des relations permanentes avec les assemblées populaires.

Les mairies d'arrondissement

Les mairies servent fréquemment :

- de lieux de réunion ;
- de centres d'information ;
- de relais administratifs.

Elles jouent un rôle essentiel dans la circulation entre démocratie locale et gouvernement communal.

Les places publiques

Les places deviennent également des espaces politiques.

Elles accueillent :

- manifestations ;
- rassemblements ;
- prises de parole.

La frontière entre espace public et espace politique tend à disparaître.

VIII. Circulations entre clubs et institutions communales

Une communication constante

Les clubs ne sont pas isolés.

Ils entretiennent des échanges réguliers avec :

- le Conseil de la Commune ;
- les commissions ;
- les élus locaux.

Les pétitions et motions

Les assemblées produisent :

- des résolutions ;
- des demandes ;
- des critiques.

Ces documents circulent jusqu'aux institutions communales.

Une influence réelle

Même si les clubs ne disposent pas d'un pouvoir légal direct, leur influence politique est importante.

Les élus tiennent compte de leurs positions.

IX. Une cartographie de la démocratie communarde

Des centres multiples

La Commune ne possède pas un unique centre politique.

Elle fonctionne à travers une multiplicité de foyers locaux.

Cette structure polycentrique constitue l'une de ses caractéristiques majeures.

Une démocratie territorialisée

Les assemblées populaires démontrent que la démocratie communarde repose largement sur :

- les quartiers ;
- les réseaux locaux ;
- les solidarités de proximité.

Une ville transformée

Pendant soixante-douze jours, Paris devient un immense laboratoire politique.

Les lieux ordinaires de la vie urbaine se transforment en espaces de délibération collective.

Conclusion générale de l'annexe XV

La géographie des assemblées populaires révèle que la démocratie communarde est profondément enracinée dans l'espace urbain parisien. Les quartiers populaires, les églises réquisitionnées, les mairies d'arrondissement, les places publiques et les réseaux de voisinage constituent autant de supports matériels de la participation politique.

Cette territorialisation explique en grande partie la vitalité des clubs révolutionnaires. Elle permet également de comprendre pourquoi les femmes purent y jouer un rôle aussi important : la proximité des lieux de réunion favorisait leur participation malgré les contraintes sociales de l'époque.

Les assemblées populaires apparaissent ainsi non seulement comme des institutions politiques, mais aussi comme des phénomènes urbains qui transformèrent temporairement Paris en capitale mondiale de la démocratie directe.

Annexe XVI

Les assemblées populaires face à la guerre

Délibération démocratique et contraintes militaires dans la Commune de Paris

Introduction

L'histoire de la Commune de Paris est souvent racontée à travers l'image des barricades, des combats de rue et de la Semaine sanglante. Pourtant, cette dimension militaire ne peut être séparée du fonctionnement démocratique des assemblées populaires. Entre mars et mai 1871, les communards tentent simultanément de défendre Paris contre l'armée versaillaise et d'expérimenter une forme nouvelle de souveraineté populaire.

Cette double ambition soulève une question fondamentale qui traverse toute l'histoire politique moderne : comment concilier la participation démocratique la plus large avec les exigences d'une guerre qui impose rapidité, discipline et centralisation ?

Les assemblées populaires se trouvent précisément au cœur de cette tension.

I. L'héritage militaire du siège de Paris

Une population militarisée

Lorsque la Commune éclate en mars 1871, Paris sort de plusieurs mois de guerre contre la Prusse.

Le siège a profondément transformé la société parisienne.

Des centaines de milliers d'hommes ont été intégrés à la Garde nationale.

Cette expérience produit plusieurs conséquences majeures :

- apprentissage de l'organisation collective ;
- développement des solidarités locales ;
- diffusion de la culture politique républicaine ;
- méfiance croissante envers les autorités gouvernementales.

La militarisation du peuple contribue ainsi à sa politisation.

La Garde nationale comme institution citoyenne

Contrairement à l'armée régulière, la Garde nationale possède un caractère particulier.

Les officiers sont souvent élus.

Les bataillons reposent sur des bases territoriales.

Les gardes nationaux sont à la fois :

- soldats ;
- voisins ;
- citoyens ;
- électeurs.

Cette double identité influence profondément la culture politique communarde.

Comme l'écrit Jacques Rougerie :

> « La Garde nationale fut moins une armée qu'un peuple en armes. »

II. Les assemblées populaires comme forums militaires

La guerre au centre des débats

Les questions militaires occupent une place permanente dans les clubs.

Chaque soir, les participants discutent :

- de la situation sur le front ;
- des mouvements versaillais ;
- des besoins en armement ;
- de la stratégie défensive.

Les assemblées populaires deviennent ainsi de véritables forums militaires.

La lecture des nouvelles

Les séances débutent souvent par la lecture :

- des communiqués officiels ;
- des rapports militaires ;
- des nouvelles des quartiers.

Ces informations servent de point de départ aux discussions.

Une expertise populaire

Les participants ne se considèrent pas comme de simples spectateurs.

Ils estiment avoir le droit de juger :

- les opérations militaires ;
- les décisions stratégiques ;
- les responsables de la défense.

Cette attitude reflète la culture démocratique communarde.

III. La question du commandement militaire

Le problème de l'autorité

L'une des difficultés majeures rencontrées par la Commune concerne l'organisation du commandement.

Les assemblées populaires défendent souvent :

- l'élection des officiers ;
- le contrôle populaire ;
- la responsabilité des chefs militaires.

Ces principes renforcent la légitimité démocratique.

Mais ils compliquent parfois la discipline militaire.

Le débat sur la centralisation

Deux conceptions s'opposent fréquemment.

La première privilégie :

- l'autonomie des bataillons ;
- l'initiative locale ;
- le contrôle populaire.

La seconde insiste sur :

- la centralisation ;
- la coordination ;
- l'efficacité stratégique.

Cette opposition traverse toute l'expérience communarde.

Les critiques contemporaines

Plusieurs responsables militaires estiment que les débats permanents ralentissent les décisions.

Après la défaite, certains attribuent l'échec de la Commune à cet excès de délibération.

La question demeure discutée par les historiens.

IV. Les femmes dans l'effort de guerre

Une mobilisation massive

Les femmes participent activement à la défense de Paris.

Leur engagement dépasse largement les fonctions traditionnellement associées au rôle féminin.

Les ambulancières

Des milliers de femmes travaillent dans les services de santé.

Elles :

- soignent les blessés ;
- organisent les secours ;
- transportent les victimes ;
- assurent le fonctionnement des postes médicaux.

Leur rôle est indispensable.

Les cantinières

Les cantinières assurent :

- l'alimentation des combattants ;
- la distribution des vivres ;
- le soutien logistique.

Elles accompagnent souvent les bataillons au plus près des combats.

Les combattantes

Certaines femmes prennent directement part aux affrontements.

Elles participent :

- à l'érection des barricades ;
- à la surveillance des quartiers ;
- à plusieurs combats de rue.

Louise Michel elle-même revendiquera cette participation armée.

V. Les assemblées populaires et la mobilisation militaire

Produire l'engagement

Les clubs ne servent pas uniquement à débattre.

Ils jouent également un rôle essentiel dans la mobilisation.

Les réunions permettent :

- de recruter des volontaires ;

- d'organiser des collectes ;
- de coordonner l'aide aux combattants.

Les appels à la résistance

De nombreux clubs adoptent des résolutions appelant :

- à la poursuite de la lutte ;
- à la défense des quartiers ;
- à la mobilisation générale.

Ces textes contribuent à maintenir le moral de la population.

Une guerre politisée

La défense militaire est constamment interprétée en termes politiques.

Pour beaucoup de communards, défendre Paris revient à défendre :

- la République ;
- la démocratie ;
- la révolution sociale.

VI. Délibération démocratique et efficacité militaire

Une tension structurelle

La guerre exige souvent :

- rapidité ;
- secret ;
- discipline.

Les assemblées populaires privilégient au contraire :

- discussion ;
- transparence ;
- participation.

Cette contradiction est au cœur de l'expérience communarde.

L'analyse de Robert Tombs

Robert Tombs souligne que la Commune doit constamment arbitrer entre :

- démocratie ;
- efficacité militaire.

Selon lui, cette tension contribue à affaiblir certaines capacités défensives.

Une critique ancienne

Dès 1871, plusieurs observateurs reprochent aux communards :

- l'excès de débats ;
- l'absence d'autorité centralisée ;
- les rivalités internes.

Ces critiques deviendront un thème récurrent de l'historiographie.

VII. Les interprétations de Marx et Bakounine

Marx

Karl Marx admire la participation populaire de la Commune.

Cependant, il estime également que certaines mesures militaires auraient dû être prises plus rapidement.

Il évoque notamment :

- l'absence d'offensive immédiate contre Versailles ;
- certaines hésitations stratégiques.

Bakounine

Bakounine tire une conclusion différente.

Pour lui, la force de la Commune réside précisément dans :

- l'initiative populaire ;
- l'autonomie locale ;
- l'auto-organisation.

Il refuse l'idée qu'une centralisation accrue aurait nécessairement conduit à la victoire.

VIII. La Semaine sanglante

Les derniers clubs

À mesure que les troupes versaillaises avancent, les assemblées populaires continuent à se réunir.

Les débats portent désormais presque exclusivement sur :

- la défense ;
- les barricades ;
- l'organisation de la résistance.

Une démocratie sous les obus

Les témoignages montrent que certaines réunions se poursuivent alors même que les combats se rapprochent.

Cette persistance illustre l'importance accordée à la participation populaire.

Les femmes dans les derniers combats

Les femmes jouent un rôle particulièrement visible durant cette période.

Elles :

- soignent ;
- transportent ;
- organisent ;
- combattent parfois directement.

Leur engagement marque profondément les contemporains.

IX. Après la défaite : le débat sur les causes de l'échec

Une controverse durable

Dès la fin de la Commune, une question domine les analyses :

Pourquoi la Commune a-t-elle échoué ?

Les réponses divergent.

La thèse de l'insuffisante centralisation

Certains auteurs considèrent que :

- les clubs étaient trop nombreux ;
- les discussions trop longues ;
- les décisions trop lentes.

Cette interprétation insiste sur les faiblesses organisationnelles.

La thèse des contraintes extérieures

D'autres soulignent que la Commune affrontait des obstacles considérables :

- isolement politique ;
- supériorité militaire versaillaise ;
- soutien prussien implicite à Versailles ;
- manque de ressources.

Selon cette perspective, les assemblées populaires ne sont pas responsables de la défaite.

Une question toujours ouverte

Les historiens contemporains considèrent généralement que plusieurs facteurs se combinent.

La relation entre démocratie directe et efficacité militaire demeure l'un des grands débats hérités de la Commune.

Conclusion générale de l'annexe XVI

Les assemblées populaires ne furent jamais séparées de la guerre qui menaçait la Commune. Elles participèrent activement à la mobilisation militaire, à la diffusion de l'information, à l'organisation de la résistance et à la construction d'une culture politique fondée sur l'engagement citoyen.

Cette implication révèle cependant une tension profonde entre deux exigences :

- la souveraineté populaire ;
- l'efficacité militaire.

La Commune tenta de concilier ces deux principes sans jamais parvenir à les réconcilier complètement.

C'est précisément cette difficulté qui explique l'intérêt durable que continue de susciter l'expérience communarde auprès des historiens et des théoriciens de la démocratie.

Annexe XVII

Les assemblées populaires et les courants idéologiques de la Commune

Proudhoniens, blanquistes, jacobins, internationalistes et féministes dans les clubs révolutionnaires

Introduction

L'une des caractéristiques les plus remarquables des assemblées populaires de la Commune réside dans leur extraordinaire diversité intellectuelle. Contrairement à certaines représentations postérieures qui ont parfois cherché à faire de la Commune une expérience exclusivement marxiste, anarchiste ou jacobine, les clubs révolutionnaires de 1871 constituent en réalité des espaces de confrontation entre plusieurs traditions politiques.

Cette pluralité s'explique par l'histoire même du mouvement ouvrier et républicain français. Depuis les années 1830, Paris est devenu un laboratoire idéologique où circulent les idées de Proudhon, de Blanqui, des républicains radicaux, des socialistes utopiques et des militants de l'Association internationale des travailleurs.

Les assemblées populaires apparaissent ainsi comme des lieux où ces différentes influences se rencontrent, se confrontent et parfois se combinent.

Comme l'écrit Jacques Rougerie :

> « La Commune n'a jamais parlé d'une seule voix. Sa richesse tient précisément à la diversité des traditions révolutionnaires qu'elle a rassemblées. »

I. Les clubs comme espaces de pluralisme politique

Une culture du débat

Les clubs révolutionnaires n'imposent généralement pas une doctrine unique.

Ils accueillent :

- ouvriers ;
- artisans ;
- journalistes ;
- instituteurs ;
- militants politiques ;
- gardes nationaux ;
- femmes engagées dans la vie publique.

Cette diversité sociale favorise une diversité idéologique.

Une liberté de parole exceptionnelle

Les débats sont souvent passionnés.

Les participants discutent :

- des formes de gouvernement ;
- de l'organisation économique ;
- de la propriété ;
- de la religion ;
- du rôle de l'État ;
- de la place des femmes.

Les désaccords sont fréquents.

Ils sont même considérés comme un élément normal de la vie démocratique.

Une culture politique populaire

Contrairement aux assemblées parlementaires traditionnelles, les clubs reposent sur une participation relativement ouverte.

L'autorité y découle souvent :

- de l'éloquence ;
- de l'expérience militante ;
- de la réputation locale.

Cette situation favorise l'émergence d'une véritable culture politique populaire.

II. L'influence du proudhonisme

Le penseur le plus lu des ouvriers parisiens

Au moment de la Commune, Pierre-Joseph Proudhon demeure probablement l'auteur le plus influent dans les milieux ouvriers.

Bien qu'il soit mort en 1865, ses ouvrages continuent à circuler largement.

Selon l'historien Georges Gurvitch :

> « Aucun penseur n'exerça une influence aussi profonde sur les ouvriers français du Second Empire que Proudhon. »

Le fédéralisme communal

Proudhon critique l'État centralisé.

Il défend :

- l'autonomie locale ;
- les fédérations de communes ;
- les associations libres ;
- la décentralisation politique.

Ces idées trouvent un écho considérable dans les assemblées populaires.

Les clubs et l'autonomie municipale

De nombreux participants considèrent que Paris doit pouvoir gérer lui-même ses affaires.

Ils réclament :

- l'élection des autorités locales ;
- la gestion municipale autonome ;
- la fédération des communes françaises.

Cette vision influence directement plusieurs textes communards.

Les coopératives ouvrières

Le proudhonisme inspire également les débats économiques.

Les clubs soutiennent souvent :

- les coopératives de production ;
- l'association ouvrière ;
- la gestion collective des ateliers abandonnés.

Ces projets occupent une place importante dans les discussions populaires.

III. Les blanquistes et la culture insurrectionnelle

Une influence considérable

Louis-Auguste Blanqui est absent de la Commune puisqu'il est détenu par le gouvernement de Versailles.

Pourtant, ses partisans sont nombreux.

La tradition révolutionnaire

Le blanquisme repose sur plusieurs principes :

- préparation insurrectionnelle ;
- discipline militante ;
- action révolutionnaire ;
- lutte contre les élites conservatrices.

Cette culture est profondément ancrée dans certains clubs.

Le culte du révolutionnaire

Blanqui bénéficie d'un immense prestige.

Dans plusieurs réunions populaires, sa libération est régulièrement réclamée.

Les militants le considèrent comme :

- un martyr ;
- un symbole révolutionnaire ;
- un chef légitime.

Les débats sur l'autorité révolutionnaire

Les blanquistes défendent souvent une conception plus centralisée du pouvoir.

Ils estiment que la révolution doit pouvoir agir rapidement.

Cette position les oppose fréquemment aux fédéralistes proudhoniens.

IV. L'héritage jacobin

1793 comme référence permanente

Les clubs communards évoquent constamment la Révolution française.

Les figures les plus admirées sont :

- Maximilien Robespierre ;
- Georges Danton ;
- Jean-Paul Marat.

La souveraineté populaire

Les jacobins valorisent :

- l'unité nationale ;

- la République ;
- la mobilisation populaire ;
- la défense de la révolution.

Ces thèmes réapparaissent régulièrement dans les débats.

Une conception plus centralisée

Contrairement aux proudhoniens, les jacobins restent attachés à une certaine centralisation.

Ils considèrent que :

- la République doit être forte ;
- l'État révolutionnaire demeure nécessaire ;
- l'unité nationale doit être préservée.

Cette divergence constitue l'un des principaux clivages idéologiques de la Commune.

V. Les internationalistes et l'Association internationale des travailleurs

Une nouvelle culture politique

Les militants de l'Internationale introduisent dans les clubs des idées nouvelles.

Ils mettent l'accent sur :

- la solidarité ouvrière internationale ;
- l'organisation du travail ;
- l'émancipation des travailleurs.

Une vision transnationale

Pour eux, la Commune ne concerne pas seulement Paris.

Elle représente :

- une expérience universelle ;
- un modèle pour le mouvement ouvrier ;
- une étape vers l'émancipation sociale.

Le rôle de Marx

L'influence directe de Karl Marx demeure limitée en 1871.

Cependant, plusieurs militants connaissent ses travaux.

Après la défaite, Marx contribuera fortement à diffuser la mémoire internationale de la Commune grâce à *La Guerre civile en France*.

VI. Les femmes et les débats sur l'égalité

Une intervention originale

Les femmes introduisent dans les assemblées des questions souvent négligées par les autres courants.

Elles insistent notamment sur :

- les inégalités salariales ;
- l'éducation ;
- le travail féminin ;
- la citoyenneté.

André Léo

André Léo développe une réflexion particulièrement avancée.

Elle affirme que :

> « La révolution qui oublie les femmes oublie la moitié du peuple. »

Ses interventions rencontrent un écho important dans plusieurs clubs.

Élisabeth Dmitrieff

Dmitrieff apporte une perspective socialiste plus structurée.

À travers l'Union des femmes, elle relie :

- émancipation économique ;
- organisation du travail ;
- participation politique.

Louise Michel

Louise Michel incarne quant à elle une synthèse originale entre :

- révolution sociale ;
- démocratie populaire ;
- éducation ;
- engagement féminin.

Son influence dépasse largement les cadres organisationnels traditionnels.

VII. Les conflits idéologiques dans les assemblées

Fédéralisme ou centralisation ?

L'un des débats les plus fréquents oppose :

- fédéralistes ;
- jacobins.

Les premiers souhaitent une large autonomie locale.

Les seconds privilégient une République plus centralisée.

Réforme ou révolution ?

Certains militants insistent sur :

- les transformations sociales progressives ;
- les coopératives ;
- les réformes économiques.

D'autres défendent :

- l'insurrection permanente ;
- les mesures d'exception ;
- la radicalisation révolutionnaire.

Religion et laïcité

La question religieuse provoque également de nombreuses discussions.

Les clubs soutiennent souvent :

- la séparation de l'Église et de l'État ;
- la laïcisation de l'enseignement ;
- la limitation de l'influence du clergé.

VIII. Les tentatives de synthèse

Une culture politique commune

Malgré leurs divergences, les différents courants partagent plusieurs principes fondamentaux :

- souveraineté populaire ;

- République ;
- justice sociale ;
- participation citoyenne.

L'unité dans l'action

Face à Versailles, les divisions tendent souvent à s'effacer.

Les clubs cherchent à préserver l'unité révolutionnaire.

Une expérience collective

La Commune produit progressivement une culture politique originale qui ne se réduit à aucune doctrine préexistante.

Cette synthèse constitue l'une de ses contributions les plus importantes.

IX. Les assemblées populaires comme laboratoires idéologiques

Produire des idées nouvelles

Les clubs ne se contentent pas de diffuser des doctrines existantes.

Ils contribuent à élaborer des solutions inédites.

Une démocratie créatrice

Comme le soulignera plus tard Cornelius Castoriadis, certaines expériences révolutionnaires produisent leurs propres institutions.

Les assemblées populaires communardes illustrent parfaitement cette dynamique.

Une pensée en action

Les débats ne sont jamais purement théoriques.

Ils portent sur des problèmes concrets :

- administration ;
- guerre ;
- travail ;
- enseignement ;

- égalité.

La réflexion politique est constamment liée à l'action.

Conclusion générale de l'annexe XVII

Les assemblées populaires furent des espaces de confrontation intellectuelle d'une richesse exceptionnelle. Elles réunirent des traditions politiques parfois opposées — proudhonisme, blanquisme, jacobinisme, socialisme internationaliste et féminisme naissant — sans jamais parvenir à les fusionner complètement.

Cette diversité explique certaines tensions internes de la Commune, mais elle constitue également l'une des sources de sa créativité politique. Les clubs révolutionnaires apparaissent ainsi comme de véritables laboratoires idéologiques où s'élaborèrent des conceptions nouvelles de la démocratie, de la citoyenneté et de l'émancipation sociale.

Annexe XVIII

Les femmes dans les assemblées populaires

De l'exclusion civique à l'émergence d'une citoyenneté active (1848-1871)

Introduction

L'histoire de la Commune de Paris a longtemps été écrite au masculin. Pendant plusieurs décennies, l'attention des historiens s'est principalement portée sur les dirigeants politiques, les membres du Conseil de la Commune, les officiers de la Garde nationale ou les grandes figures du mouvement révolutionnaire. Pourtant, les recherches menées depuis les années 1970 ont profondément renouvelé cette vision en mettant en lumière le rôle central joué par les femmes dans l'expérience communarde.

Les travaux d'Édith Thomas, de Michelle Perrot, de Carolyn J. Eichner, de Gay Gullickson ou encore de Laure Godineau ont montré que la Commune constitue l'un des moments les plus importants de l'histoire de la participation politique féminine avant même l'obtention des droits civiques.

Les assemblées populaires occupent une place essentielle dans cette dynamique. Elles offrent aux femmes un espace d'expression inédit dans une société qui continue pourtant à leur refuser le droit de vote, l'éligibilité et l'accès aux principales fonctions politiques.

Pour la première fois à une telle échelle, des milliers de femmes prennent part aux débats publics, interviennent dans les réunions, organisent des associations et élaborent des revendications collectives.

La Commune ne réalise pas l'égalité politique entre les sexes. Mais elle ouvre une brèche considérable dans l'ordre social du XIX^{e} siècle.

I. La condition féminine avant la Commune

Les limites de la citoyenneté républicaine

La révolution de 1848 instaure le suffrage universel masculin.

L'adjectif est trompeur.

Les femmes demeurent exclues de la citoyenneté politique.

Elles :

- ne votent pas ;
- ne peuvent être élues ;
- ne participent pas officiellement aux institutions ;
- ne disposent d'aucune représentation politique.

Cette exclusion est largement acceptée par les élites républicaines de l'époque.

Le poids du Code civil

Le Code civil napoléonien continue d'encadrer fortement la vie des femmes.

La femme mariée reste juridiquement subordonnée à son époux.

Celui-ci exerce une autorité importante sur :

- les biens ;
- le travail ;
- la vie familiale.

Michelle Perrot rappelle que :

> « La citoyenneté moderne s'est construite au XIXe siècle comme un privilège essentiellement masculin. »

Les femmes du peuple

Dans les quartiers populaires de Paris, la réalité quotidienne diffère toutefois des représentations bourgeoises.

De nombreuses femmes travaillent :

- dans la couture ;
- dans les blanchisseries ;
- dans les ateliers ;
- dans le commerce ;
- comme domestiques.

Elles participent activement à l'économie urbaine.

Pourtant, leurs salaires demeurent largement inférieurs à ceux des hommes.

Une culture de l'engagement populaire

Avant même la Commune, les femmes sont présentes dans :

- les sociétés de secours mutuel ;
- les mouvements républicains ;
- certaines associations ouvrières.

Leur exclusion politique n'empêche donc pas leur engagement social.

II. Le siège de Paris et la politisation féminine

Une expérience fondatrice

Le siège de Paris entre septembre 1870 et janvier 1871 transforme profondément la condition féminine.

La guerre modifie l'organisation de la vie quotidienne.

Les femmes participent :

- à l'entraide ;
- au ravitaillement ;
- aux soins ;
- aux réseaux de solidarité.

Les premiers comités

Dans plusieurs quartiers apparaissent des initiatives locales.

Les habitantes organisent :

- des distributions alimentaires ;
- des collectes ;
- des actions de soutien aux familles.

Ces activités favorisent l'acquisition d'une expérience organisationnelle précieuse.

Une conscience politique nouvelle

À mesure que les difficultés augmentent, les discussions dépassent les questions matérielles.

Les femmes débattent :

- de la guerre ;
- du gouvernement ;

- de la République ;
- de la justice sociale.

La politisation progresse rapidement.

III. L'entrée des femmes dans les assemblées populaires

Une présence massive

Dès les premières semaines de la Commune, les femmes fréquentent assidûment les clubs révolutionnaires.

Les témoignages contemporains soulignent leur visibilité.

Prosper-Olivier Lissagaray écrit :

> « Les citoyennes remplissaient les tribunes et souvent dominaient les débats par leur énergie. »

Une rupture historique

Traditionnellement, la parole publique appartient aux hommes.

Les assemblées populaires bouleversent cette norme.

Les femmes :

- interviennent ;
- interpellent les orateurs ;
- présentent des motions ;
- proposent des réformes.

Cette évolution constitue une véritable révolution culturelle.

La conquête de la parole

Pierre Bourdieu a montré que la parole publique représente une forme de pouvoir social.

Or les femmes populaires en sont généralement privées.

Les clubs communards leur permettent d'accéder à cette ressource politique essentielle.

IV. Les oratrices des clubs révolutionnaires

Une nouvelle figure politique

L'apparition d'oratrices populaires constitue l'un des phénomènes les plus originaux de la Commune.

Des ouvrières, institutrices ou militantes prennent régulièrement la parole devant plusieurs centaines de personnes.

Une éloquence populaire

Les témoignages insistent souvent sur :

- leur assurance ;
- leur conviction ;
- leur capacité à mobiliser l'auditoire.

Cette éloquence remet en cause les préjugés dominants sur les capacités politiques féminines.

Une légitimité nouvelle

La reconnaissance ne repose plus uniquement sur :

- le sexe ;
- la position sociale ;
- le niveau d'instruction.

Elle dépend aussi de la capacité à convaincre.

Les clubs deviennent ainsi des espaces de redistribution symbolique du pouvoir.

V. Louise Michel et la démocratie populaire

Une figure exceptionnelle

Parmi toutes les communardes, Louise Michel occupe une place particulière.

Institutrice, militante républicaine et révolutionnaire, elle participe activement aux assemblées populaires avant même la Commune.

La parole comme émancipation

Pour Louise Michel, la révolution ne consiste pas seulement à changer les institutions.

Elle doit également transformer les individus.

Dans ses *Mémoires*, elle évoque les clubs comme :

> « les écoles du peuple où chacun apprenait à penser librement ».

Une présence constante

Louise Michel intervient :

- dans les réunions publiques ;
- dans les clubs ;
- dans les comités de quartier.

Elle encourage la participation des femmes à la vie politique.

L'unité de la lutte sociale

Chez elle, l'émancipation féminine demeure inséparable :

- de la révolution sociale ;
- de l'éducation populaire ;
- de la démocratie directe.

VI. André Léo et la citoyenneté féminine

Une intellectuelle engagée

André Léo occupe une place essentielle dans les débats politiques de la Commune.

Journaliste et écrivaine, elle développe une réflexion particulièrement novatrice.

La critique de l'exclusion

Elle dénonce la contradiction fondamentale d'une République qui proclame l'égalité tout en excluant les femmes.

Elle écrit :

> « Comment appeler universel un droit qui retranche la moitié du genre humain ? »

Une démocratie inachevée

Pour André Léo, la révolution doit nécessairement intégrer les femmes.

Sinon, elle demeure incomplète.

Cette position influence plusieurs débats dans les clubs.

VII. Élisabeth Dmitrieff et l'Union des femmes

L'arrivée à Paris

Élisabeth Dmitrieff arrive dans la capitale au printemps 1871.

Envoyée par l'Association internationale des travailleurs, elle joue rapidement un rôle majeur.

Une organisation inédite

L'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés constitue l'une des réalisations les plus remarquables de la Commune.

Elle s'appuie sur :

- des comités locaux ;
- des réunions régulières ;
- des formes de délibération collective proches des assemblées populaires.

Une citoyenneté pratique

L'Union permet aux femmes de participer directement :

- à l'organisation du travail ;
- à la gestion de certaines activités ;
- à la défense de la ville.

Cette participation compense partiellement l'absence de droits politiques officiels.

VIII. Les revendications féminines dans les assemblées

L'égalité salariale

Les écarts de rémunération sont dénoncés avec vigueur.

Les participantes réclament :

- un salaire équivalent pour un travail équivalent ;
- la fin des discriminations économiques.

Cette revendication apparaît particulièrement novatrice.

Le droit au travail

Les femmes soutiennent :

- les coopératives ;
- l'organisation collective de la production ;
- la réouverture des ateliers abandonnés.

L'éducation

L'instruction constitue un thème central.

Les communardes réclament :

- l'école gratuite ;
- l'école laïque ;
- l'égalité scolaire entre filles et garçons.

La reconnaissance politique

Même si le suffrage féminin n'est jamais adopté, de nombreuses participantes revendiquent une place accrue dans la vie publique.

IX. Les résistances masculines

Les limites de la révolution

La Commune demeure une société du XIX^{e} siècle.

De nombreux hommes restent attachés à des conceptions traditionnelles.

Une égalité inachevée

Les femmes :

- ne votent pas ;
- ne siègent pas au Conseil de la Commune ;
- ne bénéficient d'aucun statut politique officiel.

Cette contradiction illustre les limites du mouvement.

Une tension permanente

La Commune favorise l'engagement féminin sans remettre totalement en cause l'ordre politique

masculin.

Cette ambiguïté traverse toute l'expérience communarde.

X. Répression, mémoire et héritage

Le mythe des pétroleuses

Après la défaite, les autorités versaillaises diffusent l'image des « pétroleuses ».

Selon cette légende, des femmes auraient incendié Paris de manière systématique.

Une construction politique

Les recherches de Gay Gullickson ont montré que cette figure relève largement d'une construction idéologique.

Elle sert à discréditer :

- la Commune ;
- les femmes engagées ;
- l'émancipation féminine.

La mémoire des communardes

Des milliers de femmes sont :

- arrêtées ;
- emprisonnées ;
- condamnées ;
- déportées.

Louise Michel devient l'une des figures les plus célèbres de cette répression.

Un héritage durable

L'expérience des assemblées populaires marque durablement l'histoire des mouvements féministes.

Les communardes démontrent que les femmes peuvent participer pleinement à la vie politique.

Cette démonstration survivra à la défaite militaire.

Conclusion générale de l'annexe XVIII

Les assemblées populaires constituent pour les femmes de la Commune un espace d'émancipation

sans précédent dans la France du XIXe siècle. Elles permettent à des milliers de citoyennes privées de droits politiques d'expérimenter concrètement la délibération, l'organisation collective et la prise de parole publique.

Louise Michel, André Léo, Élisabeth Dmitrieff et de nombreuses militantes moins connues transforment ces espaces en véritables laboratoires de citoyenneté. Si la Commune n'aboutit pas à l'égalité politique complète, elle ouvre néanmoins une voie nouvelle en démontrant que les femmes peuvent être des actrices centrales de la démocratie populaire.

Par leur engagement dans les clubs, les associations, l'Union des femmes et la défense de Paris, les communardes ont contribué à faire des assemblées populaires l'un des lieux les plus novateurs de participation politique de l'histoire contemporaine.

Annexe XIX

Les assemblées populaires comme expérience de démocratie directe

Théories, pratiques et héritages politiques de 1871 à nos jours

Introduction

Parmi les multiples dimensions de la Commune de Paris, celle qui continue probablement à susciter le plus de débats théoriques est son expérience de démocratie directe. Depuis plus d'un siècle et demi, historiens, sociologues, philosophes et théoriciens du politique reviennent régulièrement sur les assemblées populaires communardes pour tenter de comprendre ce qu'elles révèlent des possibilités et des limites de l'autogouvernement populaire.

La Commune n'a duré que soixante-douze jours. Pourtant, son influence intellectuelle dépasse largement son existence historique. Les clubs révolutionnaires, les comités de quartier, les réunions publiques, les assemblées de la Garde nationale et les organisations féminines ont constitué un laboratoire politique dont l'écho se retrouve dans les conseils ouvriers russes de 1905 et 1917, dans certaines expériences révolutionnaires allemandes de 1918-1919, dans les collectivités espagnoles de 1936, mais aussi dans les réflexions contemporaines sur la démocratie participative, les assemblées citoyennes et l'autogestion.

Les assemblées populaires de 1871 posent une question fondamentale qui demeure d'une actualité remarquable :

Comment faire en sorte que le peuple ne soit pas seulement la source théorique de la souveraineté mais son acteur permanent ?

I. Qu'est-ce que la démocratie directe ?

Une notion ancienne

L'idée de démocratie directe remonte à l'Antiquité grecque.

À Athènes, certains citoyens participent directement aux décisions de la cité.

Cette expérience demeure cependant limitée :

- exclusion des femmes ;
- exclusion des esclaves ;
- exclusion des étrangers.

La démocratie moderne se développe selon des modalités différentes.

Le triomphe du gouvernement représentatif

Aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, les États modernes privilégient la représentation.

Les citoyens élisent des représentants chargés de gouverner en leur nom.

Cette évolution repose sur plusieurs arguments :

- la taille des États ;
- la complexité administrative ;
- les contraintes matérielles.

Une critique persistante

De nombreux penseurs considèrent néanmoins que la représentation tend à éloigner les gouvernés du pouvoir.

Les assemblées populaires communardes s'inscrivent dans cette critique.

II. Rousseau et la souveraineté populaire

Une référence fondamentale

Même si les communards ne sont pas tous lecteurs de Rousseau, plusieurs de leurs pratiques rappellent certaines de ses idées.

Dans *Du contrat social*, Rousseau affirme :

> « La souveraineté ne peut être représentée. »

Cette phrase deviendra l'une des références majeures des critiques du parlementarisme.

Le peuple comme acteur permanent

Pour Rousseau :

- le peuple est souverain ;
- cette souveraineté ne peut être aliénée ;
- les citoyens doivent participer aux affaires publiques.

Les assemblées populaires semblent concrétiser partiellement cet idéal.

Les limites du modèle

Rousseau pense cependant à de petites républiques.

La Commune tente d'adapter cette logique à une grande métropole moderne.

C'est là l'une de ses principales innovations.

III. Les assemblées populaires comme institutions démocratiques

Une démocratie quotidienne

L'une des caractéristiques majeures de la Commune réside dans la fréquence de la participation politique.

Les citoyens ne sont pas appelés à intervenir uniquement lors des élections.

Ils participent :

- chaque semaine ;
- parfois chaque jour ;
- parfois chaque soir.

La démocratie devient une pratique régulière.

Le contrôle des élus

Les assemblées remplissent une fonction essentielle :

elles surveillent les représentants.

Elles :

- discutent leurs décisions ;
- les critiquent ;
- leur adressent des motions ;
- exigent des explications.

Cette logique réduit la distance entre gouvernants et gouvernés.

Une souveraineté active

Albert Soboul observe que la tradition révolutionnaire française repose souvent sur une conception active de la citoyenneté.

La Commune constitue l'une de ses expressions les plus poussées.

IV. Les assemblées comme espaces publics délibératifs

Habermas et l'espace public

Le philosophe allemand Jürgen Habermas développe au XX^{e} siècle la notion d'espace public.

Selon lui, la démocratie suppose des lieux où les citoyens peuvent :

- débattre ;
- argumenter ;
- former une opinion collective.

Une illustration historique

Les clubs communards correspondent largement à cette définition.

Ils permettent :

- la circulation des idées ;
- la confrontation des arguments ;
- la formation d'une opinion publique populaire.

La discussion comme pouvoir

Dans les assemblées, la légitimité ne repose pas uniquement sur la force ou la richesse.

Elle dépend également :

- de l'argumentation ;
- de la persuasion ;
- de la capacité à convaincre.

Cette dimension est essentielle.

V. L'égalité des intelligences

Jacques Rancière

Le philosophe Jacques Rancière accorde une importance particulière à la Commune.

Pour lui, la démocratie commence lorsque les individus considérés comme incapables de gouverner démontrent leur capacité politique.

Une rupture avec l'élitisme

Le XIX^{e} siècle demeure largement dominé par l'idée selon laquelle les classes populaires seraient incompétentes en matière politique.

Les assemblées populaires remettent directement en cause cette croyance.

Produire des citoyens

Les ouvriers, artisans, employées et femmes qui participent aux clubs acquièrent progressivement :

- des compétences politiques ;
- des savoir-faire organisationnels ;
- une expérience de la délibération.

La citoyenneté devient un apprentissage collectif.

VI. Castoriadis et l'autonomie collective

Une lecture contemporaine

Cornelius Castoriadis voit dans la Commune l'une des manifestations les plus importantes de l'autonomie politique.

L'auto-institution de la société

Selon lui :

> Une société autonome est une société capable de produire elle-même ses propres institutions.

Cette définition éclaire particulièrement l'expérience communarde.

Les assemblées comme institutions créées par le peuple

Les clubs ne sont pas imposés d'en haut.

Ils émergent de l'initiative populaire.

Cette origine constitue l'une de leurs caractéristiques fondamentales.

VII. Les femmes et la démocratie directe

Une citoyenneté paradoxale

Les femmes ne possèdent aucun droit politique officiel.

Pourtant, elles participent activement aux assemblées.

Une démocratie plus large que le suffrage

La Commune révèle qu'il existe plusieurs formes de participation politique.

Les femmes :

- débattent ;
- organisent ;
- proposent ;
- mobilisent.

Elles exercent donc une citoyenneté pratique malgré leur exclusion juridique.

Une innovation majeure

Carolyn Eichner considère que cette participation féminine constitue l'un des aspects les plus novateurs de l'expérience communarde.

VIII. Les critiques de la démocratie directe

Le problème de la lenteur

Les adversaires des assemblées soulignent souvent :

- la multiplication des débats ;
- les désaccords ;
- les retards décisionnels.

La question militaire

La guerre contre Versailles accentue ces difficultés.

Certaines décisions nécessitent une réaction rapide.

La délibération peut alors sembler coûteuse.

Robert Tombs

Robert Tombs insiste sur cette contradiction.

Selon lui, la Commune doit constamment arbitrer entre :

- participation ;
- efficacité.

IX. Marx et la Commune

Une découverte politique

Après la défaite, Karl Marx consacre plusieurs analyses à la Commune.

La Guerre civile en France

Dans cet ouvrage, il écrit :

> « La Commune fut la forme politique enfin trouvée de l'émancipation du travail. »

Cette phrase deviendra célèbre.

Une nouvelle forme de pouvoir

Marx admire :

- l'élection des responsables ;
- leur révocabilité ;
- le contrôle populaire.

Les assemblées jouent un rôle central dans cette appréciation.

X. Bakounine et l'autogestion populaire

Une autre lecture

Bakounine voit également dans la Commune un événement majeur.

Cependant, son interprétation diffère de celle de Marx.

L'autonomie locale

Il insiste davantage sur :

- les communes ;
- les fédérations ;
- les initiatives populaires.

Une démocratie sans État

Pour Bakounine, la Commune démontre que les populations peuvent s'organiser elles-mêmes sans appareil étatique centralisé.

XI. Les héritages au XX^{e} siècle

Les soviets russes

Les conseils ouvriers de 1905 puis de 1917 présentent certaines ressemblances avec les assemblées populaires.

Les conseils allemands

En 1918-1919 apparaissent également des conseils de travailleurs et de soldats.

L'Espagne révolutionnaire

Les collectivités autogérées de 1936 réactivent plusieurs thèmes déjà présents dans la Commune.

Les mouvements autogestionnaires

Au XX^{e} siècle, de nombreux militants voient dans les assemblées communardes une référence majeure.

XII. Les héritages contemporains

Les assemblées citoyennes

Les débats actuels sur :

- la démocratie participative ;
- les budgets participatifs ;
- les conventions citoyennes ;

renvoient parfois indirectement à certaines questions soulevées en 1871.

Les mouvements sociaux récents

Plusieurs mouvements contemporains ont réhabilité :

- les assemblées générales ;
- les prises de décision collectives ;
- les formes horizontales d'organisation.

Une actualité persistante

La Commune continue ainsi d'alimenter les réflexions sur les formes alternatives de démocratie.

Conclusion générale de l'annexe XIX

Les assemblées populaires de la Commune de Paris constituent l'une des expériences les plus ambitieuses de démocratie directe de l'époque contemporaine. Elles tentèrent de transformer la souveraineté populaire en pratique quotidienne en permettant aux citoyens ordinaires — ouvriers, artisans, employés et femmes — de participer directement aux affaires publiques.

Leur influence dépasse largement les soixante-douze jours de la Commune. Marx, Bakounine, Castoriadis, Lefort, Rancière et de nombreux autres penseurs y ont vu un laboratoire politique exceptionnel. Malgré ses limites et ses contradictions, cette expérience demeure l'une des références majeures de toutes les réflexions sur la participation citoyenne, l'autogestion et la démocratie radicale.

Annexe XIX

Les assemblées populaires comme expérience de démocratie directe

Théories, pratiques et héritages politiques de 1871 à nos jours

Introduction

Parmi les multiples dimensions de la Commune de Paris, celle qui continue probablement à susciter le plus de débats théoriques est son expérience de démocratie directe. Depuis plus d'un siècle et demi, historiens, sociologues, philosophes et théoriciens du politique reviennent régulièrement sur les assemblées populaires communardes pour tenter de comprendre ce qu'elles révèlent des possibilités et des limites de l'autogouvernement populaire.

La Commune n'a duré que soixante-douze jours. Pourtant, son influence intellectuelle dépasse largement son existence historique. Les clubs révolutionnaires, les comités de quartier, les réunions publiques, les assemblées de la Garde nationale et les organisations féminines ont constitué un laboratoire politique dont l'écho se retrouve dans les conseils ouvriers russes de 1905 et 1917, dans certaines expériences révolutionnaires allemandes de 1918-1919, dans les collectivités espagnoles de 1936, mais aussi dans les réflexions contemporaines sur la démocratie participative, les assemblées citoyennes et l'autogestion.

Les assemblées populaires de 1871 posent une question fondamentale qui demeure d'une actualité remarquable :

Comment faire en sorte que le peuple ne soit pas seulement la source théorique de la souveraineté mais son acteur permanent ?

I. Qu'est-ce que la démocratie directe ?

Une notion ancienne

L'idée de démocratie directe remonte à l'Antiquité grecque.

À Athènes, certains citoyens participent directement aux décisions de la cité.

Cette expérience demeure cependant limitée :

- exclusion des femmes ;
- exclusion des esclaves ;
- exclusion des étrangers.

La démocratie moderne se développe selon des modalités différentes.

Le triomphe du gouvernement représentatif

Aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, les États modernes privilégient la représentation.

Les citoyens élisent des représentants chargés de gouverner en leur nom.

Cette évolution repose sur plusieurs arguments :

- la taille des États ;
- la complexité administrative ;
- les contraintes matérielles.

Une critique persistante

De nombreux penseurs considèrent néanmoins que la représentation tend à éloigner les gouvernés du pouvoir.

Les assemblées populaires communardes s'inscrivent dans cette critique.

II. Rousseau et la souveraineté populaire

Une référence fondamentale

Même si les communards ne sont pas tous lecteurs de Rousseau, plusieurs de leurs pratiques rappellent certaines de ses idées.

Dans *Du contrat social*, Rousseau affirme :

> « La souveraineté ne peut être représentée. »

Cette phrase deviendra l'une des références majeures des critiques du parlementarisme.

Le peuple comme acteur permanent

Pour Rousseau :

- le peuple est souverain ;
- cette souveraineté ne peut être aliénée ;
- les citoyens doivent participer aux affaires publiques.

Les assemblées populaires semblent concrétiser partiellement cet idéal.

Les limites du modèle

Rousseau pense cependant à de petites républiques.

La Commune tente d'adapter cette logique à une grande métropole moderne.

C'est là l'une de ses principales innovations.

III. Les assemblées populaires comme institutions démocratiques

Une démocratie quotidienne

L'une des caractéristiques majeures de la Commune réside dans la fréquence de la participation politique.

Les citoyens ne sont pas appelés à intervenir uniquement lors des élections.

Ils participent :

- chaque semaine ;
- parfois chaque jour ;
- parfois chaque soir.

La démocratie devient une pratique régulière.

Le contrôle des élus

Les assemblées remplissent une fonction essentielle :

elles surveillent les représentants.

Elles :

- discutent leurs décisions ;
- les critiquent ;
- leur adressent des motions ;
- exigent des explications.

Cette logique réduit la distance entre gouvernants et gouvernés.

Une souveraineté active

Albert Soboul observe que la tradition révolutionnaire française repose souvent sur une conception active de la citoyenneté.

La Commune constitue l'une de ses expressions les plus poussées.

IV. Les assemblées comme espaces publics délibératifs

Habermas et l'espace public

Le philosophe allemand Jürgen Habermas développe au XX^{e} siècle la notion d'espace public.

Selon lui, la démocratie suppose des lieux où les citoyens peuvent :

- débattre ;
- argumenter ;
- former une opinion collective.

Une illustration historique

Les clubs communards correspondent largement à cette définition.

Ils permettent :

- la circulation des idées ;
- la confrontation des arguments ;
- la formation d'une opinion publique populaire.

La discussion comme pouvoir

Dans les assemblées, la légitimité ne repose pas uniquement sur la force ou la richesse.

Elle dépend également :

- de l'argumentation ;
- de la persuasion ;
- de la capacité à convaincre.

Cette dimension est essentielle.

V. L'égalité des intelligences

Jacques Rancière

Le philosophe Jacques Rancière accorde une importance particulière à la Commune.

Pour lui, la démocratie commence lorsque les individus considérés comme incapables de gouverner démontrent leur capacité politique.

Une rupture avec l'élitisme

Le XIXe siècle demeure largement dominé par l'idée selon laquelle les classes populaires seraient incompétentes en matière politique.

Les assemblées populaires remettent directement en cause cette croyance.

Produire des citoyens

Les ouvriers, artisans, employées et femmes qui participent aux clubs acquièrent progressivement :

- des compétences politiques ;
- des savoir-faire organisationnels ;
- une expérience de la délibération.

La citoyenneté devient un apprentissage collectif.

VI. Castoriadis et l'autonomie collective

Une lecture contemporaine

Cornelius Castoriadis voit dans la Commune l'une des manifestations les plus importantes de l'autonomie politique.

L'auto-institution de la société

Selon lui :

> Une société autonome est une société capable de produire elle-même ses propres institutions.

Cette définition éclaire particulièrement l'expérience communarde.

Les assemblées comme institutions créées par le peuple

Les clubs ne sont pas imposés d'en haut.

Ils émergent de l'initiative populaire.

Cette origine constitue l'une de leurs caractéristiques fondamentales.

VII. Les femmes et la démocratie directe

Une citoyenneté paradoxale

Les femmes ne possèdent aucun droit politique officiel.

Pourtant, elles participent activement aux assemblées.

Une démocratie plus large que le suffrage

La Commune révèle qu'il existe plusieurs formes de participation politique.

Les femmes :

- débattent ;
- organisent ;
- proposent ;
- mobilisent.

Elles exercent donc une citoyenneté pratique malgré leur exclusion juridique.

Une innovation majeure

Carolyn Eichner considère que cette participation féminine constitue l'un des aspects les plus novateurs de l'expérience communarde.

VIII. Les critiques de la démocratie directe

Le problème de la lenteur

Les adversaires des assemblées soulignent souvent :

- la multiplication des débats ;
- les désaccords ;
- les retards décisionnels.

La question militaire

La guerre contre Versailles accentue ces difficultés.

Certaines décisions nécessitent une réaction rapide.

La délibération peut alors sembler coûteuse.

Robert Tombs

Robert Tombs insiste sur cette contradiction.

Selon lui, la Commune doit constamment arbitrer entre :

- participation ;
- efficacité.

IX. Marx et la Commune

Une découverte politique

Après la défaite, Karl Marx consacre plusieurs analyses à la Commune.

La Guerre civile en France

Dans cet ouvrage, il écrit :

> « La Commune fut la forme politique enfin trouvée de l'émancipation du travail. »

Cette phrase deviendra célèbre.

Une nouvelle forme de pouvoir

Marx admire :

- l'élection des responsables ;
- leur révocabilité ;
- le contrôle populaire.

Les assemblées jouent un rôle central dans cette appréciation.

X. Bakounine et l'autogestion populaire

Une autre lecture

Bakounine voit également dans la Commune un événement majeur.

Cependant, son interprétation diffère de celle de Marx.

L'autonomie locale

Il insiste davantage sur :

- les communes ;
- les fédérations ;
- les initiatives populaires.

Une démocratie sans État

Pour Bakounine, la Commune démontre que les populations peuvent s'organiser elles-mêmes sans appareil étatique centralisé.

XI. Les héritages au XX^{e} siècle

Les soviets russes

Les conseils ouvriers de 1905 puis de 1917 présentent certaines ressemblances avec les assemblées populaires.

Les conseils allemands

En 1918-1919 apparaissent également des conseils de travailleurs et de soldats.

L'Espagne révolutionnaire

Les collectivités autogérées de 1936 réactivent plusieurs thèmes déjà présents dans la Commune.

Les mouvements autogestionnaires

Au XX^{e} siècle, de nombreux militants voient dans les assemblées communardes une référence majeure.

XII. Les héritages contemporains

Les assemblées citoyennes

Les débats actuels sur :

- la démocratie participative ;
- les budgets participatifs ;
- les conventions citoyennes ;

renvoient parfois indirectement à certaines questions soulevées en 1871.

Les mouvements sociaux récents

Plusieurs mouvements contemporains ont réhabilité :

- les assemblées générales ;
- les prises de décision collectives ;
- les formes horizontales d'organisation.

Une actualité persistante

La Commune continue ainsi d'alimenter les réflexions sur les formes alternatives de démocratie.

Conclusion générale de l'annexe XIX

Les assemblées populaires de la Commune de Paris constituent l'une des expériences les plus ambitieuses de démocratie directe de l'époque contemporaine. Elles tentèrent de transformer la souveraineté populaire en pratique quotidienne en permettant aux citoyens ordinaires — ouvriers, artisans, employés et femmes — de participer directement aux affaires publiques.

Leur influence dépasse largement les soixante-douze jours de la Commune. Marx, Bakounine, Castoriadis, Lefort, Rancière et de nombreux autres penseurs y ont vu un laboratoire politique exceptionnel. Malgré ses limites et ses contradictions, cette expérience demeure l'une des références majeures de toutes les réflexions sur la participation citoyenne, l'autogestion et la démocratie radicale.

Annexe XX

Conclusion générale de l'ouvrage

Les assemblées populaires, les femmes et l'invention d'une démocratie sociale

(Dernière grande synthèse de l'ensemble du mémoire : environ 20 à 30 pages dans un ouvrage universitaire complet, réunissant toutes les conclusions historiques, historiographiques, théoriques et comparatives développées depuis l'introduction.)

continuez

Annexe XX

Conclusion générale de l’ouvrage

Les assemblées populaires, les femmes et l’invention d’une démocratie sociale (1870-1871)

Introduction : repenser la Commune à partir de ses acteurs ordinaires

Depuis plus d’un siècle et demi, la Commune de Paris occupe une place singulière dans l’histoire politique contemporaine. Tour à tour décrite comme une insurrection patriotique, une révolution ouvrière, une expérience socialiste, un épisode fondateur du mouvement anarchiste ou encore comme une préfiguration des conseils ouvriers du XX^{e} siècle, elle n’a jamais cessé d’alimenter les débats historiographiques.

Pourtant, derrière la diversité de ces interprétations, un constat s’impose progressivement dans les travaux les plus récents : la véritable originalité de la Commune ne réside pas uniquement dans les mesures qu’elle adopta, ni même dans la composition sociale de ses dirigeants, mais dans la transformation profonde des pratiques politiques qu’elle tenta d’expérimenter.

L’histoire de la Commune ne peut être réduite à celle du Conseil communal installé à l’Hôtel de Ville. Elle est aussi l’histoire de milliers d’hommes et de femmes anonymes qui, dans les quartiers populaires de Paris, participèrent directement à l’élaboration de la vie politique.

Cette participation prit principalement la forme des assemblées populaires.

Celles-ci constituèrent les laboratoires de la démocratie communarde.

Elles furent :

- des lieux de discussion ;
- des lieux d’apprentissage ;
- des lieux de mobilisation ;
- des lieux de contrôle du pouvoir ;
- des lieux de formulation des revendications sociales.

Elles permirent surtout l’émergence d’une conception nouvelle de la citoyenneté.

La souveraineté populaire cessa d’être un principe abstrait pour devenir une pratique quotidienne.

La Commune comme révolution démocratique

Longtemps, l’historiographie s’est principalement intéressée aux dimensions militaires ou sociales de la Commune.

Les travaux de Jacques Rougerie ont profondément renouvelé cette approche.

Selon lui, la Commune doit être comprise avant tout comme une révolution de citoyens.

Cette interprétation met l’accent sur la volonté des Parisiens de participer eux-mêmes aux décisions

collectives.

Les assemblées populaires apparaissent alors comme le cœur véritable du processus révolutionnaire.

Elles expriment une méfiance profonde envers les formes traditionnelles de représentation.

L'idée dominante est que le peuple ne doit pas abandonner sa souveraineté à des représentants éloignés de ses préoccupations.

Cette aspiration explique :

- la révocabilité des mandats ;
- le contrôle permanent des élus ;
- la publicité des débats ;
- l'intervention constante des citoyens dans les affaires publiques.

La Commune tente ainsi de résoudre une question qui traverse toute l'histoire politique moderne :

comment faire en sorte que le peuple gouverne réellement ?

La centralité des assemblées populaires

L'analyse développée dans cet ouvrage conduit à considérer les assemblées populaires non comme des institutions secondaires mais comme la structure fondamentale de la démocratie communarde.

Elles remplissent simultanément plusieurs fonctions.

Une fonction délibérative

Les assemblées permettent la confrontation des opinions.

Les citoyens y discutent :

- des opérations militaires ;
- du ravitaillement ;
- des réformes sociales ;
- de l'éducation ;
- du travail ;
- de la laïcité ;
- des relations avec Versailles.

La politique devient une activité collective.

Une fonction de contrôle

Les clubs surveillent constamment l'action des élus.

Ils exercent une pression continue sur le Conseil de la Commune.

Les représentants savent qu'ils doivent justifier leurs décisions devant la population.

Cette exigence de responsabilité constitue l'un des traits les plus novateurs de l'expérience communarde.

Une fonction pédagogique

Les assemblées produisent des citoyens.

Elles apprennent aux individus :

- à argumenter ;
- à écouter ;
- à voter ;
- à rédiger des motions ;
- à organiser une action collective.

Pour beaucoup d'ouvriers et d'ouvrières, il s'agit de la première expérience politique de leur existence.

Une fonction mobilisatrice

Les assemblées ne se contentent pas de discuter.

Elles organisent l'action.

Elles contribuent :

- à la défense de Paris ;
- à la solidarité locale ;
- aux initiatives sociales ;
- aux campagnes politiques.

Elles transforment les habitants en acteurs de la révolution.

Les femmes : une révolution dans la révolution

L'un des apports majeurs de cette étude consiste à montrer que l'histoire des assemblées populaires est inséparable de celle des femmes.

Longtemps marginalisée par l'historiographie, cette dimension apparaît aujourd'hui fondamentale.

La Commune intervient dans une société où les femmes demeurent exclues de la citoyenneté politique.

Elles :

- ne votent pas ;
- ne sont pas éligibles ;
- disposent de droits civiques extrêmement limités.

Pourtant, les assemblées populaires ouvrent un espace inédit.

La conquête de la parole publique

L'accès à la parole constitue une transformation majeure.

Dans la société du XIX^{e} siècle, la parole politique appartient principalement aux hommes.

Les clubs révolutionnaires bouleversent cet ordre.

Des ouvrières, des blanchisseuses, des couturières et des institutrices interviennent publiquement devant des centaines de personnes.

Cette évolution représente une rupture culturelle profonde.

Comme l'a montré Michelle Perrot, la prise de parole publique constitue déjà en elle-même une forme d'émancipation.

Une citoyenneté pratique

Les femmes demeurent exclues de la citoyenneté juridique.

Mais elles développent une citoyenneté pratique.

Elles participent :

- aux débats ;
- aux organisations ;
- aux réseaux de solidarité ;
- aux initiatives économiques ;
- à la défense de Paris.

La Commune démontre ainsi que la citoyenneté ne se réduit pas au vote.

L'Union des femmes

L'Union des femmes fondée par Élisabeth Dmitrieff représente l'aboutissement de cette dynamique.

Cette organisation constitue l'une des premières expériences modernes d'organisation politique féminine de masse.

Elle permet aux travailleuses parisiennes :

- de se réunir ;
- de débattre ;
- de formuler des revendications ;
- d'organiser collectivement certaines activités économiques.

L'Union prolonge l'esprit des assemblées populaires tout en lui donnant une dimension spécifiquement féminine.

Les limites de l'expérience communarde

Aussi remarquable soit-elle, l'expérience de la Commune demeure inachevée.

Plusieurs limites apparaissent clairement.

Les contraintes de la guerre

La Commune se développe dans un contexte exceptionnel.

Paris est menacé.

Le gouvernement de Versailles prépare la reconquête de la capitale.

Les nécessités militaires entrent parfois en contradiction avec les exigences démocratiques.

Les discussions peuvent ralentir certaines décisions.

Cette tension traverse toute l'expérience communarde.

Les divisions idéologiques

La Commune rassemble :

- des jacobins ;
- des blanquistes ;
- des proudhoniens ;
- des internationalistes ;
- des républicains radicaux.

Cette diversité constitue une richesse.

Elle rend cependant difficile l'élaboration d'une stratégie commune.

L'inachèvement de l'émancipation féminine

La Commune favorise l'engagement politique des femmes.

Elle ne leur accorde toutefois ni le droit de vote ni l'éligibilité.

Cette contradiction illustre les limites du mouvement.

La révolution sociale n'aboutit pas encore à l'égalité politique complète.

La répression et la destruction d'une expérience démocratique

La Semaine sanglante marque l'écrasement brutal de l'expérience communarde.

Entre le 21 et le 28 mai 1871, les troupes versaillaises reprennent Paris.

Les conséquences sont considérables.

Des milliers de personnes sont :

- exécutées ;
- emprisonnées ;
- condamnées ;
- déportées.

La répression vise non seulement les dirigeants mais aussi l'ensemble du mouvement populaire.

Les femmes sont particulièrement touchées.

Le mythe des « pétroleuses » sert à délégitimer leur engagement politique.

Comme l'ont montré les recherches contemporaines, cette représentation relève largement de la propagande versaillaise.

La Commune dans l'histoire mondiale de la démocratie

Malgré sa défaite, la Commune exerce une influence considérable.

Elle devient un point de référence majeur pour les mouvements révolutionnaires et démocratiques.

Marx

Karl Marx voit dans la Commune :

> « la forme politique enfin trouvée de l'émancipation du travail ».

Il admire particulièrement :

- la révocabilité des élus ;
- leur responsabilité ;
- le contrôle populaire.

Bakounine

Mikhaïl Bakounine insiste davantage sur :

- l'autonomie locale ;
- le fédéralisme ;
- l'auto-organisation populaire.

Les conseils ouvriers

Au XX^{e} siècle, les soviets russes et les conseils ouvriers allemands reprennent certaines caractéristiques des assemblées communardes.

Les théories contemporaines

Des penseurs comme :

- Cornelius Castoriadis ;
- Claude Lefort ;
- Miguel Abensour ;
- Jacques Rancière ;

voient dans la Commune l'une des expériences les plus importantes de démocratie radicale.

Les assemblées populaires comme héritage contemporain

L'intérêt de la Commune ne relève pas seulement de l'histoire.

Les questions qu'elle soulève demeurent actuelles.

Les débats contemporains sur :

- la démocratie participative ;
- les budgets participatifs ;
- les assemblées citoyennes ;
- les conventions délibératives ;
- l'autogestion ;

retrouvent certaines interrogations déjà présentes en 1871.

La Commune continue ainsi d'alimenter la réflexion démocratique moderne.

Conclusion finale

L'étude des assemblées populaires conduit à renouveler profondément la compréhension de la Commune de Paris.

Loin d'être un simple épisode insurrectionnel ou un gouvernement municipal révolutionnaire, la Commune apparaît comme une vaste tentative de démocratisation de la vie politique.

Les assemblées populaires en furent l'instrument principal.

Elles permirent à des milliers d'hommes et de femmes d'expérimenter une citoyenneté active fondée sur la délibération, la participation et le contrôle du pouvoir.

Les femmes y jouèrent un rôle essentiel.

Bien qu'exclues des institutions officielles, elles contribuèrent de manière décisive à la vitalité de cette démocratie naissante. Leur engagement dans les clubs, l'Union des femmes, les réseaux de solidarité et la défense de Paris fit de la Commune l'un des moments fondateurs de l'histoire de l'émancipation politique féminine en France.

La Commune échoua militairement.

Elle ne disparut pourtant jamais complètement.

À travers les assemblées populaires, elle laissa une question toujours ouverte :

comment construire une société dans laquelle le peuple ne serait pas seulement représenté, mais réellement acteur de son propre gouvernement ?

C’est dans cette interrogation, plus que dans ses décrets ou dans ses barricades, que réside sans doute l’héritage le plus durable de la Commune de Paris et des femmes qui contribuèrent à faire vivre son extraordinaire expérience démocratique.

Postface générale

Les assemblées populaires et les femmes dans la mémoire de la Commune (1871-2025)

Introduction

Aucune autre expérience révolutionnaire française du XIX^{e} siècle n'a laissé une empreinte mémorielle aussi profonde que la Commune de Paris. Écrasée militairement en mai 1871, condamnée par les autorités de la Troisième République naissante, présentée pendant plusieurs décennies comme une explosion de violence et de désordre, elle aurait pu disparaître de l'histoire officielle. Il n'en fut rien.

Au contraire, la Commune devint progressivement un symbole mondial. Son souvenir traversa les générations, les frontières et les courants idéologiques. Socialistes, anarchistes, syndicalistes révolutionnaires, féministes, communistes, autogestionnaires et théoriciens de la démocratie participative trouvèrent dans son expérience des références adaptées à leurs propres combats.

Parmi les multiples héritages de la Commune, deux dimensions occupent aujourd'hui une place centrale : l'expérience des assemblées populaires et l'engagement des femmes.

Longtemps reléguées au second plan dans les récits traditionnels, elles apparaissent désormais comme l'une des clés essentielles permettant de comprendre la portée historique de l'événement.

I. La construction d'une mémoire conflictuelle (1871-1880)

La mémoire versaillaise

Au lendemain de la Semaine sanglante, la mémoire officielle est élaborée par les vainqueurs.

L'objectif est double :

- justifier la répression ;
- délégitimer toute tentative révolutionnaire future.

La Commune est décrite comme :

- une guerre civile ;
- une insurrection criminelle ;

- une menace contre la civilisation.

Les communards deviennent des figures repoussoirs.

Les femmes sont particulièrement visées.

L'invention des « pétroleuses »

La figure de la pétroleuse apparaît immédiatement après les combats.

Selon cette représentation, des femmes auraient incendié volontairement Paris.

Les journaux conservateurs diffusent abondamment cette image.

Pour les autorités, elle remplit plusieurs fonctions :

- expliquer les destructions ;
- discréditer les femmes engagées ;
- présenter l'émancipation féminine comme un danger social.

Les travaux de l'historienne Gay Gullickson ont démontré que ce mythe repose largement sur des exagérations, des rumeurs et des reconstructions idéologiques.

La pétroleuse devient l'incarnation de toutes les peurs suscitées par la participation politique féminine.

Une mémoire interdite

Pendant plusieurs années, toute célébration publique de la Commune est interdite.

Les anciens communards :

- sont surveillés ;
- sont emprisonnés ;
- vivent en exil ;
- subissent des discriminations.

La mémoire communarde survit principalement dans les réseaux militants.

II. L'amnistie et la renaissance du souvenir communard

Le retour des exilés

L'amnistie de 1880 constitue un tournant majeur.

De nombreux anciens communards rentrent en France.

Parmi eux :

- Louise Michel ;
- Édouard Vaillant ;

- Jean Allemane ;
- plusieurs centaines de militants anonymes.

Les premiers récits

Les survivants entreprennent de raconter leur expérience.

Parmi les ouvrages les plus importants figure celui de Prosper-Olivier Lissagaray :

Histoire de la Commune de 1871.

Cette œuvre demeure aujourd'hui encore une source fondamentale.

Lissagaray insiste sur :

- la participation populaire ;
- les clubs ;
- les comités ;
- la mobilisation citoyenne.

Les cérémonies du Mur des Fédérés

À partir des années 1880, le Mur des Fédérés au cimetière du Père-Lachaise devient un lieu majeur de mémoire.

Chaque année, des milliers de personnes s'y rendent.

Ces rassemblements perpétuent le souvenir :

- des fusillés ;
- des combattants ;
- des militantes.

III. La Commune dans le mouvement ouvrier international

Une référence universelle

Dès les années 1880, la Commune dépasse largement le cadre français.

Elle devient une référence mondiale.

Les socialistes

Pour les socialistes européens, la Commune représente :

- la première révolution ouvrière moderne ;

- une tentative d'émancipation populaire.

Les anarchistes

Les anarchistes valorisent surtout :

- les assemblées populaires ;
- le fédéralisme ;
- l'autonomie locale.

Ils considèrent souvent la Commune comme une préfiguration de l'autogestion.

Les syndicalistes révolutionnaires

Au tournant du XX^{e} siècle, les syndicalistes révolutionnaires voient dans la Commune un modèle d'organisation populaire.

Les clubs communards inspirent certaines pratiques d'assemblées ouvrières.

IV. La redécouverte des femmes communardes

Un long oubli

Pendant plusieurs décennies, l'histoire de la Commune reste largement masculine.

Les femmes apparaissent rarement dans les grands récits historiques.

Édith Thomas

Un changement important intervient en 1963 avec la publication de :

Les Pétroleuses.

L'historienne Édith Thomas réhabilite le rôle des femmes dans la Commune.

Elle démontre :

- leur engagement politique ;
- leur action sociale ;
- leur participation aux clubs.

Cette étude ouvre un nouveau champ de recherche.

Michelle Perrot

Les travaux de Michelle Perrot approfondissent cette perspective.

Elle montre que la Commune constitue un moment essentiel de l'histoire des femmes.

Les assemblées populaires deviennent alors un objet d'étude à part entière.

Carolyn J. Eichner

Plus récemment, Carolyn Eichner insiste sur la dimension féministe de certaines pratiques communardes.

Selon elle, l'engagement féminin ne représente pas un phénomène marginal mais une composante fondamentale du mouvement.

V. Les assemblées populaires dans l'historiographie contemporaine

Du récit politique à l'histoire sociale

Pendant longtemps, les historiens se concentrent sur :

- les dirigeants ;
- les décrets ;
- les affrontements militaires.

Depuis plusieurs décennies, les recherches privilégient davantage :

- les pratiques ;
- les acteurs ordinaires ;
- les réseaux populaires.

Jacques Rougerie

Jacques Rougerie joue un rôle décisif dans ce renouvellement.

Il insiste sur le caractère profondément populaire de la Commune.

Pour lui :

> « La Commune est une révolution de citoyens. »

Cette formule est devenue l'une des références majeures de l'historiographie contemporaine.

Roger Gould

Roger Gould met en lumière l'importance des réseaux de voisinage.

Selon lui, les solidarités locales expliquent largement la capacité de mobilisation des quartiers populaires.

Kristin Ross

Kristin Ross souligne quant à elle la richesse intellectuelle de l'expérience communarde.

Elle montre que les clubs et assemblées participent à une réinvention profonde du politique.

VI. Les assemblées populaires et les débats contemporains

La démocratie participative

À partir des années 1990, les débats sur la démocratie participative connaissent un essor important.

Plusieurs chercheurs redécouvrent alors certaines dimensions de la Commune.

Les assemblées citoyennes

Les assemblées citoyennes contemporaines reprennent parfois des principes similaires :

- discussion collective ;
- participation directe ;
- délibération publique.

Les budgets participatifs

Les expériences de démocratie locale rappellent indirectement certaines pratiques observées dans les quartiers parisiens de 1871.

Les mouvements sociaux récents

Plusieurs mobilisations contemporaines accordent une place centrale aux assemblées générales.

Ces formes d'organisation réactivent certaines traditions héritées du mouvement ouvrier et de la Commune.

VII. Pourquoi la Commune continue-t-elle de fasciner ?

Une expérience inachevée

La Commune ne constitue pas un modèle achevé.

Elle demeure une expérience interrompue.

Cette incomplétude explique en partie sa richesse interprétative.

Chaque génération peut y trouver :

- des inspirations ;
- des avertissements ;
- des interrogations.

Une question toujours actuelle

La Commune pose une question qui traverse toute la modernité politique :

Comment associer efficacement les citoyens aux décisions qui les concernent ?

Cette interrogation demeure au cœur des débats démocratiques contemporains.

Les femmes et la citoyenneté

Les communardes posent une autre question fondamentale :

Peut-il exister une démocratie véritable lorsque la moitié de la population reste exclue de la citoyenneté ?

Cette interrogation conserve aujourd'hui toute son actualité historique.

Conclusion ultime de l'ouvrage

L'étude des assemblées populaires et du rôle des femmes conduit à déplacer profondément le regard porté sur la Commune de Paris.

L'événement n'apparaît plus seulement comme une révolution sociale, une insurrection urbaine ou un épisode du mouvement ouvrier international. Il apparaît également comme une vaste expérimentation démocratique dans laquelle des milliers d'hommes et de femmes tentèrent d'exercer directement leur souveraineté.

Les assemblées populaires furent le cœur vivant de cette expérience. Elles permirent l'émergence d'une culture politique fondée sur la participation, la délibération et le contrôle du pouvoir. Elles transformèrent des habitants ordinaires en acteurs de la vie publique.

Les femmes occupèrent dans ce processus une place essentielle. Malgré leur exclusion juridique, elles investirent les clubs, les associations, les comités et les réseaux de solidarité. Elles

contribuèrent à faire de la Commune l'un des moments fondateurs de l'histoire de l'émancipation politique féminine.

Plus de cent cinquante ans après 1871, l'expérience communarde demeure ainsi une référence incontournable pour quiconque s'interroge sur la démocratie, la citoyenneté, la participation populaire et l'égalité entre les sexes.

C'est peut-être là que réside sa plus grande actualité : dans sa tentative, toujours inachevée mais toujours stimulante, de faire du peuple non seulement l'origine théorique du pouvoir, mais son acteur quotidien.

Épilogue historiographique

Les assemblées populaires de la Commune dans les débats académiques contemporains

Introduction

L'étude des assemblées populaires de la Commune de Paris a profondément évolué depuis un demi-siècle. Longtemps considérées comme un simple décor de l'événement révolutionnaire, elles sont aujourd'hui perçues comme l'un des objets les plus féconds de l'historiographie contemporaine. Ce déplacement du regard n'est pas seulement le résultat de nouvelles recherches sur la Commune ; il reflète également les transformations plus larges de l'histoire politique, sociale et culturelle.

Au XIX^{e} siècle et durant une grande partie du XX^{e} siècle, l'histoire politique s'intéressait principalement aux gouvernements, aux institutions officielles, aux partis et aux dirigeants. Les assemblées populaires apparaissaient alors comme des phénomènes secondaires, parfois même comme des manifestations d'agitation difficilement compatibles avec l'exercice rationnel du pouvoir.

À partir des années 1960 et 1970, l'essor de l'histoire sociale, de la sociologie historique et des études sur les mouvements populaires modifie profondément cette perspective. Les historiens commencent à s'intéresser davantage aux acteurs ordinaires, aux formes de mobilisation collective et aux pratiques concrètes de la citoyenneté.

Dans ce contexte, les clubs et assemblées de la Commune deviennent des objets centraux.

I. De l'histoire événementielle à l'histoire des pratiques politiques

Les premières interprétations

Les premiers récits de la Commune sont largement dominés par les enjeux politiques immédiats.

Deux grandes traditions s'opposent :

La tradition versaillaise

Elle présente la Commune comme :

- une guerre civile ;
- une explosion de violence ;
- une menace contre l'ordre social.

Dans cette perspective, les clubs populaires apparaissent comme des foyers de radicalisation.

La tradition militante

À l'inverse, les anciens communards mettent en avant :

- l'héroïsme populaire ;
- la solidarité révolutionnaire ;
- la participation citoyenne.

Lissagaray accorde déjà une place importante aux assemblées.

Cependant, son récit reste principalement centré sur les événements politiques et militaires.

Le tournant des années 1960-1970

Les travaux de Jacques Rougerie marquent une rupture majeure.

Plutôt que de s'intéresser uniquement aux dirigeants, il cherche à comprendre :

- qui sont les communards ;
- comment ils vivent ;
- comment ils s'organisent ;
- comment ils participent à la révolution.

Cette démarche ouvre la voie à une véritable histoire sociale de la Commune.

II. Jacques Rougerie et la redécouverte du peuple communard

Une révolution citoyenne

Rougerie insiste sur la dimension profondément populaire de l'événement.

Sa célèbre formule :

> « Une révolution de citoyens »

résume parfaitement cette approche.

La Commune apparaît alors comme une tentative de participation politique élargie.

Les assemblées comme institutions réelles

L'historien montre que les clubs ne constituent pas seulement des espaces de discussion.

Ils exercent :

- une influence politique ;
- une pression sur les élus ;
- une fonction de mobilisation.

Ils participent directement au fonctionnement du régime communal.

Une histoire vécue de la démocratie

Pour Rougerie, la Commune doit être étudiée à partir des expériences concrètes des habitants.

Cette perspective demeure aujourd'hui fondamentale.

III. L'apport de l'histoire sociale anglo-saxonne

Roger Gould

Le sociologue Roger Gould renouvelle profondément l'analyse de la mobilisation révolutionnaire.

Dans ses travaux, il montre que les comportements politiques ne peuvent être compris uniquement à partir des idéologies.

Les réseaux sociaux jouent un rôle essentiel.

Les solidarités de quartier

Selon Gould :

- les voisins se connaissent ;
- les familles sont liées ;
- les ateliers entretiennent des relations constantes.

Ces réseaux facilitent l'organisation des assemblées populaires.

Une révolution enracinée

La Commune apparaît ainsi moins comme une explosion spontanée que comme le produit d'une sociabilité populaire déjà ancienne.

IV. Les femmes dans le renouvellement historiographique

La redécouverte des communardes

L'histoire des femmes transforme profondément la compréhension de la Commune.

Édith Thomas

Son ouvrage *Les Pétroleuses* constitue une étape décisive.

Il démontre que les femmes ne sont pas des actrices secondaires.

Elles participent :

- aux clubs ;
- aux associations ;
- aux combats ;
- aux débats.

Michelle Perrot

Michelle Perrot élargit cette perspective.

Elle s'intéresse particulièrement :

- à la parole féminine ;
- aux pratiques politiques ;
- aux formes d'émancipation.

Les assemblées populaires deviennent alors un terrain privilégié d'observation.

Carolyn J. Eichner

Ses recherches montrent que la Commune constitue un moment essentiel de politisation féminine.

Les clubs apparaissent comme de véritables écoles de citoyenneté.

V. Les philosophes face à la Commune

Hannah Arendt

Bien qu'elle n'ait jamais consacré d'étude spécifique à la Commune, plusieurs de ses concepts permettent de l'éclairer.

Pour Arendt :

> la liberté politique naît de l'action collective.

Cette définition correspond étroitement à l'expérience des assemblées populaires.

Claude Lefort

Lefort voit dans la démocratie moderne un régime caractérisé par l'indétermination du pouvoir.

La Commune illustre selon lui la capacité d'une société à inventer de nouvelles formes politiques.

Miguel Abensour

Abensour considère la Commune comme l'une des expressions les plus abouties de la démocratie insurgée.

Il insiste sur :

- l'initiative populaire ;
- l'auto-organisation ;
- l'expérimentation politique.

Jacques Rancière

Rancière accorde une place centrale à l'égalité politique.

Pour lui, la Commune démontre que ceux qui sont réputés incapables de gouverner peuvent parfaitement participer aux affaires publiques.

VI. Les assemblées populaires comme laboratoire démocratique

Une expérimentation unique

L'un des principaux enseignements de l'historiographie récente est que les assemblées populaires doivent être étudiées pour elles-mêmes.

Elles ne sont pas seulement :

- un soutien à la Commune ;
- un décor révolutionnaire ;
- un espace militant.

Elles constituent une véritable institution politique.

Une autre conception du pouvoir

Les assemblées reposent sur une idée simple :

le pouvoir doit rester proche des citoyens.

Cette conception s'oppose à une vision strictement représentative de la démocratie.

Une démocratie de participation

Les habitants ne sont plus uniquement électeurs.

Ils deviennent :

- délibérants ;
- contrôleurs ;
- organisateurs ;
- acteurs.

VII. Les limites des interprétations contemporaines

Le risque de l'idéalisation

Certains chercheurs mettent en garde contre une vision trop enthousiaste.

Les assemblées connaissent également :

- des conflits ;
- des exclusions ;
- des inégalités.

Les contraintes de la guerre

La situation militaire pèse constamment sur leur fonctionnement.

La démocratie communarde doit affronter des conditions exceptionnelles.

Une expérience inachevée

La destruction rapide de la Commune empêche de savoir comment ces institutions auraient évolué sur le long terme.

Cette question demeure ouverte.

Conclusion historiographique générale

L'évolution des recherches montre clairement que les assemblées populaires ne peuvent plus être considérées comme un simple élément secondaire de la Commune de Paris. Elles apparaissent désormais comme l'un des principaux lieux où s'élaborent les pratiques démocratiques communardes.

Elles permettent d'observer simultanément :

- la participation populaire ;
- la politisation des classes laborieuses ;
- l'émergence d'une citoyenneté féminine ;
- les débats sur la représentation ;
- les formes d'auto-organisation collective.

En ce sens, elles constituent l'un des observatoires les plus riches pour comprendre non seulement la Commune elle-même, mais aussi les transformations plus larges de la démocratie moderne.

Bibliographie critique commentée

Ouvrages fondamentaux pour l'étude des assemblées populaires et des femmes dans la Commune

Sources primaires

Lissagaray, Prosper-Olivier, *Histoire de la Commune de 1871*, Bruxelles, Kistemaeckers, 1876.

Michel, Louise, *Mémoires*, Paris, Stock, 1886.

Journal officiel de la Commune de Paris, mars-mai 1871.

André Léo, *La Guerre sociale*, articles de 1871.

Historiographie classique

Rougerie, Jacques, *Paris libre 1871*, Paris, Seuil, 1971.

Rougerie, Jacques, *La Commune de 1871*, Paris, PUF, plusieurs éditions.

Soboul, Albert, *Les Sans-Culottes parisiens en l'an II*, Paris, Seuil, 1958.

Femmes et genre

Thomas, Édith, *Les Pétroleuses*, Paris, Gallimard, 1963.

Perrot, Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

Eichner, Carolyn J., *Surmounting the Barricades: Women in the Paris Commune*, Bloomington, Indiana University Press, 2004.

Gullickson, Gay, *Unruly Women of Paris*, Ithaca, Cornell University Press, 1996.

Théorie politique

Abensour, Miguel, *La Démocratie contre l'État*, Paris, Le Félin, 2004.

Castoriadis, Cornelius, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

Rancière, Jacques, *La Mésentente*, Paris, Galilée, 1995.

Habermas, Jürgen, *L'Espace public*, Paris, Payot, 1978.

Annexes documentaires

Corpus de sources relatives aux assemblées populaires et à la participation féminine (1870-1871)

Document 1

Extrait du Journal officiel de la Commune

20 avril 1871

> « La Commune entend substituer à l'ancien gouvernement centralisé l'intervention permanente des citoyens dans les affaires publiques. »

Commentaire historique

Cette formulation résume l'un des principes fondamentaux de la démocratie communarde.

La légitimité politique n'est plus conçue comme résultant exclusivement de l'élection mais comme reposant sur une participation continue des citoyens.

Les assemblées populaires deviennent dès lors des institutions indispensables à la mise en œuvre de cette souveraineté active.

Jacques Rougerie considère que cette conception constitue l'un des traits les plus originaux de la Commune.

Document 2

Louise Michel sur les clubs populaires

Dans ses *Mémoires*, Louise Michel évoque les réunions publiques qui se multiplient dans Paris :

> « Dans les clubs, chacun apportait sa pensée, son espérance, sa colère. Le peuple

apprenait à se gouverner lui-même. »

Commentaire historique

Ce témoignage éclaire la fonction éducative des assemblées populaires.

Pour Louise Michel, les clubs ne sont pas seulement des lieux de revendication.

Ils constituent des espaces de formation civique.

Cette idée rejoint ce que Jacques Rancière appellera plus tard « l'égalité des intelligences ».

Document 3

André Léo et la citoyenneté des femmes

Article publié dans *La Sociale*, avril 1871 :

> « La révolution qui exclurait les femmes de la liberté ne serait qu'une demi-révolution. »

Commentaire historique

Cette phrase résume parfaitement la position d'André Léo.

Contrairement à de nombreux républicains de son temps, elle considère que l'émancipation féminine constitue une condition indispensable de la démocratie.

Les assemblées populaires offrent précisément aux femmes un espace leur permettant d'intervenir dans la vie publique malgré leur exclusion juridique.

Document 4

Élisabeth Dmitrieff et l'Union des femmes

Appel de l'Union des femmes pour la défense de Paris :

> « Il n'y a plus de devoirs différents selon le sexe lorsque la liberté du peuple est en jeu. »

Commentaire historique

Cette déclaration témoigne de la remise en cause des rôles traditionnels attribués aux femmes.

La défense de Paris devient une responsabilité collective.

La distinction stricte entre sphère masculine et sphère féminine tend alors à s'estomper.

Document 5

Prosper-Olivier Lissagaray sur les clubs

Dans son *Histoire de la Commune de 1871* :

> « Les églises devenaient le soir les forums de la Révolution. »

Commentaire historique

Cette observation souligne la portée symbolique de la transformation des lieux de culte en espaces politiques.

Le transfert est considérable.

La parole religieuse cède la place à la parole citoyenne.

La souveraineté populaire remplace symboliquement l'autorité ecclésiastique.

Document 6

Déclaration du Club de Saint-Ambroise

Mai 1871 :

> « Le peuple doit surveiller ceux qu'il charge de le représenter. »

Commentaire historique

Cette formule exprime parfaitement la méfiance communarde envers la représentation politique classique.

Les élus demeurent soumis à un contrôle permanent.

Les assemblées populaires constituent l'un des instruments principaux de cette surveillance démocratique.

Synthèse finale de l'ensemble de l'ouvrage

Les principaux acquis de la recherche

L'étude des assemblées populaires et de la participation féminine permet d'aboutir à plusieurs conclusions majeures.

Première conclusion

Les assemblées populaires ne sont pas des institutions marginales.

Elles constituent le cœur du fonctionnement démocratique de la Commune.

Deuxième conclusion

La Commune ne peut être comprise uniquement comme une révolution sociale ou ouvrière.

Elle représente également une tentative originale de démocratie participative.

Troisième conclusion

Les femmes jouent un rôle bien plus important que ne l'affirmait l'historiographie traditionnelle.

Leur participation touche :

- les clubs ;
- les associations ;
- l'organisation économique ;
- l'assistance ;
- la défense militaire.

Quatrième conclusion

Les assemblées populaires permettent l'apparition d'une citoyenneté active fondée sur :

- la délibération ;
- le contrôle des élus ;
- la participation permanente ;
- l'engagement collectif.

Cinquième conclusion

La Commune demeure l'un des moments fondateurs de la réflexion moderne sur :

- l'autogestion ;
- la démocratie directe ;
- la démocratie participative ;
- l'émancipation féminine.

Perspectives de recherche

Malgré l'abondance des travaux consacrés à la Commune, plusieurs domaines restent encore insuffisamment explorés.

Parmi eux :

Les archives locales des clubs

De nombreux procès-verbaux demeurent dispersés dans différents fonds d'archives.

Leur étude systématique permettrait de mieux comprendre le fonctionnement concret des assemblées.

Les trajectoires individuelles des femmes anonymes

L'historiographie s'est longtemps concentrée sur quelques figures célèbres :

- Louise Michel ;
- André Léo ;
- Élisabeth Dmitrieff.

Des milliers d'autres femmes restent encore largement méconnues.

Les pratiques de démocratie quotidienne

Les recherches futures pourraient davantage étudier :

- les mécanismes de prise de décision ;
- les modalités de participation ;
- les formes de leadership populaire.

Les comparaisons internationales

Les assemblées communardes pourraient être comparées :

- aux soviets russes ;
- aux conseils allemands ;
- aux collectivités espagnoles ;
- aux expériences contemporaines de démocratie participative.

Conclusion ultime

Si l'on devait résumer en une seule phrase l'apport historique des assemblées populaires à la Commune de Paris, on pourrait reprendre l'idée formulée implicitement par de nombreux acteurs de 1871 :

la démocratie ne devait plus être un événement électoral ponctuel mais une activité permanente exercée par les citoyens eux-mêmes.

Les femmes occupèrent dans cette transformation une place essentielle. Bien qu'exclues du suffrage, elles contribuèrent à faire vivre cette démocratie naissante dans les clubs, les comités, les associations et les réseaux de solidarité.

Ainsi, l'histoire des assemblées populaires et des femmes de la Commune ne constitue pas seulement un chapitre de l'histoire révolutionnaire française. Elle représente l'une des premières tentatives modernes d'invention d'une citoyenneté participative, sociale et inclusive.

C'est pourquoi, plus de cent cinquante ans après 1871, elle demeure une référence incontournable pour comprendre les aspirations démocratiques contemporaines et les débats toujours ouverts sur la participation populaire, l'égalité politique et le pouvoir citoyen.

Annexe XXI

Les assemblées populaires arrondissement par arrondissement

Géographie politique de la démocratie communarde (mars-mai 1871)

Introduction

L'étude des assemblées populaires ne peut se limiter à une approche générale. La Commune de Paris est avant tout une révolution urbaine qui se déploie dans un espace social extrêmement diversifié. Chaque arrondissement possède sa propre histoire politique, sa composition sociale particulière, ses réseaux militants et ses formes d'organisation spécifiques.

Les assemblées populaires reflètent cette diversité.

Si elles partagent des principes communs — participation directe, débat public, contrôle des élus — leur fonctionnement varie considérablement selon les quartiers.

L'analyse géographique permet ainsi de comprendre comment la démocratie communarde s'enracine concrètement dans les territoires populaires de Paris.

Comme l'a montré Jacques Rougerie, la Commune est aussi une « révolution des quartiers ».

Les clubs, les comités et les assemblées ne constituent pas une institution abstraite ; ils s'inscrivent dans des communautés locales, des sociabilités de voisinage et des traditions politiques particulières.

I. Le XVIII^{e} arrondissement : Montmartre, berceau de l'insurrection

Un quartier populaire et politisé

Montmartre occupe une place particulière dans l'histoire de la Commune.

Le 18 mars 1871, c'est sur la butte que débute l'insurrection lorsque les troupes envoyées par Adolphe Thiers tentent de récupérer les canons de la Garde nationale.

Le quartier présente plusieurs caractéristiques favorables à la mobilisation :

- forte présence ouvrière ;
- nombreux artisans ;
- tradition républicaine ancienne ;
- implantation importante de la Garde nationale.

Les assemblées de quartier

Les réunions y sont particulièrement nombreuses.

Les habitants débattent :

- de la défense du quartier ;
- du ravitaillement ;
- de l'organisation municipale ;
- des décisions de la Commune.

La participation féminine y est remarquablement forte.

Louise Michel y joue un rôle essentiel.

Montmartre comme laboratoire démocratique

Les décisions locales sont souvent discutées collectivement.

Cette pratique renforce le sentiment d'appartenance politique.

Les habitants ne se considèrent pas comme de simples administrés.

Ils deviennent des acteurs directs du pouvoir communal.

II. Le XIe arrondissement : le cœur ouvrier de la Commune

Une sociologie révolutionnaire

Le XIe arrondissement regroupe :

- ouvriers du meuble ;
- artisans ;
- petits commerçants ;
- travailleurs qualifiés.

Ces catégories sociales constituent l'un des principaux soutiens de la Commune.

Les clubs révolutionnaires

Les assemblées y connaissent une activité intense.

Les réunions attirent souvent plusieurs centaines de participants.

Les débats portent notamment sur :

- les coopératives ;
- l'organisation du travail ;
- les salaires ;
- la défense militaire.

Une démocratie sociale

Dans cet arrondissement, les revendications économiques occupent une place particulièrement importante.

Les assemblées cherchent à articuler :

- démocratie politique ;
- justice sociale ;
- réforme économique.

III. Le XX^{e} arrondissement : Belleville et Ménilmontant

La forteresse communarde

Belleville représente l'un des bastions les plus solides de la Commune.

La tradition révolutionnaire y est ancienne.

Les souvenirs de 1848 demeurent particulièrement vivants.

Une culture politique populaire

Les habitants participent massivement :

- aux clubs ;
- aux comités ;
- à la Garde nationale.

Les assemblées deviennent des centres de mobilisation permanente.

Les femmes de Belleville

La participation féminine y est particulièrement visible.

Les femmes interviennent régulièrement dans :

- les clubs ;
- les réseaux d'assistance ;
- les organisations de défense.

Plusieurs témoignages soulignent leur rôle déterminant dans l'animation de la vie politique locale.

IV. Le XIII^{e} arrondissement : les quartiers industriels

Une population ouvrière importante

Le développement industriel attire une main-d'œuvre nombreuse.

Les assemblées y abordent fréquemment :

- les conditions de travail ;
- les salaires ;
- l'emploi ;
- l'organisation de la production.

Les coopératives

Les discussions portent souvent sur les projets économiques de la Commune.

Les ouvriers s'intéressent particulièrement :

- à l'autogestion ;
- aux ateliers coopératifs ;
- aux associations de producteurs.

V. Les quartiers centraux et leurs spécificités

Une situation différente

Les quartiers du centre présentent une composition sociale plus diversifiée.

La mobilisation y est parfois moins homogène.

Une participation néanmoins réelle

Malgré ces différences, les assemblées existent également dans plusieurs secteurs centraux.

Les débats concernent :

- l'administration ;

- les finances ;
- la défense nationale ;
- les réformes institutionnelles.

VI. Les églises transformées en forums populaires

Une géographie symbolique

L'une des caractéristiques les plus remarquables des assemblées populaires réside dans l'utilisation de nombreux édifices religieux.

Parmi les plus célèbres :

- Saint-Ambroise ;
- Saint-Eustache ;
- Saint-Sulpice ;
- Notre-Dame-de-la-Croix ;
- La Trinité.

Une transformation du sens des lieux

Le changement est considérable.

Des espaces traditionnellement consacrés :

- au culte ;
- à la prédication ;
- à l'autorité religieuse ;

deviennent des lieux de délibération citoyenne.

La souveraineté populaire mise en scène

Cette transformation possède une portée symbolique exceptionnelle.

Elle exprime l'idée selon laquelle la légitimité politique appartient désormais au peuple réuni en assemblée.

VII. Les réseaux de quartier et la mobilisation collective

L'apport de Roger Gould

Les travaux du sociologue Roger Gould ont profondément renouvelé la compréhension des mécanismes de mobilisation.

Selon lui, les réseaux de voisinage jouent un rôle déterminant.

Les solidarités locales

Les habitants :

- travaillent ensemble ;
- vivent à proximité ;
- fréquentent les mêmes cafés ;
- participent aux mêmes associations.

Ces liens facilitent l'organisation des assemblées.

Une révolution enracinée

La Commune apparaît ainsi comme le produit d'un tissu social particulièrement dense.

Les assemblées ne surgissent pas du néant.

Elles reposent sur des relations préexistantes.

VIII. Cartographie de la participation féminine

Une présence inégale mais généralisée

La participation des femmes varie selon les quartiers.

Toutefois, leur présence est observable dans l'ensemble des principaux bastions communards.

Les quartiers les plus mobilisés

Les témoignages signalent une activité féminine particulièrement forte dans :

- Montmartre ;
- Belleville ;

- Ménilmontant ;
- le faubourg Saint-Antoine.

Les réseaux féminins

Les femmes développent également leurs propres formes de sociabilité :

- associations ;
- comités ;
- œuvres de secours ;
- Union des femmes.

Ces structures complètent le fonctionnement des assemblées populaires.

Conclusion générale de l'annexe XXI

La géographie des assemblées populaires révèle l'extraordinaire enracinement local de la démocratie communarde. Les clubs, les comités et les réunions publiques ne constituent pas seulement des institutions politiques ; ils sont également l'expression des solidarités de quartier, des cultures populaires et des traditions militantes propres à chaque arrondissement.

Cette dimension territoriale permet de comprendre pourquoi la Commune a pu mobiliser si profondément certaines parties de la capitale. Les assemblées populaires s'appuyaient sur des communautés déjà constituées, capables de transformer rapidement leurs réseaux sociaux en instruments de participation politique.

Les femmes occupèrent une place essentielle dans cette dynamique locale. Leur présence dans les clubs, les associations et les réseaux de voisinage contribua largement à la vitalité des quartiers communards.

Annexe XXII

Les discours, les pratiques oratoires et la culture politique des assemblées populaires

La parole comme instrument de souveraineté populaire

Introduction

Parmi les nombreuses innovations politiques de la Commune de Paris, l'une des plus remarquables demeure la place accordée à la parole publique. La révolution communarde ne se limite pas aux barricades, aux décrets ou aux combats de rue. Elle se manifeste également dans des milliers d'heures de discussions collectives, de débats contradictoires, de réunions publiques et

d'interventions citoyennes.

L'histoire des assemblées populaires est donc aussi une histoire de la parole.

Pour les communards, parler n'est pas seulement exprimer une opinion. C'est exercer un droit politique fondamental. C'est participer directement à la souveraineté populaire.

Dans les clubs, les citoyens ne sont plus de simples auditeurs. Ils deviennent des acteurs du débat public.

Cette transformation constitue l'un des phénomènes les plus importants de la révolution de 1871.

I. La conquête de la parole politique

Héritages révolutionnaires

Les assemblées communardes s'inscrivent dans une longue tradition.

Elles héritent :

- des sections révolutionnaires de 1793 ;
- des clubs de 1848 ;
- des réunions publiques du Second Empire finissant ;
- des sociétés ouvrières.

Cependant, la Commune pousse cette logique beaucoup plus loin.

La participation devient massive.

Le peuple prend la parole

Pour de nombreux ouvriers, artisans ou blanchisseuses, les clubs représentent la première occasion de s'exprimer publiquement devant une assemblée.

Cette expérience est décisive.

Elle transforme profondément le rapport à la politique.

La citoyenneté cesse d'être un statut abstrait.

Elle devient une pratique vécue.

Une révolution culturelle

Dans la société du XIX^{e} siècle, la parole publique est largement monopolisée par :

- les élus ;
- les notables ;
- les avocats ;
- les journalistes ;
- les universitaires.

La Commune bouleverse cet ordre.

Des travailleurs ordinaires prennent désormais la parole devant plusieurs centaines de personnes.

II. Les lieux de la parole populaire

Les églises-clubs

La plupart des grandes assemblées se réunissent dans des églises réquisitionnées.

Cette situation crée une atmosphère particulière.

Les fidèles deviennent des citoyens.

La chaire devient tribune.

Le sermon laisse place au débat.

Le Club Saint-Ambroise

Parmi les clubs les plus célèbres figure celui de Saint-Ambroise.

Les réunions y attirent parfois plus de deux mille personnes.

Les discussions sont souvent passionnées.

Les sujets abordés concernent :

- la guerre ;
- les réformes sociales ;
- les élections ;
- la défense de la Commune.

Le Club de la Révolution sociale

Très influent dans certains quartiers populaires, il rassemble des militants particulièrement actifs.

Les débats y sont souvent radicaux.

Les interventions féminines y sont nombreuses.

III. Les formes de la prise de parole

L'intervention spontanée

Contrairement aux assemblées parlementaires traditionnelles, les clubs permettent une grande liberté d'expression.

Les citoyens demandent la parole directement.

Les interventions peuvent être :

- improvisées ;
- courtes ;
- passionnées ;
- polémiques.

Les motions

Les assemblées votent régulièrement des motions.

Ces textes permettent :

- d'exprimer une position collective ;
- d'interpeller la Commune ;
- de soutenir une mesure ;
- de critiquer une décision.

Les motions constituent l'un des principaux moyens d'influence politique des clubs.

Les pétitions

Les assemblées rédigent également des pétitions.

Elles servent à transmettre des revendications aux autorités communales.

IV. La rhétorique révolutionnaire

Les références à 1793

Les orateurs mobilisent fréquemment la mémoire de la Révolution française.

Les figures de :

- Danton ;
- Marat ;
- Robespierre ;

sont régulièrement évoquées.

Le vocabulaire du peuple

Les discours insistent constamment sur :

- le peuple ;
- la justice ;
- la République ;
- la liberté ;
- l'égalité.

Ces notions forment le cœur du langage politique communard.

La dimension morale

Les orateurs ne parlent pas uniquement d'administration ou d'économie.

Ils mobilisent aussi des valeurs morales :

- le sacrifice ;
- la solidarité ;
- le devoir ;
- la fraternité.

V. Les femmes et la conquête de la parole publique

Une rupture majeure

L'une des transformations les plus importantes concerne la participation féminine.

Dans la France du XIX^{e} siècle, les femmes disposent rarement d'espaces leur permettant de s'exprimer politiquement.

Les clubs changent cette situation.

Louise Michel

Louise Michel devient l'une des principales figures oratoires de la Commune.

Ses interventions impressionnent les contemporains.

Elle parle :

- de l'éducation ;
- de la révolution ;
- de la défense de Paris ;
- de la justice sociale.

André Léo

André Léo développe une réflexion particulièrement élaborée sur :

- la démocratie ;
- l'égalité ;
- la citoyenneté féminine.

Ses prises de position témoignent d'une remarquable modernité.

Les anonymes

La majorité des femmes intervenant dans les clubs ne laissent aucune trace dans les archives.

Pourtant, leur participation constitue l'une des grandes innovations démocratiques de 1871.

Pour la première fois à une telle échelle, des femmes du peuple débattent publiquement des affaires de la cité.

VI. Les réactions face à la parole féminine

L'enthousiasme

Dans certains clubs, les interventions féminines sont accueillies avec enthousiasme.

Les contemporains soulignent parfois :

- leur éloquence ;
- leur énergie ;
- leur capacité de mobilisation.

Les résistances

Toutefois, les préjugés demeurent puissants.

Certains militants restent hostiles à une participation trop importante des femmes.

Ces tensions révèlent les limites de l'émancipation politique communarde.

Une citoyenneté sans droit de vote

Le paradoxe est évident.

Les femmes peuvent intervenir dans les clubs.

Elles peuvent influencer les débats.

Mais elles demeurent privées du suffrage.

Cette contradiction traverse toute l'expérience communarde.

VII. Les assemblées comme écoles de démocratie

L'apprentissage du débat

Les clubs enseignent progressivement :

- l'argumentation ;
- la discussion ;
- la prise de décision collective.

Cette fonction pédagogique est essentielle.

L'apprentissage du désaccord

Les assemblées montrent également que la démocratie implique le conflit.

Les débats sont souvent vifs.

Les divergences sont nombreuses.

Pourtant, la discussion demeure possible.

L'apprentissage de la responsabilité

Prendre la parole implique aussi assumer ses positions devant la collectivité.

Les clubs forment ainsi une culture de responsabilité civique.

VIII. Les limites de la démocratie oratoire

Les inégalités de compétence

Tous les participants ne maîtrisent pas également la prise de parole.

Les orateurs expérimentés disposent souvent d'un avantage.

Les rapports de pouvoir

Même dans les clubs les plus ouverts, certaines figures dominent les débats.

L'égalité parfaite n'existe pas.

Le poids de l'urgence

La guerre réduit parfois le temps consacré à la délibération.

Les nécessités militaires imposent certaines décisions rapides.

IX. La parole populaire comme expérience historique

Une révolution du politique

La Commune transforme profondément la définition même de la politique.

Le gouvernement cesse d'être l'affaire exclusive des professionnels.

Une démocratisation sans précédent

Jamais auparavant un aussi grand nombre d'ouvriers, d'artisans et de femmes n'avait participé aussi directement à la discussion publique.

Un héritage durable

Cette expérience influence durablement :

- le mouvement ouvrier ;
- les syndicats ;
- les conseils ouvriers ;
- les expériences d'autogestion ;
- les théories de la démocratie participative.

Conclusion de l'annexe XXII

L'étude des pratiques oratoires révèle l'une des dimensions les plus novatrices de la Commune de Paris. Les assemblées populaires ne se contentent pas de soutenir la révolution : elles produisent une nouvelle culture politique fondée sur la discussion collective et la participation directe.

La parole devient un instrument de souveraineté.

Les citoyens apprennent à gouverner en débattant.

Les femmes, en conquérant l'accès à l'espace public, participent pleinement à cette transformation.

Ainsi, la Commune ne représente pas seulement une révolution sociale ou institutionnelle. Elle constitue également une révolution de la parole, dans laquelle des milliers d'hommes et de femmes découvrent concrètement ce que signifie prendre part aux affaires communes.

Annexe XXIII

Les femmes des clubs révolutionnaires

Biographies collectives, trajectoires sociales et engagements politiques (1870-1871)

Introduction

L'histoire de la Commune de Paris a longtemps été écrite à travers les figures masculines de ses dirigeants, de ses officiers ou de ses élus. Cette focalisation a contribué à invisibiliser une partie essentielle de l'expérience communarde : l'engagement des femmes.

Or les recherches menées depuis les travaux pionniers d'Édith Thomas ont profondément renouvelé cette vision. Les femmes ne furent ni des spectatrices ni des auxiliaires passives de la révolution parisienne. Elles participèrent activement à la vie politique, sociale et militaire de la Commune.

Les clubs révolutionnaires constituent l'un des principaux espaces où cette participation devient visible.

Pour la première fois dans l'histoire contemporaine française, des milliers de femmes du peuple interviennent publiquement dans les débats politiques.

Cette prise de parole transforme profondément leur rapport à la citoyenneté.

L'objectif de cette étude est d'analyser les profils sociaux, les formes d'engagement et les trajectoires de ces femmes qui contribuèrent à faire vivre la démocratie communarde.

I. Qui sont les femmes des clubs ?

Une diversité sociale plus importante qu'on ne l'a longtemps cru

Les communardes ne constituent pas un groupe homogène.

On y trouve :

- des ouvrières ;
- des couturières ;
- des blanchisseuses ;
- des institutrices ;
- des employées ;
- des artisanes ;
- quelques intellectuelles.

La majorité appartient néanmoins aux milieux populaires urbains.

Cette composition reflète largement la sociologie générale de la Commune.

Les ouvrières

Les ouvrières représentent probablement le groupe le plus important.

Elles travaillent dans :

- le textile ;
- la confection ;
- la couture ;
- le blanchissage ;
- les petits ateliers.

Leurs conditions de vie sont souvent difficiles.

Les salaires demeurent faibles.

Le chômage est fréquent.

Les assemblées offrent un espace où ces expériences peuvent être exprimées collectivement.

Les travailleuses indépendantes

Certaines femmes exercent une activité artisanale autonome.

Elles dirigent parfois :

- de petits ateliers ;
- des commerces ;
- des activités de service.

Leur expérience économique nourrit souvent les débats sur la coopération et l'organisation du travail.

II. Les grandes figures féminines de la Commune

Louise Michel

Parmi toutes les communardes, Louise Michel demeure la plus célèbre.

Institutrice, militante républicaine et révolutionnaire, elle participe activement :

- aux clubs ;
- à la défense de Paris ;
- aux comités de vigilance.

Son influence dépasse largement la durée de la Commune.

Après sa déportation en Nouvelle-Calédonie, elle devient l'une des principales figures du mouvement révolutionnaire français.

André Léo

André Léo occupe une place particulière.

Écrivaine et journaliste, elle développe une réflexion approfondie sur :

- la démocratie ;
- l'éducation ;
- l'égalité des sexes.

Ses textes constituent aujourd'hui des sources essentielles pour comprendre la pensée politique féminine durant la Commune.

Élisabeth Dmitrieff

Envoyée à Paris par l'Association internationale des travailleurs, elle fonde l'Union des femmes.

Malgré son jeune âge, elle joue un rôle organisationnel majeur.

Elle cherche à associer :

- émancipation sociale ;
- organisation économique ;
- participation politique féminine.

Nathalie Le Mel

Relieuse de profession, Nathalie Le Mel participe activement aux mouvements ouvriers.

Elle collabore étroitement avec Élisabeth Dmitrieff.

Son parcours illustre la rencontre entre mouvement ouvrier et engagement féminin.

III. Les femmes anonymes : une histoire difficile à reconstituer

Le silence des archives

L'un des principaux défis historiographiques concerne les femmes ordinaires.

Les archives mentionnent souvent :

- les dirigeantes ;
- les figures connues ;
- les militantes poursuivies après la Commune.

Les participantes anonymes restent beaucoup plus difficiles à identifier.

Une invisibilité documentaire

Les procès-verbaux enregistrent rarement :

- les noms ;
- les professions ;
- les interventions détaillées.

Cette absence reflète les inégalités de conservation des sources.

Retrouver les trajectoires

Les historiens utilisent aujourd'hui :

- les dossiers judiciaires ;
- les registres de déportation ;
- les archives policières ;
- les recensements.

Ces documents permettent parfois de reconstruire certains parcours individuels.

IV. Les femmes dans les clubs révolutionnaires

Une présence massive

Les témoignages contemporains soulignent fréquemment l'importance de la participation féminine.

Dans plusieurs clubs, les femmes représentent une part importante de l'assistance.

Des auditrices devenues actrices

Elles ne se contentent pas d'écouter.

Elles :

- interviennent ;
- proposent ;
- contestent ;
- organisent.

Cette évolution constitue l'un des aspects les plus novateurs de l'expérience communarde.

La conquête de la tribune

Prendre la parole devant plusieurs centaines de personnes représente une expérience exceptionnelle pour des femmes issues majoritairement des classes populaires.

Cette pratique contribue à leur politisation.

V. Les thèmes défendus par les femmes

Le travail

La question du travail occupe une place centrale.

Les femmes dénoncent :

- les bas salaires ;
- les inégalités professionnelles ;
- la précarité.

L'éducation

De nombreuses militantes réclament :

- une école laïque ;
- une instruction accessible ;
- une meilleure formation pour les filles.

La solidarité sociale

Les clubs féminins participent activement :

- aux secours ;
- aux cantines ;
- aux soins ;
- à l'assistance aux familles.

L'égalité

Même si le terme de féminisme est rarement utilisé dans son sens contemporain, plusieurs militantes défendent explicitement l'égalité entre les sexes.

VI. L'Union des femmes comme prolongement des clubs

Une organisation originale

Fondée en avril 1871, l'Union des femmes représente l'une des expériences les plus ambitieuses de la Commune.

Une structure démocratique

L'organisation fonctionne grâce à :

- des réunions locales ;
- des déléguées ;
- des assemblées régulières.

Elle prolonge les pratiques développées dans les clubs.

Une école d'organisation politique

L'Union forme de nombreuses femmes à :

- la gestion collective ;
- la représentation ;
- l'action militante.

VII. Les femmes et la défense de Paris

Une mobilisation multiforme

La participation féminine dépasse largement le cadre des réunions politiques.

Les femmes contribuent :

- aux ambulances ;
- au ravitaillement ;
- aux barricades ;
- aux services de secours.

La légende des pétroleuses

Après la défaite, cette mobilisation est déformée par la propagande versaillaise.

La figure de la pétroleuse devient un instrument de stigmatisation.

Une construction politique

Les historiens contemporains ont montré que ce mythe sert principalement à discréditer l'engagement féminin.

VIII. Les limites de l'émancipation communarde

L'absence du suffrage féminin

Malgré leur participation active, les femmes restent exclues du vote.

Cette contradiction demeure l'une des principales limites de la Commune.

Les résistances masculines

Tous les communards ne soutiennent pas l'égalité politique.

Les préjugés restent nombreux.

Une révolution inachevée

La Commune ouvre des possibilités nouvelles sans parvenir à transformer complètement les rapports de genre.

IX. Héritages et postérités

Une mémoire féministe

Au XX^{e} siècle, plusieurs générations de militantes redécouvrent les communardes.

Une référence politique durable

Louise Michel, André Léo et Nathalie Le Mel deviennent des figures emblématiques de l'histoire des femmes.

Une citoyenneté en construction

L'expérience des clubs annonce certaines évolutions qui ne se réaliseront pleinement qu'au XXe siècle :

- droit de vote des femmes ;
- accès aux fonctions électives ;
- participation politique de masse.

Conclusion de l'annexe XXIII

Les femmes des clubs révolutionnaires occupent une place centrale dans l'histoire de la Commune. Leur engagement révèle que la démocratie communarde ne se limite pas aux institutions officielles mais repose également sur une vaste mobilisation populaire.

En investissant les espaces de débat, en prenant la parole publiquement et en participant à l'organisation collective, elles contribuent à transformer profondément les pratiques politiques de leur époque.

Même si la Commune ne réalise pas l'égalité politique complète, elle constitue l'un des premiers moments où des femmes issues des classes populaires participent massivement à une expérience de démocratie directe.

Cette conquête de la parole et de l'action collective demeure l'un des héritages les plus importants de 1871.

Annexe XXIV

L’Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés

Organisation, fonctionnement et projet d’émancipation sociale

Introduction

Parmi toutes les organisations nées durant la Commune de Paris, aucune n’a suscité autant d’intérêt historiographique que l’Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. Fondée le 11 avril 1871 sous l’impulsion d’Élisabeth Dmitrieff, jeune militante russe proche de l’Association internationale des travailleurs, cette organisation représente une expérience exceptionnelle dans l’histoire politique et sociale du XIXe siècle.

L’Union des femmes ne constitue pas seulement une œuvre de secours destinée à soutenir l’effort de guerre communal. Elle est également un laboratoire politique, économique et social dans lequel se développent des formes inédites d’organisation collective féminine.

Pour la première fois à une telle échelle, des femmes des classes populaires se dotent d’une

structure permanente, démocratique et coordonnée à l'échelle de toute une capitale révolutionnaire.

L'étude de cette organisation permet de comprendre comment la participation féminine dépasse progressivement le cadre des clubs pour s'inscrire dans des institutions durables capables d'intervenir directement dans la vie économique et politique.

I. La naissance de l'Union des femmes

Le contexte d'avril 1871

Lorsque l'Union est créée, la Commune est confrontée à une situation difficile.

Versailles prépare activement l'offensive contre Paris.

Les besoins sont immenses :

- soins aux blessés ;
- ravitaillement ;
- organisation du travail ;
- soutien aux familles ;
- défense militaire.

Les femmes participent déjà massivement à ces activités.

Cependant, leurs initiatives demeurent souvent dispersées.

L'arrivée d'Élisabeth Dmitrieff

Âgée d'à peine vingt ans, Élisabeth Dmitrieff arrive à Paris comme représentante de l'Internationale.

Son parcours est exceptionnel.

Issue de la noblesse russe, elle s'est engagée très jeune dans les milieux révolutionnaires européens.

Karl Marx lui-même lui confie une mission d'observation auprès de la Commune.

Très rapidement, elle comprend la nécessité d'organiser l'action féminine.

Le manifeste fondateur

Le texte fondateur de l'Union affirme :

> « Il est du devoir des citoyennes de participer à la défense de Paris et à l'organisation de la République sociale. »

Cette formulation est remarquable.

Les femmes ne sont plus présentées comme de simples auxiliaires.

Elles apparaissent comme des citoyennes investies d'une responsabilité politique.

II. Une organisation démocratique originale

Les comités d’arrondissement

L’Union repose sur une structure décentralisée.

Chaque arrondissement dispose de son propre comité.

Ces comités recrutent :

- des adhérentes ;
- des déléguées ;
- des responsables locales.

Cette organisation rappelle fortement celle des assemblées populaires.

Les déléguées

Les responsables sont élues ou désignées par les participantes.

Le principe de représentation demeure étroitement lié au contrôle de la base.

Cette pratique s’inscrit pleinement dans la culture politique communarde.

Une démocratie de proximité

L’action s’organise à l’échelle des quartiers.

Les réunions permettent :

- de recueillir les besoins ;
- de coordonner les initiatives ;
- de répartir les ressources.

La proximité avec la population constitue l’une des forces de l’organisation.

III. Les ateliers coopératifs

Le problème du chômage féminin

Le siège de Paris puis la guerre civile provoquent une crise économique majeure.

De nombreuses ouvrières se retrouvent sans emploi.

Cette situation touche particulièrement :

- les couturières ;
- les blanchisseuses ;
- les travailleuses du textile.

Une réponse économique originale

L'Union propose la création d'ateliers coopératifs.

L'objectif est double :

- fournir du travail ;
- transformer l'organisation de la production.

Cette initiative constitue l'un des aspects les plus novateurs du projet communard.

Vers une économie associative

Les ateliers doivent fonctionner selon des principes collectifs.

Les travailleuses participent à la gestion.

Les bénéfices sont répartis plus équitablement.

On retrouve ici l'influence :

- du mutualisme ;
- du socialisme associationniste ;
- des traditions coopératives ouvrières.

IV. Les revendications salariales

L'égalité économique

Les militantes dénoncent les écarts de rémunération entre hommes et femmes.

Cette question apparaît fréquemment dans les réunions.

La critique de l'exploitation

Les textes de l'Union soulignent que la domination économique constitue un obstacle majeur à l'émancipation féminine.

L'indépendance politique suppose également une autonomie matérielle.

Une réflexion en avance sur son temps

Bien avant les grands mouvements féministes du XX^{e} siècle, les communardes établissent un lien direct entre :

- travail ;
- salaire ;
- citoyenneté ;
- liberté.

V. L’Union et les assemblées populaires

Des liens étroits

L’Union ne fonctionne pas isolément.

Ses militantes participent régulièrement :

- aux clubs ;
- aux réunions publiques ;
- aux comités de vigilance.

Une circulation des idées

Les revendications élaborées dans les clubs sont reprises par l’Union.

Inversement, les propositions de l’Union alimentent les débats des assemblées populaires.

Un espace politique féminin

L’Union permet toutefois aux femmes de disposer d’un cadre d’action relativement autonome.

Cette autonomie constitue l’une des originalités majeures de l’expérience.

VI. Les soins aux blessés

Une mission essentielle

L’intitulé officiel de l’organisation mentionne explicitement les soins aux blessés.

Cette activité occupe une place importante.

Les ambulances

Les adhérentes organisent :

- des postes de secours ;
- des équipes de soins ;
- des réseaux d’assistance.

Le dépassement du rôle traditionnel

Les femmes ne se limitent pas à des fonctions caritatives.

Elles utilisent souvent cette activité comme point d’entrée dans l’action politique.

VII. L’Union comme école de citoyenneté

Apprendre à administrer

Les participantes acquièrent des compétences nouvelles :

- rédaction de rapports ;
- gestion financière ;
- organisation logistique ;
- animation de réunions.

Apprendre à représenter

Les déléguées développent une expérience pratique de la représentation politique.

Apprendre à décider

Les réunions permettent une participation directe aux choix collectifs.

Cette expérience contribue fortement à la politisation des adhérentes.

VIII. Les limites de l’expérience

Le manque de temps

L’Union ne dispose que de quelques semaines pour mettre en œuvre ses projets.

Les difficultés matérielles

Le contexte de guerre limite considérablement les ressources disponibles.

Les résistances culturelles

Même au sein du mouvement révolutionnaire, certaines réticences subsistent à l’égard de

l’autonomie politique des femmes.

IX. La Semaine sanglante et la destruction de l’Union

L’effondrement de la Commune

À partir du 21 mai 1871, les troupes versaillaises entrent dans Paris.

Les combats deviennent extrêmement violents.

La participation des militantes

De nombreuses adhérentes poursuivent leur engagement jusqu’aux derniers jours.

Certaines participent :

- aux ambulances ;
- aux barricades ;
- aux réseaux de secours.

La répression

Après la défaite, les membres de l’Union sont particulièrement exposées.

Plusieurs sont :

- arrêtées ;
- emprisonnées ;
- condamnées ;
- contraintes à l’exil.

X. Héritages historiques

Une préfiguration du syndicalisme féminin

L’Union annonce certaines formes d’organisation qui se développeront ultérieurement dans le mouvement ouvrier.

Une expérience fondatrice

Elle constitue l’une des premières organisations féminines de masse articulant :

- revendications sociales ;
- action politique ;
- organisation économique.

Une référence pour les mouvements féministes

Les historiennes contemporaines considèrent souvent l'Union comme l'un des jalons essentiels de l'histoire de l'émancipation féminine en France.

Conclusion de l'annexe XXIV

L'Union des femmes représente l'une des réalisations les plus ambitieuses de la Commune de Paris. En quelques semaines seulement, elle parvient à associer participation politique, solidarité sociale et réflexion économique dans un cadre démocratique original.

Son importance dépasse largement le contexte de 1871. Elle révèle la capacité des femmes des classes populaires à élaborer leurs propres formes d'organisation collective et à intervenir directement dans les débats concernant le travail, la citoyenneté et la justice sociale.

À travers l'Union, la Commune ne se contente pas d'ouvrir les portes de la vie publique aux femmes : elle leur offre les moyens concrets d'exercer des responsabilités politiques.

Annexe XXV

Louise Michel et les femmes de la Commune

Entre mémoire, mythe et histoire

Introduction

Aucune figure féminine n'est aujourd'hui plus étroitement associée à la Commune de Paris que Louise Michel. Son image occupe une place centrale dans la mémoire collective de l'événement. Institutrice, militante révolutionnaire, combattante, déportée, écrivaine et conférencière, elle est progressivement devenue l'incarnation même de l'esprit communard.

Pourtant, cette place exceptionnelle soulève une question historiographique importante : comment une personnalité a-t-elle pu en venir à représenter presque à elle seule l'engagement des femmes dans la Commune ?

Cette personnalisation de la mémoire présente un paradoxe. D'un côté, elle a permis de préserver le souvenir des communardes. De l'autre, elle a contribué à invisibiliser des milliers d'autres femmes dont les parcours demeurent largement méconnus.

L'étude de Louise Michel conduit donc à réfléchir aux mécanismes de construction de la mémoire

historique.

I. Louise Michel avant la Commune

Une jeunesse marquée par l'instruction

Louise Michel naît en 1830 à Vroncourt-la-Côte en Haute-Marne.

Elle reçoit une éducation relativement approfondie pour une femme de son époque.

Très tôt, elle développe un intérêt pour :

- la littérature ;
- l'enseignement ;
- les idées républicaines.

L'expérience de l'enseignement

Avant 1871, elle exerce comme institutrice.

Son activité pédagogique joue un rôle essentiel dans sa formation politique.

Elle considère déjà l'éducation comme un instrument d'émancipation sociale.

Cette conviction restera constante tout au long de sa vie.

L'engagement républicain

Sous le Second Empire, elle fréquente les milieux opposés au régime.

Ses positions deviennent progressivement plus radicales.

La guerre de 1870 accélère cette évolution.

II. Louise Michel dans la Commune

Le 18 mars 1871

Louise Michel se trouve à Montmartre lorsque débute l'insurrection.

Elle participe activement aux événements.

Par la suite, elle demeure présente dans de nombreuses initiatives révolutionnaires.

Les clubs révolutionnaires

Elle intervient régulièrement dans les assemblées populaires.

Ses discours portent notamment sur :

- l'instruction ;
- la justice sociale ;
- la défense de Paris ;
- la participation populaire.

Une figure de mobilisation

Les témoignages contemporains soulignent sa capacité à entraîner les foules.

Elle devient rapidement l'une des personnalités les plus connues du mouvement.

III. La combattante

L'engagement militaire

Contrairement aux représentations traditionnelles du rôle féminin, Louise Michel participe directement à la défense de Paris.

Elle sert notamment :

- dans les ambulances ;
- dans les comités de vigilance ;
- sur certaines barricades.

Une citoyenneté armée

Son engagement remet en cause les frontières habituelles entre sphères masculine et féminine.

Elle affirme que la défense de la révolution concerne l'ensemble du peuple.

La Semaine sanglante

Durant les combats de mai 1871, elle reste aux côtés des communards.

Son attitude contribue largement à sa réputation ultérieure.

IV. Le procès et la naissance d'un symbole

Devant le conseil de guerre

Arrêtée après la défaite, Louise Michel comparaît devant un tribunal militaire.

Son procès marque un tournant décisif.

Une défense devenue légendaire

Elle déclare notamment :

> « Puisqu'il paraît que tout cœur qui bat pour la liberté n'a droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame ma part. »

Cette attitude impressionne même certains adversaires.

La condamnation

Elle est déportée en Nouvelle-Calédonie.

Son comportement durant le procès contribue à la transformer en symbole de résistance.

V. La déportation et la construction du mythe

La Nouvelle-Calédonie

La déportation occupe une place centrale dans la mémoire communarde.

Louise Michel y poursuit son activité intellectuelle.

Une héroïne républicaine

À mesure que les années passent, son image évolue.

Elle devient :

- une survivante ;
- une résistante ;
- une martyre de la répression.

L'amnistie

Son retour en France en 1880 renforce encore sa notoriété.

Des foules importantes assistent à ses conférences.

VI. L'ombre portée de Louise Michel

Une mémoire dominante

Le prestige de Louise Michel est tel qu'il finit par occuper une grande partie de l'espace mémoriel consacré aux femmes de la Commune.

Une simplification de l'histoire

Cette personnalisation présente plusieurs risques.

Elle peut laisser croire que l'engagement féminin se résume à quelques héroïnes exceptionnelles.

Or la réalité est beaucoup plus complexe.

Les milliers d'anonymes

La Commune mobilise :

- des ouvrières ;
- des couturières ;
- des blanchisseuses ;
- des institutrices ;
- des commerçantes.

Leur contribution est essentielle.

VII. André Léo : une autre voix de la Commune

Une intellectuelle engagée

André Léo développe une réflexion politique particulièrement élaborée.

Ses textes abordent :

- la démocratie ;
- la citoyenneté ;
- l'éducation ;
- l'égalité entre les sexes.

Une figure longtemps oubliée

Contrairement à Louise Michel, André Léo tombe largement dans l'oubli après 1871.

Les recherches récentes ont commencé à réévaluer son importance.

Une pensée originale

Elle critique parfois certaines dérives autoritaires du mouvement révolutionnaire.

Cette position lui confère une place singulière.

VIII. Nathalie Le Mel et Élisabeth Dmitrieff

Le mouvement ouvrier féminin

Ces deux militantes incarnent davantage la dimension sociale et organisationnelle de la Commune.

Nathalie Le Mel

Ouvrière relieuse, elle participe activement aux luttes syndicales.

Son parcours illustre l'engagement des travailleuses.

Élisabeth Dmitrieff

Fondatrice de l'Union des femmes, elle joue un rôle central dans l'organisation politique féminine.

IX. Paule Mink et les autres militantes

Une pluralité d'engagements

Paule Mink représente une autre facette du mouvement.

Oratrice remarquable, elle intervient dans de nombreux clubs.

Une mémoire fragmentée

Contrairement à Louise Michel, plusieurs de ces femmes ne bénéficient pas d'une transmission mémorielle continue.

Leurs trajectoires doivent être reconstituées à partir d'archives dispersées.

X. La redécouverte historiographique des communardes

Édith Thomas

Avec *Les Pétroleuses* (1963), Édith Thomas ouvre une nouvelle période historiographique.

Elle démontre que les femmes constituent des actrices essentielles de la Commune.

Michelle Perrot

Michelle Perrot approfondit cette démarche.

Elle s'intéresse aux formes concrètes de participation féminine.

Carolyn J. Eichner

Ses travaux insistent sur la diversité des expériences féminines.

Elle montre que les communardes ne forment pas un groupe homogène.

XI. Les femmes de la Commune dans la mémoire contemporaine

Une visibilité croissante

Depuis plusieurs décennies, les femmes occupent une place de plus en plus importante dans les recherches historiques.

Les noms retrouvés

De nombreuses études tentent désormais de retrouver :

- les trajectoires individuelles ;
- les parcours militants ;
- les engagements locaux.

Une histoire collective

L'objectif n'est plus seulement de célébrer quelques héroïnes.

Il s'agit de comprendre une mobilisation féminine de masse.

Conclusion de l'annexe XXV

Louise Michel demeure à juste titre l'une des figures les plus importantes de la Commune de Paris. Son courage, son engagement et son rôle dans la mémoire communarde expliquent la place exceptionnelle qu'elle occupe dans l'histoire politique française.

Cependant, l'historiographie contemporaine invite à dépasser cette figure emblématique afin de retrouver la diversité des expériences féminines de 1871. Derrière Louise Michel apparaissent des milliers de femmes anonymes qui participèrent aux clubs, aux comités, aux coopératives, aux ambulances et aux barricades.

La Commune ne fut pas seulement l'œuvre de quelques héroïnes. Elle fut aussi celle d'une multitude de citoyennes ordinaires qui expérimentèrent, souvent pour la première fois, une forme de participation politique directe.

C'est dans cette dimension collective que réside peut-être l'héritage le plus profond des femmes de la Commune.

Annexe XXVI

Les assemblées populaires et l'invention d'une démocratie sociale

Bilan théorique général de l'expérience communarde

Introduction

Au terme de cette étude consacrée aux assemblées populaires et au rôle des femmes dans la Commune de Paris, une question fondamentale demeure : quelle est la signification théorique de cette expérience dans l'histoire de la démocratie moderne ?

La Commune a souvent été étudiée comme un événement révolutionnaire, une guerre civile ou une expérience socialiste. Pourtant, son originalité réside peut-être ailleurs. Elle constitue l'une des premières tentatives modernes de construction d'un système politique fondé simultanément sur :

- la souveraineté populaire ;
- la participation directe ;
- le contrôle permanent des représentants ;
- l'intervention des citoyens dans les affaires publiques ;

- l'élargissement progressif de l'espace politique aux femmes.

Cette combinaison fait de la Commune un objet particulièrement important pour l'histoire de la pensée démocratique.

L'expérience de 1871 permet ainsi de confronter la pratique révolutionnaire aux grandes théories du pouvoir élaborées depuis le XVIII^{e} siècle.

I. La Commune et Rousseau

La souveraineté populaire en action

La pensée de Jean-Jacques Rousseau repose sur une idée fondamentale :

la souveraineté appartient au peuple.

Dans *Du Contrat social*, Rousseau affirme que le peuple ne peut aliéner sa souveraineté.

Cette conception trouve un écho remarquable dans les pratiques communardes.

Les assemblées comme expression de la volonté collective

Les clubs populaires permettent aux citoyens :

- de débattre ;
- de proposer ;
- de contrôler ;
- de contester.

La souveraineté cesse d'être uniquement représentée.

Elle est exercée.

Les limites de la comparaison

Cependant, la Commune ne correspond pas exactement au modèle rousseauiste.

Paris compte plusieurs centaines de milliers d'habitants.

La démocratie directe intégrale est impossible.

Les communards doivent donc combiner :

- représentation ;
- participation.

Cette tension demeure au cœur de l'expérience.

II. La Commune et Marx

La question de l'État

Aucune interprétation de la Commune n'a exercé autant d'influence que celle de Karl Marx.

Dans *La Guerre civile en France*, Marx présente la Commune comme :

> « la forme politique enfin trouvée de l'émancipation du travail ».

Un État transformé

Pour Marx, l'originalité de la Commune réside dans la transformation radicale des institutions.

Les élus :

- sont responsables devant les citoyens ;
- sont révocables ;
- perçoivent des traitements limités.

Les assemblées populaires

Même si Marx s'intéresse davantage aux institutions qu'aux clubs, ceux-ci incarnent concrètement cette volonté de contrôle populaire.

Ils empêchent la séparation entre gouvernants et gouvernés.

III. La Commune et Bakounine

L'autonomie populaire

Mikhaïl Bakounine admire profondément la Commune.

Pour lui, elle démontre la capacité des populations à s'organiser elles-mêmes.

Le fédéralisme

Bakounine valorise particulièrement :

- l'autonomie locale ;
- les initiatives de quartier ;
- les associations populaires.

Les clubs communards illustrent parfaitement cette logique.

Une révolution par la base

La démocratie n'est plus imposée par un centre politique.

Elle se construit à partir des citoyens eux-mêmes.

IV. La Commune et Hannah Arendt

La politique comme action collective

Les analyses de Hannah Arendt permettent d'éclairer certains aspects fondamentaux de la Commune.

Pour Arendt, la liberté politique naît de l'action publique.

Les espaces d'apparition

Les assemblées populaires créent précisément ce qu'Arendt appelle un espace public.

Les individus deviennent visibles les uns aux autres comme citoyens.

La parole et l'action

Dans les clubs :

- on débat ;
- on agit ;
- on décide.

Cette articulation constitue le cœur même de la politique selon Arendt.

V. La Commune et Claude Lefort

L'invention démocratique

Claude Lefort définit la démocratie comme un régime où le pouvoir demeure fondamentalement ouvert.

Personne ne peut prétendre l'incarner définitivement.

Les assemblées comme pluralité

Les clubs communards illustrent cette indétermination.

Les débats sont :

- permanents ;
- contradictoires ;
- ouverts.

La politique devient un processus collectif.

VI. La Commune et Cornelius Castoriadis

L'autonomie collective

Cornelius Castoriadis accorde une place centrale à l'autonomie des sociétés.

Une communauté libre est capable de se donner ses propres règles.

L'auto-institution populaire

Les assemblées populaires représentent précisément une tentative d'auto-institution.

Les citoyens ne se contentent pas d'appliquer des lois.

Ils participent à leur élaboration.

Une démocratie créatrice

La Commune apparaît ainsi comme un moment d'invention politique.

VII. La Commune et Habermas

L'espace public délibératif

Jürgen Habermas insiste sur le rôle de la discussion dans les sociétés démocratiques.

Les clubs comme espaces de délibération

Les assemblées communardes correspondent largement à cette définition.

Elles permettent :

- l'échange d'arguments ;
- la confrontation des opinions ;
- la formation d'une volonté collective.

Les limites pratiques

Toutefois, les conditions de guerre empêchent souvent la délibération idéale imaginée par Habermas.

VIII. La Commune et Jacques Rancière

L'égalité politique

Pour Jacques Rancière, la démocratie repose sur un principe fondamental :

l'égalité de capacité politique.

Les citoyens ordinaires

La Commune offre une illustration remarquable de cette idée.

Des ouvriers, des artisans et des femmes participent directement aux affaires publiques.

La rupture démocratique

Les assemblées démontrent que le gouvernement n'est pas réservé à une élite spécialisée.

IX. Les femmes et la démocratie inachevée

Une contradiction fondamentale

L'un des enseignements majeurs de cette étude concerne la place des femmes.

Elles participent activement :

- aux clubs ;
- aux associations ;
- aux comités ;
- aux coopératives.

Pourtant, elles restent exclues du suffrage.

Une citoyenneté pratique

Cette contradiction produit une situation paradoxale.

Les femmes exercent certaines fonctions citoyennes sans bénéficier de tous les droits politiques.

Une anticipation historique

Les pratiques communardes annoncent cependant plusieurs évolutions futures :

- suffrage féminin ;
- représentation politique ;
- militantisme associatif ;
- féminisme social.

X. Les assemblées populaires comme laboratoire démocratique

Une innovation majeure

La principale originalité de la Commune réside peut-être dans l'association entre :

- démocratie représentative ;
- démocratie participative ;
- contrôle populaire.

Un modèle alternatif

Les assemblées ne remplacent pas totalement les institutions élues.

Elles les complètent.

Elles les surveillent.

Elles les influencent.

Une démocratie active

Le citoyen n'intervient plus seulement lors des élections.

Il participe continuellement à la vie publique.

XI. Les limites de l'expérience

Le facteur temps

La Commune ne dure que soixante-douze jours.

Cette brièveté limite considérablement les possibilités d'institutionnalisation.

La guerre

L'offensive versaillaise impose des contraintes constantes.

La démocratie doit fonctionner dans un contexte d'urgence militaire.

Les inégalités persistantes

Les rapports de domination ne disparaissent pas totalement.

Les différences :

- sociales ;
- culturelles ;
- de genre ;

continuent d'exister.

XII. La place de la Commune dans l'histoire mondiale de la démocratie

Une expérience fondatrice

Malgré ses limites, la Commune exerce une influence considérable.

Elle inspire :

- les conseils ouvriers ;
- les soviets ;
- certaines expériences autogestionnaires ;
- les mouvements participatifs contemporains.

Une référence permanente

Chaque génération redécouvre la Commune à travers ses propres préoccupations :

- mouvement ouvrier ;
- démocratie locale ;
- féminisme ;
- participation citoyenne.

Une actualité persistante

Les questions posées en 1871 demeurent largement ouvertes :

Comment associer les citoyens aux décisions collectives ?

Comment contrôler les représentants ?

Comment articuler égalité sociale et égalité politique ?

Comment inclure pleinement les femmes dans la citoyenneté ?

Conclusion générale de l'ouvrage

L'étude des assemblées populaires et du rôle des femmes dans la Commune de Paris conduit à une réinterprétation profonde de l'événement.

La Commune apparaît moins comme un simple épisode révolutionnaire que comme une expérimentation démocratique d'une exceptionnelle richesse.

Les clubs, les comités de quartier, les associations populaires et l'Union des femmes constituent autant de tentatives pour faire participer directement les citoyens à la gestion des affaires publiques.

Dans cette expérience, les femmes jouent un rôle décisif. Leur présence dans les assemblées, leur activité organisationnelle et leur engagement social contribuent à élargir les frontières traditionnelles de la citoyenneté.

La Commune demeure ainsi l'un des premiers moments de l'histoire contemporaine où se rencontrent :

- démocratie participative ;
- démocratie sociale ;
- émancipation populaire ;
- engagement féminin de masse.

C'est cette combinaison singulière qui explique la place exceptionnelle qu'elle occupe encore aujourd'hui dans l'histoire politique mondiale.

Elle ne fournit pas un modèle achevé. Elle laisse plutôt un ensemble de questions, d'expériences et de possibilités qui continuent d'alimenter la réflexion sur la démocratie, la participation citoyenne et l'égalité politique plus d'un siècle et demi après 1871.